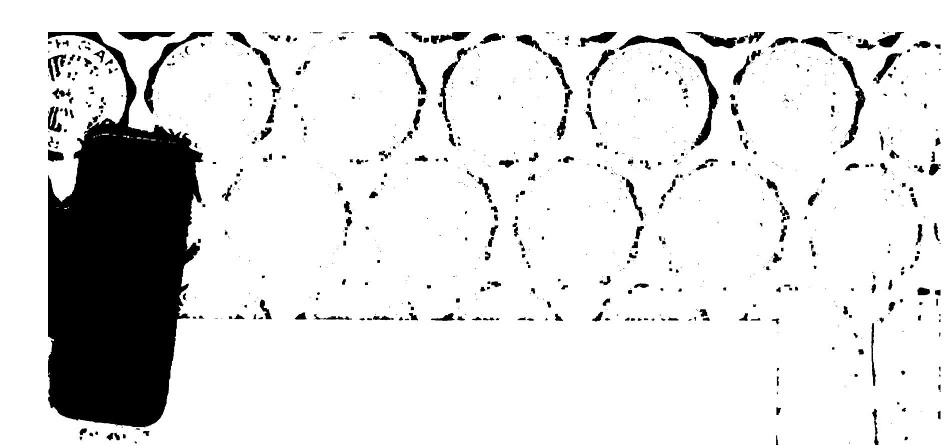
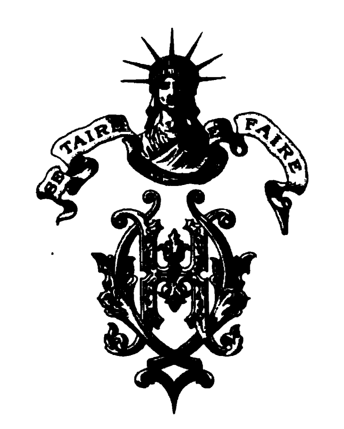
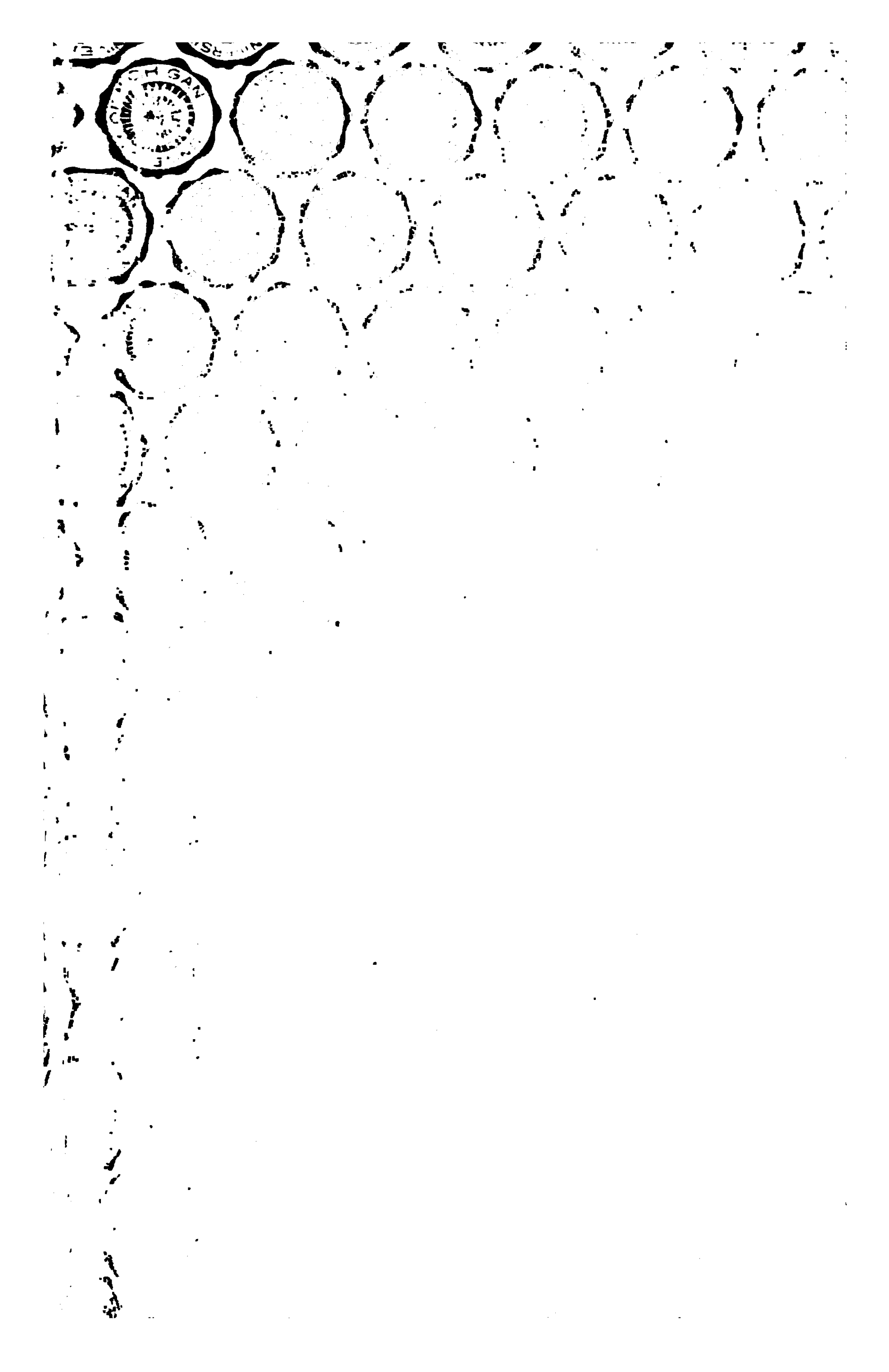
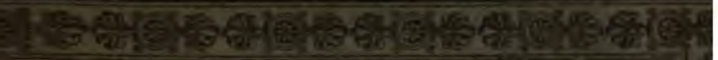



SE TAIRE
FAIRE









# HISTOIRE
# DES JUIFS,

DEPUIS LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM

JUSQU'A CE JOUR,

OFFRANT LE TABLEAU DE LA DISPERSION, DES MALHEURS ET PERSÉCUTIONS,
DE L'EXISTENCE MORALE, RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE CETTE NATION,
CHEZ LES DIVERS PEUPLES DE LA TERRE, DEPUIS LE COMMENCEMENT
DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE;

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE.

*Par Mr Charles Malo,*

Membre de l'Académie des Sciences de Lyon, de la Société [illegible],
de l'Athénée des Arts et des Académies de Dijon, de [illegible], etc.



PARIS,

Chez
PONTHIEU, PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS;
RAPILLY, PASSAGE DES PANORAMAS, N° 11;
LOUIS JANET, RUE SAINT-JACQUES, N° 59;
DELAUNAY, PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS;
DENTU, PALAIS-ROYAL, MÊME GALERIE;
[illegible], PALAIS-ROYAL, GALERIE DE [illegible];
LEROUX, ÉDITEUR, RUE [illegible], N° 14.

1826.

hardie et désespérée de s'ouvrir un che-
avers l'armée ennemie pour atteindre les
Jourdain. Le 2 juillet, dès le lever du
chrétiens se mirent en marche. Dès qu'ils
t ébranlés, les archers musulmans ne ces-
e faire pleuvoir sur eux des nuées de flè-
'armée des Francs bravait dans sa marche
ques des archers sarrasins; mais bientôt
descendit dans la plaine avec sa cavalerie.
es chrétiens furent obligés de s'arrêter pour
ttre leurs ennemis, qui leur disputaient le
e (1). Le premier choc fut impétueux et
e; comme les Francs, depuis plusieurs jours,
aient d'eau et de vivres, et qu'ils étaient
és par la soif et la chaleur, ils avaient moins
ce que de courage, et tombaient plus encore
ssitude que de leurs blessures. Les évêques
uraient les rangs, et cherchaient à ranimer
ur des guerriers par les images de la religion.

---

(1) Parmi les historiens qui ont parlé de la bataille de
iade, on peut consulter Bernard le Trésorier, Raoul
oggeshale, le continuateur de Guillaume de Tyr;
moins les chroniques chrétiennes sont ici fort incom-
s, et pour connaître cette bataille de Tibériade, il est
ssaire de lire avec attention les auteurs arabes. Les ré-
les plus importans sont ceux d'Emad-eddin, secrétaire
iculier de Saladin, qui assista à la bataille, et d'Ibn-
ir, qui en connut les acteurs principaux. M. Reinaud a
uit ces diverses relations dans le tom. II de la *Biblioth.*
*Croisades*, §. 37.

# HISTOIRE

# DES JUIFS.

PRIX : 7 FRANCS.

PARIS, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.

# HISTOIRE
# DES JUIFS

## DEPUIS LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM
## JUSQU'A CE JOUR,

OFFRANT LE TABLEAU DE LA DISPERSION, DES MALHEURS ET PERSÉCUTIONS,
DE L'EXISTENCE MORALE, RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE CETTE NATION,
CHEZ LES DIVERS PEUPLES DE LA TERRE, DEPUIS LE COMMENCEMENT
DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE;

PUBLIÉE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, EN FRANCE


Par M. Charles Malo,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LYON, DE LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE,
DE L'ATHÉNÉE DES ARTS ET DES ACADÉMIES DE DOUAY, DE BOURG, ETC.


---

« Et le Seigneur vous dispersera parmi tous les peuples depuis une extrémité de la terre jusqu'à l'autre ; et, parmi ces peuples, vous n'aurez aucun repos, vous ne trouverez où poser en paix la plante de vos pieds. DEUTÉRONOME. »

---




PARIS,
CHEZ LEROUX, ÉDITEUR, RUE SERPENTE, N° 14.

1826.

Vignaud Lib.

# PRÉFACE.

L'HISTOIRE des Juifs, depuis leur dispersion, n'avait guère fixé, jusqu'à ce jour, l'attention du monde littéraire. L'objet de cet ouvrage est d'en offrir un précis rapide depuis la fin de la captivité de Babylone jusqu'au dix-neuvième siècle. Les personnes qui ne lisent une histoire que dans la seule intention de se distraire ou de s'amuser pourront bien ne pas goûter un livre qui va leur présenter non pas une variété piquante d'événemens extraordinaires, mais une triste série de misères et de persécutions. En revanche, l'homme éclairé trouvera sans doute, dans cette histoire, une source d'intérêt et d'instruction.

Les Juifs, plus que tout autre peuple de la terre, se font remarquer par les nombreuses persécutions qu'ils ont essuyées. Leur origine, aussi ancienne que le Monde, leur imprime un caractère imposant. Distingués du reste des

hommes par leur prédestination miraculeuse, par leurs mœurs, par leur religion, ils nous offrent, depuis la destruction de Jérusalem et leur dispersion, l'étonnant spectacle d'un peuple subsistant, pendant nombre de siècles, sans gouvernement ni civil, ni religieux, et survivant, pour ainsi dire, à son existence politique.

L'Histoire des Juifs acquiert un nouveau degré d'intérêt et d'importance si l'on considère cette nation comme un monument qui atteste la vérité de la religion chrétienne, comme l'Église primitive à laquelle Dieu avait confié le dépôt sacré de ses oracles, comme un peuple choisi entre tous les peuples pour propager et conserver la connaissance du vrai Dieu.

C'est aux Juifs que l'Évangile fut d'abord prêché; et la première église chrétienne se forma dans Jérusalem. Ce sont les Juifs qui nous ont transmis et l'Ancien et le Nouveau Testament. Ils reçurent, les premiers, l'esprit prophétique et le pouvoir de faire des miracles. Du milieu d'eux est sortie une suite illustre de prophètes et d'apôtres; enfin, pour nous servir des expressions

d'un écrivain sacré,« c'est à eux qu'appartiennent l'adoption, la gloire, le service de Dieu et ses promesses; c'est parmi eux que le Christ se fit homme. »

On a souvent eu recours, dans la première partie de cet ouvrage, à l'Histoire des Juifs de Basnage, savant réfugié français, mort en 1723. On a pareillement consulté les écrits de l'abbé Grégoire : son excellent *Essai sur la régénération des Juifs* a fourni des données importantes, et son *Histoire des sectes religieuses*, des détails intéressans tant sur les différentes sectes chrétiennes que sur les Juifs en particulier. On a puisé, dans le Traité de David Lévi, des notions sur les dogmes et les cérémonies religieuses, et, dans les voyageurs modernes, des particularités curieuses sur l'état actuel du peuple Juif. Les ouvrages du docteur Buchanam, surtout ses *Recherches sur l'Asie* ont présenté des documens authentiques sur les Israélites d'Orient. On a recueilli, sur ceux d'Europe, des renseignemens plus récens encore dans le *Monde religieux dévoilé* d'Adams. Ce dernier ouvrage est d'autant plus

précieux qu'il se trouve presque entièrement rédigé sur des notes fournies par Josué Van Oven, savant distingué, membre du consistoire Israélite d'Allemagne. On rencontrera un grand nombre d'autres écrivains cités dans le cours de cet ouvrage, dont les lumières ont été non moins utilement mises à profit.

On sentira combien il était difficile d'écrire l'Histoire d'un peuple dont l'existence, devenue si obscure, se rattache, dans sa dispersion, aux Annales de tous les peuples de la terre tant du moyen âge que des temps modernes. Puissent les suffrages du public encourager cet essai laborieux et pénible!

---

# INTRODUCTION.

## SECTION PREMIÈRE.

**État des Juifs sous l'empire des Perses. — Changemens qui eurent lieu après la captivité de Babylone.**

Avant J. C. 536. — Les Juifs (1), après avoir été soixante-dix ans captifs, suivant la prédiction du prophète Jérémie, fu-

(1) Ils se nommaient ainsi du nom de Juda, l'une des douze tribus qui obtint sur les autres la prééminence et qui était plus nombreuse que celle même de Benjamin. Tous les descendans de Jacob portèrent la dénomination d'Israélites ou enfans d'Israël, jusqu'au temps où dix des tribus se révoltèrent contre la maison de David. Ces dix tribus furent nommées alors la *maison d'Israël*, et les deux autres, savoir celles de Juda et de Benjamin, la *maison de Juda*. Souvent des membres de la maison d'Israël se joignaient à celle de Juda pour jouir de certains priviléges religieux. Ils finirent par s'y trouver incorporés, et tous furent emmenés captifs à Babylone. Après la captivité, beaucoup saisirent l'occasion de retourner dans leur patrie; car le décret du roi de Perse était relatif à toute la maison d'Israël. Depuis lors, les maisons d'Israël et de Juda ne formèrent plus qu'un même peuple sous le nom de Juifs.

rent réintégrés dans leur patrie par Cyrus le Grand, roi de Perse. Ce prince, dans la première année de son règne, rendit un décret qui leur permettait de retourner en Palestine et de rebâtir leur ville et leur temple. Les plus zélés d'entre les tribus de Juda, de Benjamin et de Levi, saisirent cette occasion avec transport, et tous les Juifs qui préférèrent demeurer à Babylone les assistèrent généreusement.

Av. J. C. 534. — De retour dans leur patrie, les Juifs travaillèrent avec ardeur au rétablissement de leur culte, et jetèrent les fondemens d'un nouveau temple. Tandis qu'ils accomplissaient cette grande entreprise, les Samaritains (1) témoignèrent un vif désir de coopérer à l'achèvement de l'édifice, mais comme ils joignaient au culte du Seigneur celui des faux dieux, les Juifs rejetèrent leur offre en donnant pour prétexte que le décret de Cyrus regardait seulement la maison d'Israël. Ce refus donna naissance à une haine implacable qui sub-

(1) *Voir* Fleury.

sista toujours depuis entre les Samaritains et les Juifs. Les premiers mirent tout en usage pour s'opposer à la construction du temple. Ils firent tant que les travaux demeurèrent suspendus jusqu'à la promulgation d'un édit de Darius, qui non seulement confirma celui de Cyrus, mais prononça même les peines les plus sévères contre quiconque s'opposerait à la construction du temple. Les Juifs, dès qu'ils eurent connaissance de ce décret important, reprirent les travaux avec tant de zèle qu'ils les achevèrent dans la sixième année du règne de Darius. L'inauguration en fut célébrée au mois d'Adar, avec toute la solennité imaginable.

Av. J. C. 349. — L'histoire de l'Ancien Testament finit au rétablissement des Juifs dans la Palestine et à la construction de la ville et du temple, pendant le sacerdoce d'Esdras et sous le gouvernement de Néhémie. On voit, dans les livres que nous ont laissés ces deux saints personnages, les efforts qu'ils firent pour réformer les abus du gouvernement et du culte des Juifs,

pour remettre en vigueur la loi de Moïse, et rendre au culte sa pureté primitive.

Il paraîtrait, d'après les livres saints, que les Juifs, de retour de leur captivité, se trouvèrent, sous les premiers rois de Perse, dans une situation assez précaire. Ils étaient en butte à la jalousie des étrangers qui habitaient dans le voisinage, et particulièrement aux insultes et aux calomnies des Samaritains. On voit aussi, par l'édit cruel rendu contre eux à l'instigation d'Aman, qu'ils couraient sans cesse le danger d'être exterminés, au moindre caprice du monarque; cependant leur condition s'améliora par degrés. Ils restèrent bien assujétis à un léger tribut, mais ils purent du moins se gouverner d'après leurs propres lois. Ils formèrent une espèce de république administrée par le grand-prêtre et le conseil des soixante-douze anciens, qui avaient sur le peuple droit de vie et de mort (1). Enfin Jérusalem, rebâtie, fortifiée et repeuplée,

(1) Le grand conseil de la nation, nommé *Sanhédrin*. — *Voir* Basnage, et les *Antiquités juives*, de Jennings.

recouvra une partie de son ancienne splendeur, et son temple reçut les offrandes des étrangers.

Après la mort de Néhémie, le gouvernement de la Judée paraît avoir été réuni à la préfecture de la Syrie, de laquelle les grands-prêtres tenaient leur autorité. Aussi vit-on, pendant des siècles entiers, des hommes sans zèle pour la religion, sans amour pour leur patrie, briguer des saintes fonctions par pure ambition ou par cupidité.. Les violentes contestations qui résultaient de là, comme les injustices de ceux qui parvenaient au sacerdoce, plongèrent la nation dans d'affreuses calamités.

Av. J. C. 373. — On trouve une preuve remarquable de la vérité de cette assertion dans la trente-quatrième année du règne d'Artaxerce Mnémon. A cette époque, Joïada fut remplacé dans le sacerdoce par son fils Johanan. Ce dernier, peu de temps après son élection, reçut la visite de son frère Josué, qui lui annonça que Bagoas, gouverneur de la Syrie, avait promis de lui conférer la dignité de grand-prêtre.

Une vive altercation s'élève aussitôt entre les deux frères. Josué est massacré sous le parvis du temple. Bagoas, instruit de cet événement, reprocha vivement aux Juifs d'avoir souillé le temple de leur Dieu, et condamna le pontife à une forte amende, dont celui-ci ne fut dispensé qu'à la mort d'Artaxerce, qui changea la face des affaires. Les Juifs ne furent cependant pas exempts de maux sous le règne de son successeur. Ochus, après avoir soumis la plus grande partie de la Phénicie, porta ses armes victorieuses jusque dans la Judée. Il prit Jéricho, et réduisit un grand nombre de ses habitans à l'esclavage. Dix ans après, Johanan mourut, et fut remplacé par son fils Jaddus.

Depuis la captivité de Babylone, les Juifs conservèrent toujours une grande aversion pour l'idolâtrie. Ils la regardaient avec raison comme la principale cause de leurs malheurs. On attribue ce changement à l'établissement des synagogues (1). En

(1) Le docteur Pritleaux et d'autres savans affirment

effet, il n'existait, avant la captivité, ni écoles publiques, ni d'autres lieux destinés au culte que le temple et les cités des Lévites. Aussi la loi de Dieu tombait-elle dans l'oubli. Le peuple se trouvait entraîné à imiter les pratiques superstitieuses des idolâtres. Mais, après leur retour de Babylone, les Juifs fondèrent dans chaque ville des synagogues destinées, non pas aux cérémonies, telles que les sacrifices, qui n'avaient lieu que dans le temple, mais à la prière, à la prédication, à la lecture de la loi, à l'étude de la religion et de la mo-

---

qu'il n'existait point de synagogues avant la captivité, et l'*Ancien Testament* n'en fait pas mention. On en établit depuis un grand nombre. C'étaient des lieux destinés à la prière et aux assemblées religieuses. On y officiait trois fois par semaine, sans compter les jours de jeûne et de fête. Les Juifs faisaient, de plus, la prière trois fois par jour : le matin, l'après-midi et le soir. A l'extrémité de chaque synagogue on place encore une arche ou coffre, en mémoire de l'*arche de l'alliance* qui était dans le temple. On renferme, dans cette arche, le *Pentateuque*, écrit sur vélin avec une encre particulière. — *Voir* Prideaux, et Picart, *Cérémonies et Coutumes religieuses des Juifs*.

rale (1). Le peuple s'y rendait matin et soir pour prier ; et, les jours de Sabbat ou de fête, on lui expliquait les saintes écritures. On croit que l'usage de faire des lectures et de prêcher dans les synagogues fut introduit par Esdras.

La réforme, entreprise par Esdras et d'autres pontifes, finit par dégénérer en superstition. A mesure que les Juifs s'éloignaient de la pureté primitive de leurs mœurs, et de la simplicité de leur culte religieux, leur goût pour les rites et les cérémonies de leur loi s'accrut. Cet abus déplorable devint presque général, dès qu'ils cessèrent d'être favorisés des miracles et des prophéties, qui jusque-là les avaient empêchés de confondre l'appareil extérieur de la religion avec la religion elle-même.

Il est constant que, peu de temps après la cessation des prophéties, les Juifs com-

---

(1) Les exercices religieux des Juifs dans leurs synagogues différaient peu de ceux des Protestans actuels : ils se composaient de trois parties : la lecture des livres saints, la prière et la prédication. — *Grave's lectures on the Pentateuch.*

mencèrent à corrompre la loi de Moïse en y introduisant certains préceptes transmis par la tradition. Cette loi orale, principalement relative aux cérémonies religieuses, aux jeûnes et autres pratiques indépendantes de la morale, finit par obtenir auprès du vulgaire le même crédit que la loi de Moïse. Un petit nombre de sages rejetaient seuls ces innovations, et suivaient strictement le texte des écritures. Ces deux classes, qui ne paraissent avoir été distinguées par aucune dénomination particulière, adoptèrent peu à peu des dogmes et des usages différens. Enfin il en résulta plusieurs sectes distinctes; les principales d'entre elles furent les Saducéens, les Caraïtes, les Pharisiens et les Esséniens. Ces différentes sectes parurent postérieurement aux prophètes (1), et à diverses époques; elles étaient florissantes au temps de Jésus-Christ.

---

(1) Les Juifs n'ont pas eu de prophète depuis Malachie, c'est-à-dire, depuis l'an 397 avant J. C.

## SECTION II.

Aperçu de l'histoire des Juifs sous Alexandre-le-Grand et ses successeurs, jusqu'à la révolte de Mattathias.

Av. J. C. 330. — Enfin arriva le grand événement prédit par les prophètes. Le puissant empire des Perses fut conquis par Alexandre, 208 ans après la ruine de Babylone. Les Juifs donnèrent une marque éclatante de leur fidélité à Darius Codoman, le dernier des rois de Perse, en refusant de seconder Alexandre dans le siége de Tyr. Après la prise de cette ville, le roi de Macédoine, irrité de leur refus, dirigea son armée victorieuse contre Jérusalem.

Dans ce péril imminent, le grand-prêtre Jaddus offrit des holocaustes et des prières au Dieu d'Israël. Inspiré, dit-on, par un songe, il sortit le lendemain pour aller à la rencontre du vainqueur. Il était revêtu de ses habits sacerdotaux; les prêtres l'accompagnaient, parés de leurs plus riches ornemens; le peuple, en robes blanches, marchait à leur suite. Alexandre, à la vue de

cet imposant cortége, se sent pénétré d'un respect mêlé de terreur; il s'incline devant le grand-prêtre, et adore le nom de Jéhovah gravé sur sa mitre. Comme ses courtisans paraissaient surpris de voir un monarque, vainqueur de tant de nations, rendre hommage à un prêtre juif, il répondit qu'étant encore en Macédoine, ce même prêtre lui était apparu en songe; qu'il l'avait exhorté à faire la guerre aux Perses en lui promettant une victoire assurée; qu'il ne pouvait en conséquence douter de la protection du Dieu des Juifs, qu'il honorait dans la personne de son grand-prêtre. Alexandre fit ensuite son entrée dans Jérusalem, au milieu de ce cortége; il offrit des sacrifices dans le temple; et Jaddus lui fit voir, dans le prophète Daniel, la prédiction de la ruine des Perses par un prince grec. Cette prophétie inspira au roi de Macédoine une entière confiance dans le succès de son entreprise (1).

Alexandre se montra depuis favorable

---

(1) *Voir* Josephe, et Rollin.

aux Juifs en les affranchissant du tribut qu'ils payaient tous les sept ans. Il leur permit de se gouverner d'après leurs lois et d'exercer librement leur culte. Il en établit un grand nombre d'autres dans la ville d'Alexandrie qu'il venait de fonder en Egypte, et leur accorda tous les privilèges dont jouissaient les Macédoniens.

Av. J. C. 333. — Après qu'Alexandre eut renversé la monarchie des Perses, les Samaritains cherchèrent à conclure avec les Juifs une alliance civile et religieuse. Dans ce dessein, Sanballat, gouverneur de Samarie, donna sa fille en mariage à Manassès, frère du grand-prêtre Jaddus. Il pensait venir à son but, dès que le sacerdoce serait tombé au pouvoir de Manassès. Cependant Sanballat, voyant que les Juifs, et surtout les membres du Sanhédrin, s'irritaient d'une alliance aussi profane, prit son gendre sous sa protection, et obtint d'Alexandre la permission de bâtir sur le mont Garizim un temple dont Manassès fut le grand-prêtre. Beaucoup d'Israélites et de prêtres qui avaient contracté de semblables

alliances, se joignirent aux Samaritains (1). La construction de ce temple exaspéra les Juifs; l'animosité qui existait entre les partis n'en devint que plus violente; elle donna lieu à de fréquentes hostilités.

Av. J. C. 324. — Après la mort d'Alexandre, quatre de ses généraux se partagèrent le trône de Macédoine. La Judée, située entre l'Egypte et la Syrie, se trouva exposée à toutes les révolutions et à toutes les guerres que suscitèrent les dissensions de ces généraux. Elle fut d'abord gouvernée par Laomédon de Mytilène, l'un des capitaines d'Alexandre, lequel fut ensuite vaincu par Ptolémée Soter, roi d'Égypte. Les Juifs refusèrent de violer le serment qu'ils avaient prêté à Laomédon. Outré de leur résistance, Ptolémée marcha sur Jérusalem. Sachant avec quel scrupule ils observaient le Sabbat, il profita de ce jour pour livrer l'assaut. Il surprit donc la ville,

---

(1) On croit que Manassès introduisit la loi de Moïse chez les Samaritains, et qu'ils renoncèrent dès lors à l'idolâtrie.

et emmena 100,000 de ses habitans captifs en Egypte. Néanmoins, en considération de la loyauté dont ils avaient souvent fait preuve envers d'autres conquérans, il confia aux principaux d'entre eux des charges importantes dans ses armées, et confirma tous les privilèges qu'Alexandre avait autrefois accordés à leur nation. Ptolémée établit quelques uns des captifs dans la Libye, et d'autres dans la Cyrénaïque. Les Juifs de Cyrène mentionnés par les auteurs du Nouveau Testament descendaient de ces derniers.

Peu de temps après la conquête de la Judée par Ptolémée, Simon, grand-prêtre des Juifs, mourut dans la neuvième année de son pontificat. L'Ecclésiaste nous le représente comme un homme également recommandable par sa piété et par son intégrité. Ces vertus lui méritèrent, de la part de ses contemporains, l'honorable surnom de *Juste*. Il donna des preuves de son ardent amour pour sa patrie en réparant et fortifiant la ville et le temple. On dit aussi qu'il rendit un service bien essentiel à la re-

ligion en complétant le texte de l'Ancien Testament. Cet illustre pontife fut le dernier membre de la grande synagogue (1).

Philadelphe, successeur de Ptolémée Soter, maintint et étendit même les priviléges des Juifs. Il en établit un grand nombre dans ses états, racheta ceux qui avaient été conduits captifs en Egypte, et fit faire enfin une traduction grecque de leurs livres saints, qu'il déposa dans la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. Cette traduction, connue sous le nom de Version des Septante (2), propagea la religion juive parmi

---

(1) La grande synagogue se composait de cent vingt anciens, qui, depuis la captivité de Babylone, travaillèrent constamment à la restauration du culte et du gouvernement des Juifs. Ils s'appliquaient à répandre, parmi leurs frères, la connaissance du véritable texte des écritures.

(2) Un auteur moderne observe que rien n'est plus incertain que tout ce qu'on a écrit sur la Version des Septante. L'opinion vulgaire est qu'elle fut faite sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, à la demande d'Aristéas et sous la direction de Démétrius de Phalère, par soixante-dix ou soixante-douze Juifs renfermés dans des cellules. Mais il paraît plus probable que cette traduction fut écrite

les gentils; et le temple s'enrichit des magnifiques offrandes des monarques voisins.

Les Juifs obtinrent aussi des faveurs spéciales de Séleucus Nicator, roi de Macédoine et de Syrie, qui les admit dans toutes les villes qu'il fonda dans l'Asie Mineure, et leur accorda les mêmes priviléges qu'à ses sujets grecs et macédoniens.

Les affaires de la Judée conservèrent un aspect favorable jusqu'au règne de Ptolémée Philopator; mais les Juifs eurent, sous ce prince, beaucoup à souffrir des incursions des Samaritains. A cette même époque, Antiochus, roi de Syrie, mit tout en usage pour conquérir la Palestine; mais il fut vaincu par le monarque égyptien qui, bientôt après, visita Jérusalem, et offrit au Dieu d'Israël des sacrifices en actions de grâces de la victoire qu'il venait de remporter. Poussé par un désir irrésistible de voir l'intérieur du temple, il en traversa les deux cours extérieures en dépit des remon-

---

à Alexandrie, à diverses époques et par différens interprètes, mais tous Juifs. — *Butler*.

trances des prêtres et des cris du peuple; mais on assure qu'au moment où il voulut pénétrer dans le sanctuaire, il tomba soudain frappé de terreur, et que ses gens furent obligés de l'emporter à demi-mort. Cette punition du ciel, loin de l'humilier, ne fit que l'irriter contre les Juifs. A son retour, il persécuta tous ceux qui habitaient l'Egypte; il leur retira leurs priviléges, les dégrada jusqu'au rang des dernières classes de ses sujets; il en condamna même plusieurs à l'esclavage et à la mort. Cependant il révoqua par la suite ces décrets sanguinaires (1).

Après la mort de Ptolémée Philopator, Antiochus le Grand envahit la Cœlésyrie et

(1) Ce prince avait, dit-on, résolu d'exterminer la race des Juifs. Tous ceux qui habitaient l'Égypte furent amenés chargés de chaînes à Alexandrie, pour y être livrés, dans l'Hippodrome, aux éléphans. Un immense concours de peuple se rendit au lieu de l'exécution; mais les éléphans, qu'on avait enivrés de vin et d'encens, comme cela se pratiquait dans ces sortes d'occasions, tournèrent leur rage contre les spectateurs. Tous les Juifs furent épargnés. Le roi, frappé de ce prodige, rendit à la nation persécutée ses anciens priviléges. — *Prideaux.*

la Palestine, et ne tarda pas à conquérir entièrement ces deux provinces. Les Juifs secouèrent le joug des Egyptiens pour se placer sous la protection d'Antiochus, à qui ils offrirent des secours. Le monarque syrien, charmé du zèle et de la fidélité qu'ils lui témoignaient, rétablit Jérusalem dans ses antiques priviléges, accorda, sur son trésor, une somme considérable pour la réparation du temple et l'entretien du culte; exempta pour trois ans de tous impôts les Juifs dispersés qui retourneraient dans leur capitale, et fit mettre en liberté tous ceux qui avaient été vendus comme esclaves dans ses états.

Av. J. C. 176.—Séleucus, fils et successeur d'Antiochus, maintint les priviléges civils et religieux des Juifs, et décréta que les dépenses de leurs sacrifices seraient supportées par le trésor royal. Mais cette prospérité fut enfin troublée par une funeste altercation qui s'éleva entre le grand-prêtre Onias, et Simon, gouverneur du temple. Ce dernier, poussé par un esprit de vengeance, fit au prince un rapport tel-

lement exagéré de la richesse des trésors renfermés dans le temple, que Séleucus résolut de s'en approprier une partie. Il commanda donc à Héliodore, son trésorier, de les faire transporter à Antioche. Héliodore se rend, dans ce dessein, à Jérusalem : le grand-prêtre s'efforce en vain de le détourner de sa résolution en lui protestant que ses trésors étaient destinés aux veuves et aux orphelins d'Israël ; mais Héliodore n'en persiste pas moins à vouloir exécuter ses ordres. Les prêtres et le peuple supplient alors avec ferveur le Dieu d'Israël de préserver le sanctuaire ; et leur prière est exaucée. On lit, au livre des Machabées, qu'Héliodore, poursuivi d'un songe terrible, se hâta de sortir de la ville, en avouant qu'il ne pouvait résister à la puissance du Dieu qui la protégeait. Simon, furieux de voir échouer ses infâmes projets, accusa le grand-prêtre Onias d'avoir attiré à Jérusalem le trésorier du roi. Mais Onias se justifia devant Séleucus, et fit exiler enfin le perfide gouverneur.

Av. J. C. 173. — Bientôt après, Antio-

chus Epiphanes monta sur le trône de Syrie. Jason, frère d'Onias, se rendit à Antioche, et acheta la dignité de grand-prêtre moyennant la somme de 360 talens (1). Il obtint aussi qu'Onias, qui s'était toujours distingué par sa piété et sa justice, serait transféré dans cette capitale, et renfermé là pour le reste de ses jours. Ce prêtre impie ébranla la religion de ses ancêtres en laissant établir à Jésusalem un *gymnase*, ou lieu d'exercices publics, semblable à ceux des villes de la Grèce. Bien plus, il encouragea le peuple par des récompenses, son exemple et ses maximes, à adopter les superstitions du vainqueur idolâtre. Dès lors l'apostasie devint à l'ordre du jour, et le service du temple fut négligé.

Après avoir joui quelques années d'un pouvoir si mal acquis, Jason fut à son tour supplanté par son frère Ménélaüs, dont l'impiété surpassa encore, s'il est possible, celle de son prédécesseur. Ménélaüs obtint la charge de grand-prêtre en offrant 300

(1) Environ deux millions de notre monnaie.

talens de plus que son frère, et fit vendre les vases sacrés pour acquitter cette somme. Il se concilia, par des largesses, la faveur des courtisans. Onias, qui lui avait reproché son sacrilége, fut mis à mort. Ménélaüs mettait tous les moyens en usage pour détruire la religion des Juifs. Il s'engagea, lui et ses partisans, à suivre en tous points les rites des Grecs; il chassa Jason de Jérusalem, et fit tant par ses concussions et sa tyrannie, qu'une révolte éclata enfin dans cette capitale.

Av. J. C. 166.—A cette époque, Antiochus faisait la guerre en Egypte. Sur un faux bruit de sa mort, Jason marcha sur Jérusalem, à la tête de mille hommes de troupes, et châtia sévèrement les partisans de Ménélaüs. Mais l'approche du roi de Syrie le contraignit à chercher son salut dans la fuite. Il mourut enfin en exil, chargé de la haine et du mépris de toute la nation. Antiochus, irrité de cette espèce de révolte et des réjouissances qu'avait occasionnées la nouvelle de sa mort, abandonna, pendant trois jours consécutifs, Jérusalem

à la fureur de l'armée syrienne. Quarante mille personnes furent massacrées, et à peu près un nombre égal fut réduit à l'esclavage. Ce monarque impie, guidé par le perfide Ménélaüs, entra de force dans le temple, et pénétra jusqu'au sanctuaire. Il en arracha tous les ornemens précieux, enleva le trésor et les vases sacrés; et, pour insulter même à la religion des Juifs, il sacrifia un porc sur l'autel des holocaustes. Ayant ainsi pillé Jérusalem et fait couler des flots de sang, le tyran choisit pour gouverner cette ville un Phrygien corrompu, nommé Philippe, et créa grand-prêtre l'apostat Ménélaüs; ensuite il retourna triomphant à Antioche.

Av. J. C. 168.—Environ deux ans après ce terrible événement, Antiochus fit partir Apollonius, gouverneur de la Syrie, à la tête de 20,000 hommes, avec ordre de détruire Jérusalem, de passer les hommes au fil de l'épée, et de vendre comme esclaves les femmes et les enfans. Arrivé chez les Juifs, Apollonius déguisa ses desseins jusqu'au premier jour de Sabbat. Alors, pro-

fitant de l'heure où le peuple était assemblé pour adorer le Seigneur, il exécuta les ordres de son maître avec tout le zèle d'un barbare. Il livra les divers quartiers de la ville au pillage, mit le feu aux maisons, et fit démolir les murailles. Le temple fut épargné, il est vrai; mais il demeura dans un entier abandon. Les soldats syriens élevèrent une forteresse devant le saint lieu, et firent main basse sur tous ceux qui venaient rendre hommage au Dieu d'Israël (1).

Mais le cruel Antiochus avait soif encore du sang des Juifs. Il résolut d'abolir entièrement leur religion, ou sinon de les exterminer. En conséquence, il ordonna, sous les peines les plus sévères, à toutes les nations tributaires de son empire, d'abandonner leur religion pour adorer ses dieux. Il établit, dans chaque province, des inspecteurs chargés de faire exécuter ce décret. Apprenant que les Juifs osaient seuls résister à sa volonté, il enjoignit de les traiter

---

(1) Rollin, *Histoire Ancienne*.

avec la dernière des rigueurs. Athénéas, vieillard connu par sa cruauté, et très versé dans tous les rites du culte grec, fut envoyé dans la Judée. Il consacra le temple du Seigneur à Jupiter Olympien, et fit placer sa statue sur l'autel des holocaustes. On éleva en même temps des autels, des statues, et l'on consacra des bois non seulement dans la Judée, mais dans toute l'étendue de l'empire syrien. Tous ceux qui refusaient d'adorer les idoles étaient ou mis à mort ou livrés aux plus cruelles tortures. Par un autre édit, le roi prononça la peine capitale contre quiconque offrirait des sacrifices au Dieu d'Israël, observerait le Sabbat, pratiquerait la circoncision, ou suivrait en quoi que ce fût la loi de Moïse. De même il mit tout en usage pour détruire les copies des livres saints; car ceux qui refusaient de les livrer, étaient punis de mort. Dans cette affreuse détresse, beaucoup de Juifs abandonnèrent leurs foyers pour se réfugier, au milieu des rochers, dans des cavernes : ils s'y nourrissaient d'herbes et de racines. Un grand nombre d'entre eux

renoncèrent à leur religion. Souvent aussi la cruauté des bourreaux fut confondue par l'intrépidité des victimes. Le roi, indigné de l'audaçe des Juifs, se rendit en personne à Jérusalem pour y faire exécuter ses décrets sanguinaires. Il déploya tous les instrumens de torture, ordonna les plus horribles supplices. Mais la constance inébranlable des martyrs le remplit de rage et d'étonnement. Le zèle ardent des Juifs croissait avec la persécution.

Jamais tant de maux n'avaient accablé le peuple de Dieu, qui cependant les souffrait sans se révolter. Enfin des hommes distingués par leur valeur s'armèrent pour la défense de leur religion et de leurs lois. Le Dieu d'Israël leur accorda la victoire; ils détruisirent les idolâtres, délivrèrent la Judée, et rétablirent le culte du vrai Dieu.

## SECTION III.

### Aperçu de l'histoire des Juifs sous la famille des Asmonéens.

Mattathias, prêtre distingué de la famille des Asmonéens (1), profondément

(1) Il était arrière-petit-fils d'Asmoneus, chef de la famille.

affligé des maux de sa patrie, se retira quelque temps à Modin, lieu de sa naissance, pour se soustraire à la persécution qui désolait Jérusalem. Apelle, un des officiers d'Antiochus, vint pour établir dans cette ville le culte payen. Après avoir assemblé le peuple, il engagea le vénérable prêtre à donner lui-même l'exemple de l'obéissance; il employa pour le gagner les louanges et les promesses; il lui représenta le nombre de ceux qui avaient déjà renoncé à leur religion; mais Mattathias répondit hardiment, devant tout le peuple, qu'alors même que tous les Juifs et les autres peuples de la terre se soumettraient aux ordres du roi, lui et ses enfans demeureraient fidèles à la loi de Dieu; que rien ne pourrait les contraindre à renier la religion de leurs ancêtres. En prononçant ces mots, il tue de sa main un Juif qui venait de sacrifier sur l'autel de Modin. Secondé par ses fils et quelques autres, il exerce la même vengeance sur l'officier du roi et sur sa suite (1),

(1) La conduite de Mattathias était conforme à la loi de Moïse. — *Deuteron.*, XIII.

et, parcourant la ville, appelle aux armes tous ceux qui étaient zélés pour la loi du Seigneur.* Enflammés par l'exemple de Mattathias et des siens, un grand nombre de Juifs résolurent de faire tous leurs efforts pour recouvrer leur indépendance. Ils se retirèrent avec leur vénérable chef dans les déserts de la Judée. L'armée royale les y poursuivit bientôt. Elle les attaqua le jour du Sabbat, et beaucoup d'entre eux périrent sans opposer la moindre résistance. Ce désastre engagea les principaux Juifs à permettre, par un décret, de se défendre à l'avenir dans ce saint jour. Ce décret, ratifié par les prêtres et les anciens du peuple, fut secrètement communiqué aux Juifs de la Palestine et des villages voisins.

Av. J. C. 167.—Le parti de Mattathias, devenu plus puissant de jour en jour, attaqua avec fureur les Syriens et les Juifs apostats. Ceux qui échappèrent au carnage, furent contraints de chercher un asile chez l'étranger. Après avoir jeté l'épouvante parmi leurs ennemis, les vainqueurs allèrent de ville en ville, renversant les autels

des faux dieux, brisant les idoles, ouvrant les synagogues et rétablissant la pratique de la circoncision. Ils s'attachaient avec ardeur à rechercher et transcrire les livres saints. On en fit, de nouveau, la lecture dans les assemblées du peuple. Ces sublimes efforts furent couronnés du plus brillant succès. Dans le court espace d'une année, une réforme salutaire s'opéra sur une grande partie de la Judée. Malheureusement la mort surprit Mattathias dans le cours de ses glorieux travaux. En mourant, il exhorta vivement ses fils à se montrer dignes de leurs ancêtres, et à sacrifier leurs jours pour la défense de la religion et les lois de leur patrie.

Av. J. C. 166.—Judas, surnommé Machabée, son fils aîné et son successeur, fut, après les prophètes, le plus vaillant héros dont s'enorgueillissent les Juifs. Avec sa petite armée, composée d'abord de 6,000 hommes, il soumit rapidement plusieurs des principales forteresses de la Judée, se rendit redoutable aux Syriens et aux Samaritains, mit en déroute les apostats et se-

courut les Juifs émigrés qui vinrent en foule se ranger sous ses étendards. Le roi de Syrie et les gouverneurs des provinces tâchaient d'étouffer, dès sa naissance, ce dangereux esprit de rébellion. Ils envoyèrent à cet effet, et à plusieurs reprises, contre Judas des armées formidables commandées par des généraux d'une bravoure éprouvée. Le valeureux Machabée, plein de confiance en son Dieu, ne fut pas effrayé de l'immense supériorité des forces ennemies. Il continua de défendre avec succès les lois et la religion de ses compatriotes. En moins d'une année, il défit les Syriens dans cinq batailles. En dernier lieu notamment, l'armée de Lysias, gouverneur de la Syrie, était forte de 65,000 hommes : Judas remporta sur elle une victoire éclatante. L'ennemi fut forcé de chercher son salut dans la fuite, et le général, après avoir échoué dans son entreprise, retourna honteusement en Syrie (1).

(1) *Voir*, au *Livre des Machabées*, le détail des combats entre les Juifs et les Syriens.

Av. J. C. 163. — Enflammés par ces brillans succès, les Machabées victorieux marchèrent sur Jérusalem. Ils renversèrent les idoles des Syriens, réparèrent et purifièrent le temple, replacèrent les vases sacrés, et rétablirent enfin dans toute sa splendeur le culte divin, qui, pendant trois ans et demi, avait été interrompu. Le temple, décoré de magnifiques ornemens, fut de nouveau consacré au service de Dieu; et l'on institua une fête annuelle pour perpétuer le souvenir de cette heureuse restauration. Cependant, malgré ses triomphes, Judas n'avait pu chasser les Syriens de la forteresse du mont Acra qui dominait le temple. Pour éviter que les cérémonies religieuses ne fussent interrompues, et pour protéger en même temps l'édifice, on éleva de hautes murailles et de grandes tours, et l'on y plaça une nombreuse garnison.

Les nations voisines, jalouses des avantages remportés par les Juifs, se coalisèrent pour les attaquer sur tous les points et résolurent d'anéantir les adorateurs du Très-Haut. Mais Judas et ses frères leur li-

vrèrent bataille, en firent un horrible carnage, s'emparèrent de leurs principales forteresses, et obtinrent sur eux les succès les plus décisifs.

Sur ces entrefaites, Antiochus, qui venait d'échouer dans une expédition contre les Perses, apprit la révolte des Juifs, la défaite de ses généraux, l'évacuation de la Judée par ses troupes, et le rétablissement du culte des Israélites. Cette nouvelle le mit dans une telle fureur qu'il jura d'exterminer jusqu'au dernier des Juifs. A peine avait-il fait ce serment, dit l'auteur du *Livre des Machabées*, qu'il se sentit frappé d'une maladie affreuse et incurable, et reconnut visiblement que ses souffrances étaient un juste châtiment du Dieu d'Israël, dont il avait si cruellement persécuté le peuple.

Après avoir langui quelque temps dans un état déplorable, il expira. Sa mort délivra les Juifs de leur plus cruel ennemi. Son fils Antiochus Eupator lui succéda et continua la guerre.

Peu après la mort d'Antiochus, Judas

mit le siége devant la tour d'Acra, qu'Apollonius avait bâtie pour commander le temple. Le jeune roi vint au secours des assiégés avec 100,000 fantassins, 20,000 cavaliers, 32 éléphans et 300 chariots. A l'approche de cette armée formidable, le chef des Machabées exhorta ses troupes à combattre vaillamment pour la défense de leurs libertés, et leur donna pour mot de ralliement : *La victoire est à Dieu.* Il attaqua l'ennemi pendant la nuit, lui tua 4,600 hommes, mit toute l'armée en déroute, puis se retira en bon ordre à Jérusalem.

Antiochus Eupator s'étant rendu maître de la forteresse de Bethsura, conduisit son armée devant la capitale de la Judée. La garnison défendit la ville avec un courage héroïque; mais enfin le manque de vivres la réduisit aux plus cruelles extrémités. La Providence vint alors à son secours. Le bruit d'une insurrection dans la Syrie engagea les assiégeans à lui accorder une paix avantageuse. Le roi consentit à laisser subsister, dans leur intégrité, les fortifications

du temple; toutefois après les hostilités les fit-il démolir en dépit du traité qu'il venait de confirmer par des sermens solennels.

Ménélaüs, ce grand-prêtre apostat, dont nous avons parlé plus haut, avait suivi dans son expédition l'armée Syrienne. Lysias, qui commandait en chef, l'accusa d'avoir été l'instigateur de la guerre. On lui fit subir une mort cruelle. Ensuite le roi de Syrie conféra le pontificat à Alcime, homme aussi corrompu que son prédécesseur. Mais les Juifs, qui n'ignoraient pas son impiété et son attachement aux superstitions des Grecs, ne lui permirent point d'exercer les fonctions sacerdotales.

Av. J. C. 162.—Onias, fils d'Onias III qui fut massacré à Antioche, trompé dans l'espoir qu'il avait conçu d'obtenir la dignité de grand-prêtre après la mort de son oncle Ménélaüs, se retira en Egypte. La promotion d'Alcime au pontificat le remplit d'indignation. Il demanda à Ptolémée Philométor et à la reine Cléopâtre l'autorisation d'élever dans leurs états un temple pour les Juifs, sous prétexte que le pro-

phète Isaïe avait prédit qu'il y aurait *en Egypte un autel consacré au Seigneur* (1). Le roi et la reine accueillirent sa demande. On lui assigna une certaine étendue de terrain et un revenu suffisant. Le lieu choisi pour la construction de ce temple fut Héliopolis (ville du soleil). On le bâtit sur le plan de celui de Jérusalem, mais dans de plus petites proportions. Onias remplit les fonctions de grand-prêtre ; on créa des prêtres subalternes et des lévites ; et le culte divin fut célébré de la même manière que dans la capitale de la Judée.

Démétrius, fils de Séleucus Philopator, et légitime héritier de la couronne, fit mourir Antiochus Eupator, et monta sur le trône. Alcime, devenu l'implacable ennemi des Juifs depuis que ces derniers l'avaient rejeté, sollicita l'appui du nouveau roi. Démétrius, à sa prière, envoya en Palestine de nombreuses armées sous la conduite de Bacchide, gouverneur de la Mésopotamie, et de Nicanor, gouverneur de la Judée.

(1) Isaïe, XIX.

Mais la valeur et la prudence des Machabées déjouèrent tous leurs complots. Nicanor, qui avait blasphémé le Dieu d'Israël et menacé de détruire son temple, périt dans le combat, et son armée fut défaite après un grand carnage.

Peu de temps après cette victoire, Judas envoya une ambassade aux Romains, et conclut une alliance avec cette nation puissante. Mais, avant le retour de l'embassadeur, Démétrius dépêcha Bacchide dans la Judée avec l'élite de ses troupes au nombre de 22,000 hommes, pour venger la mort de Nicanor et rétablir Alcime dans le pontificat. A l'approche de cette armée formidable, les troupes de Judas, qui n'étaient composées que de 3,000 hommes, furent saisies d'une telle épouvante qu'elles prirent la fuite, à l'exception de 800 hommes seulement. Judas, par un discours pathétique, exhorta ceux des siens qui lui étaient restés fidèles, à mourir en braves plutôt que de l'abandonner. A la tête de cette poignée de soldats, il se fait jour à travers l'armée des idolâtres, et poursuit les fuyards jus-

qu'au mont Azot. Enfin, cerné de toutes parts, accablé par le nombre, ce héros, couvert de glorieuses blessures, tombe sur des monceaux d'ennemis expirans. Les Juifs pleurèrent sa mort; et ses exploits lui méritèrent une juste célébrité.

Av. J. C. 160.—Tandis que la mort de Judas répandait la consternation parmi ses compatriotes, l'ennemi, rempli d'un nouveau courage, s'empara de Jérusalem, fit mourir un grand nombre des partisans des Machabées, et rétablit Alcime dans le pontificat. Celui-ci fit servir le pouvoir que lui donnait sa dignité à l'exécution des projets les plus infâmes. Josephe observe qu'alors la misère des Juifs égala tout ce qu'ils avaient souffert depuis leur retour de Babylone. Enfin, ce prêtre impie ayant osé faire abattre une des murailles du sanctuaire, Dieu, pour mettre un terme à ses crimes, le fit mourir dans des tourmens inexprimables (1). Le parti de Judas conti-

(1) Les prophètes Aggée et Zacharie avaient entouré le sanctuaire d'une muraille, pour séparer les fidèles des

nua de lutter avec courage contre ses ennemis. On choisit, à l'unanimité, Jonathan pour succéder à son frère dans le commandement. Ce prince poursuivit la guerre avec tant de succès que les Syriens, déchirés par leurs dissensions intestines, prirent l'engagement solennel de cesser enfin les hostilités. Dès que les troupes Syriennes eurent évacué la Judée, Jonathan s'occupa d'établir un gouvernement régulier, semblable à celui des anciens juges d'Israël. Il répara les murs de Jérusalem, fortifia la ville, fit dans les lois civiles et religieuses plusieurs réformes importantes. Le bruit de sa gloire engagea les princes qui aspiraient au gouvernement de la Syrie à rechercher son amitié. Comme Démétrius avait été jadis le persécuteur des Juifs, Jonathan embrassa le parti de son rival Alexandre Bala. Du consentement unanime du peuple, il fut revêtu de la dignité

---

profanes. Tout homme qui n'était pas circoncis ne pouvait franchir cette enceinte; mais Alcime la fit abattre, afin de permettre aux Gentils de pénétrer, comme les Juifs, dans les cours intérieures du temple.

de grand-prêtre : car ces fonctions se trouvaient vacantes depuis sept ans par la mort d'Alcime. Jonathan fit encore alliance avec les Romains et les Lacédémoniens, et se rendit redoutable par ses exploits guerriers. Cependant, après avoir gouverné la nation juive avec autant d'habileté que de sagesse durant l'espace d'environ dix-sept ans, il périt à Ptolémaïs, victime de la perfidie de Tryphon, qui avait usurpé le trône de Syrie. Mille autres personnes qui formaient sa suite, éprouvèrent le même sort.

Av. J. C. 143. — Après la mort de Jonathan, les chefs de la nation juive s'assemblèrent à Jérusalem, et choisirent pour général et grand-prêtre Simon, le dernier des fils de Mattathias; ils lui conférèrent, ainsi qu'à ses descendans, la puissance civile et religieuse. Simon déploya cette même valeur, cette même prudence qui avaient illustré son frère; il répara les forteresses de la Judée, prit et démolit la tour d'Acre, renouvela le traité d'alliance avec les Romains, et envoya une ambassade à Démé-

trius, héritier légitime du trône de Syrie, pour lui proposer de le reconnaître comme souverain, et de l'aider à renverser l'usurpateur Tryphon. Démétrius accepta ces offres avec empressement; il y répondit par une lettre qui constituait Simon prince souverain de la nation juive. Il ordonna que tous les actes publics fussent faits en son nom, et il affranchit son territoire de la domination étrangère. Simon, devenu indépendant, défendit courageusement sa patrie; il s'empara de Gaza et de Joppé, rétablit la tranquillité dans Jérusalem, embellit le sanctuaire, et fit régner la loi de Dieu. Enfin (av. J. C. 135) après un règne de huit ans, la mort mit un terme à ses utiles travaux dans le château de son gendre, qui le fit assassiner avec deux de ses fils.

Antiochus Sidètes, alors roi de Syrie, profita de cet événement pour entrer en Palestine avec une puissante armée. Il força les Juifs à lui livrer leurs armes, à raser les fortifications de Jérusalem, et à lui payer un tribut annuel. Peu de temps après, ce

monarque succomba dans une expédition contre les Parthes. Les divisions intestines qui déchirèrent le royaume après sa mort fournirent à Hyrcan, fils et successeur de Simon, l'occasion d'agrandir ses états et d'affranchir sa patrie du joug de l'étranger. Ses efforts furent couronnés d'un plein succès, et les Juifs cessèrent, depuis lors, d'être soumis à la puissance des rois de Syrie.

Hyrcan fut également heureux dans sa guerre contre les Iduméens, qu'il obligea de renoncer, soit au culte des idoles, soit à leur patrie. Ce peuple perdit son existence politique, et fut incorporé à la nation juive. Le vainqueur, tournant ensuite ses armes contre les Samaritains, démolit leur capitale, ainsi que le temple bâti sur le mont Garizim.

Hyrcan renouvela l'alliance que ses prédécesseurs avaient contractée avec les Romains, qui touchaient alors au plus haut période de leur puissance. Délivré de tous ses ennemis, possesseur d'immenses trésors, il jouit en paix du pouvoir souverain. La

Judée, florissante sous ses lois équitables, s'éleva à un degré de splendeur qu'elle n'avait jamais atteint, depuis la captivité de Babylone. Néanmoins ses derniers jours furent empoisonnés par des contestations avec les Pharisiens (1). Ceux-ci, qui avaient acquis beaucoup de crédit et de puissance, osèrent lui contester ses droits à la dignité de grand-prêtre. Hyrcan, après un règne de vingt-neuf ans, mourut regretté de toute la nation.

---

(1) Les savans ne sont pas d'accord sur l'origine des Pharisiens. Plusieurs pensent qu'ils se formèrent environ cent cinquante ans avant J. C. Josephe, qui lui-même appartenait à cette secte, la représente comme florissante du temps du grand-prêtre Jonathan. Les discussions entre les écoles d'Hillel et de Shammaï, peu de temps avant l'ère chrétienne, accrurent le nombre et la puissance des Pharisiens. Hillel, qui avait approfondi les points les plus difficultueux de la loi judaïque, devint chef de la principale école de Jérusalem. Shammaï, l'un de ses disciples, l'abandonna pour fonder un collége dans lequel il professa une doctrine toute contraire à celle de son maître. Il rejetait la loi orale, et n'admettait que le sens littéral des Ecritures. Ces sectes divisèrent long-temps l'Eglise juive, mais le parti d'Hillel finit par triompher. — *Philosophie d'Enfield.*

Aristobule, son fils aîné, hérita de l'autorité royale et religieuse. Il fut le premier, depuis la captivité de Babylone, qui ceignit le diadême et prit le titre de roi. Le commencement de son règne fut signalé par divers actes de despotisme et de cruauté. Il fit mourir sa mère, qui avait aspiré au gouvernement, incarcéra ses frères, et mit à mort l'un d'entre eux sur d'injustes soupçons. Sous son règne, les Ituréens, qui habitaient le nord-est de la Galilée, furent attaqués et soumis. Enfin, après un règne de courte durée, ce tyran expira déchiré par ses remords.

Av. J. C. 105.—Alexandre Jannée, frère d'Aristobule, sortit de sa prison pour monter sur le trône. Ce prince guerrier défit les Philistins et les força de recevoir la circoncision (1). Il obtint des succès brillans dans l'Arabie, la province de Galaad et le pays des Moabites. Cependant les Juifs furent

(1) La coutume d'obliger les nations vaincues à quitter leur pays ou à embrasser le Judaïsme fut constamment suivie par les princes Asmonéens. — Rollin, *Hist. Anc.*

très malheureux sous son règne; ils souffrirent à la fois et des guerres étrangères et de leurs discordes civiles. Les Pharisiens, qui détestaient Alexandre parce qu'il avait confirmé les décrets de son père contre leurs doctrines, mirent tout en œuvre pour décréditer son gouvernement et soulever le peuple contre lui. Leurs intrigues suscitèrent une guerre civile qui dura six ans, et plongea les deux partis dans un abîme de maux; plus de 50,000 hommes y perdirent la vie. Enfin Alexandre, qui n'avait pu venir à bout d'opérer une réconciliation, triompha de ses ennemis dans une bataille décisive. Ce prince mourut dans la vingt-septième année de son règne. Il légua la couronne à sa femme Alexandria, qu'il nomma tutrice de ses enfans. En montant sur le trône, la reine, conformément aux derniers avis de son époux, appela près d'elle les principaux chefs des Pharisiens, et leur confia la direction des affaires. Cette conduite lui valut une grande popularité. Mais bientôt cette secte turbulente contraignit la reine à favoriser son ambition déme-

surée, en persécutant les Saducéens (1) et en exerçant toutes sortes d'oppressions. Alexandria mourut dans la neuvième année de son règne, laissant pour successeur Hyrcan, son fils aîné, qui avait été promu à la dignité de grand-prêtre.

Hyrcan II était à peine sur le trône, que son frère Aristobule, à la tête d'une puissante armée, le força de demander la paix, et de déposer à la fois le diadême et la mitre. L'ambition d'Antipater, gouverneur de l'Idumée et père d'Hérode, entraîna les Juifs dans une nouvelle guerre. Antipater employa toute son adresse à replacer le dernier roi sur le trône, afin de gouverner en son nom. Avec son assistance et celle d'Arétas, roi d'Arabie, Hyrcan rassembla un

---

(1) Les Saducéens tiraient leur origine et leur nom d'un certain Sadoc, qui fut célèbre environ deux cent soixante ans avant J. C. Ce Juif était élève d'Antigone de Socho, président du Sanhédrin, qui enseignait, dans ses lectures, que l'homme doit servir Dieu par amour pour lui, et non par la crainte des châtimens ou l'espoir des récompenses. Sadoc, ne comprenant pas cette doctrine toute spirituelle, en conclut qu'il n'y avait, dans l'autre vie, ni récompenses, ni punitions. — *Jennings.*

corps de troupes qui défit Aristobule et le tint assiégé dans Jérusalem.

Av. J. C. 65. — Alors Aristobule implora la protection des Romains. Sa supplique, accompagnée de riches présens, fut favorablement accueillie. Arétas reçut, de la république, l'ordre de lever le siége et d'évacuer le pays. Le prince arabe obéit; Aristobule assouvit sa vengeance en massacrant ses ennemis. Les deux frères choisirent ensuite pour arbitre Pompée, commandant en chef des armées romaines dans l'Orient. Le général romain parut écouter les deux partis avec une égale impartialité. Il congédia les ambassadeurs, en leur promettant de saisir la première occasion de terminer le différend. Aristobule, outré de ce retard et soupçonnant Pompée de favoriser son rival, fit de grands préparatifs de guerre. Cette conduite irrita le général romain, qui fit emprisonner Aristobule et marcha sur Jérusalem avec toute son armée. La faction d'Hyrcan lui en ouvrit sur-le-champ les portes; mais les partisans d'Aristobule se réfugièrent dans le temple, et résolurent de

s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Pompée les y assiégea. La superstition, qui faisait observer scrupuleusement aux Juifs le jour du sabbat, fut cause de leur défaite. On était, il est vrai, convenu, dès le commencement de la guerre des Machabées, de se défendre si l'on était attaqué dans ce saint jour; mais on ne croyait pas qu'il fût permis de prévenir les tentatives de l'ennemi. Les Romains profitèrent donc du sabbat pour se livrer sans opposition aux préparatifs de l'attaque, et ils se rendirent maîtres de la ville, après un siége de trois mois. Le carnage fut affreux; plus de douze mille personnes périrent par l'épée, ou se donnèrent elles-mêmes la mort. Pendant cette scène d'horreur, les prêtres continuèrent avec sang-froid d'offrir des sacrifices au Seigneur, et se laissèrent égorger sans résistance sur les marches de l'autel. Leur courage excita l'admiration du vainqueur.

Jérusalem tomba au pouvoir des Romains, le jour même où les Juifs observent un jeûne solennel en mémoire de la prise de leur ville et du temple par Nabuchodonosor.

Pompée, maître du temple, fut curieux d'en examiner l'intérieur. Il entra dans le sanctuaire avec plusieurs de ses principaux officiers; mais loin de toucher aux trésors qu'il renfermait, il commanda aux prêtres de faire des purifications solennelles, et d'offrir les sacrifices ordonnés par Moïse.

## SECTION IV.

Aperçu de l'histoire des Juifs depuis la conquête de Pompée jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ.

Av. J. C. 63.—Selon Josephe et Tacite, la perte de la liberté des Juifs et la puissance des Romains dans la Judée datent de la prise de Jérusalem par Pompée. Hyrcan recouvra bien la dignité de grand-prêtre et le titre de prince, mais il perdit les attributs de la royauté, et fut contraint de payer un tribut avilissant. Le général romain resserra même les limites de ses états. Il réunit à la Cœlésyrie toutes les places dont les Juifs s'étaient rendus maîtres; il affranchit Samarie et les autres villes maritimes; enfin, il défendit expressément à la nation juive de tenter à l'avenir

de nouvelles conquêtes. Pour prévenir même toute révolte, Pompée fit raser les murs de Jérusalem. Après avoir organisé, comme il lui plut, le gouvernement de la Judée, il revint à Rome, où Aristobule et ses fils Alexandre et Antigone l'avaient précédé pour orner son triomphe.

Av. J. C. 57.—A dater de cette époque, nous voyons la Judée long-temps en proie aux discordes civiles. Alexandre, fils d'Aristobule, trouva moyen de s'échapper de Rome, et parut en Palestine à la tête d'une armée nombreuse. Hyrcan avait abandonné les rênes du gouvernement à Antipater. Ce ministre artificieux n'oublia rien pour se concilier la faveur des Romains. Avec leur assistance, il fut en état de réprimer la rébellion. Bientôt après, Aristobule obtint sa liberté et se joignit aux mécontens. Cependant ses tentatives furent vaines : on l'emprisonna de nouveau. Quelques années ensuite, Jules César le délivra pour obtenir de lui des secours contre Pompée; mais les partisans de ce dernier le firent mourir, ainsi que son fils Alexandre.

Av. J. C. 52. — Vers ce temps-là, Crassus, gouverneur de la Syrie pour les Romains, fit une invasion chez les Parthes. Il passa par Jérusalem, et assouvit son insatiable cupidité en s'emparant des trésors du temple. On évalue à plus de 50 millions de notre monnaie le butin qu'il emporta. Ce sacrilége n'échappa pas à la vengeance divine: Crassus vaincu, fut tué par les Parthes.

Av. J. C. 48. — Cependant le pouvoir et l'influence d'Antipater croissaient de jour en jour. Jules César, qui, depuis la mort de Pompée, usurpa chez les Romains le pouvoir suprême, le récompensa des services qu'il lui avait rendus en Egypte, en le nommant lieutenant dans la Judée, et lui conférant le titre de citoyen romain. Hyrcan fut aussi confirmé dans la dignité de grand-prêtre. César permit de fortifier la Cité sainte, et de réparer les murs de Jérusalem qu'avait détruits Pompée. En un mot, il favorisa tellement les Juifs, que ceux-ci sentirent à peine, durant sa vie, le joug des Romains.

A cette époque, Antipater obtint le gou-

vernement de Jérusalem pour son fils aîné Phasaël, et celui de la Galilée pour Hérode, son second fils.

Antigone, neveu d'Hyrcan, profita des troubles que la mort de Jules César excitait chez les Romains, pour détrôner son oncle. Avec l'aide des Parthes, Hyrcan et Phasaël furent jetés dans un cachot; mais Hérode trouva son salut dans la fuite; d'abord il se réfugia en Egypte, puis de là se rendit à Rome pour solliciter des secours. Marc-Antoine, qui se trouvait alors au faîte de sa puissance, lui fit rendre le sceptre de la Judée. Hérode revint donc en Palestine à la tête d'une armée nombreuse, et soumit la Galilée. Il éprouva devant Jérusalem un échec considérable; mais, à l'aide des renforts qu'il reçut de Sosias, gouverneur de la Syrie, il se rendit enfin maître de cette ville, après un siége opiniâtre de six mois. Tout fut mis aussitôt à feu et à sang, et Antigone périt dans cet horrible carnage. Ainsi finit le règne de la famille des Asmonéens, qui subsista pendant cent vingt-neuf ans, à compter de Judas Machabée.

Après la réduction de la Cité sainte, Hérode, Iduméen de nation, monta sur le trône de Judée. Ce prince, le plus cruel de tous les tyrans dont l'histoire fasse mention, commença son règne par une horrible persécution dirigée contre les partisans d'Antigone. Il fit mettre à mort les plus riches d'entre eux, et confisqua leurs biens pour remplir ses coffres épuisés; ensuite il attira près de lui Hyrcan, qui s'était réfugié chez les Parthes, et le fit assassiner malgré les promesses les plus solennelles. Aristobule, petit-fils d'Hyrcan, avait été nommé grand-prêtre : il fut noyé dans un bain, par les ordres d'Hérode. Mariamne, son épouse, issue de l'illustre famille des Asmonéens, non moins remarquable d'ailleurs par sa beauté que par son mérite et ses vertus, périt victime de sa jalousie. Son aveugle fureur n'épargnait ni amis ni ennemis. La nation gémissait sous le plus affreux despotisme, et d'extravagantes profusions épuisaient le trésor public.

Hérode, après s'être défait de la plupart de ceux qu'il regardait comme ses ennemis,

commença de faire éclater tout son mépris pour les lois et la religion des Juifs. Depuis le commencement de son règne jusqu'à la destruction du temple, les grands-prêtres ne jouirent plus du droit d'hérédité ; ils furent créés ou destitués selon le caprice des rois. Hérode détruisit l'autorité du grand Sanhédrin (1), fit brûler les archives des Juifs, afin de chercher à persuader au peuple qu'il était d'origine israélite, bâtit dans la Judée des temples semblables à ceux des Grecs, éleva des statues aux dieux du paganisme, construisit un superbe amphithéâtre destiné à des jeux en l'honneur d'Auguste ; en un mot, il adopta les mœurs et les usages des Romains, auxquels il était entièrement dévoué (2).

Sous le despotisme d'Hérode on vit s'introduire dans la Palestine le luxe des Romains, et avec lui, tous les vices de ce peu-

(1) Hérode, avant d'être investi du pouvoir royal, avait été obligé de comparaître devant le grand Sanhédrin pour rendre compte de sa conduite : voilà le motif du ressentiment qu'il conserva contre cette assemblée.

(2) *Hist. Eccles.*, Mosheim. — *Horæ Biblicæ*.

ple dépravé. Le désordre semblait autorisé par l'exemple du monarque. Il professait la religion juive, mais il méprisait, au fond du cœur, toutes les lois divines et humaines.

Av. J. C. 23. — Une fois gorgé d'immenses richesses, fruit honteux de ses exactions, Hérode voulut regagner la faveur des Juifs en réparant leur temple. Ce grand œuvre, auquel il employa dix-huit mille ouvriers, pendant huit ou neuf ans, s'accomplit enfin. Le nouveau temple surpassait, dit-on, en magnificence, celui même qu'avait bâti Salomon. Il s'élevait majestueusement sur le sommet d'une colline, et dominait une vaste plaine. Son aspect, dit Josephe, frappait chacun d'étonnement et d'admiration. Il était entièrement revêtu d'or massif, et, quand ses murailles réfléchissaient les rayons du soleil, l'œil ne pouvait en supporter l'éclat. Ce temple était environné de superbes portiques, sur lesquels on avait prodigué tous les ornemens que peuvent enfanter le luxe et le génie des hommes. Cet admirable édifice reçut chaque jour de nouveaux embel-

lissemens jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Hérode fit placer sur les portes un aigle d'or, symbole des armes romaines.

Tout l'Orient vivait alors dans l'attente d'un grand prophète, libérateur des peuples (1). Les Juifs en particulier faisaient des vœux ardens pour la venue du Messie : car le temps prédit par Daniel était arrivé. Des hommes pieux consacraient leurs veilles à la consolation d'Israël, et la nation entière, courbée sous le joug des Romains, ne respirait que vengeance et liberté.

Enfin arriva ce grand jour tant désiré : Jésus-Christ parut sur la terre. Les ténèbres de l'idolâtrie qui couvraient le monde, à la seule exception de la Judée, se dissipèrent aux rayons de ce soleil divin. L'Empire romain était parvenu, sous Auguste, au plus haut période de sa gloire. Les nations païennes qui composaient cette vaste monarchie présentaient le tableau déplorable de l'opulence jointe à la plus infâme

(1) Josèphe, Suétone et Tacite, font mention de cette attente générale.

corruption, tandis que les Juifs et le culte du vrai Dieu étaient tombés au dernier degré de l'avilissement. Immédiatement avant la naissance du Sauveur, on ferma le temple de Janus pour annoncer que la paix régnait entre toutes les nations de la terre. Cette tranquillité, bien remarquable après tant de siècles de tumulte et de guerres, devenait l'heureux présage de l'avénement d'un Dieu de paix.

L'histoire sainte nous rapporte l'horrible cruauté d'Hérode, qui voulut envelopper le Sauveur du monde dans le massacre des enfans de Bethléem. Ce monstre expira l'année suivante dans les tourmens les plus affreux. Pendant sa maladie, il fit arrêter les chefs des premières familles de la Judée, et ordonna qu'on les fît mourir dès qu'il aurait cessé d'exister, pour obliger le peuple à porter le deuil après sa mort. Il expira peu de jours après, dans la trente-septième année de son règne. Ses dernières volontés ne furent point exécutées, et la nation se réjouit d'être délivrée de son persécuteur.

Après la mort d'Hérode, Auguste par-

tagea entre ses fils le royaume de Judée. Les deux frères gouvernèrent, pendant quelques années, la Palestine avec assez d'accord et de modération. Mais Archélaüs ayant obtenu la moitié du royaume sous le titre d'Exarque, se montra si cruel et si corrompu, que les Juifs et les Samaritains l'accusèrent auprès d'Auguste. L'empereur le déposa, et l'envoya en exil pour le punir de sa tyrannie. La Judée, réduite en province romaine, fut gouvernée par des préfets que les empereurs nommaient et destituaient selon leur caprice. Les Juifs perdirent le droit d'exercer eux-mêmes la justice; les publicains furent chargés de la perception régulière des impôts; et depuis lors la justice fut rendue au nom des Romains et d'après leurs lois (1).

(1) Il serait difficile d'assigner l'époque précise de cet événement; mais les formes observées dans le jugement et la condamnation de J. C., ce cri des Juifs : *Nous n'avons pas d'autre roi que César*, prouvent d'une manière incontestable que déjà ce changement avait eu lieu. *Hor. Bibl.* — Ce fut l'accomplissement de la célèbre prophétie de Jacob. — *Genèse.*

## SECTION V.

Des différentes sectes juives qui existaient à l'avénement de Jésus-Christ.

Bien que les Juifs conservassent encore, du temps de Jésus-Christ, la connaissance du vrai Dieu, ils mêlaient à leur religion des superstitions grossières, et préféraient les traditions de leurs ancêtres aux préceptes clairs et précis de l'Ecriture. Indifférens sur les devoirs les plus sacrés de la morale, ils observaient avec scrupule les pratiques minutieuses que leur prescrivaient leurs prêtres. La plupart n'avaient en vue que d'être applaudis de la multitude. En public, ils se montraient charitables ; mais, dans leur intérieur, ils étaient avares et cruels. Cependant ils avaient la présomption de se croire les seuls favoris de Dieu, et refusaient aux autres peuples l'espoir d'une vie éternelle.

Du temps de Jésus-Christ, le temple servait en quelque sorte de marché ; les emplois les plus saints, la dignité même de pontife, se vendaient au plus offrant ; les

principaux d'entre les prêtres qui avaient acheté leurs charges s'y maintenaient à force de crimes. Les prêtres d'un ordre subalterne, et tous ceux qui possédaient quelque autorité, étaient plongés dans la plus infâme dissolution. La multitude, entraînée par leur exemple, ne connaissait plus de frein. On ne voyait que révoltes, extorsions et vols. Tant d'iniquités ne tardèrent pas à provoquer la justice divine et la vengeance des hommes.

Les Juifs étaient alors divisés en un grand nombre de sectes. Les principaux points de la loi de Moïse, qui occasionnaient ces schismes, étaient l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, les récompenses et les punitions dans l'autre vie, la nature de la vertu. Tous admettaient l'autorité divine de la loi de Moïse; tous croyaient unanimement que leurs dogmes et leurs pratiques religieuses étaient les seuls objets dignes de leur attention.

Les rabbins, c'est-à-dire les docteurs de chaque secte, défendaient leurs principes avec autant de zèle que d'opiniâtreté. La

plus grande animosité régnait surtout entre les Juifs et les Samaritains. Ces derniers étaient, dans l'origine, des païens qui adoraient le Dieu d'Israël conjointement avec d'autres divinités. Enfin Manassès, une fois nommé leur grand-prêtre, quitta Jérusalem avec d'autres Juifs fugitifs, et leur porta le livre de la loi. Il leur apprit à n'adorer que le vrai Dieu, conformément aux préceptes de Moïse. Depuis cette époque, on les considéra comme une secte de Juifs. Ils regardaient le temple de Garizim comme le centre de la vraie religion, comme le seul lieu où le Seigneur voulût être adoré. Parmi les écritures, ils n'admettaient que les livres de Moïse, de Josué et des Juges; encore ne croyaient-ils pas que ces deux derniers fussent inspirés par l'Esprit-Saint comme le Pentateuque.

Les Pharisiens étaient, de toutes les sectes, la plus célèbre, la plus riche, celle qui jouissait enfin du plus grand crédit parmi le peuple. Ils prenaient ce nom pour indiquer qu'ils se distinguaient par l'observation rigoureuse des rites. En effet leur

doctrine consistait surtout en certaines distinctions relatives aux cérémonies religieuses, mais qui n'empêchaient point l'uniformité du culte pour lequel les Juifs de toutes les sectes paraissent avoir toujours été d'accord.

Il est fait si souvent mention dans l'Evangile des Scribes et des Pharisiens, qu'on peut présumer que le plus grand nombre des professeurs juifs, ou docteurs de la loi, étaient alors de la secte pharisienne. Les Scribes étaient les lettrés de la nation : ils expliquaient la loi et l'enseignaient au peuple.

Les Pharisiens se faisaient surtout remarquer par leur zèle pour les anciennes traditions. Non seulement ils affirmaient que leur autorité était égale à celle de la loi écrite, mais souvent ils se servaient des unes pour donner à l'autre un sens tout contraire au véritable. C'est ainsi que les commandemens de Dieu devenaient nuls par la tradition. Ces traditions, qu'ils nommaient la loi orale, avaient, disaient-ils, été transmises par le Seigneur à Moïse

sur le mont Sinaï, et conservées de génération en génération. On les accusait d'enseigner que, par l'observation de la loi écrite et de la loi orale, l'homme peut non seulement se justifier devant Dieu, mais qu'il fait même une œuvre méritoire de surérogation; que le jeûne, les aumônes, les ablutions et les confessions suffisent pour l'expiation du péché; que les pensées et les désirs ne sont point criminels toutes fois qu'ils ne produisent pas de mauvaises actions. Ils reconnaissaient l'immortalité de l'âme, les récompenses et les châtimens dans l'autre vie et la résurrection des morts (1); selon Josephe, ils soutenaient la doctrine de la prédestination, mais suppo-

(1) Prideaux pense que les Pharisiens admettaient, comme Pythagore, la transmigration des âmes; mais David Lévi dit positivement qu'ils croyaient et enseignaient la véritable résurrection du corps et de l'âme. Il cite pour preuve le 37e chap. d'Ezéchiel, et d'autres passages de l'*Ancien Testament*: d'où il conclut que la doctrine de la résurrection, et par conséquent celle des récompenses et des punitions dans une autre vie, était bien connue et bien établie chez les Juifs près de mille ans avant J. C. — David Lévi, *Cérém. des Juifs*.

saient que les décrets divins ne nuisaient point au libre arbitre (1).

Le nom qu'ils avaient pris, la sévérité de mœurs qu'ils affectaient, leur avaient acquis une extrême popularité. Il paraît, d'après l'Ecriture et le témoignage de Josephe, que le bas peuple leur était entièrement dévoué, et qu'il accordait son suffrage à toutes les lois religieuses ou civiles qui avaient obtenu leur sanction. Les grands, qui redoutaient leurs artifices, étaient souvent forcés de rechercher leurs bonnes grâces. Ils occupaient les premières charges tant de l'Etat que de l'Eglise, et s'arrogeaient le droit de régler les affaires publiques et particulières.

.Les Evangélistes ont fait une peinture énergique des mœurs de cette secte. Ils nous représentent leur exactitude à observer les rites et les cérémonies prescrites par la loi, leurs jeûnes rigoureux, leurs ablu-

(1) Ils prétendaient qu'avant la naissance d'un homme, Dieu décide s'il sera sage ou insensé, fort ou faible, riche ou pauvre, etc.; mais qu'il dépend entièrement de l'homme d'être bon ou méchant.

tions, le soin scrupuleux avec lequel ils évitaient toute sorte de souillure, leurs longues et fréquentes prières, non seulement dans les synagogues et dans le temple, mais en pleine rue; les sentences de la loi écrites sur le bord de leur vêtement, leur assiduité à faire des prosélytes, l'ostentation de leurs aumônes; en un mot, leur noire hypocrisie cachée sous les dehors spécieux du zèle et de la sainteté. Ils ressemblaient, dit notre Seigneur, *à des sépulcres blanchis qui paraissent beaux au dehors, mais dont l'intérieur est putréfié.*

Tout ceci se trouve confirmé par le propre témoignage des auteurs juifs. Le Talmud cite plusieurs classes distinctes de Pharisiens. Le portrait qu'il en fait prouve qu'ils étaient livrés à la plus grossière superstition. L'un d'eux, pour paraître plongé dans une méditation profonde, faisait à peine usage de ses pieds; un autre, pour n'être pas troublé dans ses réflexions, s'affublait d'un grand capuchon, qui ne lui permettait de voir qu'à ses pieds; un troisième fermait les yeux en marchant, pour

éviter la vue des femmes, et donnait souvent de la tête contre les murailles. Ils pratiquaient toutes sortes de mortifications, observaient des jeûnes rigoureux, composaient les traits de leur visage pour se donner un air de tristesse et de gravité, et ne négligeaient enfin aucun artifice pour s'attirer l'admiration du peuple.

La secte des Saducéens n'était pas nombreuse ; mais plusieurs de ses membres appartenaient à d'illustres familles ou se distinguaient par leurs richesses. Nous voyons dans l'Evangile que le grand-prêtre Caïphe en faisait partie. Josephe cite plusieurs autres Saducéens qui remplissaient les premiers emplois dans l'Eglise et dans l'Etat.

Voici les points principaux de la doctrine enseignée par cette secte. On doit rejeter, disaient-ils, comme des inventions purement humaines toutes les lois et les traditions qui ne se trouvent pas dans l'Ecriture. Ni les anges, ni les esprits ne possèdent une existence immatérielle. Ainsi, l'âme de l'homme ne peut subsister

au delà du terme de la vie : elle meurt avec le corps. Les morts ne ressusciteront point. Il n'y aura ni peines ni récompenses après cette vie. L'homme n'est pas soumis au destin ; il est maître de toutes ses actions. On ne doit point pratiquer la polygamie.

La secte des Caraïtes est fort peu connue, mais on ne doit pas la confondre avec celle des Saducéens. Le nom de Caraïte indique la connaissance des Ecritures. On l'attribuait probablement à ceux qui réglaient scrupuleusement leur croyance et leur conduite sur les livres saints. Ils reçurent cette dénomination environ 30 ans avant Jésus-Christ, lors des querelles d'Hillel, président du Sanhédrin, et de Shammaï, vice-président. Les disciples de ces docteurs formèrent deux sectes qui se trouvèrent toujours en contradiction. Ceux qui adoptaient les opinions des Caraïtes se rangèrent du côté de Shammaï, et les partisans des traditions, du côté d'Hillel. Suivant Prideaux, les Caraïtes ne rejetaient pas absolument toutes les traditions ; mais ils refusaient de leur accorder l'autorité

des oracles divins consignés dans l'Ecriture. Ils se distinguaient des Saducéens en reconnaissant l'immortalité de l'âme, ainsi que les châtimens et les récompenses dans l'autre vie.

Les Esséniens différaient des diverses sectes dont nous venons de parler. Non seulement ils demeuraient étrangers aux affaires publiques, mais ils s'éloignaient, autant que la nature de l'homme et l'organisation de la société peuvent le permettre, des habitudes ordinaires de la vie. Ils se formèrent, selon les uns, lors de la dispersion des Juifs après la captivité de Babylone; selon d'autres, à l'époque de la persécution d'Antiochus, quand le peuple fut obligé de chercher un asile dans les bois et les montagnes. Ils soutenaient que les récompenses et les peines ne sont relatives qu'à l'âme; ils regardaient le corps comme une masse de matière vicieuse qui servait de prison à la substance immortelle. La plupart de ces sectateurs voyaient, dans la loi de Moïse, une sorte d'allégories destinées à voiler des vérités mystérieuses.

Jamais ils ne l'interprétaient selon la lettre. Leurs qualités distinctives étaient la sobriété, l'abstinence, l'amour de la paix et de la retraite. Leurs biens étaient en commun. Ils témoignaient le plus grand respect pour la morale de l'Ecriture; mais ils négligeaient le cérémonial, à l'exception toutefois de ce qui regardait la propreté, l'observation du sabbat et l'offrande que les Juifs faisaient, chaque année, au temple de Jérusalem. Ils vivaient ordinairement dans le célibat, et adoptaient des enfans pour les élever selon leurs principes et leurs usages. Quoiqu'ils eussent, en général, de l'aversion pour les sermens, ils obligeaient ceux qu'ils initiaient à leur doctrine, à faire solennellement le vœu d'observer la religion, la justice, la fidélité et la pudeur; de garder les secrets de leurs frères, de conserver les livres de leurs institutions, et surtout de faire commémoraison des noms des Anges.

Philon parle de deux classes d'Esséniens. L'une suivait la doctrine de l'ordre dans la pratique, l'autre dans la théorie. On

nommait Thérapeutes les membres de la dernière. Ils faisaient consister le bonheur suprême dans la contemplation. Entièrement détachés du monde, ils abandonnaient leurs biens à leurs parens, à leurs amis pour se retirer dans des solitudes où ils ne s'occupaient qu'à adorer Dieu. La principale société de ce genre se forma près d'Alexandrie. Les frères habitaient assez près l'un de l'autre, dans des cabanes séparées. Chacune de ces cabanes avait une espèce d'oratoire consacré aux exercices de dévotion.

Indépendamment de ces sectes célèbres, il en existait, du temps de Jésus-Christ, plusieurs autres moins remarquables. Les écrivains sacrés parlent des Hérodiens, et Josephe, des Gaulonites.

Les Hérodiens tiraient leur nom d'Hérode le Grand. Ils étaient, comme ce monarque, dévoués entièrement aux Romains. Ils suivaient aussi plusieurs pratiques payennes. Il paraît que leur doctrine reposait principalement sur ce principe, qu'il est permis, lorsqu'on s'y trouve con-

traint par la force, de se soumettre à l'idolâtrie et d'adorer les faux dieux. Hérode créa probablement cette secte pour se justifier d'avoir constamment recherché la faveur d'Auguste, et pour se concilier les principaux personnages de la cour de Rome. Nous voyons* que les Saducéens adoptèrent facilement ces dogmes. Les mêmes hommes, appelés Hérodiens dans un Evangile, sont qualifiés, dans un autre, de Saducéens. Les Hérodiens étaient moins une secte religieuse qu'un parti politique dévoûé à Hérode pendant sa vie, et à ses fils, après sa mort.

Les Gaulonites étaient des Galiléens qui tiraient leur nom de Judas Theudas, natif de Gaulon, dans la Haute-Galilée. Cet homme, dix ans après la naissance de Jésus-Christ, excita ses compatriotes et beaucoup d'autres Juifs à prendre les armes pour s'affranchir du tribut imposé par les Romains. Il leur répétait qu'ils étaient un peuple libre, qu'ils ne devaient pas obéir à des étrangers, que les élus du Seigneur n'avaient de maître que lui seul.

Theudas échoua dans ses premières tentatives. Son parti fut dispersé ; mais tel était l'enthousiasme dont il avait enflammé les cœurs, que cet esprit d'indépendance finit par entraîner la ruine du temple et de la nation tout entière.

Beaucoup de Juifs adoptaient les idées des philosophes de l'Orient sur l'origine du monde. De là vient, à ce qu'on suppose, la doctrine de la cabale. Il paraît démontré, tant par le Nouveau-Testament que par les anciennes chroniques de l'Eglise chrétienne, qu'un nombre considérable de Juifs s'étaient entichés de ce système. Il est également certain que plusieurs sectes gnostiques furent fondées par des Juifs.

Quand Jésus-Christ parut sur la terre, les Juifs attendaient avec impatience la venue du Messie; mais ils s'en formaient une fausse idée. Ils se le représentaient comme un souverain temporel, comme un conquérant redoutable qui les affranchirait du joug des Romains, reculerait les limites de leur empire, rendrait Jérusalem la reine du monde, et, après avoir terrassé

tous leurs ennemis, commencerait un règne de gloire et de paix. Le peuple méprisa l'humilité de notre divin Rédempteur, tandis que les Pharisiens et les grands s'indignèrent de la hardiesse et de la sévérité de ses réprimandes. Le plus saint de tous les prophètes fut rejeté, et subit une mort ignominieuse.

Nous allons maintenant rapporter les terribles catastrophes qui suivirent ce crime, et voir l'accomplissement des paroles de Jésus-Christ, qui prédit aux Juifs la destruction de Jérusalem et de leur temple, leur dispersion et leurs calamités.

FIN DE L'INTRODUCTION.

# HISTOIRE

# DES JUIFS

## DEPUIS LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM

### JUSQU'A CE JOUR.

## CHAPITRE PREMIER.

**Tyrannie des Romains dans la Judée. — Caligula veut faire ériger sa statue dans le temple de Jérusalem. — Résistance des Juifs. — Conduite arbitraire des gouverneurs romains. — Emigration des Juifs. — Contestations au sujet de la ville de Césarée. — Les Juifs et les Syriens prennent les armes. — Cestius Gallus marche contre eux et assiége Jérusalem. — Les Juifs font de grands préparatifs de guerre. — Vespasien réduit les villes de la Judée et de la Galilée. — Divers partis se forment parmi les Juifs. — Guerre civile dans Jérusalem, et cruautés des *Zélés*. — Vespasien est proclamé empereur.**

Jésus-Christ, pendant son séjour sur la terre, se consacra surtout à l'instruction des Juifs. Un grand nombre d'entre eux, malgré l'incrédulité de la nation, le reconnurent pour le Messie. Ce fut aux Juifs que les apôtres prêchèrent l'Évan-

piété. La Judée se trouva réduite une seconde fois en province romaine, et ses nouveaux gouverneurs achevèrent d'irriter le peuple en lui enlevant, chaque jour, quelqu'un de ses priviléges (1).

Félix, qui, de la plus basse condition, s'était élevé par degrés au faîte des honneurs, conserva toujours l'âme d'un esclave. Il exerça sur le peuple un despotisme digne des princes de l'Orient. Ses rapines, sa cruauté finirent par exciter une révolte. Les faux prophetes, alors si nombreux, ne cessaient d'agiter le flambeau de la discorde. Les troupes de Félix massacrèrent une foule de Juifs qui s'étaient laissé séduire par eux; car ces fanatiques, suivant la prédiction de Jésus-Christ, entraînaient le peuple dans le désert pour lui montrer des signes et des prodiges. On cite particulièrement un certain Juif égyptien, qui pénétra dans la Judée avec une troupe de brigands. Il rassembla près de trente mille hommes, les conduisit à la montagne des Oliviers, et proclama qu'il voulait affranchir sa patrie du joug des Romains. Félix, à la tête de ses légions, l'attaqua au pied de la montagne, tua un grand nombre de ses partisans, et fit le reste prisonnier. L'im-

(1) Josephe, *Guerres des Juifs*.

posteur prit la fuite avec quelques uns des siens (1).

La Judée, sous le gouvernement de Félix, fut infestée de voleurs et d'assassins. Ces derniers, connus sous le nom de *Sicaires*, portaient des poignards cachés sous leurs vêtemens. Ils se mêlaient parmi la foule et frappaient ceux qu'ils croyaient être leurs ennemis. Par un juste châtiment du Ciel, ces mêmes Juifs, qui avaient crucifié le Sauveur en lui préférant un assassin, se virent à leur tour exposés à la fureur des brigands. Chaque jour, de nouveaux meurtres répandaient parmi eux la consternation.

Porcius Festus, qui remplaça Félix dans le gouvernement, se distingua de son prédécesseur par une conduite sage. Il fit une justice exemplaire des scélérats dont les crimes désolaient Jérusalem, et mit tous ses soins à calmer les discordes civiles suscitées par les prétentions exagérées et les fréquentes destitutions des Pontifes. En effet, l'ambition des prêtres était la première cause des horreurs commises dans la Judée, à Jérusalem, et jusque dans le sanctuaire.

Festus mourut; Néron le remplaça par Albinus. La cupidité était la passion dominante de ce Romain. Il accabla la nation d'impôts et donna

(1) On rapporte ces faits à l'an 55 de l'ère chrétienne.

lui-même l'exemple de la corruption en se laissant influencer par l'intérêt le plus sordide.

Gessius Florus, successeur d'Albinus, se fit une gloire de le surpasser en cruauté; et, non content de s'approprier les trésors du temple, il pilla des provinces entières, opprima les Juifs par toutes sortes de vexations, et toléra le brigandage moyennant une part du butin. Il fomenta la discorde parmi le peuple, s'efforça même d'exciter un soulèvement, afin d'étouffer, dans la confusion générale, les plaintes que provoquait son infâme conduite. Jamais plus de scélératesse ne déshonora l'humanité. On peut considérer Gessius comme un instrument destiné par la vengeance divine au châtiment des Juifs. Au milieu de ces déplorables calamités, beaucoup d'entre eux cherchèrent un asile loin de leur patrie. Ceux qui restèrent en Palestine supplièrent Cestius Gallus, gouverneur de la Syrie, de les délivrer de leur tyran. Cestius était alors à Jérusalem pour célébrer la Pâque. Au lieu d'examiner sérieusement la conduite de Florus, il congédia les députés en les consolant par de vaines promesses. On fit, dans le même temps, le dénombrement des Juifs d'après le nombre d'agneaux offerts à l'occasion de la fête de Pâques. On en compta 2,556,000.

An de J. C. 65. — Cependant la conduite arbi-

traire du gouverneur et le mécontentement du peuple semblaient présager les horreurs d'une guerre civile. La famine, les tremblemens de terre, les phénomènes célestes les plus effrayans offraient à la fois l'accomplissement des terribles prédictions de Jésus-Christ. Josephe rapporte que, peu de temps avant l'insurrection, une multitude de Juifs étant rassemblés dans Jérusalem pour les fêtes de Pâques, on vit, à la neuvième heure de la nuit, briller autour de l'autel et du temple une lumière aussi éclatante que celle du soleil; que, peu de jours après, on aperçut dans les airs des chars et des légions de soldats armés qui entouraient les villes; que des prêtres, en entrant dans le sanctuaire, le sentirent trembler sous leurs pieds et entendirent une voix surnaturelle prononcer ces mots : *Fuyons loin de ces lieux*.

Ce récit est confirmé par le témoignage de Tacite. Des phénomènes et des prodiges annoncèrent, dit cet historien, la ruine de Jérusalem: on vit dans les airs des épées nues, des armées rangées en bataille; une lumière céleste éclaira le temple, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, une voix plus qu'humaine annonça le départ de la Divinité; on entendit en même temps un bruit terrible.

Depuis long-temps les Juifs étaient en con-

testation avec les Syriens relativement à Césarée, située sur les confins de la Judée et de la Syrie. Les Juifs prétendaient que cette ville leur appartenait, parce qu'elle avait été bâtie par Hérode; mais les Syriens soutenaient qu'on l'avait, de tout temps, considérée comme une cité grecque, puisque Hérode lui-même y avait élevé des temples et des statues. Cette querelle devint si vive, sous l'administration de Félix, que les deux partis prirent les armes. Le gouverneur les apaisa quelque temps en envoyant à Rome les chefs des deux nations pour plaider leur cause devant l'empereur. L'affaire demeura indécise jusqu'au temps où Néron se prononça contre les Juifs. Cette sentence fut le signal d'une guerre d'extermination qui ne finit qu'avec Jérusalem.

An de J. C. 66. — A peine eut-on publié le décret de l'empereur, que tous les Juifs se levèrent en masse. Agrippa (1), qui se trouvait à Jérusalem au commencement des hostilités, voulut apaiser la fureur de la multitude par un discours étudié, dans lequel il retraçait sous les plus vives couleurs la puissance et la gloire de l'empire

(1) Il était fils d'Agrippa, arrière-petit-fils d'Hérode, et roi de Chalcide. Il habitait ordinairement Jérusalem, et obtint l'administration du temple avec le droit de nommer et de déposer les grands-prêtres.

romain. Il fit l'énumération des peuples qui s'étaient soumis à leurs armes invincibles, représenta aux Juifs la folie qu'il y aurait pour eux à vouloir lutter contre les maîtres du monde, et finit en exhortant ses compatriotes à déposer l'étendard de la révolte. Mais on n'écouta ni ses prières ni ses remontrances; il se vit contraint de pourvoir à sa sûreté personnelle en quittant Jérusalem.

Le feu de la guerre civile se propagea dès lors avec une effrayante rapidité. La Judée tout entière n'offrit plus qu'une vaste scène d'horreur et de désespoir; 20,000 Juifs furent massacrés à Césarée, 52,000 à Alexandrie, 2,000 à Ptolémaïs; et, dans un seul jour, les troupes de Florus en passèrent à Jérusalem 3,500 au fil de l'épée. Les malheureux Juifs s'efforcèrent d'user de représailles contre les Syriens et les Romains, dont ils firent un grand carnage.

Une bande d'assassins se joignit aux révoltés de la capitale. Alors ces derniers chassèrent les Romains des forteresses d'Antonia et de Massada. Ils se rendirent maîtres des tours de Phasaël, de Mariamne, et réduisirent en cendres les palais d'Agrippa, de Bérénice et du grand-prêtre. Dans leur fureur, ils égorgèrent jusqu'aux Romains qui s'étaient rendus sous la condition qu'on épargnerait leur vie. Les Juifs de Scytho-

polis portèrent la peine de cette trahison. Ils s'étaient offerts à réduire les insurgés à l'obéissance : leur sincérité parut suspecte ; plus de 13,000 d'entre eux furent massacrés impitoyablement. Cependant les rebelles traversèrent le Jourdain, et s'emparèrent des forteresses de Machæros et de Cyprus. Ils démolirent cette dernière, après en avoir exterminé la garnison.

L'insurrection était devenue générale. Cestius Gallus, préfet de la Syrie, à la tête d'une armée formidable, entra dans la Judée et la Galilée, brûlant sur sa route toutes les villes et les villages, et passant les habitans au fil de l'épée. Un parti considérable de Juifs vint à sa rencontre à Gabaon, ville située à trois lieues environ de Jérusalem, et l'attaqua avec tant de fureur que toute son armée fut sur le point d'être vaincue. Agrippa vola à son secours ; il tenta encore une fois d'apaiser ses compatriotes par des propositions de paix. Mais ceux-ci tuèrent l'un des parlementaires et blessèrent l'autre. Cestius fit donc avancer toute son armée, repoussa les rebelles, et se rendit maître de la partie inférieure de Jérusalem. « S'il eût poursuivi le siége, dit Josephe, il eût pris la ville ; mais Dieu, irrité contre les Juifs, ne voulait pas encore mettre fin à la guerre. » Cestius leva tout à coup le siége, à l'instigation de quelques uns de ses officiers,

gagnés, dit-on, par Florus. Les insurgés, enhardis par cette imprudence, le poursuivirent jusque dans son camp à Gabaon. Cestius ne put échapper qu'à la faveur de la nuit, et perdit en cette occasion plus de 50,000 hommes.

Un ancien historien (1) rapporte que, dans ce moment critique, les Chrétiens abandonnèrent Jérusalem. En effet Jésus-Christ leur avait prédit qu'ils verraient cette ville entourée d'ennemis; que l'*abomination de la désolation* (2) régnerait dans le lieu saint; qu'alors ils chercheraient un asile dans les montagnes. Pour se conformer à cet ordre divin, ils se retirèrent à Pella. Cette ville, située au delà du Jourdain, à quarante lieues de Jérusalem, appartenait à Agrippa; elle était habitée par les Gentils. Ils y

---

(1) Eusèbe, *Hist. Ecclésiastique*.

(2) Par ces mots, *l'abomination de la désolation*, Jésus-Christ désignait les armées romaines. Elles répandirent en effet devant elles la désolation. Les Juifs les avaient en horreur à cause des images des dieux et des empereurs, qu'elles portaient pour enseignes. Les Romains prêtaient serment sur ces images, et leur offraient des sacrifices. Cette coutume choquait tellement les Juifs, que, pendant la paix, les troupes romaines entraient dans Jérusalem sans leurs étendards. Par ce même motif, Vitellius évita de faire passer son armée à travers la Judée. — *Nancoise*.

trouvèrent un refuge, et nous ne voyons pas qu'un seul d'entre eux ait péri lors de la destruction de la capitale de la Judée.

La défaite de Cestius accrut encore l'obstination des Juifs. Fiers de leurs succès, ils se mirent en devoir de continuer la guerre. Le grand-prêtre Ananus, et Josephe, fils de Gorion, furent choisis pour gouverner Jérusalem et réparer ses murailles. Des hommes d'une valeur éprouvée prirent en même temps le commandement des troupes dans les provinces. Josephe (1), prêtre d'un rang distingué, qui nous a laissé sur les Antiquités et les Guerres des Juifs un ou-

(1) Josephe était né à Jérusalem, et descendait de l'illustre famille des Asmonéens. Il était doué d'un esprit judicieux et profond. Ses progrès dans les sciences furent si rapides qu'à l'âge de seize ans les princes des prêtres et les premiers de la ville venaient souvent le consulter. Il adopta les opinions des Pharisiens, et se livra aux affaires publiques. Au commencement de la guerre des Juifs il se distingua comme général. Fait prisonnier par les Romains, il obtint la confiance de Vespasien et de Titus. Il accompagna ce dernier au siége de Jérusalem. Après la prise de cette ville, il suivit Titus à Rome. Vespasien lui donna le droit de cité et lui fit une pension. Alors Josephe étudia la langue grecque, et composa son *Histoire des Guerres des Juifs*. Il mourut l'an 93 après J. C., âgé de cinquante-six ans.

vrage estimé, fut nommé gouverneur des deux Galilées.

Néron, informé de la défaite de Cestius, vit avec inquiétude les mesures vigoureuses que prenaient les Juifs. Il ordonna à Vespasien, déjà connu par sa prudence et sa bravoure, de se rendre en toute hâte dans la Judée. Vespasien leva des troupes, et Titus, son fils, ramena pour cette expédition deux légions romaines d'Alexandrie. Les Juifs, avant l'arrivée des Romains, avaient essayé deux fois de s'emparer d'Ascalon, mais ces tentatives avaient échoué. La première leur avait coûté 10,000 hommes, et la seconde 8,000.

Au commencement du printemps suivant, l'armée impériale, forte de 60,000 hommes bien armés et bien disciplinés, entra dans la Galilée. Gadara fut emportée dès le premier assaut. Tout ce qui s'y trouvait en âge de porter les armes périt par l'épée, et les villages voisins devinrent la proie des flammes. Les vainqueurs mirent ensuite le siége devant Jotapata. Josephe, instruit de leur projet, avait rassemblé là d'abondantes munitions. Il défendit la place, pendant quarante-sept jours, avec une valeur héroïque. Les Romains s'en emparèrent enfin par surprise. Ils en tuèrent ou firent prisonniers tous les habitans. Le nombre des captifs s'éleva à 1,200;

celui des morts, à 40,000. Josephe faisait partie des prisonniers. Il avait échappé au massacre général en se frayant un passage au milieu des ennemis et en se réfugiant dans une caverne avec quarante de ses plus braves soldats. Vespasien découvrit le lieu de sa retraite : il lui fit offrir la vie à des conditions honorables. Josephe allait accepter, quand ses compagnons l'accablèrent de reproches, et lui proposèrent même de le tuer. Josephe apaisa leur fureur en leur conseillant, puisqu'ils avaient résolu de mourir, de choisir, par le sort, ceux qui devraient donner la mort à leurs compagnons, et d'éviter par là le suicide. Cette horrible proposition fut accueillie. La Providence voulut que Josephe survécût avec un autre des siens, qu'il décida facilement à vivre. Arrivé dans le camp des Romains, il prédit que Vespasien monterait bientôt sur le trône; aussi le vainqueur le fit-il traiter avec beaucoup d'égards et de générosité.

Tandis que l'armée Romaine assiégeait Jotapata, les habitans d'une ville voisine, nommée Japha, se révoltèrent. Vespasien détacha contre eux un nombreux corps de troupes qui les soumit après un siége opiniâtre. Tous les hommes au nombre de 15,000, furent massacrés, et l'on réduisit à l'esclavage les femmes et les enfans. Environ huit jours après, les Samari-

tains, assemblés tumultueusement sur le mont Garizim, furent presque tous passés au fil de l'épée. Joppé, jadis dévastée par Cestius, avait servi de refuge à quelques Juifs séditieux qui en avaient rebâti les murailles. L'armée impériale pénétra dans cette ville ; elle y mit tout à feu et à sang. Un grand mombre de malheureux habitans se réfugièrent à bord de leurs navires pour se soustraire au carnage ; mais une violente tempête brisa les vaisseaux contre les rochers. Dans cette affreuse occurrence plusieurs se donnèrent la mort ; d'autres furent engloutis par les flots ou écrasés sous les débris des bâtimens ; et tous ceux qui purent regagner le rivage, les Romains les égorgèrent sans pitié. La mer fut teinte du sang des victimes : 4,200 cadavres jonchèrent la plage ; il ne resta pas un seul homme pour porter à Jérusalem la nouvelle de ce désastre.

Vespasien fit reposer ses troupes, puis il marcha sur Tibériade : cette cité lui ouvrit ses portes, et ses habitans furent épargnés à la prière d'Agrippa. Les Romains attaquèrent ensuite et réduisirent, après une longue résistance, Tarichæa sur la mer de Galilée. Un grand nombre de Juifs perdirent la vie, et plus de 30,000 furent vendus comme esclaves. Alors Vespasien se disposa à faire le siége de Gamala, ville située

dans un isthme sur des rochers. Les assa
furent d'abord repoussés avec un grand
nage; mais une dernière attaque leur fut
rable. Ils durent, en partie, la victoire
vent violent qui favorisa leurs traits et repo
ceux de l'ennemi. Une fois maîtres de la v
les vainqueurs assouvirent leur vengeance en
terminant 4,000 de ses habitans. Les Roma
remportèrent encore une autre victoire décis
sur les Juifs qui occupaient un poste importa
sur le mont Thabor.

Titus vint assiéger Giscala. Il exhorta vi
ment les habitans de cette ville à pourvoir
leur salut par une prompte capitulation. Le
principaux citoyens étaient disposés à se rendre; mais un chef de factieux, nommé Jean, fils de Lévi, s'opposa fortement à cette résolution. Secondé par la populace qui lui était dévouée, il sut en imposer à la ville entière. Un jour de sabbat, il pria Titus de suspendre les hostilités jusqu'au lendemain, sous promesse de se rendre à cette condition. On lui accorda sa demande; mais il profita de cette trêve pour se retirer à Jérusalem avec un grand nombre des siens. Les autres habitans capitulèrent. Après avoir informé Titus de la fuite de Jean, ils le supplièrent de ne pas confondre les innocens avec les coupables. Le vainqueur eut

égard à leur prière. Il poursuivit les partisans de Jean, leur tua 6,000 hommes et ramena prisonnières 3,000 femmes avec leurs enfans. Le traître parvint à s'échapper : il exaspéra les habitans de Jérusalem contre les Romains (1).

Titus, ayant achevé la conquête de la Galilée par la prise de Giscala, rejoignit son père à Césarée; ses troupes se reposèrent quelque temps dans cette ville. Les révolutions qui survinrent à Rome l'année suivante empêchèrent Vespasien de pousser la guerre avec la même vigueur. Il différa d'autant plus volontiers le siége de Jérusalem qu'il savait que les Juifs s'épuisaient par leurs discordes intestines, et facilitaient ainsi, chaque jour, de plus en plus, la conquête de leur capitale.

Deux partis contraires divisaient alors la nation juive. Le plus sensé voyait clairement que la guerre entraînerait la ruine totale de la patrie, et voulait, sans plus tarder, se soumettre aux Romains. Les *Zélés* ( c'est ainsi qu'on nommait l'autre parti, à cause de son zèle pour la loi et les anciennes coutumes religieuses ) rejetaient, au contraire, tout projet de pacification. Cette faction, la plus nombreuse et la plus

(1) « Dieu, dit Josephe, réserva Jean pour la ruine de Jérusalem. »

puissante, se composait de la lie du peuple : c'était un reste de la secte des Gaulonites, jadis fondée par Judas Theudas. Ces misérables soutenaient, comme lui, qu'ils ne pouvaient, sans offenser Dieu, reconnaître aucune puissance humaine. Ils commettaient, au nom de la religion, les crimes les plus atroces. Jean, que nous avons vu s'échapper de Giscala, se mit à leur tête. Une bande de voleurs et d'assassins vint bientôt se joindre à lui. Il se retrancha dans le temple, et le lieu saint devint le théâtre d'une guerre civile. Le parti opposé, sous la conduite du vénérable prêtre Ananus, prit les armes pour sa propre défense. Après un combat opiniâtre, les *Zélés* furent contraints de se réfugier dans l'enceinte du temple où on les tint assiégés. Jean, qui avait feint de désirer la paix, fut envoyé près d'eux pour leur proposer un accommodement; mais, au lieu de remplir sa mission, il les exhorta vivement à persévérer dans leur dessein. Il leur fit sentir la nécessité de se procurer des secours au dehors, et leur conseilla de contracter une alliance avec les Iduméens; mais Ananus ferma les portes de Jérusalem et empêcha les nouveaux alliés d'entrer dans la ville.

Un orage épouvantable, accompagné d'un violent tremblement de terre, éclata pendant

qu'on repoussait les Iduméens. Les *Zélés* profitèrent de la confusion générale pour scier, sans être entendus, les gonds et les verrous des portes du temple. Ils forcèrent les sentinelles, se précipitèrent dans la ville et y introduisirent 20,000 de leurs alliés; ensuite ils se livrèrent aux cruautés les plus inouïes. Douze mille personnes d'une naissance illustre et dans la fleur de l'âge furent impitoyablement massacrées, pour avoir refusé de se joindre aux factieux. On fit mourir Ananus et Josué, princes des prêtres, et leurs corps demeurèrent sans sépulture. Bientôt les *Zélés* tournèrent leur rage contre les citoyens des classes inférieures. Le sang ruisselait dans Jérusalem. Les citoyens, glacés de terreur, n'osaient pleurer la perte de leurs plus proches parens, de leurs meilleurs amis, ni leur rendre les devoirs funèbres. Ces proscriptions engagèrent un grand nombre de Juifs à quitter la Cité sainte pour chercher un asile auprès des Romains. Il est vrai que cette tentative les exposait aux plus grands dangers. Une garde vigilante observait les abords de la ville, et la plupart de ceux qui entreprenaient de s'échapper étaient sur le champ mis à mort. Les Iduméens, las de tant de massacres, se repentirent enfin d'avoir embrassé le parti de Jean, et se retirèrent dans leurs foyers.

Les *Zélés*, après avoir égorgé ou chassé tous ceux qui leur portaient ombrage, tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Simon, homme aussi audacieux que corrompu, se déclara contre Jean et fixa son quartier général dans la forteresse de Massada. Pour grossir son parti, il promit, par une proclamation, la liberté aux esclaves et des récompenses aux hommes libres qui s'enrôleraient sous ses drapeaux : il attira près de lui, par ce stratagème, une multitude de Juifs. Alors il envahit l'Idumée, où il exerça toutes sortes d'atrocités. Il corrompit le général-commandant de cette province, gagna les troupes et mit le siége devant Jérusalem. Ses soldats firent main-basse sur tous ceux qui osaient sortir dans la campagne. On les redoutait plus que les Romains eux-mêmes; ainsi la terreur régnait à la fois au dehors et dans l'intérieur de la Cité sainte, où, de leur côté, les *Zélés* se livraient aux excès les plus horribles.

Les citoyens, pour se soustraire à la tyrannie de Jean, qui menaçait d'incendier la ville, prirent la funeste résolution d'admettre dans leurs murs Simon et ses troupes. Ainsi le malheureux peuple fut exposé à la rage des factions. Un troisième parti se forma dans Jérusalem sous un certain Éléazar, ancien chef des *Zélés*. Celui-ci s'empara de la cour des Prêtres et tint Jean,

bloqué dans celle des Israélites. Jean se défendit vaillamment contre Simon, qui se trouvait maître de la ville, et contre Éléazar, qui occupait l'intérieur du temple. On perdit beaucoup de monde de part et d'autre, et le sanctuaire fut souvent souillé de sang humain.

An de J. C. 69. — Cependant Vespasien venait de quitter Césarée pour achever sa conquête. Il emporta d'assaut la ville d'Hébron, près de Jérusalem, et la brûla après en avoir fait périr tous les habitans capables de porter les armes. Il prit Gadara, capitale de la province de Perée, et réduisit en cendres toutes les villes de l'Idumée, à l'exception de celles qu'il jugea pouvoir être nécessaires à l'armée d'occupation qu'il devait laisser dans le pays. Il ne lui restait plus à réduire que Hérodium, Massada, et Machæros, qui avait servi de retraite à une troupe de brigands. Les Romains tournèrent donc leurs vues vers la conquête de Jérusalem. Vespasien venait d'être élu empereur. Avant de prendre possession de ses états, il envoya son fils Titus pour soumettre cette capitale.

Nous rapporterons, dans le chapitre suivant, les maux affreux que souffrirent les Juifs à l'époque de la destruction de leur ville et du temple. Nous ne saurions nous empêcher de reconnaître, dans ces calamités, sans exemple

dans l'histoire, le châtiment de cette imprécation prononcée par les Déicides : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfans!* Dieu se servit, pour les punir, de ces mêmes Romains auxquels ils avaient livré le Messie, malgré les avertissemens de leurs prophètes et du Sauveur lui-même.

---

# CHAPITRE II.

Force de Jérusalem. — Les Juifs s'y réunissent de toutes les parties de la Judée pour célébrer la Pâque. — La ville est investie par Titus. — Grands préparatifs d'attaques. — Les première et seconde enceintes sont escaladées. — Horrible famine. — Cruautés des *Zélés*. — On entoure Jérusalem d'une muraille. — Position critique de cette capitale. — Pillage du temple; interruption des sacrifices. — Incendie du temple. — Affreux massacre des Juifs. — Jérusalem tombe au pouvoir des Romains. — Destruction de la ville et du temple. — Prise des autres places de la Judée.

---

Jérusalem était bâtie sur deux collines : d'une part, une triple enceinte l'environnait ; de l'autre, un fossé profond semblait rendre son approche inaccessible ; chaque muraille était en outre flanquée de grosses tours. Le temple et le château d'Antonia se trouvaient situés dans la partie occidentale de la ville, devant la montagne des Oliviers. La mésintelligence qui régnait parmi les Juifs rendit inutiles tant de moyens de défense. Tandis que l'armée Romaine avançait à grands pas et que le peuple des provinces se rendait en foule dans la capitale pour

rible famine. La rage des *Zélés* s'accrut avec ce fléau. Ils entraient de force dans les maisons pour y chercher des vivres; s'ils en trouvaient, ils faisaient subir aux habitans les plus cruelles tortures, sous prétexte qu'ils accaparaient la nourriture du peuple. On en fut bientôt réduit à se disputer les plus vils alimens.

Josephe, témoin oculaire de toutes ces horreurs, dit formellement que jamais peuple, depuis la création du monde, n'eut à souffrir des maux aussi affreux que ceux auxquels les Juifs furent en proie à cette déplorable époque.

Titus, instruit de ce qui se passait, fit suspendre le siége pendant quatre jours; car il désirait sauver la ville. Il fit distribuer des vivres à ses soldats, à la vue des Juifs rassemblés en foule sur les remparts. Josephe retourna encore une fois vers ses compatriotes pour les engager à ne point courir à leur perte, en continuant de défendre une place qui ne pouvait plus échapper aux Romains. Il les exhorta, dans les termes les plus touchans, à sauver leurs personnes, leur temple, leur patrie; il fit une peinture énergique des maux qu'entraînerait leur obstination. Mais, loin d'écouter ses conseils, le peuple l'accabla d'invectives: des furieux lui lancèrent même des flèches. Josephe, sans s'épouvanter, poursuivit sa haran-

gue. Son éloquence persuada plusieurs Juifs, qui bravèrent tous les périls pour se réfugier auprès des Romains. Les autres persistèrent à vouloir se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Les Juifs que les Romains surprenaient hors de Jérusalem, et qui leur opposaient la moindre résistanee, étaient battus de verges et crucifiés sous les murs de la ville. La famine rendait ces excursions si fréquentes qu'on faisait mourir ainsi, chaque jour, au moins cinq cents hommes. Josephe remarque, à ce sujet, que l'espace manquait pour les croix, et les croix pour les captifs. Malgré cet affreux spectacle, les Juifs refusaient toujours de se rendre. Pour prévenir toute désertion, ils publiaient que les Romains crucifieraient tous les Juifs qui se rendaient à leur discrétion. Cependant ceux qui ne voyaient aucun moyen d'échapper à la mort, continuaient de passer dans le camp de Titus, préférant le fer de l'ennemi aux horreurs de la famine. Titus fit mutiler plusieurs prisonniers et les envoya, en cet état, à Jérusalem pour engager le peuple à se rendre, et l'assurer qu'il traiterait favorablement tous les déserteurs volontaires. Mais les Juifs l'injurièrent du haut de leurs murailles en se moquant de ses menaces, et continuèrent de défendre la ville par tous les

moyens que la ruse, le courage et le désespoir pouvaient leur suggérer.

Enfin Titus, irrité de tant d'obstination et las de voir détruire chaque jour ses tours et ses machines, résolut la ruine de Jérusalem. Il imagina d'entourer la ville entière d'une forte muraille, afin que les assiégés ne pussent recevoir aucun secours, ni échapper à sa vengeance.

Les soldats romains travaillèrent avec tant d'ardeur qu'en trois jours ils élevèrent un mur de près de deux lieues de circuit. Ainsi s'accomplit cette prédiction du Christ : *Un jour viendra où tes ennemis t'environneront d'une tranchée, te cerneront et te garderont de toutes parts.* La famine exerça bientôt ses ravages avec une nouvelle violence. Des familles entières périrent victimes de ce fléau. On ne voyait plus dans Jérusalem que des malheureux exténués de besoin, errant parmi des cadavres. Les vivans ne pouvaient suffire à l'inhumation des morts. La plupart expiraient en remplissant ce triste devoir. La douleur publique était trop profonde pour éclater par des pleurs : un morne silence régnait dans toute la ville. Les *Zélés*, dans ce moment de détresse, eurent recours à un stratagème pour ranimer le courage du peuple. Ils soldèrent une bande de misérables qui parcourut la ville en criant, d'un ton pro-

phétique, que l'heure de la délivrance approchait. Cette ruse produisit, un instant, l'effet désiré; mais un événement affreux consterna bientôt les Juifs et remplit les Romains d'indignation. Une femme, distinguée par sa naissance et sa fortune, dévora son enfant. Titus, informé de cette abomination, jura d'exterminer les Juifs, et prit le ciel à témoin qu'il n'était point l'auteur de leur perte.

Les Romains pressèrent vivement l'attaque et firent avancer leurs machines. Ils avaient employé à les construire tous les arbres de la campagne. Les environs de Jérusalem, naguère ornés de plantations et de jardins, jusqu'à près de cinq lieues à la ronde, n'offraient plus qu'un vaste désert. Les assaillans escaladèrent la dernière enceinte et se rendirent maîtres, après un combat meurtrier, du fort d'Antonia. Il ne restait plus à réduire que le temple. Cependant les *Zélés* et beaucoup d'autres étaient encore assez aveugles pour ne prévoir point leur perte. Ils ne pouvaient se persuader que Dieu abandonnerait son sanctuaire à des païens; ils espéraient toujours une délivrance miraculeuse. Comme l'ennemi approchait du temple, ils brûlèrent eux-mêmes le portique qui le joignait au fort d'Antonia. Titus observa qu'ils commençaient, de leurs propres mains, la destruc-

tion de ce superbe édifice, qu'il eût voulu sauver. Lorsque Josephe alla, pour la dernière fois, reprocher à Jean son opiniâtreté, celui-ci lui répondit par les invectives les plus amères, ajoutant « qu'il défendait la vigne du Seigneur, qu'aucune force humaine ne pourrait conquérir. » Ce fanatique n'avait pourtant pas craint de s'approprier une grande partie des vases précieux que le temple devait à la munificence des souverains. Il s'empara même de l'huile consacrée à l'entretien des lampes; et, chaque jour, il s'enivrait lui et les siens avec le vin destiné aux sacrifices.

Le dix-septième jour de juillet, le service du temple fut interrompu faute de prêtres. Pareil événement n'était point arrivé depuis la restauration du temple par Judas Machabée. Titus reprocha aux *Zélés* de négliger leur culte, et les somma de choisir un autre champ de bataille, afin de soustraire cet édifice à la fureur des soldats; mais ils persistèrent dans leur inflexible opiniâtreté. Titus, après plusieurs combats sanglans, se rendit maître de la cour des Gentils et repoussa les assiégés dans celle des Prêtres. Il avait projeté de ne pas brûler le temple, qu'il regardait comme un monument capable de contribuer à sa gloire. Il essaya donc seulement d'abattre un des portiques; mais l'épais-

seur des murailles résistait aux machines; ses troupes tentèrent en vain l'assaut : elles furent repoussées avec une perte considérable. Titus, voyant qu'il ne pourrait conserver l'édifice qu'en sacrifiant beaucoup de monde, se décida à mettre le feu aux portes extérieures, qui étaient recouvertes de lames d'argent. Elles brûlèrent toute la nuit, et les flammes communiquèrent rapidement aux galeries adjacentes. Titus voulut encore une fois sauver le temple; il fit arrêter l'incendie et apaisa les clameurs de ses troupes, qui insistaient vivement sur la nécessité de tout détruire. Il fut décidé qu'on livrerait, le lendemain, un assaut général.

Mais la terrible prophétie du Sauveur devait s'accomplir. « On approchait, dit Josephe, du 10 août, *jour de vengeance*, où le premier temple avait été détruit par le roi de Babylone. » Pendant que Titus reposait dans sa tente, un soldat romain prit, sans en avoir reçu l'ordre, des matières enflammées qu'il lança, par une fenêtre, dans l'une des salles voisines du sanctuaire. Les flammes enveloppèrent en un instant toute la partie septentrionale de l'édifice jusqu'au troisième étage. Les Juifs commencent alors à croire que Dieu les abandonne; ils se précipitent, en poussant des cris affreux, au milieu de l'incendie, et cherchent à sauver, au péril de

leur vie, l'édifice sur lequel reposent toutes leurs espérances.

Titus, éveillé par le bruit, court sur les lieux et commande à ses soldats de faire tous leurs efforts pour se rendre maîtres des flammes. Il ordonne, il prie, il menace; mais le tumulte étouffe sa voix : on ne l'entend plus. Les Romains furieux s'empressent d'animer l'incendie et d'égorger les Juifs. Le sang coule à grands flots sur les degrés de l'autel, qu'environnent déjà des monceaux de cadavres.

Les flammes n'avaient point gagné encore l'intérieur du temple. Titus, avec quelques uns de ses principaux officiers, pénètre dans le sanctuaire, dont la richesse le frappe d'étonnement et d'admiration. Ne pouvant plus espérer de le dérober à l'incendie, il se contenta de sauver le chandelier, la table des pains de proposition, l'autel des parfums, qui étaient tous d'or massif, et le livre de la loi, enveloppé dans un riche drap d'or. A peine fut-il sorti du lieu saint que des soldats y mirent le feu, après avoir arraché les feuilles d'or qui couvraient les portes et les lambris.

Bientôt commence un horrible massacre. Une multitude prodigieuse de Juifs est passée au fil de l'épée; d'autres, dans un accès de frénésie, se jettent au milieu des flammes ou se précipi-

tent du sommet du temple. 6,000 personnes, qui, sur la foi d'un faux prophète, espéraient encore une délivrance miraculeuse, s'étaient réfugiées dans une galerie extérieure de l'édifice. Les soldats ont la barbarie d'y mettre le feu et ne laissent échapper personne. La cruauté des vainqueurs n'épargne ni l'âge ni le sexe. On brûle tous les bâtimens du trésor, qui renfermaient une immense quantité d'argent monnayé, de vaisselle et de meubles précieux. Enfin tout devient la proie des flammes, à la seule exception de deux portes du temple et d'une portion de la cour des Femmes.

Cependant un grand nombre de *Zélés* parvinrent à sortir du temple et se retirèrent dans la ville ; mais toutes les issues en étaient si bien gardées qu'il leur fut impossible de gagner la campagne. En conséquence ils se retranchèrent du mieux qu'ils purent dans le quartier du midi. Jean et Simon entrèrent alors en pourparler avec Titus. Celui-ci leur répondit que, malgré leur obstination, qui avait causé la ruine de la ville et l'effusion de tant de sang, il épargnerait leur vie s'ils se mettaient à sa discrétion ; mais ils rejetèrent cette offre en disant que les sermens les plus solennels les obligeaient à ne point se rendre ; en même temps ils demandèrent la permission de se retirer dans les mon-

tagnes avec leurs femmes et leurs enfans. Titus, indigné de cette insolence, fit proclamer qu'on ne ferait grâce à personne, puisque les Juifs persistaient à refuser leur pardon.

La fille de Sion (c'est ainsi qu'on nommait la ville basse) fut abandonnée à la fureur des soldats romains, qui mirent tout à feu et à sang. Les *Zélés* se portèrent ensuite au palais des rois, dans la partie la plus élevée et la plus forte de Jérusalem, appelée la cité de David. Comme beaucoup de Juifs avaient déposé dans ce palais ce qu'ils avaient de plus précieux, les *Zélés* l'attaquèrent, tuèrent 8,400 de leurs compatriotes, et firent un grand butin.

L'armée romaine employa près de vingt jours à se préparer à l'attaque de la ville haute et du palais. Durant cet intervalle, beaucoup de Juifs se rendirent à Titus. Enfin on fit jouer avec tant de fureur les machines de guerre, que les *Zélés*, saisis d'une terreur panique, abandonnèrent les tours regardées naguère comme imprenables, et se précipitèrent ensuite vers Silo. Afin de pouvoir sortir de la ville, ils attaquèrent le mur d'enceinte; mais on les poursuivit avec fureur. Ils furent obligés de se cacher dans des souterrains, et tous ceux que l'on découvrit furent mis à mort.

Ainsi se termina la conquête de Jérusalem.

Les Romains, en signe de triomphe, arborèrent leurs étendards sur ses murailles; ensuite ils parcoururent les rues de la ville, égorgeant tous ceux qui s'offraient sur leur passage. L'incendie des derniers édifices de la Cité sainte éclaira cette nuit affreuse, et Jérusalem n'offrait plus bientôt de toutes parts qu'une scène de carnage et de destruction.

Plus de 11,000 Juifs périrent dans ce siége, qui dura près de cinq mois. Jean et Simon, chefs des rebelles, et sept cents des plus beaux hommes de Jérusalem ornèrent le char triomphal du vainqueur. Après cette cérémonie, Simon subit la mort, et Jean, qui s'était enfin abaissé jusqu'à demander la vie, fut condamné à une prison perpétuelle.

On évalue à 97,000 le nombre des prisonniers faits dans cette funeste guerre. Les Romains les envoyèrent presque tous en Syrie et en d'autres provinces, pour figurer comme gladiateurs sur les théâtres publics, ou pour être livrés aux bêtes féroces; 1,462,000 Juifs perdirent la vie pendant les sept années que dura la guerre.

Enfin le carnage cessa faute de victimes, et les soldats se rassasièrent de pillage. Titus ordonna la démolition de la ville entière et du temple. On dit qu'en voyant la force des ouvrages qui défendaient la place, il s'écria : « Dieu a se-

condé nos armes; c'est lui qui a chassé les Juifs de leurs remparts. Que pourraient des hommes ou des machines contre de pareilles tours? » Afin que la postérité pût apprécier la force de Jérusalem et la gloire des vainqueurs, il laissa subsister les tours de Phasaël, d'Hippicus, de Mariamne, et une partie des remparts du côté de l'occident. Tout le reste de la ville fut rasé; il ne resta pas le moindre vestige d'habitation. Le Talmud et Maimonides rapportent que Terentius Rufus fit passer la charrue sur l'emplacement du temple. Ainsi s'accomplit cette prophétie de Jésus-Christ: *Tes ennemis te raseront et ne te laisseront pas pierre sur pierre.*

Après la réduction de Jérusalem, Titus revint à Rome, où le sénat lui décerna, ainsi qu'à Vespasien son père, les honneurs du triomphe. Rien de ce qui pouvait ajouter à la pompe de cette cérémonie ne fut oublié. On admirait surtout les objets précieux enlevés dans le temple; et le livre de la loi figurait au premier rang parmi les trophées des vainqueurs.

Cependant trois châteaux-forts restaient encore à soumettre dans la Judée: Lucius Bassus y fut envoyé par Vespasien en qualité de lieutenant-général; il ne tarda pas à réduire Hérodium et Machœros. Mais Massada se trouvait à la fois défendue par ses ouvrages et par sa position;

l'intrépide Éléazar, qui la défendait, fit échouer toutes les entreprises des Romains. Enfin ces derniers entourèrent la forteresse d'une haute muraille, mirent le feu aux portes, et résolurent de livrer l'assaut. Éléazar, ne voyant plus d'espoir de salut, engagea ses soldats à brûler tout ce qui se trouvait de précieux dans la place, à tuer leurs femmes et leurs enfans, et à se détruire ensuite eux-mêmes. Dix hommes, choisis par le sort, firent cette horrible exécution; le dernier d'entre eux mit le feu aux bâtimens et se donna la mort.

An de J. C. 73. — Le jour suivant, lorsque les Romains se disposèrent à escalader les murailles, deux femmes, qui avaient échappé au carnage, leur racontèrent ce qui s'était passé. Après cette terrible catastrophe, les Juifs n'opposèrent plus aucune résistance; mais c'était la résignation du désespoir. Partout on ne rencontrait que ruine et désolation. Un morne silence régnait dans toute la Judée (1).

C'est à Josephe, Juif de nation et témoin oculaire de tous ces événemens, dans lesquels il a joué lui-même un grand rôle, que nous devons cette partie importante de l'Histoire des Juifs.

---

(1) *Voir* Crévier, *Histoire Romaine.*

# CHAPITRE III.

Déplorable état des Juifs après la destruction de Jérusalem. — Titus fait vendre leurs terres. — Il exige d'eux le tribut qu'ils payaient annuellement au temple. — Domitien, son successeur, les traite encore plus sévèrement. — Sédition d'Alexandrie. — Le temple bâti par Onias est fermé. — Les Juifs cherchent un asile en diverses contrées. — Institution des patriarches d'Occident. — Etat de la littérature juive. — Philosophie cabalistique. — Histoire du rabbin Akiba.

---

Les Juifs qui survécurent à la destruction de leur capitale, furent réduits à la plus affreuse détresse. La Judée se vit transformée en un vaste désert; ses campagnes, jadis si riantes, étaient jonchées de cadavres; ses beaux ports de Capharnaüm, Bethsaïde, Chorazin, n'offraient plus que des monceaux de ruines. Quelques femmes, quelques vieillards obtinrent seuls la permission de demeurer à Jérusalem. On en chassa tout ce qui se trouvait en état de porter les armes; mais l'amour de la patrie engagea sans doute un certain nombre de Juifs à revenir habiter plus tard parmi les débris de la Cité sainte.

L'empereur fit vendre toutes les terres de la Judée, avec défense expresse de rebâtir aucune ville. Les Juifs conservèrent le droit d'exercer leur religion, en se soumettant à payer à Jupiter Capitolin la même somme que chacun d'eux versait annuellement pour l'entretien du temple. Cet impôt, tout faible qu'il fût, leur parut insupportable à cause de son objet et de la sévérité des percepteurs.

Domitien, frère et successeur de Titus, accrut encore la misère des Juifs. Il les enveloppa dans la persécution que les chrétiens souffrirent sous son règne; un grand nombre d'entre eux furent condamnés à mort. Cet empereur voulait exterminer toute la race de David. Cependant, quand les petits-fils de l'apôtre Saint Jude comparurent devant lui, leur extrême pauvreté lui fit abandonner son projet sanguinaire.

An de J. C. 72. — Malgré ces désastres tout récens, des Juifs séditieux, retirés à Alexandrie, fomentèrent une insurrection; mais, pour prévenir les suites funestes de leur imprudence, ceux de leurs compatriotes qui habitaient la même ville les livrèrent aux Romains. Six cents furent mis à mort; ils conservèrent jusqu'au dernier soupir leur inflexible opiniâtreté; les enfans même souffrirent les plus cruelles tortures plutôt que de reconnaître César pour souverain.

L'empereur, informé de cet esprit de rébellion, fit fermer le temple qu'Onias avait construit en Égypte, pour ôter tout prétexte aux rassemblemens séditieux.

Une foule de Juifs cherchèrent un asile en diverses contrées. Les uns se retirèrent en Égypte, où se trouvait fondée, depuis le temps d'Alexandre, une colonie juive; d'autres se réfugièrent à Cyrène; un grand nombre se rendit à Babylone, pour se réunir aux Israélites fixés dans ce pays depuis la captivité; d'autres enfin passèrent en Perse, etc. Peu à peu ils se formèrent un système de gouvernement, ou plutôt une règle commune à tous les corps divisés de cette nation. On les distingua en Juifs d'Orient et d'Occident. Ceux d'Occident habitaient l'Égypte, la Judée, l'Italie et d'autres parties de l'Empire romain. Ceux d'Orient étaient établis à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Assyrie et en Perse. Plus tard, chacune de ces classes se choisit des chefs chargés de les surveiller. Les chefs des Juifs d'Orient portaient le titre de princes de la captivité, ceux des Juifs d'Occident celui de patriarches. Basnage et d'autres savans pensent que cette dernière dignité (1) fut instituée sous le règne de Nerva, successeur de Domitien.

(1) Suivant les auteurs juifs, cette charge avait une

Cet empereur favorisa les Juifs, rappela ceux qu'on avait bannis pour cause de religion, les affranchit des taxes que leur avaient imposées ses prédécesseurs, et défendit qu'à l'avenir on les inquiétât pour leur croyance. Il est probable que ces Juifs étaient de la tribu de Lévi, car la moindre tentative qu'eût faite celle de Juda pour recouvrer une partie de son ancienne puissance n'eût pas manqué d'exciter la jalousie des Romains. Les prêtres et les lévites obtinrent l'autorisation d'instruire le peuple, de fonder des écoles, d'y nommer des professeurs, enfin de choisir un patriarche. En effet, cette classe de Juifs n'avait aucun droit à la dignité royale, et ses fonctions, purement religieuses, ne pouvaient porter ombrage aux Romains. La célèbre ville de Tibériade, au bord du lac de ce nom, fut rebâtie par Hérode, tétrarque de la Galilée, et choisie pour la résidence du patriarche. La dignité de ces chefs était héréditaire, et la grande influence qu'ils obtinrent se fondait sur leur

origine bien plus ancienne. Le premier patriarche fut Hillel, surnommé le Babylonien. Il vint à Jérusalem environ trente ans avant J. C., et parvint à un âge très avancé. Les Juifs le regardent comme un second Moïse, et prétendent que la dignité patriarchale se perpétua dans sa famille jusqu'au cinquième siècle. — *Hist. Univ.*

réputation de science et de piété. Ils prononçaient sur les cas de conscience et les controverses religieuses; ils présidaient les synagogues, et avaient le droit de faire exécuter leurs ordres par des subdélégués. Ils recevaient aussi, de leurs frères dispersés, une rétribution annuelle qui les mettait à même de soutenir leur rang. Ils acquirent insensiblement une grande autorité sur les Juifs d'Occident, qui se plaisaient à leur obéir pour conserver l'apparence d'un corps politique. Les Juifs ont néanmoins beaucoup exagéré le pouvoir de ces chefs, afin de donner une espèce de démenti aux chrétiens, qui leur reprochaient d'avoir perdu l'autorité royale.

Un Anglais, le docteur Lightfoot, pense que le Sanhédrin ne fut pas d'abord détruit, mais transféré seulement à Jafna, puis à Tibériade, où il subsista jusqu'à la mort de Judas le saint. D'autres savans, et Basnage en particulier, croient que ce tribunal fut dissous immédiatement après la destruction de Jérusalem. Voici leur raisonnement: Si Titus eût fait une pareille concession, Josephe en eût parlé pour l'honneur de ses compatriotes, et Domitien, qui haïssait les Juifs, ne leur accorda certainement pas ce privilége; d'ailleurs les Juifs et les chrétiens étaient persuadés que le Sanhédrin n'avait pouvoir de siéger qu'à Jérusalem.

Les fils d'Israël, malgré la ruine de leur temple, n'en demeurèrent pas moins attachés au culte de leurs ancêtres; ils conservèrent toujours l'usage des cérémonies religieuses qu'ils pouvaient pratiquer encore. Il paraît que, depuis la dissolution de leur gouvernement, ils adoptèrent aveuglément les traditions orales et les décisions des rabbins. Tous s'accordaient à regarder leur culte comme le seul objet digne de fixer leur attention. Aussi les écrits de leurs savans, au lieu d'embrasser, comme ceux des philosophes païens, le vaste champ des connaissances humaines, se bornent à d'éternelles dissertations sur les cérémonies religieuses.

Après la conquête de la Judée, il ne resta qu'un petit nombre d'hommes capables de transmettre à la postérité la connaissance des anciennes doctrines. Les uns se retirèrent en Égypte, d'autres à Babylone, où les réfugiés étaient bien accueillis. Ceux qui demeurèrent en Palestine rassemblèrent dans l'école de Jafna les débris de la littérature juive qu'ils purent recueillir, et travaillèrent à la restauration du culte. Le rabbin Jochanan (1) fut le fondateur

(1) Les auteurs juifs prétendent que l'école de Jafna se composait de trois cents classes d'élèves. Ils font l'éloge le plus emphatique du mérite extraordinaire de Jocha-

de cette école, et Gamaliel acheva, autant que les circonstances purent le lui permettre, l'œuvre de son prédécesseur.

Les succès de cette école engagèrent un grand nombre de Juifs à retourner en Palestine. Une autre académie s'établit à Tibériade; qui devint bientôt le point central de la littérature hébraïque. La nouvelle école obtint des priviléges d'Antonin le Pieux, et produisit le Talmud de Jérusalem, précieux monument de la sagesse des Juifs. D'autres écoles se formèrent, sur le modèle de celles de Jafna et de Tibériade, à Bitther, près de Jérusalem, à Lydda ou Diospolis, à Césarée (et celle-ci fut la plus célèbre), enfin à Zippora ou Séphora dans la Galilée.

Depuis lors, une suite non interrompue de docteurs transmit aux Juifs les principes religieux et philosophiques. Ces docteurs se distinguèrent non seulement en Palestine, mais dans les écoles de Babylone, qui, par la suite, furent

---

nan. « Alors même, disent-ils, que l'on pourrait con« vertir toute l'étendue des cieux en papier, tous les « arbres de la terre en plumes, tous les hommes en « écrivains, il serait impossible de rapporter tout ce « qu'il a fait d'admirable. »

établies à Sora, à Pundebita, et en d'autres villes situées sur l'Euphrate (1).

Deux sortes d'instruction s'introduisirent chez les Juifs, l'une publique, l'autre particulière. On enseignait publiquement la loi de Moïse, les traditions, en un mot tout ce qui concernait les principes fondamentaux de la religion et de la morale; mais les mystères de la nature divine, et la métaphysique, étaient l'objet d'un enseignement particulier. On donnait à cette doctrine le nom de *cabale*, d'un mot hébreu qui signifie *recevoir*, parce qu'on l'avait reçue par tradition. Ces mystères, de même que ceux de Pythagore et des Égyptiens, n'avaient pour initiés que des personnes privilégiées, qui s'engageaient en secret par les sermens les plus solennels.

Il y a trois sortes de cabales. Par la première, les Juifs prétendent découvrir dans les paroles de l'Écriture un sens caché, quelquefois ingénieux, mais toujours fictif. La seconde est une espèce de magie : elle consiste dans certaines combinaisons de mots et de lettres, au moyen desquelles on peut, dit-on, communiquer avec les bons et les mauvais esprits. La troisième,

(1) Selon Basnage, la fondation de ces écoles ne date que du commencement du troisième siècle.

qui est la cabale proprement dite, est l'art de trouver le sens mystique des Écritures, au moyen des lettres des sentences auxquelles on l'applique. Les Juifs prétendent que les mystères de la cabale renferment les vérités les plus sublimes de la religion; que ces vérités ont dû être offertes à des êtres imparfaits comme nous sous le voile de l'allégorie, de même que les anges ne se montrent aux mortels que sous l'apparence d'un corps matériel (1). Adam, ajoutent-ils, reçut dans le Paradis terrestre, et de l'un des anges, un livre contenant les préceptes de la sagesse divine. Lorsqu'il eut ce livre, les anges descendirent vers lui en prendre connaissance; mais il refusa de leur confier les mystères que Dieu ne voulait révéler qu'à lui seul. Depuis le péché de notre premier père, ce livre merveilleux retourna dans le ciel; cependant, après bien des prières et des larmes, Dieu le rendit à Adam; il passa de là dans les mains de Seth.

Les Juifs racontent encore d'autres fables. Ce livre, disent-ils, s'étant perdu, les mystères qu'il contenait tombèrent presque dans l'oubli pendant le siècle de corruption qui précéda le déluge; mais Abraham en fut instruit par la révélation. Il les consigna dans le livre de Jetzirah. La

(1) Maurice, *Antiquités de l'Inde*.

même révélation fut faite à Moïse, qui reçut de Dieu, avec la loi écrite, une loi orale et mystique. Ces connaissances se perdirent une seconde fois pendant la captivité de Babylone, puis elles furent de nouveau révélées à Esdras. Bref, après s'être conservées en Égypte, elles se sont trouvées transmises à la postérité par les soins d'Akiba, de Siméon Jochaides et de plusieurs autres.

Enfield, à qui nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, croit que la philosophie cabalistique prit naissance du temps des premiers Ptolémées, en Égypte, où les Juifs apprirent à confondre, dans des allégories, les dogmes de Pythagore, de Platon, et les sages préceptes de l'Écriture. La cabale, selon cet écrivain, obtint de bonne heure un grand crédit chez les Juifs, parce que ceux d'Égypte la transmirent, avec une partie des traditions, à leurs frères de Palestine.

Siméon Jochaides, rabbin célèbre, rédigea le premier un ouvrage sur ces mystères. Les Juifs assurent qu'avec le secours divin il composa le *Zohar* (1). Il vécut, dit-on, quelques années avant la ruine de Jérusalem. Titus l'avait fait

(1) David Lévi appelle le *Zohar* un commentaire cabalistique du Pentateuque.

condamner à mort; mais son fils et lui se dérobèrent à la persécution, en se cachant dans une caverne, où il eut tout le loisir de composer le livre dont nous parlons. Siméon Jochaides perfectionna son ouvrage, disent les Juifs, à l'aide du prophète Élie; que Dieu lui envoyait de temps à autre du ciel, pour lui expliquer les mystères qui surpassaient son intelligence.

Le *Sephirah*, ou Livre de Lumière, est le plus fameux des ouvrages cabalistiques après le *Zohar*. Les Juifs le citent comme une autorité divine; quelques uns l'attribuent au patriarche Abraham; d'autres pensent qu'il fut écrit par le rabbin Akiba, dans le deuxième siècle.

Ce rabbin, chef des écoles de Lydda et de Jafna, fut le disciple et le successeur de Gamaliel. Jusqu'à l'âge de quarante ans il garda les troupeaux d'un riche citoyen de Jérusalem; mais la fille de son maître lui ayant promis de l'épouser s'il devenait savant, il s'appliqua tellement à l'étude qu'il devint l'un des plus fameux docteurs de sa nation. Il passait pour l'oracle de son siècle, et fut l'un des principaux conservateurs des traditions. Les Juifs de la Palestine ne craignaient point de dire que Dieu lui avait révélé des choses qu'il avait cachées à Moïse. Il eut, selon eux, 24,000 disciples. Ce rabbin est cité, dans tout le Talmud, non seulement pour ses grandes con-

naissances, mais pour l'extrême sagesse avec laquelle il décidait les questions les plus difficiles de la loi. Sur la fin de sa vie, il embrassa le parti d'un imposteur qui se faisait passer pour le Messie, et promettait d'affranchir ses compatriotes de la puissance d'Adrien. Nous rapporterons, dans le chapitre suivant, les particularités de cette révolte, et les nouvelles calamités qu'elle attira sur le peuple juif.

---

# CHAPITRE IV.

Révolte des Juifs sous Trajan. — On les chasse de l'île de Chypre. — Adrien entreprend de rebâtir Jérusalem. — Il établit une colonie romaine dans la nouvelle ville. — Barcochebas se fait passer pour le Messie, et devient le chef des insurgés. — Il choisit pour son précurseur le fameux rabbin Akiba. — Les rebelles lèvent une armée formidable. — Adrien envoie contre eux des troupes, et les assiége dans Bitther. — Cette ville se rend aux Romains. — Mort du faux Messie. — Massacre des Juifs. — Un grand nombre d'entre eux sont vendus et transportés en Egypte. — Adrien achève la construction de Jérusalem, et en défend l'entrée aux Juifs.

---

Malgré tout ce qu'avaient souffert les Juifs, la mesure de leurs maux n'était pas encore comblée. A peine commençaient-ils à jouir de quelque repos, qu'impatiens du joug de l'étranger, ils levèrent l'étendard de la révolte. Ils ne pouvaient supporter la sévérité de Trajan, qui leur interdisait la lecture de la loi.

An de J. C. 115. — L'insurrection éclata chez les Juifs de Cyrène, qui, depuis plusieurs années, s'étaient rendus puissans dans cette ville. Ils remportèrent d'abord divers avantages signalés. Leurs adversaires furent contraints de se

retirer à Alexandrie; ils y massacrèrent tous les Juifs. Ceux de Cyrène entrèrent en fureur, dès qu'ils reçurent cette nouvelle. Sous les ordres d'un certain André, ils passèrent 220,000 Libyens au fil de l'épée, et ravagèrent tout le pays. Trajan envoya contre eux Martius Turbo avec une armée formidable; après plusieurs combats sanglans, les rebelles furent obligés de se soumettre.

An de J. C. 116. — L'année suivante, les Juifs de la Mésopotamie, effrayés du sort de leurs frères d'Égypte, prirent les armes et répandirent partout la consternation. Trajan chargea Lucius Quietus, le plus habile général de l'empire, de les réduire à l'obéissance. Lucius en fit un grand carnage et parvint à réprimer l'insurrection. L'empereur, afin de prévenir désormais toute révolte, le nomma gouverneur de la Palestine.

Bientôt de nouveaux troubles éclatèrent dans l'île de Chypre. Les Juifs, qui s'y trouvaient en grand nombre, égorgèrent 240,000 des habitans. Trajan dépêcha contre eux, avec une armée nombreuse, Adrien, connu déjà par ses exploits guerriers. Après une lutte opiniâtre, les révoltés mirent bas les armes; et l'empereur, par un édit, les chassa de l'île, avec défense d'y remettre jamais le pied, sous les peines les plus sévères.

An de J. C. 130. — Les suites funestes de cette rébellion ne calmèrent point les esprits. Adrien, successeur de Trajan, défendit aux Juifs la circoncision, et envoya une colonie dans la Judée pour rebâtir Jérusalem, près du lieu qu'elle avait occupé jadis. Il voulut qu'on l'embellît de monumens dans le goût romain; et, du nom de sa famille, il l'appela *Ælia Capitolina*. Les Juifs, indignés, se déclarèrent ouvertement contre l'empereur.

An de J. C. 132. — Coziba, l'un des brigands qui infestaient la Palestine, s'était fait connaître par les violences qu'il avait exercées contre les Romains. Il devint le chef des insurgés. Pour assurer le succès de son entreprise, il adopta le nom de Barcochebas, c'est-à-dire, *Fils de l'Étoile*. Il prétendait que le prophète Balaam l'avait désigné par ces mots : *Il sortira une étoile de Jacob et un sceptre d'Israël.* Ce barbare, aussi audacieux qu'entreprenant, joua si bien son rôle que ses compatriotes aveuglés le reconnurent pour le Messie. Il promit de les affranchir du pouvoir d'Adrien et de leur rendre leur antique liberté. Le fameux rabbin Akiba, qu'il choisit pour son précurseur, embrassa chaudement son parti et le seconda de toute son influence. Non seulement il le sacra publiquement roi des Juifs, mais il fit battre monnaie à son nom et

le suivit, à la tête de 20,000 de ses disciples, en qualité de commandant de la cavalerie. Un appel fait à tous les enfans d'Abraham excita l'enthousiasme dans tout Israël; une armée de 200,000 hommes fut bientôt sur pied, et se rendit à Bitther, ville voisine de Jérusalem, que l'imposteur avait choisie pour la capitale de son nouveau royaume.

Adrien négligea d'abord de réprimer cette révolte. Il croyait les Juifs trop humiliés pour être redoutables; mais, apprenant qu'ils se rassemblaient en foule sous les drapeaux de Barcochebas, il envoya pour les soumettre Tinnius Rufus, gouverneur de la province, à la tête d'une puissante armée. Les rebelles remportèrent de grands avantages sur les troupes impériales. Ils tuèrent un nombre immense de Romains et de Juifs convertis. La rapidité de leurs succès, la dévastation qui signalait leur marche portèrent jusqu'à Rome l'étonnement et la terreur. Enfin Jules Sévère, l'un des plus illustres généraux de son siècle, reçut l'ordre d'arrêter les progrès de cet incendie. Il ne jugea pas prudent de se mesurer d'abord avec une armée si formidable. Il attaqua les insurgés isolément, et, après avoir intercepté leurs vivres, il les assiégea dans Bitther.

Les Juifs se défendirent en désespérés. Ils

firent mourir Tryphon, rabbin célèbre, parce qu'il avait proposé de se rendre. Cependant ils ne purent soutenir long-temps les attaques réitérées des Romains. Le prétendu Messie fut tué dans un assaut, et Bitther ouvrit ses portes au vainqueur. Si l'on excepte la prise de Jérusalem, les sanglantes annales des Juifs ne rapportent rien de plus affreux que les massacres qui eurent lieu dans cette occasion. Akiba et son fils subirent une mort cruelle; 580,000 hommes succombèrent en combattant; une multitude d'autres périrent par la famine, les maladies, le feu, etc. Cette guerre, s'il faut en croire les historiens, anéantit une population plus nombreuse que celle qui était jadis sortie d'Égypte, et les Juifs eurent plus à souffrir sous Adrien que sous Nabuchodonosor et Titus. Les malheureux qui survécurent à ce nouveau désastre furent presque tous vendus à la foire de Térébinthe (1) au même prix que les chevaux, et se trouvèrent dispersés sur toute la surface de la terre. Ceux qu'on n'acheta point furent conduits à la foire de Gaza ou transférés en Égypte.

An de J. C. 136. — Après la guerre, Adrien

---

(1) Cette foire se tenait tous les ans dans la plaine de Mambré, où Abraham avait dressé, dit-on, ses tentes, et reçu la visite des anges. — *Genèse*.

voulut achever la reconstruction de Jérusalem. Pour éviter, à l'avenir, toute révolte parmi les Juifs, il fit détruire les anciens monumens de leur religion et profaner tous les lieux qu'ils regardaient comme sacrés. Les pierres du temple servirent à l'érection d'un théâtre. On éleva l'autel de Jupiter Capitolin sur l'emplacement qu'avait occupé celui du vrai Dieu. On plaça au dessus d'une des portes de la ville, du côté de Bethléem, une figure de porc sculptée en marbre. L'empereur détestait les chrétiens autant que les Juifs. Il fit ériger la statue de Vénus à l'endroit même où le Christ avait été crucifié, et celle de Jupiter dans celui de sa résurrection. Il consacra enfin au culte d'Adonis la grotte où naquit le Sauveur.

Adrien défendit aux Juifs, sous peine de mort, d'entrer dans Jérusalem. Une garnison romaine fit exécuter ce décret. On ne leur permit pas même de contempler de loin leur ville chérie. « Avant cette époque, dit un auteur moderne, « on les voyait, couverts de haillons, parcourir, « en poussant des cris et des gémissemens, la mon- « tagne des Oliviers et les ruines du temple. Ils se « privaient souvent du nécessaire pour acheter « de la cupidité des soldats la singulière faveur de « pleurer dans ces lieux l'anniversaire de la ruine « de leur patrie. Ainsi les Juifs ne pouvaient qu'à

« prix d'argent verser des larmes dans le lieu « même où ils avaient acheté et répandu le sang « de Jésus-Christ. »

Telle était la situation déplorable où se trouvaient réduits les fils d'Israël. Lors de la prise de Jérusalem par Titus, les hommes, les femmes, les enfans avaient été vendus à vil prix. Saint Jérôme nous apprend que, sous Adrien, plusieurs milliers d'individus subirent le même sort. Ceux qu'on fit passer en Égypte firent naufrage, moururent de faim ou furent massacrés par les habitans.

---

# CHAPITRE V.

Etat des Juifs dans l'Orient. — Princes de la captivité. — Juda le Saint compose la Mischna. — Les Juifs se révoltent sous Antonin. — Marc-Aurèle renouvelle contre eux l'édit d'Adrien. — Septime-Sévère les traite avec douceur. — Leur état sous Héliogabale. — Alexandre-Sévère et ses successeurs les favorisent.

---

Tandis que, dans l'Occident, les Juifs étaient en proie aux plus affreuses calamités, un sort plus doux était le partage de leurs frères d'Orient. Trajan les avait repoussés jusqu'en Mésopotamie; mais Adrien, à son avénement au trône, donna l'Euphrâte pour limite à l'empire romain. Ainsi les Juifs qui habitaient au delà de ce fleuve n'eurent point à souffrir de la guerre que ce prince fit à leur nation. Le désir de l'indépendance porta néanmoins plusieurs d'entre eux à voler en Palestine au secours de leurs compatriotes; mais ils ne firent qu'accroître le nombre des victimes et ajouter au triomphe des vainqueurs (1).

---

(1) Basnage évalue à plus de 600,000 le nombre des morts; mais ce calcul nous semble exagéré, car la po-

An de J. C. 122. — L'histoire des Juifs d'Orient est plus obscure que celle des Juifs d'Occident. Les premiers n'avaient qu'une connaissance imparfaite de tout ce qui se passait dans la Judée. Avant la destruction du temple, ils envoyaient des offrandes à Jérusalem, et s'y rendaient, de temps en temps, en pélerinage. Ils reconnaissaient l'autorité du grand-prêtre. Mais, après la ruine de la métropole, tous les liens qui les unissaient aux Juifs d'Occident se trouvèrent rompus. Ils nommèrent alors, comme ceux de la Palestine, pour présider à leurs synagogues, des chefs qui portèrent le titre de *Princes de la captivité*.

On ignore l'époque précise de la création de ces chefs : il est seulement certain qu'ils n'existaient pas avant le deuxième siècle. Leur installation se faisait avec beaucoup de solennité. Babylone ou Bagdad étaient les lieux de leur résidence : ils y présidaient dix cours de justice. Il y avait vingt-huit synagogues, parmi lesquelles celle du prince se faisait remarquer par des colonnes de marbre de diverses couleurs. Le prince conférait l'ordination à tous les chefs des syna-

---

pulation de la Palestine devait être bien diminuée après toutes les calamités que ce pays avait souffertes sous Trajan.

gogues de l'Orient. Il recevait d'eux une rétribution qui le mettait en état de soutenir sa dignité et de payer le tribut exigé par les rois de Perse. Huna, contemporain de Juda le Saint, fut, à ce qu'on croit, le premier prince de la captivité. Il résidait à Babylone. L'autorité de ces princes répondait à celle que les patriarches de Tibériade exerçaient en Occident.

Les Juifs prétendent que ces chefs étaient supérieurs en pouvoir et en dignité aux patriarches de la Judée. Ils affirment que tout ce qui restait de la race de David abandonna cette province pour se retirer à Babylone, d'où ils concluent que, dans cette ville, doit se trouver le sceptre dont Jacob fait mention. Mais des savans chrétiens ont prouvé qu'ils exagèrent de beaucoup l'autorité de ces princes soumis aux monarques persans. Si l'on considère l'abaissement des Juifs, et ce qu'ils eurent à souffrir des Parthes, des Romains et des autres nations, on verra clairement que les princes de la captivité n'ont pu jouir que d'une faible autorité.

Pour relever la gloire de leur nation, les Juifs prodiguent les éloges aux savans qui ont fleuri parmi eux dans le deuxième siècle. Ils vantent surtout le fameux rabbin Juda, le troisième patriarche juif qui obtint le surnom de Saint. Il naquit à Séphora et dut sa réputation à sa

piété et à ses vastes connaissances. Il fut l'oracle de l'école de Tibériade, où il jugeait les matières de controverse les plus abstraites. Sa mémoire est en grande vénération parmi les Juifs, qui le comparent au Messie. Ils attribuent à ce rabbin une foule d'actions extraordinaires. A les entendre, il convertit au judaïsme l'empereur Antonin, et composa la *Mischna* par ordre de ce prince.

Ce livre fameux est le Code de droit canon et de droit civil des Juifs. Ils ont tant de vénération pour lui qu'ils l'ont appelé *la seconde loi* (c'est ce que signifie le mot hébreu *Mischna*); ils lui attribuent la même autorité qu'au *Pentateuque*. Juda entreprit cet ouvrage parce qu'il craignait avec raison que ses compatriotes, privés d'écoles publiques, ne négligeassent, dans leurs émigrations, les pratiques de leur culte, et ne perdissent la mémoire des traditions.

Voici, en peu de mots, l'histoire de la *Mischna*, d'après Enfield. Quand Jérusalem fut détruite, la secte des Pharisiens obtint la prééminence; les traditions devinrent la base de l'enseignement dans toutes les écoles juives. Le nombre de ces traditions s'était tellement accru, que les docteurs, dont la principale occupation était de les expliquer et d'en confirmer l'autorité, se virent obligés, pour soulager leur mémoire, de

les distinguer en plusieurs classes. Leurs élèves prirent note de ces diverses explications, et en formèrent des commentaires volumineux dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. La confusion qui en résultait devint telle que, malgré le classement déjà fait par Hillel, Juda crut devoir rédiger un nouveau code de la loi orale et réunir en corps d'ouvrage les commentaires des plus célèbres docteurs. Il employa, dit-on, quarante années à ce pénible travail, qu'il acheva, selon le témoignage unanime des Juifs, vers la fin du deuxième siècle. La *Mischna*, ou premier *Talmud*, renferme toutes les lois, institutions et coutumes que les Juifs se croient tenus d'observer, indépendamment des préceptes de l'Écriture.

Les Juifs placèrent bientôt cet ouvrage au rang des livres saints. Il contient une multitude de traditions, et l'explication de divers passages de l'Écriture auxquels il sert de supplément. Moïse, disent les Juifs, reçut ces traditions sur le mont Sinaï, et les communiqua ensuite à Aaron, à Éléazar, et à Josué son serviteur. Ceux-ci les transmirent aux anciens du peuple, qui en donnèrent connaissance aux prophètes. De Jérémie, elles passèrent à Baruch, puis à Esdras, puis ensuite à la grande synagogue dont Simon le Juste fut le dernier chef. Ces traditions, ainsi transmises de génération en génération, par-

vinrent jusqu'à Juda le Saint, qui en composa la *Mischna*. Cet ouvrage devint classique tant dans la Palestine qu'à Babylone. Telle est l'opinion de tous les rabbins.

Prideaux, sans avoir égard aux fables inventées par les Juifs, observe qu'après la mort de Simon le Juste, environ 299 ans avant J. C., les docteurs mischnicaux accrurent tellement le nombre des traditions, qu'on fut obligé d'en former un recueil vers le milieu du deuxième siècle, sous le règne d'Antonin.

La *Mischna* de Juda ne put cependant éclaircir tous les points, sur lesquels les Juifs étaient partagés. On jugea convenable d'y ajouter des explications plus étendues. Jochanan, fameux docteur de la loi, secondé par deux des disciples de Juda, fit un commentaire de la *Mischna*. Cet ouvrage porta le nom de *Talmud* de Jérusalem, parce qu'il fut écrit en Judée, pour l'usage des Juifs de ce pays.

Dans le cours du deuxième siècle, plusieurs nouvelles sectes se formèrent parmi les Juifs, indépendamment de celles qui figuraient déjà du temps de J. C. Les Gaulonites conservaient encore leur haine pour tout gouvernement étranger; mais les Pharisiens, depuis la ruine de Jérusalem, formaient la majorité de la nation.

Les Hemero-Baptistes dépendaient de cette secte, dont ils se distinguaient seulement par de plus fréquentes ablutions. Les Masbothéens étaient une classe de Saducéens ; car ils niaient l'immortalité de l'âme et attribuaient tout au hasard. Les Helléniens étaient des Juifs qui parlaient grec et faisaient usage de la version des Septante dans leurs synagogues. Il y eut d'abord quelques altercations entre eux et les Juifs qui officiaient en hébreu; enfin, on leur permit la traduction grecque dans leurs assemblées; mais lorsqu'on s'aperçut que les chrétiens, en disputant contre le judaïsme, tiraient parti de la version des Septante, le préjugé qui existait déjà contre cette traduction se fortifia, et ceux qui la défendirent passèrent, aux yeux du parti contraire, pour des schismatiques.

L'édit d'Adrien, qui défendait de circoncire les enfans, était toujours en vigueur. Les Juifs, mécontens de cette mesure, prirent encore les armes, malgré tant de récens désastres. Antonin réprima bientôt cette révolte. Il rendit ensuite aux Juifs le privilége dont la perte avait excité leur soulèvement, et les traita depuis avec beaucoup de modération et de douceur. Il leur défendit toutefois de faire des prosélytes.

Au commencement du règne de Marc-Aurèle, les Juifs d'Orient qui habitaient les états du roi

des Parthes, se joignirent à ce prince dans une guerre contre les Romains. L'empereur, indigné de cette conduite, les soumit et renouvela contre eux l'édit d'Adrien. Mais ces lois n'eurent pas d'exécution dans les provinces lointaines.

An. de J. C. 197. — Septime-Sévère, dès les premières années de son règne, déclara la guerre aux Samaritains et aux Juifs. Ils avaient des établissemens dans la Galilée; mais on leur défendait toujours l'entrée de Jérusalem. Ce malheureux peuple, si souvent humilié, osa tenter encore de repousser ses ennemis. Il envahit la Samarie et la Judée. L'empereur, après avoir réduit les Juifs à l'obéissance, se montra moins sévère à leur égard. Pour les récompenser de la fidélité qu'ils lui avaient témoignée quand Pescennius Niger lui avait disputé le trône, il les créa citoyens romains et les rendit habiles aux charges du gouvernement.

An. de J. C. 200. — Les chefs et docteurs des Juifs d'Orient se rendirent célèbres au commencement du troisième siècle, et fondèrent plusieurs écoles. Après la restauration de la monarchie persanne et la ruine de celle des Parthes, les rabbins jouirent quelque temps d'une grande considération. A cette époque, Samuel Jarchi, connu par ses talens militaires et surtout par ses connaissances en astronomie, fut nommé

chef de l'académie de Nahardée et prince de la captivité.

Ce calme dont jouissaient les Juifs d'Orient fut pourtant le prélude d'une persécution que leur suscita Sapor, roi des Perses ; et ce monarque paraîtrait y avoir été poussé par ses sujets, jaloux du crédit qu'avaient obtenu les Juifs.

La scène changea sous Zénobie, reine de Palmyre. Pendant tout le règne de cette illustre princesse, les Juifs jouirent d'une paix profonde; ils bâtirent de superbes synagogues, et parvinrent aux premières dignités. Mais les conquêtes d'Aurélien les obligèrent plus tard à chercher un asile en Perse.

An de J. C. 218. — Ce fut alors qu'Héliogabale monta sur le trône. Il avait été circoncis et s'abstenait, comme les Juifs, de la chair de porc. Cependant il fit élever un temple magnifique au soleil, qu'il adorait. On plaça dans ce temple le palladium, le feu sacré, la statue de la mère des Dieux ; enfin, tous les emblêmes du culte des Romains. L'empereur connaissait parfaitement les dogmes des Samaritains et des Juifs ; il voulait faire une fusion de leur culte avec le sien. Sa mort prévint les maux que les Juifs eussent probablement attirés sur leur tête en se refusant à suivre sa religion.

Alexandre Sévère, successeur d'Héliogabale,

favorisa beaucoup les Juifs, et se fit instruire dans leur religion. Cet empereur avait une chapelle particulière où figuraient les statues d'Abraham, d'Orphée et du Christ. Il désirait élever un temple à ce dernier et le placer au rang des dieux. Son dessein était de fondre ensemble, selon les principes de la philosophie éclectique, les religions païenne, juive et chrétienne (1).

Les empereurs romains qui régnèrent ensuite ne troublèrent point la paix dont jouissaient les Juifs. Philippe, qui était né en Arabie, où ce peuple faisait un grand commerce, les traita avec une bienveillance extrême. Il ne paraît pas qu'ils aient été compris dans aucune des persécutions que les chrétiens eurent à souffrir sous Dèce, Valérien et Dioclétien. Ils furent toujours sans doute exclus de Jérusalem; mais on leur permit de fonder et d'entretenir des établissemens considérables, tant en Italie que dans les provinces. Ils obtinrent à Rome le droit de cité; ils jouirent des honneurs de la magistrature, furent exempts des charges onéreuses de la société. Les Romains donnèrent même une sanction légale à leurs réglemens de police ecclésiastique. On bâtit, dans les principales villes de l'empire, de nouvelles synagogues, et le culte

(1) Gibbon, *Décadence de l'Emp. romain*, et Basnage.

de Moïse fut célébré partout publiquement ; en un mot, Alexandre Sévère et ses successeurs traitèrent les Juifs avec beaucoup d'humanité. Mais les princes chrétiens qui gouvernèrent ensuite l'empire, se montrèrent moins indulgens pour une nation qu'ils regardaient comme ennemie jurée de Jésus-Christ.

---

## CHAPITRE VI.

**Etat des Juifs sous Constantin et ses successeurs. — Julien les protége, et conçoit le projet de rebâtir le temple de Jérusalem. — On fait pour ce travail de grands préparatifs. — Un miracle fait abandonner l'entreprise.**

---

Le quatrième siècle offre une des plus importantes révolutions dont l'histoire nous ait transmis le souvenir. Le paganisme s'écroule et la religion chrétienne s'établit sur ses ruines. Sous Constantin, Jérusalem, qu'Adrien avait nommée OElia, reprend son ancien nom; l'empereur l'agrandit, l'orne de bâtimens et d'églises magnifiques. Sa pieuse munificence s'étend à tous les lieux sanctifiés par la présence du fils de Dieu, des apôtres ou des prophètes.

Ce changement de religion ne fut point favorable aux Juifs. Dès le commencement de son règne, Constantin restreignit, par plusieurs lois, leurs priviléges. Leur nombre toujours croissant, leur prospérité, les avaient rendus insolens; ils maltraitaient ceux qui abandonnaient leurs synagogues pour embrasser le christia-

nisme. L'empereur les accusa de lapider et de brûler les nouveaux convertis, et les condamna, eux et leurs partisans, à subir les mêmes supplices. Il leur défendit en outre, sous les peines les plus sévères, de faire des prosélytes. Il accorda la liberté à tous les esclaves qui accusaient leurs maîtres de les avoir circoncis ou qui embrassaient la religion chrétienne. Il assujettit en même temps les Juifs à tous les services publics, comme les autres sujets de l'empire; il ne fit sur ce point d'exception qu'en faveur des prêtres et de ceux qui exerçaient des fonctions dans les synagogues, les écoles, etc.

Le Concile d'Elvire, en Espagne, qui se tint, à ce qu'on croit, sous le règne de Constantin, défendit à tous ceux qui avaient des rapports avec les Juifs de manger désormais avec eux. Cet arrêté ne regardait directement que les chrétiens qui encouraient l'excommunication; mais il exposait aussi les malheureux Israélites aux insultes et au mépris. Par un autre décret, ce même Concile défendit aux cultivateurs de laisser bénir, par les Juifs, les fruits de la terre, parce que cette bénédiction détruirait l'effet de celle des chrétiens. Quiconque refuserait d'obéir devait être chassé de l'église.

Du temps de Constantin, un grand nombre de Juifs habitaient la Perse. Ils possédaient beau-

coup d'influence à la cour. Enhardis par leur prospérité, enflammés en même temps du désir de venger les affronts qu'ils essuyaient dans l'empire romain, ils suscitèrent, conjointement avec les mages, une persécution sanglante contre les chrétiens d'Orient. Une foule de ces derniers furent massacrés à leur instigation. On démolit leurs églises, on brûla leurs livres saints, et l'on finit par effacer presque jusqu'aux traces du christianisme.

An de J. C. 341. — La cruauté des Juifs ne demeura pas long-temps impunie. Constance, qui succéda à son père, les haïssait à cause de leur religion. Il les traita avec la dernière rigueur. Sous son règne, ils se révoltèrent à Diocésarée en Palestine, et prirent le parti des Perses, qui envahissaient alors l'empire romain et mettaient le siége devant Nisibe. L'empereur envoya contre les rebelles des troupes qui les mirent en déroute.

Peu de temps après, Constance, irrité contre la nation juive, non seulement renouvela les lois qu'on avait rendues contre eux sous les règnes précédens, mais il en fit de nouvelles plus sévères encore. Tout Juif qui épousait une chrétienne, faisait subir la circoncision à un esclave, ou retenait chez lui des chrétiens, était puni de mort. Le patriarche possédait toutefois

encore une ombre d'autorité. Il faisait sa résidence en Palestine; et les villes environnantes étaient peuplées de Juifs fidèles au sol de la patrie; mais on ne tarda pas à remettre en vigueur l'édit d'Adrien qui les bannissait de Jérusalem. Ils furent donc de nouveau réduits à contempler de loin les murs de la Cité sainte profanée, selon eux, par le triomphe de la croix et le culte des chrétiens.

La mort de Constance délivra les Juifs de tant de maux; leur position prit une tournure plus favorable, lorsque Julien, surnommé l'Apostat, prit les rênes de l'empire. Ce prince avait conçu le projet de renverser le christianisme, pour rétablir le culte païen. Son aversion pour les chrétiens le disposa à favoriser les Juifs. Il leur permit le libre exercice de leur religion, et les exempta des taxes que leur avaient imposées ses prédécesseurs. Enhardis par une protection si puissante, les Juifs se rassemblèrent dans plusieurs villes de la Syrie et de la Judée, démolirent les églises et commirent toutes sortes de violences et d'outrages. Ceux d'Égypte suivirent leur exemple, en détruisant les plus belles églises d'Alexandrie.

Julien rétablit le paganisme par une loi; il déclara les chrétiens inhabiles aux charges publiques, condamna leur clergé à l'amende et au

creuser pour établir les fondations du temple, un tremblement de terre et des globes de feu dispersèrent tous les ouvriers.

Ammien Marcellin, grand admirateur de Julien, rapporte aussi ce fait miraculeux. Voici comment s'exprime cet écrivain dans l'histoire de son siècle. « Au moment qu'Alype, assisté du gouverneur de la province, pressait vivement l'exécution des travaux, d'énormes globes de feu, sortant avec impétuosité des fondations, repoussèrent les ouvriers à plusieurs reprises. Comme ces globes semblaient, pour ainsi dire, acharnés contre les travailleurs, on finit par renoncer à ce projet (1).

Ce prodige est encore rapporté avec quelques variantes par Saint Ambroise, Saint Chrysostôme et Saint Grégoire de Naziance. Ce dernier prétend que les infidèles eux-mêmes n'ont jamais entrepris de le révoquer en doute. Nos historiens modernes, moins crédules qu'eux, ont trouvé plus naturel d'attribuer à la défaite ou à la mort de Julien, le mauvais succès de cette entreprise.

---

(1) Ammien Marcellin, liv. XXIII, chap. I^er.

# CHAPITRE VII.

**Etat des Juifs sous Valentinien et Valens. — Sous le règne de Théodose, ils insultent les chrétiens à la fête de Purim. — Edit de Théodose II. — Un faux Messie paraît dans l'île de Candie. — Troubles d'Alexandrie. — Violences de Cyrille. — Honorius protége les Juifs d'Occident — Prétendue conversion de ceux de Minorque. — Suppression des patriarches juifs. — Etat des Juifs après l'invasion de l'Empire romain par les barbares.**

---

An de J. C. 387. — Le règne de Jovien, successeur de Julien, fut trop court pour opérer aucun changement notable dans la condition des Juifs. Valentinien, qui, sous un prince apostat, avait signalé son zèle pour le christianisme, accorda la liberté des cultes à tous ses sujets. Les païens, les Juifs, les chrétiens de toutes les sectes vécurent en paix à l'ombre de ses lois protectrices. Il défendit de profaner, de piller et de démolir les synagogues des Juifs. Sous son règne et sous celui de Valens, les patriarches recouvrèrent leurs priviléges; mais Valens priva les Juifs d'un grand avantage, en révoquant le décret qui les exemptait des charges publiques.

Ils jouirent d'un intervalle de tranquillité sous

Gratien, Théodose et Arcadius. Théodose Ier leur accorda une juridiction particulière. Ils eurent le droit d'élire, non seulement leurs juges civils et publics, mais des officiers et des magistrats de leur religion. Ils obtinrent aussi le pouvoir de faire exécuter les décrets relatifs à leur culte, à leur discipline. Mais leur repos fut bientôt troublé par quelques chrétiens fanatiques, qui brûlèrent une de leurs synagogues; l'empereur la fit rebâtir. Saint Ambroise entreprit de justifier les chrétiens et s'indigna de la protection que Théodose accordait à des infidèles.

Sous Théodose II, les Juifs, abusant de la tolérance dont ils jouissaient depuis si longtemps, insultèrent la religion de l'État. Ils s'étaient réunis pour célébrer la fête de Purim. Au lieu d'attacher, suivant leur usage, à une potence l'effigie d'Aman, ils la fixèrent sur une croix qu'ils brûlèrent ensuite avec les imprécations accoutumées. L'empereur, instruit de cette audace, interdit aux Juifs cette cérémonie, sous peine d'être privés de leurs priviléges. Les Juifs obéirent généralement; mais ceux de la Macédoine et de la Dacie conservèrent cette coutume; aussi les magistrats chrétiens se vengèrent d'eux en brûlant leurs maisons, leurs synagogues, et en faisant périr leurs chefs.

An de J. C. 408. — Pour mettre un terme à ces désordres, l'empereur défendit aux chrétiens d'incendier les synagogues, et aux Juifs d'insulter la religion de l'État. Environ trois ans après, les Juifs d'Immestar, ville de la Chalcide, crucifièrent, au milieu des orgies de la fête de Purim (1), un jeune chrétien. Il s'ensuivit une rixe entre les habitans des deux religions. Beaucoup de monde périt de part et d'autre. Enfin le gouverneur de la province reçut de l'empereur l'ordre de punir les fauteurs de ces troubles.

Cependant les chrétiens, surtout ceux d'Antioche, où les Juifs étaient riches et nombreux, continuaient de piller et d'incendier les synagogues. Ils s'appropriaient en même temps tout ce qui pouvait servir à leurs églises. Théodose, sur les plaintes qui lui furent adressées, ordonna de rendre aux Juifs ce qu'on leur avait pris, et fit bâtir de nouveaux temples. Mais il révoqua bientôt cet édit équitable à l'instigation de Siméon Stylite (2), qui exerçait dans l'église une

(1) Les Juifs célèbrent la fête de Purim en buvant beaucoup de vin; ils prétendent en effet que ce fut en faisant boire le roi qu'Esther le mit dans la bonne humeur dont elle avait besoin pour obtenir leur délivrance. — *Voir* Prideaux.

(2) Siméon était Syrien. On raconte qu'il vécut trente-

grande influence par sa réputation de sainteté. Cette révocation encouragea les chrétiens d'Antioche et ceux des provinces voisines à commettre de nouvelles violences. En 425, l'empereur fut obligé de rendre un nouveau décret pour mettre fin à ces vexations.

An de J. C. 432. — Les Juifs, rassemblés en grand nombre dans l'île de Candie, étaient devenus très opulens. Vers cette époque, un imposteur, qui se faisait passer pour un second Moïse envoyé pour leur délivrance, s'offrit à les reconduire dans leur patrie. Il leur promit que la mer s'ouvrirait pour leur passage. Pendant une année entière, il parcourut toutes les villes, tous les villages de l'île, et fit tant par ses discours que ses compatriotes, rassemblant leurs effets les plus précieux, vinrent un jour se réunir à lui dans un lieu qu'il leur désigna. Le nouveau prophète les conduit au sommet d'un rocher qui bordait le rivage; alors il leur commande de se jeter à la mer. Les Juifs, inébranlables dans leur foi, lui obéissent sur-le-champ; les femmes, les enfans les suivent, animés de la

---

sept ans au sommet d'une colonne : ce qui lui fit donner le nom de *Stylite*. L'empereur lui adressa, dit-on, une lettre très gracieuse, dans laquelle il l'appelait le *Saint Martyr des airs*.

même ardeur. La plupart se noyèrent; d'autres furent sauvés par des pêcheurs chrétiens. Revenus de leur enthousiasme, ils voulurent se saisir de l'imposteur; mais ce dernier eut l'adresse de se soustraire à leurs poursuites. Aussi beaucoup de Juifs le prirent-ils pour le diable. Honteux de leur crédulité, plusieurs embrassèrent le christianisme.

An de J. C. 415. — La ville d'Alexandrie contenait environ cent mille Juifs qui, depuis long-temps, se distinguaient par leur habileté dans le commerce. Ils étaient, comme les autres Égyptiens, remuans et séditieux. Leur discipline religieuse s'était apparemment beaucoup relâchée; car un grand nombre d'entre eux, au lieu d'aller à la synagogue les jours de sabbat, préféraient assister aux divertissemens publics. Dans ces assemblées il s'élevait fréquemment, entre eux et les chrétiens, des querelles qui ne se terminaient presque jamais sans effusion de sang. Cyrille, évêque d'Alexandrie, ennemi déclaré de l'hérésie, nourrissait contre les Juifs une haine implacable. Il les menaça de l'exécution ecclésiastique; mais ceux-ci, comptant sur la protection d'Oreste, gouverneur de la ville, méprisèrent ces menaces.

A la suite d'une rixe avec les chrétiens, les Juifs résolurent de les attaquer au milieu de la

nuit. Ils firent, à cet effet, crier dans les rues d'Alexandrie que le feu venait de prendre à la principale église; aussitôt les chrétiens effrayés sortent sans armes de leurs maisons. Les Juifs, qui les reconnaissent à des marques particulières, tombent sur eux, et en font un grand carnage. Cyrille, indigné, n'attend pas que les lois fassent justice de cet attentat. A la tête d'une foule de séditieux, il attaque les synagogues et les détruit de fond en comble. Il entre ensuite dans les maisons, et, sans distinguer l'innocent du coupable, il livre tout au pillage. Les malheureux Juifs, à demi nus, furent contraints d'abandonner Alexandrie, qui déplora bientôt la perte de cette colonie industrieuse.

Oreste fut vivement offensé de l'atteinte portée à ses droits. Le peuple se déclara de même contre l'évêque et voulut l'engager à se soumettre au gouverneur; mais Cyrille s'y refusa constamment. L'évangile à la main, il entreprit d'obliger Oreste à une réconciliation. Comme il n'y put réussir, il commanda à 1500 moines (1) de descendre des montagnes pour l'attaquer

(1) Cyrille entretenait une armée composée de moines égyptiens et de prêtres d'Alexandrie, toujours prêts à combattre pour ses intérêts. — *Jortin*.

dans son char. Ces fanatiques obéirent; ils fondirent sur Oreste, l'accablèrent d'injures et le blessèrent dangereusement. Il ne dut la conservation de ses jours qu'au peuple, qui vint à son secours et força les moines à chercher leur salut dans la fuite. Oreste fit mourir ensuite Ammonius, premier auteur de ces troubles, puis adressa à son souverain un rapport sur toute cette affaire. De son côté, Cyrille écrivit à l'empereur pour justifier sa conduite, et, dans son premier sermon, il déclara qu'Ammonius avait péri martyr de la foi chrétienne.

Le zèle indiscret de Cyrille excita un nouveau soulèvement qui coûta la vie à beaucoup de monde. Un horrible assassinat mit le comble à tant d'atrocités. Hypatie, fille de Théon, célèbre astronome, enseignait publiquement la philosophie dans l'école platonique d'Alexandrie, que son père avait présidée. Cette femme, distinguée par ses talens, avait acquis une grande célébrité; ses leçons attiraient un nombreux concours d'auditeurs. Oreste la consultait ordinairement dans les occasions difficiles, et faisait grand cas de ses décisions. Cependant, comme elle était païenne, on la soupçonna de mettre obstacle à la réconciliation du gouverneur et de Cyrille. Une populace effrénée la massacra sans pitié, devant l'une des églises chrétiennes. On

prétend même que Cyrille, animé par la haine et la jalousie, provoqua cet assassinat (1).

An de J. C. 412. — Tandis que l'évêque d'Alexandrie signalait ainsi son intolérance, un grand prince déployait, si j'ose m'exprimer ainsi, un libéralisme digne d'un siècle plus éclairé. Les Juifs d'Occident, sous la protection d'Honorius, jouissaient en paix de l'exercice de leur culte. Ce monarque, jaloux de sa gloire, affranchi des préjugés de la superstition, ne voulut point que l'opinion religieuse établît de différence entre ses sujets. Tous avaient à ses yeux les mêmes droits, tous obtinrent les mêmes priviléges. Il défendit de détruire ou de fermer les synagogues, et de forcer les Juifs à violer le sabbat pour cause de service public, parce que, disait-il, le reste de la semaine devait suffire aux affaires. Il repoussa les injustes calomnies dirigées contre eux, et recommanda aux gouverneurs des provinces de veiller à ce qu'on ne les dépouillât plus de leurs immunités. Il permit

---

(1) Dupin et d'autres auteurs cherchent à disculper Cyrille; mais, s'il était innocent de ce meurtre, pourquoi n'excommuniait-il pas les assassins, suivant l'usage du temps? Il ne paraît pas qu'il l'ait fait. Socrate et Valérius n'en disent pas un mot. — Jortin, *Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique*.

aux Juifs d'avoir à leur service des chrétiens, pourvu qu'ils ne leur interdissent pas les devoirs de leur religion. Enfin, pour empêcher les Juifs d'abuser de leur liberté, il leur défendit d'élever de nouvelles synagogues et de faire des prosélytes. Il les priva même de quelques emplois qu'ils occupaient auparavant dans l'empire.

An de J. C. 428. — La prétendue conversion des Juifs de Minorque eut lieu, dit-on, dans le cinquième siècle. Cette île renfermait deux villes principales, et les Israélites n'étaient point admis dans celle qu'habitait l'évêque chrétien. On prétend même que ceux qui osaient y pénétrer étaient frappés soudain d'une mort miraculeuse. L'autre ville se trouvait presque entièrement peuplée de Juifs qui, sous Honorius, occupaient des emplois importans et lucratifs. Théodose, président de la synagogue et docteur de la loi, était le premier personnage de l'île. Un certain Orosius, qui, depuis peu, revenait de Jérusalem chargé de reliques, persuada à l'évêque, nommé Sévère, d'entreprendre la conversion des Juifs. Il y eut d'abord, à ce sujet, des conférences particulières, puis on en fit de publiques dans les synagogues. Les chrétiens, ayant appris que les femmes juives avaient résolu de les attaquer, se tinrent sur leurs gardes. La synagogue fut détruite dans une émeute. Cependant l'évêque

fit, à ce qu'on assure, tant de miracles que les principaux Juifs, dans l'espace d'une semaine, se convertirent au christianisme. Une église prit la place de leur temple. Quelques uns persévérèrent pourtant dans leur incrédulité, et se cachèrent dans des cavernes jusqu'à ce que la faim les obligeât d'en sortir; d'autres abandonnèrent leurs biens, et cherchèrent un asile chez l'étranger. Ces faits prouvent clairement que cette conversion, tant vantée, ne fut que l'effet de la violence.

An de J. C. 429. — Au cinquième siècle, un décret impérial qui abolit la dignité de patriarche, détruisit l'union qui, jusqu'alors, avait existé entre tous les Juifs. Ces chefs subsistaient du produit d'une taxe imposée au peuple. Cette taxe finit par devenir si exorbitante qu'elle excita des plaintes. L'empereur, au lieu de faire droit aux réclamations, s'appropria l'impôt; et la dignité patriarchale, perdant ainsi son principal soutien, tomba d'elle-même. Les Juifs d'Occident se trouvèrent donc sous la direction des chefs de synagogues, nommés Primats.

Le cinquième siècle est remarquable par l'irruption des barbares dans l'empire d'Occident. Les Juifs n'eurent à souffrir alors que les maux presque toujours inséparables des grandes révolutions. Les Vandales leur accordèrent le libre

exercice de leur culte, et, moyennant un tribut, le droit d'exercer le négoce. L'un des effets de l'invasion fut la ruine du commerce; les barbares, adonnés entièrement aux armes, en faisaient fort peu de cas. Il fut abandonné aux Juifs, qui, généralement méprisés, se trouvèrent exclus à la fois des charges civiles et militaires.

Quand les Goths se furent rendus maîtres de l'Italie, leurs rois continuèrent de protéger les Juifs. La tolérance de Théodoric mérite surtout des éloges. Sous le règne de ce prince, les Juifs avaient formé, de l'aveu du gouvernement, des établissemens commerciaux à Rome, à Naples, à Milan et à Gênes; cependant on insultait leurs personnes, et la populace de Ravenne et de Rome, sur les plus absurdes prétextes, mit leurs maisons au pillage. Le roi des Goths entreprit de remédier à ces abus : il défendit les Juifs contre les chrétiens fanatiques, et proscrivit tous les moyens violens employés pour leur conversion. Il réprimanda le sénat qui avait laissé brûler à Rome une de leurs synagogues, et le clergé de Milan qui avait voulu s'en approprier une autre. Les citoyens de Gênes ravirent aux Juifs leurs priviléges; ces derniers adressèrent des plaintes à Théodoric, qui les autorisa à rebâtir leurs synagogues, et leur rendit leurs droits civils et religieux.

Tel fut, au cinquième siècle, l'état des Juifs dans l'empire romain. Nonobstant tout ce qu'ils avaient souffert de leurs ennemis, ils conservaient encore, grâce à la protection des souverains, plusieurs de leurs plus importans priviléges.

---

# CHAPITRE VIII.

**Ecoles juives dans l'Orient. — Le rabbin Asce commence le *Talmud de Babylone*. — Massore. — Persécution des Juifs en Perse, pendant les cinquième et sixième siècles. — Des Sébu-réens et des Gaons. — Etat des Juifs sous les monarques Persans. — Leur tentative contre Tyr. — Leur état dans l'Occident; Justinien rend contre eux plusieurs édits. — Apparition d'un faux Messie. — Révolte de Césarée. — Les Juifs combattent pour les Goths contre Justinien. — Ils provoquent une insurrection à Antioche. — Conversion des Juifs de l'île de Chypre.**

---

Les écoles juives de l'Orient fleurissaient vers la fin du cinquième siècle, sous la direction du rabbin Asce, connu par son génie et son érudition. Il était né à Sora, près de Babylone. Dès l'âge de quatorze ans, il présida la fameuse école de cette ville. Il y professa pendant soixante années d'une manière brillante, et mourut en 427. Ce fut vers 407 qu'il commença son recueil des Aphorismes et Décisions des Rabbins depuis le temps de Juda le Saint. Il en forma trente-cinq volumes, mais la mort l'empêcha d'achever cet ouvrage. Ses disciples le terminèrent et lui

donnèrent le nom de *Talmud de Babylone* (1). Ce recueil comprend, comme le *Talmud de Jérusalem,* la Mischna et la Gémare, ou commentaire qui sert de complément à ce texte. Les Juifs font le plus grand cas de cet ouvrage. Un de leurs savans l'appelle un cours complet de théologie, un code de lois civiles et religieuses.

Le rabbin Asce laissa à son fils Huna, et à deux de ses plus célèbres disciples, le soin d'achever le *Talmud de Babylone;* mais leur travail fut retardé par une violente persécution contre les Juifs de la Perse, qui dura, dit-on, soixante-treize ans. On ferma les synagogues, l'observation du sabbat fut défendue, les Mages s'emparèrent des chapelles et des écoles. Huna, chef

(1) Cet ouvrage est ainsi appelé parce qu'il est la première production des écoles de Babylone, de même qu'on a donné le nom de *Talmud de Jérusalem* à celui qui fut composé pour les Juifs de la Palestine. Ce dernier contient la Mischna de Juda le Saint et la Gémare de Jochanan. Le *Talmud de Babylone* renferme la même Mischna et la Gémare du rabbin Asce. Ces *Gémares*, dit un écrivain juif, ne sont autre chose que le recueil des sentences, des paraboles et décisions des plus illustres docteurs juifs; on peut donc les regarder toutes deux comme un seul ouvrage, c'est-à-dire, comme la continuation l'une de l'autre. — *Adam's religious world displayed.*

des Juifs, fut, ainsi que ses deux disciples, mis en prison, et ils subirent la mort avec un courage héroïque; mais les plus jeunes d'entre les Juifs, attachés aux plaisirs du monde, consentirent à quitter leur religion : cet exemple entraîna bientôt la défection générale des Israélites. Cependant les lettrés s'occupèrent de la continuation du *Talmud*, et l'on croit généralement que ce travail fut achevé dans le cours du sixième siècle. Les Juifs accueillirent cet ouvrage avec transport; ils décidèrent qu'on n'y ferait, à l'avenir, aucun changement. Mais bientôt parut la nouvelle secte des docteurs Séburéens ou Sceptiques, qui, faisant profession de douter de tout, ne voulurent point reconnaître, comme leurs frères, l'infaillibilité du *Talmud*.

Les Juifs, privés de leur existence politique, se montrèrent jaloux de conserver les livres saints dans leur intégrité. Plusieurs savans rabbins composèrent à cet effet, sous le titre de *Massore*, un livre qui déterminait le véritable sens du texte hébreu, au moyen des voyelles et des accens, et désignait par des nombres, non seulement les chapitres et les versets, mais les lignes, les mots et les lettres de l'Ancien Testament. Butler cite cet ouvrage comme un prodige de soins et de persévérance. Le nom de *Massore*,

que lui ont donné les Juifs, signifie rempart de la loi.

Ils prétendent que Dieu, sur le mont Sinaï, apprit à Moïse la vraie manière de lire les Écritures, et que cette méthode fut ensuite transmise d'âge en âge par la tradition. Élie le Lévite, célèbre rabbin, qui employa vingt années de sa vie à l'explication de la *Massore*, en attribue la première rédaction aux docteurs juifs de la fameuse école de Tibériade, qui existait environ 500 ans après Jésus-Christ.

Cependant on n'est point d'accord sur l'origine des Massorethes; quelques uns la font remonter au sixième siècle, d'autres soutiennent qu'elle n'est pas antérieure au dixième. Le nom de Massorethes, selon Basnage, n'appartient pas à une société particulière, mais à une succession d'hommes. Le même auteur affirme que la *Massore* fut l'ouvrage de plusieurs grammairiens, qui composèrent séparément des commentaires du texte hébreu.

Le sixième siècle s'ouvrit par une persécution contre les Juifs d'Orient. Le cruel Cavade voulut forcer tous ses sujets à embrasser la religion des Perses. Meir, savant rabbin, vivait alors. Indigné de l'oppression sous laquelle gémissaient les Juifs, il déclara la guerre au monarque persan; mais il fut défait et périt victime

de sa témérité. Les Perses entrèrent alors dans la ville où Zutra, prince de la captivité, faisait sa résidence; ils la pillèrent, et firent exécuter le prince et le président du conseil (an de J. C. 522). La famille de Zutra trouva son salut dans une fuite précipitée. Son fils se retira en Judée, où les Juifs lui conférèrent une charge importante.

Chosroës le Grand, successeur de Cavade, traita les Israélites plus sévèrement encore. Ils essayèrent de gagner ses bonnes grâces en lui conseillant de rompre ses négociations de paix avec Justinien. Ils lui promirent, s'il voulait continuer la guerre, de lui fournir 50,000 hommes pour faire la conquête de Jérusalem, l'une des plus riches cités du Monde. Le roi, séduit par ces promesses flatteuses, rompit avec l'empereur, et se mit en devoir d'exécuter ce projet. Il apprit bientôt que le gouvernement avait fait arrêter, juger et mettre à mort ceux qui lui avaient donné ce perfide conseil; mais il ne renonça pas à la guerre. Il redoubla d'ardeur, et fit avec succès plusieurs incursions dans la Syrie et la Palestine. Les Juifs, dans ce désastre général, subirent le même sort que les autres habitans des provinces conquises. On ferma leurs écoles; l'amour des sciences s'éteignit chez eux; le prince de la captivité fut contraint de se retirer en

Judée, et les Juifs d'Orient n'eurent plus de chef.

An de J. C. 589. — Hormisdas III, à son avénement au trône, leur rendit leurs priviléges : ils en jouirent pendant tout son règne. Le célèbre rabbin Chanan Méhischka ouvrit l'école de Pundebita. De nouveaux docteurs nommés *Gaons* (c'est-à-dire sublimes ou excellens) chassèrent les Séburéens; ils obtinrent la direction des écoles; on les consultait dans tous les cas difficiles, et leurs décisions passaient pour des oracles.

Chosroës II avait fait mourir son père pour monter sur le trône; mais son fils Varame se révolta contre lui, et fut assez adroit pour mettre les Juifs dans ses intérêts. Ces derniers payèrent cher leur imprudence : Varame ayant été forcé de se soumettre, on les considéra comme un peuple perfide et implacable qui se plaisait à soulever les sujets contre leurs princes, et à fomenter des séditions. Ceux d'Antioche furent les premières victimes du ressentiment de Chosroës. Un grand nombre périrent par l'épée, d'autres souffrirent les plus cruels tourmens, et ceux qui survécurent furent réduits à l'esclavage.

An de J. C. 613. — Chosroës se réconcilia néanmoins depuis avec les Juifs, qui lui rendi-

rent, à ce qu'il paraît, des services signalés. Ils le secondèrent dans l'invasion de la Palestine, et lui fournirent même une armée de 20,000 hommes. Lorsque le roi de Perse, après la réduction de la Galilée, s'empara de Jérusalem, ils pillèrent, avec toute la fureur du fanatisme, les églises chrétiennes. Chosroës leur livra les prisonniers chrétiens, et ils assouvirent leur rage en faisant expirer dans les supplices 90,000 de ces malheureux.

Chosroës assiégeait Constantinople, et toutes les forces de la Syrie et de la Judée s'étaient réunies pour la défense de cette place. Les Juifs, de concert avec leurs frères de la Palestine, conçurent alors le projet de prendre Tyr et d'en exterminer les habitans. Mais ceux-ci, avertis à temps de leur dessein, se préparèrent à les recevoir, et les repoussèrent avec intrépidité. Pour se venger, les Juifs se répandirent dans les campagnes et brûlèrent un grand nombre d'églises chrétiennes; enfin les Tyriens, dans une sortie, en firent un horrible carnage.

Tandis que les Juifs de la Perse étaient en butte à de longues persécutions, leurs frères d'Occident se voyaient chaque jour dépouillés de leurs priviléges. Justinien, qui s'arrogeait le droit de prononcer sur toutes les controverses religieuses, défendit aux Juifs, par un édit, de

célébrer la Pâque à une autre époque que celle adoptée par l'église chrétienne. Il décréta, peu de temps après, que les magistrats ne pourraient admettre leur témoignage contre les chrétiens, et il les priva du droit de tester. Un autre décret, plus oppressif encore, leur interdit d'élever leurs enfans dans leur croyance. L'empereur, à la requête du Concile de Carthage, défendit aussi l'exercice de leur religion aux Juifs d'Afrique, et ordonna au préfet de convertir en églises leurs synagogues.

An de J. C. 530. — Les Juifs, exaspérés par la sévérité de ces ordonnances, firent bientôt éclater leur mécontentement; la révolte fut générale. Un certain Julien, qui se faisait passer pour le Messie, eut l'adresse d'attirer à son parti un grand nombre de Juifs de la Palestine. Il leur donna des armes, prit d'avance le titre pompeux de vainqueur, et marcha contre les chrétiens. Ceux-ci, qui n'étaient point sur leurs gardes, furent presque tous massacrés. Enfin Justinien envoya des troupes contre les insurgés; ils furent mis en déroute, quoiqu'ils se battissent en désespérés. Le faux Messie fut mis à mort. Ainsi se termina l'insurrection.

An de J. C. 555. — Vingt-cinq ans après, les Juifs de Césarée se révoltèrent contre le gouvernement romain. Malgré la haine invétérée qui subsistait

toujours entre eux et les Samaritains, ils se coalisèrent contre leurs ennemis communs. Les insurgés attaquèrent et démolirent une multitude d'églises, et massacrèrent un nombre considérable de chrétiens; le gouverneur lui-même fut assassiné dans son palais. Justinien, pour punir les Juifs de leur insubordination, confisqua les biens des plus riches d'entre eux. Tous ceux qui avaient pris part à la révolte furent décapités ou bannis.

Les Juifs, alors sous la domination des Goths, secondèrent en Italie ces peuples dans leur guerre contre Justinien et Bélisaire. Cet illustre général mit le siége devant Naples, qui lui opposa la plus vigoureuse résistance. Au moment où les habitans allaient capituler, les Juifs, à force d'exhortations, leur persuadèrent de tenir jusqu'à la dernière extrémité. Cette détermination fit perdre beaucoup de monde aux Romains, qui cependant finirent par se rendre maîtres de la ville. En vain Bélisaire voulut inspirer à ses soldats des sentimens de clémence et de pitié; ils n'écoutèrent que leur fureur, et massacrèrent tous les Juifs sans distinction d'âge ni de sexe. Épouvantés par ce terrible châtiment, les Israélites demeurèrent parfaitement soumis aux deux princes qui gouvernèrent ensuite l'empire.

An de J. C. 602. — Enfin, sous le règne de

Phocas, les Juifs d'Antioche, devenus riches et puissans, se soulevèrent contre les chrétiens; ils firent une boucherie horrible de leurs adversaires, qui, malgré leur courage, n'eurent pas la force de les repousser; et les Juifs en brûlèrent un grand nombre dans leurs maisons. L'évêque Anastase et plusieurs autres souffrirent toutes sortes d'indignités et furent mis à mort. Cependant, après une lutte opiniâtre, les troupes envoyées par Phocas soumirent les rebelles et leur firent payer cher leur cruauté.

An de J. C. 606. — Malgré le décret d'Adrien, les Juifs étaient, à cette époque, très nombreux dans l'île de Chypre. Environ quatre ans après l'insurrection d'Antioche, l'évêque Léonce, redoutant, pour l'île, de semblables calamités, résolut de mettre tout en usage pour effectuer la conversion des infidèles. Ses efforts, si l'on en croit son historien, obtinrent un résultat si heureux que la majeure partie des Juifs se firent baptiser. Plusieurs embrassèrent aussi le christianisme en d'autres provinces. Ces conversions, dit Mosheim, furent plutôt le fruit de la tolérance des princes chrétiens, que l'effet d'une conviction réelle.

# CHAPITRE IX.

**Apparition de Mahomet. — Sa conduite envers les Juifs. — Il les soumet et les rend tributaires. — Conquêtes du calife Omar. — Il assiége et prend Jérusalem. — Les Juifs se réjouissent de ses succès dans la Perse. — Ils obtiennent la faveur des premiers califes. — Le pape Grégoire le Grand les protége en Italie. — Héraclius les traite avec rigueur, et anime contre eux les autres monarques.**

---

An de J. C. 609. — Ce fut au commencement du septième siècle que parut le célèbre Mahomet. Sa nouvelle doctrine, secondée par la force des armes, fit des progrès rapides. Un grand nombre de Juifs, après la ruine de Jérusalem, s'étaient réfugiés en Arabie. Leur industrie les y avait rendus puissans; ils soupiraient après la liberté. Déjà plusieurs charges importantes étaient en leur pouvoir; ils avaient levé des armées, s'étaient choisi des chefs. Leur nombre engagea d'abord Mahomet à les traiter avec ménagement. Il ordonna à ses disciples de se tourner, en priant, vers le temple de Jérusalem; il adopta même des opinions et des coutumes juives pour attirer le peuple dans son parti.

En effet, les Juifs, éblouis par l'éclat de ses victoires, commencèrent à le regarder comme le Messie. Plusieurs grands personnages embrassèrent la religion du prophète; mais ils furent bien étonnés de lui voir manger la chair de chameau, en contravention à la loi de Moïse. Cependant l'ambition ou la crainte de paraître inconstans les empêchèrent d'abandonner Mahomet. Les auteurs arabes prétendent même que les Juifs lui envoyèrent douze de leurs docteurs pour l'aider dans la composition du Koran. Toutefois ils devinrent bientôt ses plus implacables ennemis; Mahomet conçut pour eux la même haine, et il les persécuta jusqu'à ses derniers momens. Il leur reproche, dans le Koran, d'avoir trahi et massacré les prophètes; il les appelle un peuple justement maudit de Dieu, pour avoir violé son sabbat et ses lois, méconnu la mission de Jésus-Christ, qu'il reconnaît pour un grand prophète, et enfin pour l'avoir fait mourir ignominieusement.

Les Juifs de Kaïnoka possédaient à Médine le droit de cité. Mahomet profita d'une légère émeute pour les sommer d'embrasser sa religion ou de se mesurer avec lui les armes à la main. « Hélas! répondirent en tremblant les Juifs, nous ignorons l'usage des armes; mais nous conservons la foi de nos pères. Pourquoi nous

forcer à défendre un droit si légitime ? » Mais la guerre était inévitable, et Cajab, l'un des plus distingués d'entre les Juifs, qui s'était constamment opposé aux mesures de l'imposteur, se mit à la tête de ses compatriotes.

Dans la troisième année de l'hégire (1), Mahomet assiégea les Juifs dans l'Hégiase. Il les força de se rendre à discrétion, les chassa du pays, confisqua leurs biens et les distribua aux Musulmans. Après plusieurs combats dont Mahomet sortit vainqueur, Cajab vint l'attaquer près de Kaïbar, siége de la puissance des Juifs en Arabie. L'armée d'Israël fut taillée en pièces. Cajab, qui parvint à s'échapper, n'eut pas plus de succès dans une seconde bataille : il fut défait complétement et souffrit la mort avec cette constance qui caractérise sa nation. Mahomet, victorieux, rendit les Juifs tributaires. Quelque temps après sa mort, on les transféra dans la Syrie ; car, à sa dernière heure, il avait ordonné que la vraie religion régnât seule dans l'Arabie, qui l'avait vu naître.

Les califes, qui succédèrent à Mahomet, pos-

(1) *Hégire*, en arabe, signifie *époque*. Ce mot est en usage pour désigner l'ère des Turcs, qui commence au 16 juillet 622, époque à laquelle Mahomet fut contraint de fuir de la Mecque.

sédèrent à la fois les pouvoirs spirituel et temporel. Leur valeur et leur fanatisme triomphèrent de tous les obstacles. Omar, le second de ces califes, étonna l'univers par la rapidité de ses conquêtes. Pendant les dix années de son règne, il subjugua l'Arabie, la Syrie, la Mésopotamie, la Perse et l'Égypte. A la tête des Sarrasins, il investit Jérusalem; les chrétiens, qui l'occupaient, obtinrent, après quatre mois de siége, une capitulation honorable, et ils ouvrirent leurs portes. Le vainqueur ne voulut point qu'on les privât de leurs églises, mais il fit jeter, dans l'emplacement même du temple de Salomon, les fondemens d'une mosquée : ce fut le premier temple mahométan que l'on éleva dans Jérusalem (1).

La conquête de la Perse par les Sarrasins répandit la joie parmi les Juifs, qui conçurent alors

(1) Jérusalem passa des mains des chrétiens grecs sous la domination des Arabes musulmans, et resta soumise aux califes pendant l'espace d'environ quatre cents ans. Omar, lorsqu'il s'en empara, permit aux habitans l'exercice de leur religion; mais il leur défendit de bâtir de nouvelles églises, soit dans cette capitale, soit dans le pays d'alentour; il leur interdit aussi l'usage des selles et des armes. Ils furent obligés de se vêtir autrement que les Mahométans, et payèrent un tribut à leurs vainqueurs. — Ockley, *Conquêtes des Sarrasins*.

l'espoir d'un heureux changement. On lit dans leurs annales, qu'Isdigerde III, le dernier des monarques persans, leur avait fait souffrir une persécution sanglante; il avait livré aux Mages leurs synagogues et fait fermer leurs écoles : il était donc naturel que les Juifs se réjouissent des succès d'une nation ennemie de leurs oppresseurs. La destruction des églises chrétiennes flattait en même temps leur animosité. On les accuse d'avoir excité les Sarrasins contre les chrétiens, afin de capter leur bienveillance. Pendant quelque temps les vainqueurs usèrent avec modération de leur prospérité. Les Juifs vécurent assez heureux sous une multitude de souverains qui se succédèrent rapidement : les maux qu'ils souffrirent étaient communs à tous les Persans. Ils vantent l'humanité des premiers califes, qui leur accordèrent le libre exercice de leur culte, laissèrent un grand pouvoir aux princes de la captivité, permirent l'établissement de plusieurs écoles, et placèrent le peuple dans une situation florissante.

An de J. C. 606. — Plusieurs pontifes romains montrèrent pour les Juifs la même tolérance. Grégoire le Grand traita ceux d'Italie, alors très nombreux (au septième siècle), avec beaucoup de douceur et de modération. Leur conversion était l'objet de ses vœux les plus ardens : il or-

donna au receveur de la Sicile de diminuer d'un tiers les impôts de tous ceux qui professaient la religion chrétienne. Il exhorta vivement le clergé et les fidèles à traiter les Juifs avec humanité. « Ils doivent un jour, disait-il, rentrer au bercail et se réunir au troupeau de Jésus-Christ. La tolérance est le vrai moyen de les convertir à la foi; la violence rebuterait peut-être ceux que peuvent gagner la douceur et la charité. » Il exprima fortement l'horreur que lui inspiraient les persécutions, et condamna le zèle qui animait contre eux plusieurs évêques; il blâma même la conduite d'un Juif converti, qui, pour se faire bien venir des chrétiens, avait érigé une croix et l'image de la Vierge dans une synagogue. Grégoire fit enlever la croix et l'image, en disant que, puisque les lois défendaient aux Juifs de bâtir de nouvelles synagogues, on devait au moins les laisser jouir de celles qu'ils possédaient (1). Il réprimanda pareillement l'évêque de Terracine, qui, dans son diocèse, les avait privés d'un temple autorisé par la loi, et chassés ensuite d'un autre lieu, où ils s'étaient réfugiés pour remplir leurs devoirs de religion.

---

(1) Il paraît que les anciens édits de Théodose contre les Juifs étaient encore en vigueur, malgré la tolérance de Grégoire. — *Hist. Univ. mod.*

Néanmoins Grégoire désapprouva toujours le commerce que faisaient les Juifs d'esclaves chrétiens; il remit en vigueur les lois déjà promulguées contre ce genre de trafic; il décréta en outre que tous les esclaves juifs qui embrasseraient le christianisme obtiendraient leur liberté.

Les persécutions qu'Héraclius fit bientôt souffrir aux enfans d'Israël contrastaient singulièrement avec la clémence du pontifé romain. Cet empereur les avait toujours détestés à cause de leur religion; sa haine s'accrut encore en trouvant à Tibériade un Juif assez riche pour approvisionner, à lui seul, sa cour et son armée. Cet homme, fier de son opulence, tourmentait sans cesse les chrétiens en leur suscitant des procès et mille autres désagrémens; il s'aperçut enfin du ressentiment de l'empereur. Pour se soustraire à sa vengeance, il embrassa la religion chrétienne; mais cet expédient ne diminua point l'aversion du monarque pour la nation juive (1).

Sa colère redoubla quand les devins, qu'il avait consultés sur les destinées de l'empire, lui

(1) Selon Mosheim, Héraclius, excité contre les Juifs par les insinuations des docteurs chrétiens, les affligea de la plus cruelle des persécutions. Il fit traîner une foule d'entre eux dans les églises, où on les baptisa de force.

répondirent qu'un peuple circoncis causerait sa ruine. La puissance des Juifs, l'espoir qu'ils conservaient toujours d'être rendus à leur patrie, les firent regarder par Héraclius comme le peuple désigné dans cette prédiction. Les nombreuses tentatives qu'ils avaient faites pour recouvrer leur indépendance, leurs cruautés envers les chrétiens, le confirmèrent dans cette opinion. Il les chassa de Jérusalem, où ils étaient de nouveau parvenus à s'introduire, et leur défendit d'en approcher à plus de trois milles. Non content de tourmenter ce peuple dans ses propres états, il excita les autres monarques à suivre son exemple. Nous rapporterons, dans le chapitre suivant, les maux que souffrirent les Juifs en Espagne, dans la Gaule, et en d'autres contrées de l'Europe.

---

# CHAPITRE X.

**Les Juifs sont persécutés en Espagne par Sisebut, roi des Goths. — Décrets des Conciles de Tolède. — Fréquentes apostasies des Juifs convertis. — Manifeste de l'archevêque de Tolède. — Lois sévères rendues contre eux en Espagne. — Etat des Juifs dans la Gaule. — Ils sont bannis par Dagobert et par Wamba, roi des Goths. — Ils fondent une académie à Lunel.**

---

Les Juifs déportés en Espagne par la politique d'Adrien se multiplièrent dans ce royaume; ils s'y enrichirent par le commerce; mais leur opulence finit par exciter la cupidité de leurs maîtres. On pouvait les opprimer impunément, car ils avaient perdu l'usage des armes. Héraclius, après une guerre contre Sisebut, roi d'Espagne, prescrivit à ce monarque, par un des principaux articles du traité de paix, de forcer les Juifs à recevoir le baptême ou à quitter ses états. Le fanatisme de Sisebut le fit aisément souscrire à cette condition. Sans consulter les évêques, et même en dépit de leurs remontrances, il fit emprisonner les principaux Israélites. Bientôt un grand nombre de Juifs, pour conserver leur

existence et leurs biens, consentirent à se faire baptiser. Les récalcitrans subirent les plus cruelles tortures, et l'on confisqua leurs propriétés. Quelques uns trouvèrent moyen de passer dans la Gaule, où les mêmes persécutions les attendaient. Les auteurs juifs prétendent toutefois que, sous le règne de Sisebut, ils n'eurent pas même le droit de préférer leur religion à leur patrie, et de se dérober à l'oppression par un exil volontaire.

An de J. C. 633. — Isidore, évêque de Séville, et le clergé d'Espagne, blâmèrent hautement la conduite du roi. Le quatrième Concile de Tolède, présidé par Isidore, déclara illégales et contraires à l'esprit du christianisme toutes les mesures de rigueur en matière de religion. « Dieu, disait-il, peut se montrer sévère ou miséricordieux pour qui bon lui semble, et l'on ne peut opérer le salut d'un homme malgré lui. » Il ordonna cependant que ceux que la crainte de la persécution avait portés à recevoir le baptême seraient tenus, pour l'honneur de l'Église, de persévérer dans la pratique extérieure du christianisme. Ce dernier article, en contradiction avec la tolérance du précédent, fut provoqué par la conduite des prétendus convertis, qui retournaient au judaïsme dès que l'instant de la terreur était passé.

An de J. C. 638. — Suintila, successeur de Sisenand, traita les Juifs avec une extrême rigueur. Il ne respecta pas même les droits les plus sacrés de l'humanité. Le décret qui enjoignit à tous ses sujets de professer le christianisme fut le signal de la persécution. Bientôt un nouvel édit bannit tous les Juifs du royaume. Les bénéfices usuraires qu'ils tiraient de leurs richesses avaient probablement excité contre eux la haine publique. Cependant les Goths eurent peine à se priver d'un peuple industrieux qu'ils pouvaient opprimer avec avantage. Les Juifs continuèrent de vivre en Espagne sous le poids des lois civiles et religieuses.

Suintila, pour engager le clergé espagnol à seconder ses vues, convoqua le cinquième Concile de Tolède. Cette assemblée rendit plusieurs décrets conformes aux volontés du roi, qui les fit confirmer par un autre Concile, également convoqué à Tolède dans le courant de la même année. Les théologiens qui le composaient firent l'éloge du zèle de Suintila, et rendirent grâce à Dieu de leur avoir donné un prince aussi pieux et aussi sage. Ils ratifièrent solennellement l'édit qu'il avait rendu pour le bannissement des Juifs, et décidèrent qu'à l'avenir aucun prince ne monterait sur le trône d'Espagne avant d'avoir prêté serment de faire exécuter cette loi ; et qui-

conque la violerait devait être frappé d'anathême (1).

Ces lois sévères furent ponctuellement observées par les souverains qui régnèrent ensuite. Un nouveau décret des rois visigoths acheva d'autoriser la persécution, en prononçant des peines corporelles, le bannissement, et la confiscation des biens contre tous les Juifs qui refusaient le baptême.

An de J. C. 653. — Une foule d'infortunés, effrayés des maux qui les menaçaient, se conformèrent extérieurement à la religion dominante; mais leur soumission n'était que l'effet de la terreur : on en vit donc bientôt un grand nombre apostasier. Un nouveau Concile s'assembla pour remédier à ce mal; alors les Juifs, redoutant les calamités dont cette assemblée leur paraissait être le prélude, essayèrent de parer le coup. Dans ce dessein, les principaux d'entre eux adressèrent au roi, au nom de tous leurs frères d'Espagne, une lettre dans laquelle ils lui déclaraient qu'ils avaient pris enfin la ferme résolu-

(1) Basnage observe que les divers décrets rendus par ce Concile et par le précédent eussent été rejetés du vivant d'Isidore de Séville. Ce respectable prélat, défenseur ardent et fidèle de la tolérance, présida le quatrième Concile de Tolède, et mourut avant le sixième.

tion de se convertir et de suivre fidèlement les lois de l'Évangile. Ils s'engageaient à ne plus observer le sabbat, à abolir la circoncision, à ne point contracter de mariages avec des personnes non baptisées; ils promettaient en outre de poursuivre ceux de leurs frères qui oseraient violer leurs sermens; enfin, pour conserver la vie, ils renonçaient à leur liberté comme à tous leurs biens.

Tant de promesses parurent suspectes : aussi la conduite des Juifs fut-elle plus que jamais surveillée. On découvrit qu'ils pratiquaient secrètement leur culte et qu'ils tâchaient même d'attaquer la religion chrétienne. Ervige, sentant la difficulté de les vaincre par la force, donna l'ordre à Julien, archevêque de Tolède, d'écrire contre eux. Ce prélat publia, en 686, un savant traité dans lequel il prouve, par les écrits des prophètes, que *Jésus de Nazareth est le Messie.*

Les rois goths et les évêques comprirent enfin que les outrages n'enfanteraient que la haine, et que tôt ou tard cette haine provoquerait la vengeance. Les Juifs se réjouissaient des victoires des Mahométans, et entretenaient une correspondance secrète avec ceux de leurs co-religionnaires qui, sous l'empire de Suintila, s'étaient réfugiés en Afrique. La protection qu'on leur

promit et l'espoir d'être plus efficacement secondés par les Sarrasins, les déterminèrent à lever l'étendard de la révolte. Mais le jour désigné pour le soulèvement n'était pas encore arrivé que leurs préparatifs hostiles jetèrent l'alarme dans tout le pays. Le roi Egiza, instruit de leur complot, porta ses plaintes au Concile de Tolède, et prit l'avis des théologiens qui composaient l'assemblée. Le Concile, après une mûre délibération, prononça contre les Juifs l'esclavage à perpétuité et la confiscation des biens. Il ordonna de plus qu'on leur enlevât leurs enfans pour les élever dans la religion chrétienne.

Si nous portons maintenant nos regards sur les contrées voisines de l'Espagne, nous y voyons les Juifs également opprimés et persécutés. A peine les Gaulois eurent-ils chassé les Romains de leur pays (1), et réduit les Visigoths à l'obéissance, que plusieurs décrets furent rendus contre les Juifs. Childebert leur défendit, en 540, de paraître dans les rues de Paris depuis le mardi saint jusqu'au jour de Pâques. Le Concile d'Or-

---

(1) Les Visigoths et les Bourguignons se partagèrent la Gaule après la défaite de Syagrius par Clovis. Ce dernier fonda un nouveau royaume auquel il donna le nom de France, c'est-à-dire, *terre des hommes libres*. — Russell, *Europe moderne*.

léans publia, vers la même époque, une semblable ordonnance, qui prouve qu'ils se trouvaient dispersés alors dans plusieurs parties de la France (1); ils étaient surtout nombreux dans le Languedoc. Ferreol, évêque d'Uzès, fut privé de son diocèse pour les avoir traités avec trop de douceur et de familiarité. Son dessein était cependant d'effectuer, par ce moyen, leur conversion. Après plusieurs années d'exil, le roi lui rendit son évêché; mais alors Ferreol tomba dans l'excès contraire : il chassa les Juifs de son diocèse. Avitus, évêque de Clermont, se distingua par son zèle pour leur conversion. Plusieurs embrassèrent la foi chrétienne. Un jour qu'un des nouveaux convertis faisait son entrée dans la ville, vêtu d'une robe blanche, un Juif, qui l'aperçut, lui répandit sur le corps un vase plein d'huile d'une odeur très désagréable. Cet outrage irrita tellement les chrétiens que, sans leur évêque, ils eussent massacré sur-le-champ le coupable. Mais l'humanité d'Avitus ne fit que

(1) Les Juifs, établis antérieurement dans la Gaule, y jouèrent un rôle très secondaire pendant les premiers siècles. Nous n'apprenons leur existence que par quelques édits de Constantin qui font mention de ceux de la Gaule Belgique. Ce ne fut réellement qu'au sixième siècle qu'ils commencèrent à figurer dans l'histoire de ce pays.

retarder l'effet de leur ressentiment; ils profitèrent du premier jour de fête pour démolir la synagogue, et les Juifs se virent réduits à la nécessité d'embrasser le christianisme ou de s'exiler. La plupart d'entre eux consentirent à recevoir le baptême.

Chilpéric, voyant que les Juifs se multipliaient à Paris, et qu'ils étaient fort riches, voulut, par des moyens de rigueur, les forcer d'abjurer leur religion. Il croyait expier ainsi l'immoralité de ses mœurs et se frayer une voie de salut. Il ordonna de punir sévèrement tous ceux qui refuseraient le baptême.

An de J. C. 692. — Dagobert, connu par sa dépravation, les maltraita plus cruellement encore. Afin d'éviter la haine publique, de se concilier le clergé, et de plaire à l'empereur Héraclius, il obligea, sous peine de mort, tous les Juifs non convertis à quitter ses états. Ceux qui étaient venus d'Espagne en France, pour se soustraire à la persécution, subirent donc un second exil; mais la plupart préférèrent se faire baptiser.

An de J. C. 673. — Wamba, roi des Goths, qui gouvernait le Languedoc, déploya la même animosité contre ce peuple, qu'il bannit de ses états par un décret; mais il éprouva la plus forte opposition de la part d'un certain abbé, nommé

Raymire, et de la cour de Toulouse, qui, les armes à la main, s'opposèrent à cet acte de despotisme. Le roi confia au comte Paul, son favori, le commandement d'une armée destinée à soumettre les rebelles; mais, au lieu de les attaquer, celui-ci se réunit à eux, prit Narbonne, et se fit couronner roi; plus tard, il fut défait et condamné à mort. Wamba fit tomber le poids de son ressentiment sur ses complices, surtout sur les Juifs, qu'il chassa de son royaume. Malgré tant de calamités, l'école juive de Lunel commença de fleurir dans le septième siècle. Elle acquit, dans la suite, une grande célébrité, et l'on vit sortir de son sein plusieurs rabbins illustres.

---

# CHAPITRE XI.

Prétendue conversion de Chozar au judaïsme. — Etat des Juifs d'Orient dans les huitième et neuvième siècles. — Plusieurs califes les protégent en considération de leurs savans. — Iman Djafar publie contre eux un édit. — Al-Wathek leur impose des taxes onéreuses. — Motawakkel les oblige à porter une marque distinctive. — Etat des Juifs sous les empereurs grecs. — Faux Messie en Espagne. — Punition qu'inflige Charlemagne aux Juifs. — Louis le Débonnaire les protége. — Ils sont moins heureux sous Charles le Chauve.

---

Les écrivains juifs citent comme un des événemens les plus remarquables du huitième siècle la conversion au judaïsme d'un prince païen, nommé Chozar. Mécontent du culte de ses ancêtres, il consulta, disent-ils, des philosophes, des chrétiens, des Mahométans et des Juifs. Enfin, un savant rabbin, du nom de Sangari, lui persuada que la religion juive était la seule véritable; que toutes les autres n'en étaient que des imitations. Chozar abjura donc le paganisme, et, après s'être fait initier aux dogmes des Juifs, il travailla lui-même à la conversion de ses sujets. Il fit venir de tous les pays, pour les instruire, des Israélites connus par leur savoir. Les Juifs

d'origine jouirent depuis lors auprès de lui, d'une grande considération. On bâtit un tabernacle parfaitement semblable à celui que Moïse avait dressé dans le désert; tous les Juifs s'y rendaient pour célébrer leur culte. Chozar réussit dans toutes ses entreprises; il triompha de ses ennemis et agrandit ses états par de nouvelles conquêtes : tel est le récit des auteurs juifs; cependant, malgré leur témoignage, on révoque en doute non seulement la conversion de Chozar et de ses sujets, mais même l'existence de ce prince et de son royaume.

Dans le huitième siècle et une partie du neuvième, les Juifs d'Orient, sous la domination des califes, eurent à souffrir des dissensions qui s'élevèrent entre leurs vainqueurs. Ils jouirent néanmoins d'une pleine liberté de conscience sous le calife Abdel-melek et ses deux successeurs, Welyd et Soliman; leurs écoles devinrent florissantes, et leurs docteurs possédèrent tous leurs anciens priviléges.

Sous le règne de Jesid, ils eurent plutôt à se plaindre de l'avidité des ministres que de la cruauté du monarque. Mais la dynastie des Abbassides, qui succéda à celle des Ommyades, améliora leur sort (1).

(1) La chute des Ommyades et l'établissement de la dynastie des Abbassides eurent lieu en 756. — *Gibbon*.

An de J. C. 740. — Le calife Almanzor, prince très éclairé, se montra le protecteur des lettres. Il fit venir à sa cour un grand nombre de savans, sans avoir égard à leurs opinions religieuses. Ses libéralités procurèrent aux écoles juives une splendeur qu'elles n'avaient jamais eue auparavant. Les génies les plus illustres dont s'enorgueillissent les Juifs parurent à cette époque. On cite surtout le rabbin Acha, qui se distingua par un traité volumineux des préceptes de la loi, sous le titre de *Schealtot*, ou Questions. Vers ce temps-là, le rabbin Ananus fit revivre la secte des Saducéens, presque éteinte depuis la destruction de Jérusalem. Elle acquit une nouvelle puissance et devint formidable à celle des Pharisiens (1).

An de J. C. 760. — Iman Djafar, surnommé le Juste, rendit un décret contre les Juifs de l'Arabie et de la Perse. Animé d'un zèle ardent pour sa religion, il ordonna que tous ceux qui embrasseraient l'Islamisme hériteraient seuls du patrimoine de leurs familles. Ce décret, qui fut exécuté à la lettre, engagea un grand nombre de jeunes Israélites à déserter leur culte pour

(1) Quelques écrivains prétendent qu'Ananus fut le fondateur des Caraïtes; mais Basnage et d'autres auteurs regardent cette secte comme bien plus ancienne.

obtenir des biens auxquels ils n'avaient aucun droit légitime. Maydy, successeur d'Almanzor, força les Juifs à embrasser la religion de Mahomet, ou à porter une marque distinctive avilissante. Ce fut sous le règne de ce prince que parut l'imposteur Hakem, surnommé Burca ou Masque. Ses prétendus miracles lui attirèrent un grand nombre de prosélytes. Cet homme, Juif d'origine, soutenait que la Divinité, qui déjà s'était montrée sous une forme humaine, résidait en lui; qu'en un mot, il était l'image visible du Très-Haut. Maydy envoya contre lui des troupes, qui l'assiégèrent dans une de ses forteresses; alors l'imposteur empoisonna ses partisans et se donna la mort.

An de J. C. 786. — Haroun, successeur de Maydy, se distingua par son amour pour les lettres, et protégea les savans de toutes les religions. Il favorisa surtout les Juifs dispersés dans ses états, et choisit parmi eux l'ambassadeur qu'il envoya à Charlemagne. Le Juif Isaac s'acquitta de sa mission avec succès; il obtint un grand crédit à la cour d'Haroun. Ce calife fit fleurir les écoles Israélites, et, sous son règne, les Juifs d'Orient goûtèrent une paix profonde.

An de J.-C. 831. — Mamoun, frère d'Haroun, aimait aussi les lettres. Il fit traduire en Arabe les principaux ouvrages des Hébreux. Cette con-

duite choqua vivement le peuple; mais le calife n'en continua pas moins d'honorer les savans de toutes les nations et de tous les cultes. Mashalla, astronome Juif, devint si célèbre à la cour qu'on le regarda comme le Phénix de son siècle. Sous le règne de Mamoun, parut le fameux imposteur Moussa, qui se faisait passer pour le grand législateur des Juifs, que Dieu venait de ressusciter.

An de J. C. 841. — Al-Wathek, au lieu d'imiter la sagesse des califes, ses prédécesseurs, manifesta contre les Juifs une haine implacable. Il les détestait, parce qu'ils refusaient d'admettre la révélation du Koran. Il leur reprochait aussi les concussions dont plusieurs d'entre eux s'étaient, sous les règnes précédens, rendus coupables dans l'administration des finances. Il les accabla d'impôts et les obligea de verser au trésor des sommes immenses.

An de J. C. 849.—Motawakkel, successeur d'Al-Wathek, traita les Juifs plus sévèrement encore; il les priva de toutes les charges qu'ils occupaient dans le divan; les força de porter une ceinture de cuir, afin qu'on pût les reconnaître à cette marque; leur défendit de monter des chevaux, ne leur laissant l'usage que des ânes et des mulets. Les décrets de Motawakkel s'exécutèrent non seulement dans son empire, mais

aussi dans les états voisins ; et, depuis, ces distinctions ignominieuses ont subsisté toujours, à quelques nuances près, dans les contrées soumises aux Turcs, même en plusieurs parties de l'Europe chrétienne. Les successeurs de Motawakkel continuèrent de traiter ce peuple dégradé avec le même mépris. Enfin, sous le règne de Motamed, le dernier d'entre eux, Ahmed, gouverneur de l'Égypte, se révolta et devint le chef d'une nouvelle dynastie (1).

Cependant les fils d'Israël souffraient, dans la chrétienté, des persécutions plus cruelles encore. Au 8e siècle, l'empire d'Occident fut le théâtre d'une guerre civile entre les Iconoclastes et les adorateurs des images. On accusa les Juifs de fomenter ces dissensions. L'empereur grec, Léon l'Isaurien, les persécuta dès le commencement de son règne. Il les somma d'abjurer leurs dogmes et d'embrasser le christianisme sous les peines les plus sévères. Ces malheureux, pour sauver leur vie, consentirent à recevoir le baptême et la communion ; mais, en même temps, ils conçurent dans leur cœur la plus vive aversion pour la religion qu'ils venaient d'adopter. Ils faisaient des ablutions et se hâ-

---

(1) L'Egypte secoua le joug des califes vers la fin du neuvième siècle.

taient de manger, dès qu'ils avaient reçu les sacremens. Les partisans des images, malgré tous les efforts de l'empereur, finirent par triompher. Les Juifs, qui avaient feint d'obéir aux ordres de Léon, devinrent suspects. On les força de signer un nouveau formulaire par lequel ils déclaraient leur adhésion à la doctrine des adorateurs de la croix et des saintes images, et priaient Dieu de les affliger de la lèpre de Géhazi et de la terreur de Caïn, s'ils cessaient de se conformer au culte établi.

Nicéphore, qui succéda à Léon, vers le commencement du 9e siècle, laissa vivre en paix les Juifs. Michel, son successeur, toléra toutes les religions. Il adopta, disent les historiens, quelques principes de chaque secte, et montra pour les enfans d'Abraham une estime particulière.

Il serait difficile de retracer l'histoire des Juifs d'Italie et d'Espagne pendant les 8e et 9e siècles. Vers l'an 724, ces derniers attirèrent sur eux de nouvelles calamités en écoutant les trompeuses promesses d'un de leurs compatriotes, nommé Serenus. Cet imposteur, profitant d'une rupture entre la France et l'Espagne, se proclama le Messie. Une foule crédule le suivit en Palestine où il prétendait établir le siége de sa puissance. Le gouvernement se prévalut de cette désertion, et s'empara de tous les biens que ces

fanatiques avaient laissés vacans par leur extravagance. Ceux qui ne périrent point en route, revinrent en Espagne déplorer leur aveuglement et gémir sur les pertes qu'ils avaient éprouvées.

An de J. C. 763. — Le Languedoc était alors, ainsi qu'une partie de l'Espagne (1), au pouvoir des Visigoths. Les Arabes y faisaient de fréquentes incursions. On prétend qu'ils avaient fait alliance avec les Juifs et que ces derniers leur avaient promis de les aider à détruire les chrétiens. On les accusa même d'avoir invoqué le secours des Sarrasins contre la tyrannie de l'évêque de Toulouse. Les Mahométans traversèrent Narbonne, pénétrèrent jusqu'à Lyon, et mirent tout à feu et à sang. Enfin Charlemagne, après avoir défait complètement les Sarrasins, reprit Toulouse, et résolut d'exterminer les Juifs pour les punir de leur perfidie. Cependant il revint bientôt à des sentimens plus doux. Au lieu d'une exécution générale, il se contenta de faire ôter la vie aux chefs de la trahison et d'ordonner qu'à l'avenir tous les Juifs demeurant à Toulouse, recevraient un soufflet trois fois par

(1) Les Sarrasins ou Maures avaient envahi l'Espagne, et subjugué une grande partie de ce royaume.

an, à la porte d'une église, qui serait marquée par l'évêque; et qu'ils paieraient à perpétuité une amende de trois livres de cire. Les Juifs étaient-ils réellement coupables de la trahison qu'on leur impute? N'a-t-on pas plutôt inventé cette calomnie pour justifier le châtiment et l'infamie? C'est un problême qu'il serait difficile aujourd'hui de résoudre.

Charlemagne traita quelquefois les Juifs avec plus d'indulgence. Comme ces derniers se vantaient d'avoir la liberté d'acheter les vases sacrés et ce qu'il y avait de plus précieux dans le trésor des églises et des abbayes, Charlemagne apprit, avec scandale, que les évêques et les abbés donnaient lieu à ces accusations : or il défendit, par une loi sévère, au clergé de se livrer à ce honteux trafic; mais il n'imposa aux Juifs ni restitution, ni restriction dans leur commerce.

Louis le Débonnaire leur accorda ouvertement sa protection. Son premier médecin était un Juif, nommé Sédécias. Cet homme avait acquis sur le monarque un tel ascendant que les courtisans briguaient son amitié et celle de ses compatriotes par les plus riches présens. Les Juifs avaient un libre accès près du souverain, qui leur permit de bâtir de nouvelles synagogues et leur accorda beaucoup d'autres pri-

viléges. Cette puissante protection les rendit insolens et finit par exciter la jalousie des chrétiens.

Agobard, évêque de Lyon, défendit aux Juifs non seulement d'acheter des esclaves chrétiens, mais d'observer le sabbat et de se livrer au commerce pendant le carême. Ceux-ci se plaignirent de pareils édits; le roi envoya donc trois commissaires à Lyon pour examiner la conduite de l'évêque. Sur leur rapport, les Juifs rentrèrent immédiatement en possession de leurs anciens priviléges. Agobard forma de nouvelles plaintes, mais on n'y eut plus le moindre égard. L'évêque, voyant ses réclamations inutiles, se rendit en personne à la cour, afin de solliciter Louis plus efficacement contre les Juifs; mais le monarque, entouré de courtisans qui haïssaient le prélat, repoussa toutes ses sollicitations, et ne lui accorda qu'une seule audience au moment de son départ. La protection que les Juifs avaient trouvée à la cour de Louis, contre un des plus savans évêques du siècle, affermit tellement leur crédit, qu'on disait tout haut qu'il fallait respecter les descendans d'Abraham. Quelques chrétiens même célébraient le sabbat, et préféraient les sermons des rabbins à ceux des prêtres et des moines, qui alors étaient fort ignorans. On dit même qu'un diacre, nommé Paudo,

quitta l'église chrétienne pour officier à la synagogue.

L'influence des Juifs diminua sous Charles le Chauve. Un évêque français, nommé Remy, ordonna au clergé de son diocèse, de prêcher tous les samedis dans les synagogues. Cette mesure engagea un grand nombre de Juifs à envoyer leurs enfans en d'autres parties du royaume pour empêcher leur conversion. Remy s'en plaignit à Charles, et fit tant que ce prince ordonna à l'évêque d'Arles et à d'autres prélats de suivre son exemple. Beaucoup d'enfans juifs furent baptisés. Peu de temps après, Sédécias, qui avait joué un si grand rôle sous le règne précédent, empoisonna le roi. Tous ses co-religionnaires furent soupçonnés de complicité. Cependant on reconnut depuis qu'une partie de la noblesse avait corrompu Sédécias pour le porter à ce crime.

On accusa aussi les Juifs d'avoir favorisé les incursions des Normands, de leur avoir livré Bordeaux et d'autres villes. On prononça de nouveau contre eux la sentence qui les condamnait à être souffletés, trois fois par an, à la porte de l'église : mais tous les Juifs ne furent point soumis à cette humiliation. Leur syndic, ou premier magistrat, recevait le soufflet au nom de tous. Dans les provinces, ils étaient en butte

aux insultes de la populace. À Béziers, en Languedoc, on avait coutume de leur jeter des pierres depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au mardi saint. On les affranchit enfin de ces outrages, moyennant un impôt qu'ils payèrent à l'évêque.

---

# CHAPITRE XII.

Les Juifs d'Orient cultivent avec succès les sciences au commencement du dixième siècle. — Le calife Hakem persécute ceux d'Egypte, et établit une nouvelle religion. — Les Juifs sont chassés de l'Orient. — Quelques uns de leurs savans passent en Espagne. — Traduction arabe du *Talmud*. — Les Juifs entreprennent la conversion des Mahométans. — Le roi de Grenade les persécute. — Ferdinand conçoit le projet de les anéantir. — La révolution opérée par les Maures, en Afrique, les délivre de la persécution. — Alphonse et Pierre, son petit-fils, les favorisent. — Les Croisés en massacrent un grand nombre. — Savans rabbins en Espagne et en France.

---

An de J. C. 927. — PENDANT que le monde chrétien demeurait plongé dans les ténèbres de l'ignorance, les Sarrasins protégeaient la philosophie dans l'Orient. Les Juifs, soumis à leur domination, suivirent leur exemple et cultivèrent les sciences avec autant de zèle que de succès; ils fondèrent de nouvelles écoles. Le nombre des professeurs et des élèves s'accrut rapidement; les anciennes académies recouvrèrent leur antique splendeur, sous la direction des hommes les plus habiles. Les Juifs placent

les savans de cette époque au dessus de tous ceux qui parurent depuis leur dispersion (1).

Cependant des dissensions intestines troublèrent bientôt leur tranquillité. David, l'un des princes de la captivité, vint à bout, si l'on en croit les Juifs, d'affranchir sa nation du tribut qu'elle payait aux califes. Mais cet ambitieux voulut ensuite exercer sur elle le même despotisme que les princes de l'Orient. Son orgueil fit naître de fréquentes altercations entre lui et les chefs des écoles; et ces fatales querelles entraînèrent les Juifs dans un abîme de maux. .

An de J. C. 1037. — Les descendans d'Israël étaient alors très nombreux à Pheruts Schibbur. Ils fondèrent dans cette ville une nouvelle école qui fleurit, pendant trente ans environ, sous la direction de Schérira. Ce rabbin joignait à une instruction profonde une haine implacable pour les chrétiens, et pour les moines en particulier. Il n'en fut que plus agréable à ses disciples. Parvenu à un âge fort avancé, il remit sa charge

(1) Au neuvième siècle, les Juifs cultivèrent les sciences des Arabes. Ils excellèrent surtout dans l'étude de la médecine. Plusieurs écoles de philosophie fleurirent dans l'empire des Sarrasins, depuis le commencement du neuvième siècle jusqu'à la fin du treizième. — *Enfield*.

entre les mains de son fils, nommé Hay (1) dont la réputation fut telle que les Juifs accouraient d'Orient et d'Occident pour le consulter. Ils le surnommèrent *le plus Excellent de tous les Excellens*. Il dirigea deux écoles et fut élu Prince de la captivité. Il mourut en 1037, âgé de soixante-neuf ans.

Les Juifs, sous le calife Hakem, furent quelque temps persécutés en Égypte. L'intention de ce monarque était d'abolir l'islamisme et de se rendre le chef d'une nouvelle religion. Un grand nombre de païens flattèrent sa vanité en adoptant sa doctrine, et l'engagèrent à persécuter les chrétiens et les Juifs qui méprisaient les nouveaux dogmes. Hakem, pour humilier ces derniers, les força de porter des marques infamantes, ferma leurs synagogues et voulut les contraindre à suivre son culte; cependant il renonça bientôt à ce projet.

An de J. C. 1039. — Les califes de la famille des Abbassides avaient toujours favorisé les Juifs;

---

(1) Les Juifs prétendent qu'il descendait en ligne directe du roi David. Il portait un lion dans ses armes, comme tous les rois de Juda, conformément à la prophétie de Jacob. Il se distingua par divers écrits, surtout par un ouvrage cabalistique, intitulé : *La Voix de Dieu en puissance*. — *Hist. Univ. mod.*

mais le sultan Gela Doullat, qui régna sous le nom de Cajem, résolut d'expulser toute la race d'Israël. Dans ce dessein, il ferma les écoles, exila les professeurs, et fit mettre à mort le Prince de la captivité et toute sa famille. Les malheureux proscrits se dispersèrent, soit dans les déserts de l'Arabie, soit dans l'Occident. La plupart des historiens assignent à cette époque l'extinction totale des Princes de la captivité. Cependant Benjamin de Tudele et le rabbin Petachia, qui visitèrent leurs frères d'Orient dans le douzième siècle, trouvèrent encore en Perse un de ces chefs, qui se vantait de descendre en ligne directe du prophète Samuel. Il en résulterait que tous les Princes de la captivité n'étaient point de la race de David, comme le prétendent les Juifs. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on en a vu très peu depuis le onzième siècle; encore ne conservèrent-ils plus qu'un vain titre, mais sans aucune espèce d'autorité.

Les Juifs, chassés de l'Orient, passèrent presque tous en Afrique, puis en Espagne, où ils se réunirent à leurs frères. Ces derniers jouissaient de la protection des califes. Ils avaient aidé les Sarrasins à faire la conquête de la Péninsule, et la politique autant que la reconnaissance engageaient les vainqueurs à les récompenser. Des rapports intimes s'établirent donc entre les dis-

ciples de Moïse et ceux de Mahomet. Cette union, cimentée par une haine commune pour les chrétiens, subsista jusqu'à l'expulsion des deux peuples.

Quelques Juifs savans réfugiés en Espagne possédèrent la faveur des monarques sarrasins. Cette époque est l'une des plus brillantes de la littérature juive. Les Israélites, dans les siècles même les plus reculés, avaient toujours cultivé l'étude de leur langue; jamais ils n'avaient manqué de grammairiens ni d'interprètes habiles des Écritures. Mais ce ne fut, à proprement parler, que pendant leur union avec les Sarrasins en Espagne, sous l'empire florissant des califes de Bagdad, qu'ils parcoururent le vaste champ de la littérature. Ils employèrent même, dans leurs écrits, un langage étranger: ce qu'ils n'avaient point encore fait jusqu'alors.

La guerre que les chrétiens et les Mahométans se faisaient en Espagne, fut très favorable au repos des Juifs. Leurs écoles se multiplièrent et acquirent une grande réputation. Il en sortit des savans illustres. Le Talmud était cependant si peu connu qu'on envoyait, aux écoles babyloniennes, des députés pour décider les points de controverse. Les prières même que l'on faisait le jour des grandes expiations et en d'autres solennités, étaient composées par des docteurs

babyloniens; enfin Hakem, qui régnait à Cordoue et protégeait les Juifs, fit traduire le Talmud en arabe, soit pour satisfaire sa curiosité, soit pour prévenir les résultats fâcheux que pouvaient avoir des pélerinages trop fréquens à Bagdad et à Jérusalem.

Les guerres qui désolèrent l'Espagne dans le cours du onzième siècle, les révolutions qu'elles enfantèrent furent d'abord favorables aux Juifs. Le rabbin Samuel Lévi, secrétaire et premier ministre du roi de Grenade, devint prince de sa nation; il en défendit vivement les intérêts et l'honneur. Il fit venir d'Égypte et de Babylone plusieurs savans docteurs qu'il combla de bienfaits. Ses co-religionnaires virent avec joie son fils lui succéder dans toutes ses dignités. Mais ce jeune homme, loin d'imiter la conduite de son père, toujours simple, toujours humble au faîte de la prospérité, se fit détester bientôt par son orgueil et son arrogance.

An de J. C. 1055. — Un événement imprévu troubla, vers le milieu du onzième siècle, la tranquillité dont jouissaient les Juifs. Joseph Hallevi, l'un de leurs plus savans rabbins, conçut l'idée de convertir, au moyen de la version arabe du Talmud, les Mahométans au judaïsme. Le roi de Grenade, indigné de cet attentat contre la religion dominante, fit arrêter et exécuter le

coupable. Il persécuta ensuite avec fureur toute la nation juive; cent mille familles se trouvèrent les victimes du zèle indiscret d'un seul homme. Cette mesure parut d'autant plus terrible aux Juifs qu'ils venaient de jouir d'une longue prospérité. Ils craignirent que les autres souverains ne suivissent cet exemple; mais la persécution cessa bientôt et ne s'étendit pas au-delà du royaume de Grenade.

Des calamités plus cruelles encore menacèrent les Juifs sous Ferdinand. Ce prince, ayant déclaré la guerre aux Sarrasins, voulut, pour attirer sur ses armes la bénédiction du ciel, chasser d'abord tous les Israélites de ses états. Heureusement pour eux, les évêques espagnols condamnèrent ouvertement cette mesure; le pape Alexandre II écrivit à ces prélats pour approuver leur opposition aux projets sanguinaires de Ferdinand; il reprochait vivement à ce prince son zèle anti-chrétien, et lui rappelait l'exemple de Grégoire le Grand, qui s'était opposé à une persécution semblable et à la destruction des synagogues. Les remontrances du pape et des évêques sauvèrent les Juifs.

An de J. C. 1080. — La révolution que les Maures opérèrent en Afrique, les délivra plus efficacement encore de la persécution. Alphonse, successeur de Ferdinand, alarmé du pouvoir tou-

jours croissant des Sarrasins, se vit réduit à flatter les Juifs pour en obtenir des secours pécuniaires. Il leur accorda des charges importantes et lucratives; il les admit même à siéger dans les tribunaux. Le pape Grégoire désapprouva cette extrême indulgence du roi. Il lui reprocha d'avoir élevé la synagogue du démon au dessus de l'église de Jésus-Christ. Mais ses remontrances furent vaines; les Juifs conservèrent leurs priviléges.

An de J. C. 1096. — Pierre I[er], petit-fils d'Alphonse, méprisa de même les représentations de Nicolas de Valence, qui cherchait à l'animer contre les Juifs, en lui peignant sous les plus noires couleurs leur haine contre les chrétiens, et lui répétaient qu'ils étaient ses plus dangereux ennemis. Pierre sentit que la violence ne pourrait jamais produire de fruits durables; mais sa modération ne sauva point les Juifs de la fureur des Croisés, qui en massacrèrent un grand nombre dans plusieurs parties de l'Espagne. Ils pensaient mériter la protection divine, en exterminant ainsi les descendans de ceux qui avaient crucifié le Sauveur.

Au milieu de ces persécutions, plusieurs rabbins se distinguèrent par leurs talens. Samuel Cophni, natif de Cordoue, publia un commentaire du Pentateuque, dont le manuscrit existe

encore à la bibliothèque du Vatican. Bientôt après, et presque en même temps, parurent les cinq Isaac. L'un d'eux, nommé Isaac Alphési, était venu d'Afrique en Espagne. Il passait pour l'homme le plus savant de son siècle, et fut créé prince de la captivité. Le second de ces Isaac était fils de Baruch, l'un des descendans du prophète de ce nom. Il prétendait que sa famille s'était fixée en Espagne dès le règne de Titus, et qu'elle y était toujours demeurée depuis. Il savait le latin, le grec, l'arabe, et était même si instruit dans les mathématiques que le roi de Grenade, grand admirateur de cette science, le fit venir à sa cour pour profiter de ses leçons. Ce monarque le combla d'honneurs et le garda près de lui jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1007. Les trois autres Isaac se recommandèrent aussi par leur savoir et leur génie.

Les rabbins qui s'illustrèrent en Espagne pendant les onzième et douzième siècles, donnèrent naissance à des controverses sur l'utilité de l'étude des sciences. Ceux qui avaient le goût de la littérature désiraient ardemment faire de nouveaux progrès. L'estime des Arabes et des chrétiens pour les écrits d'Aristote, excitait l'émulation des Juifs; ils se livraient avec zèle à l'étude de la philosophie péripatéticienne. Une innovation si incompatible avec le respect sans bor-

nes que tout bon Israélite doit à la loi et aux traditions, déplut souverainement aux partisans du Talmud. Ces derniers sentaient bien que les progrès des lumières affaibliraient nécessairement la foi; ils renouvelèrent donc l'ancienne malédiction prononcée contre ceux qui instruiraient leurs enfans dans les lettres grecques. Cependant le rabbin Salomon-ben-Abraham, professeur à Barcelone, adoucit la sévérité de cette sentence qu'il n'eut pas le courage d'abolir. Il prononça toutefois l'anathème contre ceux qui commenceraient l'étude du grec, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans. Enfin le rabbin Mar rendit ses co-religionnaires à la pleine liberté d'étudier les langues, les arts et les sciences.

Il n'y eut en France, pendant les dixième et onzième siècles, que peu de rabbins instruits. Le plus célèbre fut Gerson, qui vécut dans le onzième siècle. Quelques uns le font naître en Allemagne; cependant il publia en France son livre des *Constitutions*. Cet ouvrage n'obtint l'approbation des autres docteurs qu'après un grand laps de temps; mais, vers l'an 1204, on le reconnut pour un code d'excellentes lois, et son auteur reçut le titre de *Lumière de la captivité française*.

Jacob, fils de Jekar, l'un des élèves de Gerson,

se distingua comme musicien et comme casuiste. Les docteurs juifs conservèrent un grand respect pour ses opinions. Le rabbin Judas, autre disciple de Gerson, se fit également remarquer. Il composa un *Traité sur les droits des femmes*, et un ouvrage sur le calcul des temps en usage chez les Juifs. Selon lui, la première époque commence à la sortie d'Égypte; la seconde, au gouvernement des rois; la troisième, à l'entrée d'Alexandre le Grand dans Jérusalem. On data de cette dernière époque jusqu'au dixième siècle. Ce fut alors que Schérira introduisit la coutume de dater de la création du Monde. Judas publia aussi un grand nombre de sermons. Un troisième élève de Gerson, le rabbin Moïse Hardarscian, ou *le Prédicateur*, s'acquit une brillante réputation. Il rétablit, de concert avec Judas, l'usage trop négligé de prêcher dans les synagogues. Il est aussi l'auteur d'un commentaire sur la Genèse, qui a fourni souvent aux chrétiens des argumens contre les Juifs.

Joseph-ben-Gorion, connu des Juifs sous le nom de Josippon, est cité par Basnage et d'autres auteurs comme un rabbin français du onzième siècle. Il chercha, dans son Histoire des Juifs, écrite en hébreu, à se faire passer pour le fameux historien Josephe, et ses co-religionnaires ont adopté cette opinion; mais les auteurs chrétiens

les plus instruits rejettent son ouvrage comme apocryphe. On y trouve à chaque page des interpolations, des noms modernes, et des contradictions.

---

## CHAPITRE XIII.

Des Juifs de la Hongrie pendant le onzième siècle. — Persécution en Allemagne et dans la Bohême. — Les Croisés, partant pour la Terre-Sainte, égorgent tous ceux qu'ils rencontrent dans les villes d'Allemagne. — Ils s'emparent de Jérusalem, et y font périr tous les Juifs. — Seconde Croisade. — Massacres des Juifs dans presque toute l'Europe.

---

An de J. C. 1092. — Sur la fin du onzième siècle, Saint Ladislas, roi de Hongrie, convoqua un synode qui interdit aux Juifs d'épouser des femmes chrétiennes et d'acheter des esclaves de cette religion. Coloman, son fils et successeur, confirma ce décret; mais il leur permit d'acheter et de cultiver des terres sous la juridiction d'un évêque. Ces lois prouvent que les Juifs étaient alors nombreux dans ce royaume. Leur puissance s'était accrue de même en Allemagne; ils avaient élevé de superbes synagogues dans la plupart des grandes villes, surtout à Trèves, à Cologne, à Metz, à Francfort. De la Franconie, ils étaient passés dans la Bohême; et les chrétiens, qu'ils défendirent dans le onzième siècle contre

les irruptions des barbares, leur accordèrent le privilége de bâtir un temple. Cependant on les persécutait vivement dans plusieurs provinces; ils étaient souvent victimes du fanatisme de la populace. Un prêtre, nommé Gotescal, à la tête de 15,000 brigands, leur déclara la guerre. Encouragé par plusieurs princes, il passa dans la Hongrie, où il exerça sur les Juifs les plus horribles atrocités. Comme on reconnut enfin qu'il pillait aussi bien les chrétiens que les Juifs, on l'extermina avec la plus grande partie de son armée.

Peu de temps après, le landgrave de Lingen se déclara contre les enfans d'Israël, et commit plusieurs actes de violence; mais il fut défait avant d'avoir pu pénétrer en Hongrie. L'empereur Henri IV prit la défense des opprimés, qu'il rétablit dans leurs biens. De nouvelles plaintes s'élevèrent contre eux : on les accusa d'avoir exagéré leurs pertes pour s'enrichir au moyen d'une restitution.

An de J. C. 1096. — Ils eurent bientôt à souffrir des maux plus affreux que tous ceux qu'ils avaient endurés depuis le règne d'Adrien. Les Croisades réveillèrent la rage de leurs ennemis; le nombre des Juifs semblait ne s'être accru que pour multiplier les victimes. Les défenseurs de la croix, en traversant l'Allemagne pour se

rendre en Palestine, égorgèrent tous ceux qui refusèrent d'embrasser le christianisme. Ils en brûlèrent 1,500 à Strasbourg, 1,300 à Mayence; et les flammes des bûchers pensèrent réduire en cendres cette dernière ville. Ces massacres durèrent depuis le mois d'avril jusqu'en juillet. Les historiens juifs (1) évaluent à 5,000 le nombre des malheureux qui furent ou massacrés ou noyés; les autres sauvèrent leur vie en dissimulant leur croyance. Cette assertion n'est point du tout exagérée; car les auteurs chrétiens font monter bien plus haut le nombre des victimes. Les *Annales Bataves* rapportent que plus de 12,000 Juifs périrent en Hollande, et tous les historiens s'accordent à dire que le nombre de ceux qui succombèrent en Allemagne est presque incroyable. Dans leur désespoir, plusieurs se délivrèrent eux-mêmes de la vie. Des femmes de Trèves, voyant approcher les Croisés, égorgèrent leurs enfans en disant qu'il valait mieux les envoyer dans les bras d'Abraham que de les abandonner aux chrétiens. Quelques hommes barricadèrent leurs maisons et se précipitèrent avec leurs femmes, leurs enfans et leurs richesses dans des rivières ou dans les flammes pour

(1) Voir l'*Appel à la justice des Rois et des Nations*. — Michel Berr.

tromper la cupidité de leurs implacables ennemis. D'autres se réfugièrent dans le palais de l'évêque Égibert. Ce prélat leur fit un sermon; ils feignirent de se laisser toucher; mais, après le premier moment de terreur, tous, à l'exception d'un seul, retournèrent à leur ancienne religion.

Tandis qu'un peuple fanatique appelait à grands cris la vengeance du ciel sur les Infidèles, quelques voix ne craignirent point de s'élever en faveur des malheureux enfans d'Israël. Nous aimons à trouver ces exemples d'humanité dans le sein de ce même clergé si souvent accusé d'être l'instigateur des persécutions. A Mayence, à Spire, de vénérables prélats, protégeant les Juifs contre la fureur des Croisés, leur donnèrent un asile dans leurs maisons et sévirent contre leurs bourreaux. L'évêque de Spire se distingua surtout par son zèle ardent pour la défense des proscrits.

An de J. C. 1099. — Après avoir massacré tous les Juifs qu'ils rencontrèrent sur leur passage, les soldats de la croix marchèrent sur Jérusalem, qu'ils regardaient comme le terme de leurs travaux. Ils emportèrent la ville d'assaut(1), après

(1) Ce grand événement eut lieu le 5 juillet, dans la dernière année du onzième siècle. Les princes et les

un siége de cinq semaines. Leur fureur n'épargna ni l'âge ni le sexe : tout fut passé au fil de l'épée.

An de J. C. 1147. — La conquête de Jérusalem ne ralentit point la fureur des Croisés. Ils entreprirent de nouvelles expéditions pour assurer aux chrétiens la possession de la Terre-Sainte et reconquérir Jérusalem déjà retombée au pouvoir des Mahométans. Saint Bernard prècha une seconde Croisade. L'empereur Conrad et Louis VII, roi de France, prirent la croix. L'ermite Rodolphe, chargé de proclamer la guerre sur les bords du Rhin, représenta vivement aux princes d'Allemagne la nécessité d'exterminer dans leurs états les ennemis de Jésus-Christ. D'autres prédicateurs suivirent son exemple, et les Juifs, frappés de terreur, se retirèrent à Nuremberg et dans d'autres villes, où l'empereur les accueillit avec bonté. Plusieurs évêques chrétiens condamnèrent hautement l'intolérance de l'ermite. Saint Bernard surtout déclama contre cette cruauté, et conseilla à l'évêque de Metz de bannir les fanatiques. Non content d'écrire à ce

---

nobles chrétiens, après avoir nommé Godefroi de Bouillon roi de Jérusalem, s'établirent dans leurs nouveaux domaines. Quelques uns seulement retournèrent en Europe, pour jouir dans leurs foyers de la gloire qu'ils avaient acquise dans cette expédition. — Hume, *Hist. d'Angl.*

sujet les lettres les plus touchantes, il se rendit en Allemagne, où il employa en faveur des Juifs l'influence que lui donnèrent ses talens et ses vertus.

La persécution suscitée par les Croisés ne se borna pas à l'Allemagne; elle s'étendit dans presque toute l'Europe. « Exterminons, s'écriait le peuple, les enfans des déicides; que le nom d'Israël soit pour jamais plongé dans l'oubli. » Une foule de malheureux périrent victimes du fanatisme. Un plus grand nombre encore, réduits au désespoir, terminèrent leurs jours par le suicide.

Le récit de tant d'horreurs peut conduire naturellement à rechercher la cause d'une haine aussi implacable. Un écrivain, qui a généralement défendu la cause des Juifs opprimés, répond victorieusement à cette question (1).

---

(1) *Voir* Grégoire. — *Essai sur la Réforme physique, morale et politique des Juifs.*

## CHAPITRE XIV.

**Etat des Juifs en diverses parties de l'Orient, pendant le douzième siècle. — Des Princes de la captivité. — Les Israélites plus nombreux en Égypte qu'en Palestine. — Leur état en Turquie, en Italie; en Allemagne, en France. — Saint Bernard emploie son crédit en leur faveur. — Les papes Innocent II et Alexandre III les protégent. — Ils deviennent puissans en Espagne sous le règne d'Alphonse VIII.**

---

An de J. C. 1172. — BENJAMIN DE TUDÈLE nous apprend qu'il visita, dans le douzième siècle, plusieurs provinces de l'Orient et de l'Occident, pour reconnaître l'état du peuple juif. Il publia la relation de ses voyages (1), et entra dans de grands détails sur tout ce qui pouvait être honorable ou intéressant pour sa nation. Il créa même des pays imaginaires, et cita des royaumes et des villes qui n'ont jamais existé. Cet ouvrage et celui du rabbin Petachia, qui voyagea vers la même époque, ont évidemment pour objet

---

(1) Cet ouvrage a été traduit de l'hébreu en français, par J. P. Baratier.

d'exagérer la puissance des descendans d'Israël; mais si nous faisons abstraction du merveilleux qu'on y rencontre, ils ne laissent pas d'offrir quelque intérêt.

Benjamin nous apprend qu'au douzième siècle les Juifs d'Orient exerçaient en paix leur religion, et possédaient plusieurs belles synagogues. Quatre mille habitaient Bassora, l'une des îles du Tigre; il y en avait 7,000 à Almozal, sur l'emplacement de l'ancienne Ninive. Notre voyageur rencontra dans cette ville Zachée, prince de la race de David, et un astronome juif nommé Beren-al-Phérec, qui remplissait les fonctions de chapelain près de Zin-Aldin, roi musulman (1). Il trouva 3,000 Juifs à Rohobod, sur la route de Bagdad, et 500 à Carchemis, ville située sur l'Euphrate, et célèbre par la défaite de Pharaon Necho.

La fameuse école de Pundebita avait beaucoup perdu de son ancienne splendeur. Elle ne contenait plus qu'un petit nombre de savans rabbins qui dirigeaient environ 2,000 élèves, dont une partie s'occupait de l'étude des lois. L'école de Sora se trouvait aussi dans un état de décadence,

---

(1) On sera surpris de voir un Juif chapelain d'un prince musulman; mais plusieurs Israélites dissimulaient ainsi leur religion par crainte ou par intérêt.

et Nahardée n'était plus remarquable que par une synagogue que ses superstitieux habitans avaient bâtie avec des pierres apportées là de Jérusalem. Tous les savans s'étaient retirés en Occident, et dès lors on avait vu décliner les écoles juives. Cependant, malgré le petit nombre des rabbins, les Juifs, selon notre auteur, étaient encore nombreux en Asie. Il dit en avoir trouvé 10,000 à Obkera, ville fondée, à ce qu'il prétend, par le roi Jéchonias, pendant la captivité de Babylone.

Benjamin visita Bagdad, sous le règne du calife Mostandged, qui favorisait les Juifs, et en avait beaucoup à son service. Ce prince, très versé dans la langue hébraïque, connaissait un peu la loi de Moïse. Bagdad renfermait environ 1000 Juifs et vingt-huit synagogues; ils avaient aussi dix tribunaux présidés par dix de leurs notables, qui se trouvaient chargés de la direction de leurs affaires. Ces chefs obéissaient néanmoins au Prince de la captivité. Les Juifs, selon Benjamin, donnaient à ce dernier le titre de *seigneur*, et les Musulmans, celui de *fils de David;* car, ajoute-t-il, il descendait directement de ce monarque. Son autorité s'étendait sur tous ses co-religionnaires, dans les états du calife, depuis la Syrie jusqu'à l'Indostan. Il jouissait des mêmes honneurs qu'un souverain,

et avait une escorte de 100 gardes lorsqu'il allait rendre visite au calife. Un héraut marchait devant lui, en criant : *Préparez les voies au seigneur, fils de David.* Il ordonnait tous les docteurs juifs des contrées même les plus lointaines, par l'imposition des mains, et recevait des présens considérables, qui le mettaient à même de soutenir sa dignité.

Les auteurs juifs ont constamment soutenu l'existence de ces princes, pour répondre aux chrétiens qui s'accordaient à voir, dans l'extinction du gouvernement et de l'indépendance des Israélites, immédiatement après la venue du Messie, l'accomplissement des prophéties de Jacob. Quelques uns des plus savans rabbins conviennent toutefois de l'abolition de l'autorité royale et judiciaire. David Kimki déplore les maux de sa nation, prédits par le prophète Osée; il s'écrie « qu'il a vu l'accomplissement de l'oracle, les jours d'exil où il n'y avait plus ni rois ni princes de la maison de David, mais où tous les Juifs étaient courbés sous le joug de l'étranger. » Abravanel observe pareillement qu'Isaïe, en menaçant les Juifs de nouvelles calamités, leur avait prédit qu'ils n'auraient plus ni royaume, ni souveraineté, ni pouvoir judiciaire. Ces autorités prouvent que les Juifs, privés de leurs droits civils dans leur patrie, conservèrent seulement

une ombre d'autorité dans l'Orient. Benjamin lui-même avoue que ses co-religionnaires payaient un tribut; qu'ils conservaient leurs synagogues en vertu d'une lettre-patente accordée par le calife à son avénement au trône; que le prince de la captivité achetait sa charge, et que le monarque lui conférait l'autorité par l'imposition des mains.

En quittant la province de Bagdad, notre voyageur passa à Resen, où 5,000 Juifs possédaient une vaste synagogue. Dans la ville d'Hillah, à une lieue et demie environ dé l'ancienne Babylone, il trouva quatre synagogues et 10,000 Israélites; ensuite il se dirigea vers l'est, et rencontra, sur les bords du Chobar, soixante synagogues. On voyait encore, dit-il, près de cette rivière, le tombeau d'Ézéchiel, que les Juifs et les Persans visitaient par dévotion. A Koufah, ancienne résidence des califes, il trouva près de 7,000 Juifs qui ne possédaient qu'une seule synagogue.

Les Juifs, dit Benjamin, étaient nombreux en Égypte; il en compta 30,000 dans une ville frontière de l'Éthiopie. Misraïm, aujourd'hui le grand Caire, en contenait environ 2,000 avec deux temples. Le chef de toutes les synagogues d'Égypte résidait dans cette ville; il nommait les docteurs, et veillait aux intérêts de la nation.

Diverses parties de la province de Goscen étaient peuplées de Juifs; il y en avait 200 dans un endroit, 500 dans un autre, près de 3,000 dans la ville de Goscen, autant à Alexandrie, mais un fort petit nombre à Damiette.

Il en trouva 400 environ à Tyr; presque tous travaillaient dans des verreries; il rencontra néanmoins parmi eux quelques lettrés versés dans la connaissance du Talmud. Les Samaritains avaient abandonné leur ancienne capitale; environ 200 s'étaient retirés à Césarée, et une centaine habitaient Sichem, devenu le siége de leur religion. Ils observaient leurs fêtes avec un scrupule extrême, et offraient des sacrifices sur le mont Garizim.

Benjamin ne compta dans Jérusalem que 200 Juifs; ils vivaient tous ensemble. Il en vit même un moins grand nombre dans les autres villes de la Judée. L'une d'elles en contenait deux seulement, une autre 20; il s'en trouvait 300 à Sunam, 553 à Ascalon, y compris les Samaritains. Dans la Haute-Galilée on en voyait davantage; beaucoup d'entre eux s'étaient retirés dans cette province après la destruction de Jérusalem, et avaient fondé la fameuse école de Tibériade. Notre voyageur ne découvrit qu'une seule synagogue dans cette partie de la Judée.

De la Palestine il passa en Grèce; 200 Juifs

habitaient le mont Parnasse et ses environs; ils y vivaient de la culture des légumes. On en comptait 300 à Corinthe, 2,000 à Thèbes, où ils étaient presque tous ouvriers en soie et teinturiers. Il y en avait quelques uns à Lépante, à Patras et en d'autres parties de l'empire turc; mais tous étaient pauvres. Benjamin trouva environ 2,000 de ses co-religionnaires à Constantinople; ils habitaient les faubourgs de Galata et de Péra, qui leur avaient été assignés par l'empereur Théodose. Ils étaient tous fabricans de soie ou marchands. Cinq cents Caraïtes habitaient aussi cette ville; on les avait séparés par une muraille du reste des Juifs. Les autres Israélites, dispersés dans l'empire ottoman, n'avaient pas le droit de paraître à cheval dans les villes; ils étaient exposés à la haine et aux insultes des Turcs et des Grecs.

Benjamin se rendit ensuite en Italie. Il parle des différends qui existaient alors entre Gênes, Pise et les autres républiques; il observe qu'il y avait peu de Juifs dans ces villes, et qu'ils y étaient d'ailleurs toujours opprimés, quel que fût le parti dominant. A Rome, il en vit un plus grand nombre et plusieurs savans docteurs, entre autres le rabbin Jehiel, surintendant des finances du pape. Capoue n'était pas moins célèbre par l'habileté de ses docteurs, quoiqu'il

ne s'y trouvât que 300 Juifs. Benjamin en compta 500 à Naples et 200 à Salerne; d'autres avaient des établissemens à Bénévent, à Ascoli, à Trani. La Corse, et surtout la Sicile, contenaient un nombre considérable de Juifs; on en comptait près de 200 à Messine et 500 à Palerme.

Benjamin passa d'Italie en Allemagne; il prétend qu'il y trouva ses co-religionnaires non seulement plus nombreux et plus opulens, mais plus instruits, plus pieux et plus hospitaliers. Ils déploraient tous la ruine de la Cité sainte, et attendaient impatiemment le jour de gloire où Dieu les rappellerait dans leur antique patrie. Cependant ceux qui habitaient sur les bords du Rhin étaient misérables; ils languissaient dans l'attente du Messie, et Benjamin avoue qu'il ne put les consoler par le récit de la prospérité de leurs frères d'Orient.

Enfin notre voyageur visita les synagogues de France; 300 Juifs demeuraient à Narbonne sous la direction du fameux rabbin Calonyme, qui avait acquis beaucoup de crédit et de richesses, et passait pour un descendant du roi David. Il y avait à Montpellier des Israélites, des Turcs et des Grecs. Lunel, en Languedoc, possédait une école où beaucoup de Juifs étudiaient les Écritures. Notre auteur découvrit aussi à Paris une société théologique, qui admettait dans son sein

les Juifs étrangers. Il paraît résulter de cette relation et de celle du rabbin Petachia de Ratisbonne (1), que les Juifs de plusieurs pays se trouvaient dans un fort triste état. Leur nombre était surtout bien diminué sur les bords de l'Euphrate et dans les villes de l'Asie, où jadis on en comptait jusqu'à 900,000.

An de J. C. 1147. — Cependant Saint Bernard continuait de signaler son humanité envers les Juifs. Il soutenait qu'il fallait les traiter avec douceur, pour effectuer un jour leur conversion. Il profita de son crédit auprès du pape Innocent II, pour lui inspirer les mêmes sentimens de douceur et de tolérance. Lorsque ce pontife fit son entrée solennelle dans Paris, les Juifs s'approchèrent de lui respectueusement, et lui présentèrent le livre des Écritures. Il leur répondit en le recevant : « Je vénère la loi que vous avez reçue de Dieu « par Moïse, mais je condamne votre manière « de l'interpréter. Vous attendez encore le Mes« sie, et l'Église catholique le reconnaît dans « Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le « Saint-Esprit. » Alexandre III, successeur d'In-

(1) Petachia parle de quelques Juifs qu'il rencontra dans la Tartarie. Comme il leur demandait pourquoi ils n'observaient pas les traditions, ils lui répondirent qu'ils n'en avaient jamais entendu parler. — *Hist. Univ. mod.*

nocent II, favorisa de même les Juifs, et défendit au peuple de les insulter, soit le jour du sabbat, soit dans toute autre occasion. A la faveur d'une protection aussi puissante, ils acquirent à Rome et dans plusieurs autres villes d'Italie des richesses et de l'instruction.

An de J.-C. 1170. — Les Juifs possédèrent les mêmes avantages en Espagne pendant une partie du 12e siècle. L'un d'eux, nommé Joseph, fut premier ministre d'Alphonse VIII. Il avait un pompeux équipage, et des gardes pour escorte. Cependant il fut victime de la perfidie d'une de ses créatures. Ce traître, nommé Gonzalès, avait, par sa conduite criminelle, encouru sa disgrâce; il résolut donc, pour se soustraire à un juste châtiment, de perdre son bienfaiteur. Sous prétexte de remplir les coffres de l'Etat, il sut engager Alphonse à lui livrer huit des principaux Juifs; il fit mettre à mort ces malheureux, et confisqua leurs biens. Ensuite il offrit, pour vingt autres, une somme plus considérable encore; mais le roi préféra s'emparer seulement de leurs propriétés, et leur laissa la vie. Les Juifs se trouvèrent heureux encore de pouvoir racheter, à quelque prix que ce fût, leur existence et leur liberté. Ils s'empressèrent de verser au trésor des sommes immenses. Enfin le roi fit emprisonner

Gonzalès, et sa chute assura la tranquillité des Juifs.

Un motif plus puissant porta bientôt Alphonse à traiter ce peuple avec indulgence : il conçut un violent amour pour une jeune et belle Juive, nommée Rachel, et lui sacrifia ses intérêts et sa gloire. Les co-religionnaires de la favorite profitèrent de cette heureuse circonstance ; ils acquirent donc un grand crédit ; mais leur insolence finit par révolter la cour et le clergé. Leurs ennemis, furieux, assassinèrent Rachel. Toutefois les Juifs conservèrent une partie de leur puissance. Le rabbin Éliakim, très célèbre en Espagne, et auteur d'un ouvrage connu sous le titre de *la Coutume de l'Univers*, évalue à 12,000 le nombre des Juifs de Tolède. Ce peuple prospérait aussi dans l'Andalousie ; il s'y adonnait généralement à l'étude de la théologie et des sciences. Enfin les Juifs se divisèrent en trois sectes, dont Maimonides, auteur contemporain, nous a transmis l'histoire. Ce schisme fut, selon lui, le funeste résultat de l'abolition du Sanhédrin.

## CHAPITRE XV.

Savans juifs du douzième siècle. — Divers imposteurs se font passer pour le Messie, et attirent sur leurs compatriotes une foule de maux.

Plusieurs rabbins se distinguèrent, au 12e siècle, par leur génie et leur érudition. Leurs ouvrages furent d'un grand secours pour l'intelligence de l'Ancien Testament. Cependant, au lieu d'en expliquer le sens littéral, ils imaginèrent souvent des interprétations mystiques, ou négligèrent le véritable esprit de la loi pour s'attacher aux détails fastidieux des cérémonies du culte.

On place Nathan-ben-Jéchiel au rang des grands hommes de son siècle. Il écrivit un ouvrage intitulé *Aariich*, dans lequel il expliqua toutes les expressions du *Talmud*. Il fut le chef de l'école juive de Rome, et mourut dans cette ville en 1106.

Abraham-ben-Esra, autre savant, naquit à Tolède, en Espagne, et reçut des Juifs les surnoms de *Sage*, de *Grand*, d'*Admirable*. Il voyagea pour s'instruire, et surpassa de beaucoup

ses co-religionnaires dans les lettres sacrées et profanes. Un auteur italien rapporte qu'il était philosophe habile, médecin, astronome, mathématicien, grammairien; qu'il possédait l'hébreu, le chaldéen, l'arabe et d'autres langues, assez parfaitement même pour composer dans chacune d'elles avec facilité. Sa manière d'expliquer les Ecritures différait de celle des autres rabbins. Au lieu d'y chercher des allégories, il s'attachait au sens littéral des écrits sacrés. Son génie et l'excellence de son jugement le firent préférer, par les chrétiens, à tous les autres interprètes juifs. Ses *Commentaires sur l'Ancien Testament* sont ce qu'il a fait de plus estimé. Il mourut à Rhodes, en 1174, âgé de 75 ans.

Moïse Maimonides, qui jouissait aussi d'une brillante réputation, était né en 1131 d'une des plus illustres familles de Cordoue. Comme beaucoup de Juifs espagnols, il se vantait de descendre du roi David. Ses progrès dans les sciences et la littérature furent si rapides que ses compatriotes le surnommèrent l'*Aigle des Docteurs*. Jamais, disaient-ils, personne n'avait approché davantage de la sagesse de leur grand législateur que Moïse, fils de Maimon. Enfin la supériorité de son génie, les vastes connaissances qu'il avait acquises excitèrent la jalousie des Juifs. Peut-être aussi ses liaisons avec Averroës,

célèbre philosophe arabe, dont il était le disciple, lui avaient-elles fait adopter des opinions réprouvées. Ses écrits, surtout son *Moreh Nevochim* (docteur des questions douteuses), lui suscitèrent une foule d'antagonistes : cet ouvrage avait pour objet d'expliquer les passages les plus difficiles de l'Écriture, et de distinguer ceux qu'on devait prendre soit à la lettre, soit au figuré. Plusieurs Juifs prétendaient alors que les rites et les statuts de Moïse n'étaient point fondés sur la raison, mais sur la volonté purement arbitraire de Dieu. Maimonides, au contraire, soutint que cette loi reposait sur des principes dignes de la sagesse de son divin auteur : il analysa ses élémens, développa sa morale ; mais il montra moins de respect pour les décisions du *Talmud* que les docteurs qui l'avaient précédé. Un grand nombre de Juifs, attachés à ces fables, s'en offensèrent. Le rabbin Salomon, alors chef des synagogues de Montpellier, engagea les docteurs qui étudiaient sous lui à prendre la défense du *Talmud*. Non contens de combattre la doctrine de Maimonides, ils essayèrent de ternir sa réputation, brûlèrent ses ouvrages, excommunièrent ceux qui les lisaient, et se livrèrent à l'étude de la philosophie.

Les rabbins de Narbonne, ayant le fameux David Kimki à leur tête, employant toute leur

éloquence en faveur de Maimonides, excommunièrent à leur tour leurs frères de Montpellier. Cette guerre d'opinions dura quarante ans, et fit briller les savans des deux partis. Enfin le schisme occasionné par ces controverses fut détruit en 1232.

Maimonides, sentant qu'il ne pouvait sans danger rester plus long-temps en Espagne, passa en Égypte, et s'établit au Caire. Ses connaissances dans l'art de guérir engagèrent le sultan à le choisir pour médecin. Maimonides profita du crédit qu'il avait à la cour pour protéger sa nation. Il fonda même une école dans Alexandrie, et rassembla là des élèves de divers pays; mais une persécution ne tarda pas à les disperser. Les uns prétendent que ce grand homme mourut en Égypte en 1201; d'autres, qu'il finit ses jours en Palestine en 1205. Il possédait non seulement plusieurs langues orientales (ce qui passait alors pour un talent unique), mais il entendait le grec assez bien pour lire les philosophes, qu'il cite souvent dans ses écrits. Il se distinguait également dans les arts et dans les sciences; on vante encore ses talens en médecine. Il excellait aussi dans la connaissance du *Talmud*. Ses ouvrages sont trop nombreux pour que nous en fassions ici l'énumération.

Salomon-ben-Isaac-Jarki doit aussi trouver

place parmi les savans du siècle. Ce rabbin naquit en 1104 à Troyes en Champagne. Après avoir acquis de vastes connaissances dans les lettres hébraïques, il voyagea en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Palestine, et en Égypte, où il vit Maimonides. Il passa dans la Perse, puis en Tartarie et en Moscovie. De retour en Europe, il visita toutes les écoles, et discuta avec succès sur toutes les questions que lui proposèrent les docteurs. Il était très versé dans la physique et l'astronomie, et possédait plusieurs langues indépendamment de l'hébreu. Il composa des commentaires tant sur le *Pentateuque* que sur les prophètes et la Gémare : ce qui lui valut le titre de *prince des commentateurs*. Il mourut à Troyes en 1180.

Mais la famille des Kimki est surtout célèbre dans les annales de la littérature juive. Joseph Kimki, connu par son savoir, était l'ennemi juré des chrétiens, contre lesquels il déclama dans ses écrits. Son fils David Kimki, l'un des plus zélés partisans de Maimonides, brilla en Espagne vers la fin du 12e siècle et au commencement du 13e. Il surpassa de beaucoup son père, et montra moins d'animosité contre les chrétiens. Ses compatriotes estimaient tellement ses ouvrages qu'ils les regardaient comme indispensables à l'étude des lettres et de la théologie. Il com-

posa une grammaire et un dictionnaire de la langue hébraïque, et l'emporta, dit-on, sur tous les grammairiens juifs qui l'avaient précédé; il commenta aussi les Psaumes et d'autres livres de l'Ancien Testament. Une partie de ce travail a été traduit en latin et inséré dans les bibles de Venise et de Bâle. Moïse Kimki, son frère, jouit aussi d'une grande réputation. On a de lui un traité intitulé le *Jardin de Délices*, dont le manuscrit est à la bibliothèque du Vatican.

Trois rabbins célèbres, nommés Lévi ou Halévi, parurent dans le douzième siècle. Abraham Halévi excella dans la science cabalistique. Il se mit à la tête des partisans des traditions, et attaqua vivement les Caraïtes. Comme ces derniers étaient meilleurs dialecticiens que lui, il eut recours à la protection d'Alphonse VII, à qui il avait rendu des services signalés. Ce prince le récompensa en imposant silence à ses adversaires. Juda Lévi est l'auteur du *Cosri*, traité polémique des religions et de celle des Juifs en particulier. Il déplore aussi, dans une touchante élégie, la ruine de Jérusalem. Un autre savant rabbin, nommé Juda Halévi, naquit à Cologne. Il abjura le judaïsme après plusieurs conférences avec les chrétiens, et fut baptisé sous le nom d'Herman. Il devint ensuite chanoine régulier de Saint-Augustin.

Quelques femmes juives se firent aussi re-

marquer par leur instruction. Le rabbin Petachia rapporte que la fille du Prince de la captivité était si versée dans la connaissance des Écritures et du Talmud, qu'on s'empressait de suivre ses leçons. Elle faisait ses lectures derrière une jalousie, pour n'être point vue de ses auditeurs.

Il paraît que plusieurs Juifs parvinrent, dans différentes cours, à des emplois éminens. D'autres se distinguèrent à la tête des armées. Nous pouvons citer pour exemple don Salomon, juif portugais, aussi recommandable par ses connaissances philosophiques que par son habileté dans l'art militaire. Son mérite l'éleva, en 1190, au grade de maréchal-de-camp, et les talens qu'il déploya lui valurent bientôt le commandement en chef. Sa valeur et ses succès finirent par exciter la jalousie des grands; mais il en triompha par sa douceur et son extrême modestie.

Plusieurs Juifs instruits abjurèrent leur religion. Samuel-ben-Jehudah, plus connu sous le nom d'Asmouil, embrassa l'islamisme. Afin de prouver la sincérité de sa conversion, il publia, en 1174, un ouvrage dans lequel il accusa les Juifs d'avoir altéré la loi de Moïse. Cette imputation fut accueillie avec transport par les Musulmans, qui défendirent de citer ou de traduire désormais le Pentateuque d'après les versions

des Israélites ou des chrétiens. Un autre Juif fut baptisé sous le nom de Pierre Alphonse. Il écrivit, après sa conversion, des dialogues contre les Juifs, et devint le médecin d'Alphonse VII, roi de Castille et de Léon. Il mourut en 1108.

Il est surprenant que les rabbins n'aient pu répandre parmi leurs compatriotes assez de lumières pour les prémunir contre les artifices de cette foule d'imposteurs qui parurent au douzième siècle.

En 1137, un faux Messie provoqua en France des rassemblemens clandestins. Cette infraction aux lois du royaume donna lieu à la destruction de plusieurs synagogues. Enfin le gouvernement fit arrêter et mettre à mort un grand nombre des partisans du nouveau prophète.

L'année suivante, un autre Juif, qui se faisait passer pour le Christ, répandit l'alarme dans la Perse; il y avait rassemblé une armée formidable. Au moyen d'une somme considérable, le roi lui persuada de licencier ses troupes; mais ces conventions furent à peine exécutées que le monarque, n'ayant plus rien à craindre, obligea les Juifs désarmés à rembourser l'argent et fit trancher la tête à l'imposteur.

En 1157, un autre faux Messie parut en Espagne. Cet homme, né à Cordoue, était secondé par un des plus célèbres rabbins de cette ville,

qui avait écrit d'avance un livre pour prouver, au moyen des astres, son prochain avénement. Les Juifs les plus éclairés le regardèrent comme un fou; mais le vulgaire ignorant se déclara pour lui et fut victime de sa folle crédulité....

Dix ans après, un autre aventurier annonça que le Messie paraîtrait dans le courant de l'année. Il se montra dans le royaume de Fez, et attira sur les Juifs de ce pays une nouvelle persécution.

La même année 1167, un Juif arabe se donna pour le Messie, et, par de prétendus miracles, se fit de nombreux partisans; il fut enfin arrêté et conduit devant le roi d'Arabie, auquel il déclara hardiment qu'il était un prophète envoyé de Dieu. « Par quel miracle, dit le roi, pourriez-vous me prouver votre mission? — Faites-moi trancher la tête, reprit-il, et je ressusciterai. » Le roi le prit au mot, en lui promettant de le croire si sa prédiction s'accomplissait. Ses partisans conservèrent quelque temps encore l'espérance de le voir revenir à la vie. Leur crédulité leur attira des amendes et des persécutions.

Peu de temps après, un Juif, qui habitait au delà de l'Euphrate, se fit aussi passer pour le Messie, et entraîna dans son parti une foule de Juifs. Il prétendait avoir été miraculeusement guéri de la lèpre dans une seule nuit; mais les

docteurs juifs lui représentèrent que ce prétendu miracle ne suffisait pas pour établir la vérité de sa mission. Le peuple eut bientôt honte de son aveuglement; mais comme il avait pris les armes, il fut en butte à une persécution violente. Suivant Maimonides, dix mille de ces malheureux, las de souffrir, renoncèrent à leur religion : aussi la mémoire de cet imposteur est-elle odieuse à tous les Juifs. En 1174, un autre faux Messie se montra dans la Perse. Il séduisit encore la multitude et attira sur sa nation de nouvelles calamités.

Un Juif, nommé David Almusser, parut dans la Moravie en 1196. Il se donnait pour le Christ, et se vantait de pouvoir se rendre invisible. Une foule immense se laissa séduire par ses artifices. Le roi, pour prévenir les suites de ce désordre, promit d'épargner sa vie s'il se rendait à discrétion. Il obéit; mais on le fit emprisonner. Il eut l'adresse de s'évader, et sut pendant quelque temps se dérober à toutes les poursuites. Enfin le roi somma les Juifs de le livrer: ce qu'ils firent, dans la crainte d'une persécution nouvelle. Almusser subit la mort.

Mais le plus fameux de tous les imposteurs du douzième siècle fut David Alroi ou El-David. Il était d'Amara, où se trouvaient environ 1,000 Juifs, qui payaient tribut au roi de Perse. En 1199,

il prit le titre de Messie; ses talens et son adresse lui attirèrent de nombreux disciples. Il séduisit d'abord le peuple par de prétendus miracles, et lui persuada de s'armer pour la défense de sa cause. Le roi de Perse, alarmé des progrès rapides des insurgés, somma l'imposteur de se rendre à la cour avec promesse de le reconnaître pour un monarque envoyé du ciel, s'il parvenait à démontrer qu'il était le Messie. El-David, contre toute attente, se présenta devant le roi: alors ce prince le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il pût prouver sa divinité, en recouvrant la liberté par un miracle. El-David parvint à s'échapper; le roi le fit inutilement chercher partout; enfin, son beau-père, à qui le roi promit 10,000 écus, le fit périr par trahison. Un grand nombre de ceux qui avaient embrassé son parti furent massacrés.

---

# CHAPITRE XVI.

Des Juifs en Angleterre. — Guillaume le Conquérant en établit une colonie dans cette île. — Guillaume le Roux les protége. — Henri II leur accorde de nouveaux cimetières dans la ville de Londres. — Ils sont massacrés au couronnement de Richard Ier. — Persécutions que leur font éprouver les Croisés. — Le roi Jean et Henri III les oppriment. — On les accuse de faux témoignages. — Deux cent quatre-vingts sont exécutés à Londres pour ce crime. — Édouard Ier les chasse d'Angleterre.

Il serait difficile de préciser l'époque du premier établissement des Juifs en Angleterre (1) : il paraît seulement qu'ils étaient très nombreux dans cette île avant sa conquête (2). Il en vint de Rouen une colonie qui acheta de Guillaume le

(1) Le docteur Tovey s'est donné beaucoup de peines pour rechercher les antiquités juives en Angleterre. Il affirme que les Juifs existaient dans ce pays du temps même de César ; il ne parle d'aucun bannissement antérieur à celui d'Edouard Ier.

(2) Basnage prétend que les Juifs furent bannis d'Angleterre au commencement du onzième siècle ; mais il ne fait point connaître la cause de ce bannissement ; il ne dit pas même sous quel règne il eut lieu.

Conquérant le droit de se fixer dans la Grande-Bretagne. Ce prince désigna le lieu de leur séjour et leur permit d'exercer le commerce. Une ancienne loi, citée par sir Henri Spelman, prouve qu'ils étaient véritablement les vassaux du roi; qu'ils ne pouvaient disposer, sans son consentement, de leurs personnes ni de leurs biens.

Pendant les siècles de la féodalité, les Juifs formèrent la classe séculière la plus opulente et la plus instruite. Eux seuls faisaient la banque, ou, selon l'expression du temps, l'*usure*. Le commerce extérieur se trouvait tout entier dans leurs mains, et souvent ils visitaient les provinces civilisées du midi de l'Europe. De leurs fabriques sortaient presque tous les ornemens d'or et d'argent à l'usage des églises.

Guillaume le Roux, qui n'avait point de religion, favorisa beaucoup les Juifs. Il encouragea même leurs discussions avec les évêques, touchant les vérités de la foi. Il fit, dit-on, venir de savans théologiens et des rabbins pour discuter leurs doctrines en sa présence, protestant qu'il embrasserait la religion qui lui paraîtrait fondée sur les meilleures preuves. Cette assemblée se tint à Londres. Les Juifs défendirent leur cause avec tant d'éloquence que les évêques conçurent de vives inquiétudes; en effet, leurs docteurs pouvaient seuls, à cette époque, rivaliser d'instruc-

tion avec le clergé. Sur la fin du règne de Guillaume le Roux, les Juifs devinrent très puissans, et non seulement leurs rabbins tinrent des conférences publiques, mais ils employèrent encore toutes sortes de moyens pour attirer les pauvres à leur religion.

An de J. C. 1177. — Les moines, dans leurs écrits, ont beaucoup blâmé Henri II d'avoir protégé les Juifs. Ces derniers étaient alors si nombreux, que le cimetière qu'ils avaient à Londres ne pouvant plus leur suffire, ils en demandèrent de nouveaux. Le roi agréa leur requête, et leur assigna des lieux de sépulture hors de chacune des villes qu'ils habitaient. Sous ce règne, un certain Josué fournit des sommes immenses aux rebelles d'Irlande. La fortune avait rendu les Juifs si insolens, qu'ils tournaient en ridicule les plus hautes dignités de l'Église : on peut leur attribuer en partie l'esprit qui dicta les constitutions de Clarendon (1). En 1188, le parlement, assemblé à Northampton, proposa de les taxer à 60,000 livres sterling, et les chrétiens à 70,000 pour subvenir aux frais de la guerre. Il fallait donc que les Juifs possédassent des richesses immenses ou que le parlement fût bien tyrannique.

(1) Henri II convoqua le Concile de Clarendon pour mettre un terme aux usurpations du pape.

Depuis leur établissement en Angleterre, on les considéra toujours comme des vassaux que le souverain pouvait dépouiller selon son caprice.

An de J. C. 1189. — Quand Richard Ier monta sur le trône, les Juifs briguèrent sa protection par de riches présens. Comme ils accouraient en foule à Westminster des extrémités du royaume, la cour et le peuple crurent qu'ils avaient formé le complot d'ensorceler le roi. On leur défendit d'assister au couronnement. Cependant un grand nombre d'entre eux, cédant à la curiosité, crurent pouvoir se glisser dans la foule sans être aperçus, et pénétrèrent jusqu'à l'abbaye : on les reconnut; ils prirent la fuite; mais le peuple les poursuivit et en tua plusieurs. Bientôt le bruit se répand dans la ville que le roi, en l'honneur de son avénement, a donné l'ordre de massacrer tous les Juifs. Soudain la populace fait main-basse sur tous ceux qu'elle rencontre. Plusieurs se réfugient dans leurs maisons; mais le peuple, poussé par le fanatisme, en brise les portes, et met tout au pillage. Quelques Juifs se barricadent et font une vigoureuse résistance; alors les chrétiens mettent le feu aux maisons, et, se frayant un passage au milieu des flammes, se livrent aux excès les plus horribles. L'autorité eut beaucoup de peine à contenir la fureur de cette multitude effrénée. Les autres villes d'An-

gleterre suivirent l'exemple de la capitale. En vain le roi publia, le lendemain de son couronnement, une proclamation pour rétablir le bon ordre : la persécution continua pendant la plus grande partie de l'année.

Les Croisades, auxquelles Richard I<sup>er</sup> participa, plus par amour de la gloire que par dévotion, furent encore plus funestes aux Juifs. Ils fournirent pour cette expédition des sommes considérables; mais le peuple n'était point satisfait. L'enthousiasme qu'inspirait la Croisade redoubla la haine qu'on portait aux Juifs. Les préjugés du temps faisaient confondre sous l'odieuse dénomination d'usure toutes les opérations de banque en général. La nécessité avait maintenu l'usage de prêter à intérêt; mais ce genre de spéculation était presque partout abandonné aux Juifs, qui, déjà diffamés pour leur religion, ne craignaient plus le déshonneur. Nous devons ajouter qu'ils exerçaient cette profession avec la dernière rigueur, souvent même avec une mauvaise foi insigne. Leur industrie et leur frugalité les avaient mis en possession de tout l'argent que les Anglais, adonnés au luxe et à la paresse, leur empruntaient à un intérêt exorbitant (1).

Les guerriers qui se disposaient à partir pour

(1) Hume, *Histoire d'Angleterre*.

la Terre-Sainte voyaient avec indignation les ennemis de Jésus-Christ vivre dans l'opulence, tandis que les chrétiens étaient forcés de priver leur famille du nécessaire pour subvenir aux frais des Croisades. Ils crurent faire une œuvre méritoire en exterminant les Juifs et en consacrant leurs richesses à cette pieuse expédition. Le roi avait, en partant, défendu qu'on les inquiétât; mais à peine fut-il hors du royaume que la persécution éclata dans toute sa fureur: des massacres eurent lieu à Norwich, à Stamford, et en d'autres villes. Les meurtriers s'embarquèrent ensuite pour Jérusalem, sans que les magistrats essayassent d'en faire arrêter un seul.

York, où les Juifs se livraient généralement à l'usure, fut le théâtre d'un événement affreux. Leur opulence avait excité la haine publique. La populace de cette ville commit les mêmes actes de cruauté que celle de Londres. Les principaux Juifs s'adressèrent au gouverneur du château, qui leur accorda un asile. La place était assez forte pour qu'ils y fussent en sûreté; mais ils conçurent bientôt des soupçons contre le gouverneur lui-même. Comme il sortait souvent dans la ville, ils le crurent d'intelligence avec leurs ennemis, et lui refusèrent un jour l'entrée du château. Le gouverneur porta ses plaintes devant le shérif et les chefs du parti populaire.

Ces chefs, qui devaient aux Juifs des sommes considérables, ordonnèrent d'attaquer le château. Cependant le shérif révoqua bientôt cet ordre, à l'exécution duquel les principaux citoyens refusaient de concourir; mais le peuple, qui ne respirait que meurtre et pillage, livra l'assaut (1). Les Juifs se virent promptement réduits à la dernière extrémité; ils offrirent donc tout ce qu'ils possédaient pour racheter leur vie; on ne les écouta pas; alors ils résolurent de périr. L'un d'eux s'écria qu'il valait mieux mourir en braves pour la loi, que de tomber au pouvoir des chrétiens. Ils mirent le feu aux tours de la forteresse, et se donnèrent la mort après avoir égorgé leurs femmes et leurs enfans; 500 d'entre eux périrent dans cette occasion. Quelques uns voulurent se rendre à discrétion, mais ils furent massacrés.



(1) L'attaque du château d'York, dit un écrivain moderne, était dirigée par un chanoine régulier en surplis. Il s'écriait sans cesse, dans l'ardeur de son zèle : *Tuez les ennemis de Jésus-Christ!* Ce laconisme énergique donnait une nouvelle force aux assaillans, stimulés d'ailleurs par l'appât des trésors que possédaient les Juifs. Le même auteur rapporte qu'un vénérable rabbin proposa le premier à ses frères d'éviter, par le suicide, les tortures qui les attendaient s'ils tombaient entre les mains de leurs ennemis.

Sitôt après cette épouvantable catastrophe, les débiteurs des Juifs se rendirent à la cathédrale, où se trouvaient déposés leurs billets, et forçant le gardien à les leur livrer, ils se libérèrent en les brûlant solennellement dans l'église. Ils pillèrent aussi les maisons que les Juifs avaient abandonnées. Le roi, irrité de cette désobéissance, chargea l'évêque d'Ely, alors grand justicier du royaume, de punir les coupables d'une manière exemplaire. Mais ceux-ci se réfugièrent soit en Écosse, soit à Londres, avant que le prélat arrivât dans l'Yorkshire. L'évêque attribua tous ces troubles à la fureur indomptable de la populace; il se contenta de destituer le shérif, le gouverneur, et d'infliger des amendes aux plus riches des habitans (1).

An de J. C. 1199. — Les persécutions que souffrirent les Juifs pendant le règne de Richard déterminèrent les principaux d'entre eux à sortir du royaume. Il en résulta une telle diminution dans le revenu de l'État, que le roi Jean, à son avénement au trône, mit tout en usage pour les engager à revenir. Il leur accorda, moyennant une forte redevance, une charte qui confirmait

(1) Le roi ayant chargé Granville de rechercher les auteurs de ces crimes, il se trouva tant de coupables que la prudence fit cesser les poursuites. — *Hume*.

tous leurs anciens priviléges; il leur permit d'avoir des terres, de bâtir des synagogues et de nommer un grand-prêtre. Plusieurs revinrent donc, mais ils furent bientôt traités plus cruellement que jamais. L'usure qu'ils exerçaient, jointe aux préjugés religieux du siècle, les avaient rendus si odieux, que le peuple réclamait sans cesse leur bannissement ou plutôt leur extermination; mais les rois d'Angleterre trouvèrent plus avantageux de les punir par de fortes amendes. Les Juifs comprirent alors que leurs extorsions seraient non seulement tolérées, mais même encouragées pourvu qu'ils payassent en conséquence: ils prêtèrent donc leur argent à un intérêt exorbitant. Ainsi l'usure se trouvait à la fois défendue par la loi et autorisée par la conduite des souverains, qui s'en servaient pour dépouiller le peuple et remplir le trésor royal.

An de J. C. 1210. — Le roi Jean, sans égard pour la charte qu'il avait vendue aux Juifs dans le commencement de son règne, les fit tous emprisonner et mettre à la torture, jusqu'à ce qu'ils eussent payé soixante-six mille marcs d'argent; il en exigea dix mille pour la rançon d'un Juif fort riche de Bristol. Cet homme refusa de payer une amende aussi ruineuse; alors le roi ordonna qu'on lui arrachât tous les jours une dent. A la huitième, ce malheureux consentit à

satisfaire la cupidité du monarque. Un Juif de Norwich, nommé Isaac, fut également condamné à payer dix mille marcs. Quelques historiens rapportent que le roi, peu satisfait des sommes immenses qu'il avait extorquées aux Juifs, confisqua tous leurs biens et les bannit du royaume. Il paraît toutefois qu'ils ne tardèrent pas à y revenir.

An de J. C. 1216. — Henri III fit mettre en liberté les Juifs qui se trouvaient dans les prisons, et les protégea contre la barbarie des Croisés. En 1233, ce monarque fonda un séminaire dans lequel les Juifs convertis pouvaient vivre, sans se livrer ni au travail ni à l'usure. Plusieurs d'entre eux embrassèrent le christianisme pour jouir de ces avantages, et cet établissement subsista même après l'expulsion des enfans d'Israël.

Sur une requête des habitans de Newcastle, le roi interdit aux Juifs le séjour de cette ville. L'archevêque de Cantorbéry et les évêques de Lincoln et de Norwich imaginèrent aussi, pour chasser les Juifs, de défendre dans leurs diocèses, sous peine d'excommunication, de leur vendre aucune espèce de comestibles. Cependant le prieur de Dunstable leur permit, vers ce temps-là, de rester dans ses domaines, moyennant une redevance annuelle de deux cuillères d'argent.

An de J. C. 1235. — On accusa les Juifs de Norwich d'avoir enlevé un enfant chrétien pour le circoncire, et le crucifier l'année suivante à la fête de Pâques; ils furent donc condamnés à subir un châtiment exemplaire. A Londres, de semblables dénonciations leur firent perdre un tiers de leurs propriétés. Mais cette mesure n'assouvit pas encore l'insatiable cupidité du roi, qui bientôt imagina de nouveaux moyens d'extorsion : on accusa les Juifs d'avoir contrefait le sceau du monarque. Sous ce prétexte, on les accabla d'impôts énormes; ils furent obligés de verser, en 1241, vingt mille marcs d'argent. Deux ans après, un Juif d'York, nommé Aaron, paya quatre marcs d'or et quatre mille marcs d'argent. Le même individu, sept ans après, fut accusé de faux, et condamné en conséquence à une amende de quatre mille marcs d'or et quatorze mille marcs d'argent. L'énormité de cette somme, proportionnée sans doute à la richesse d'Aaron, prouverait plutôt son innocence que sa culpabilité.

An de J. C. 1254. — On exigea des Juifs de nouvelles sommes pour subvenir aux frais d'une guerre contre l'Espagne. Poussés à bout par cette tyrannie, ceux-ci demandèrent à quitter l'Angleterre; on le leur refusa, et ils furent contraints de payer une partie de l'impôt. Le roi

les tourmenta encore l'année suivante : il annonça que, malgré les taxes qu'il avait levées, ses dettes étaient considérables, et qu'il lui fallait de l'argent de quelque manière que ce fût; ensuite il demanda aux Juifs huit mille marcs d'argent. Comme ils se déclarèrent insolvables, le roi les vendit pour cette somme à son frère Richard. On s'attendait à voir ce dernier prince employer la rigueur pour obtenir son remboursement; mais touché de la détresse des Juifs, il n'exigea rien de ces malheureux.

An de J. C. 1262. — Telle était la haine du peuple pour les Juifs, sous le règne de Henri, que les barons, lorsqu'ils prirent les armes contre le roi, en massacrèrent 700 pour se concilier l'affection des habitans de Londres. Ils prirent, dit-on, pour prétexte le refus que fit un certain Juif de payer à un chrétien l'intérêt exorbitant d'une somme que ce dernier lui avait prêtée. Les barons commencèrent par piller les maisons des Juifs, puis ils brûlèrent leur synagogue (1). On la rebâtit; mais, en 1270, le roi la leur retira pour la donner aux pénitens,

(1) Cette synagogue, bâtie dans le temps où les Juifs jouissaient de la faveur de Henri, surpassait en magnificence les églises chrétiennes. Elle fut ensuite dédiée à la Vierge.

qui se plaignaient de ne pouvoir garder en paix le corps de Jésus-Christ, à cause des hurlemens que poussaient les Juifs dans leurs prières (1).

An de J. C. 1276. — Pendant la troisième année du règne d'Édouard Ier, la Chambre des Communes rendit une loi qui parut devoir assurer la tranquillité des Juifs. Elle avait pour objet apparent de régulariser les taxes qui leur avaient été jusqu'alors imposées arbitrairement par les rois. Cette loi leur défendait l'usure, mais leur permettait d'acheter des terres et des maisons; cependant nul chrétien ne devait demeurer parmi eux. Chaque Israélite au dessus de l'âge de sept ans était tenu de porter deux cordes sur ses habits, comme marque distinctive.

An de J. C. 1287. — Édouard, à qui les Croisades avaient inspiré pour les Juifs la haine la plus violente, les traita avec la dernière rigueur; il leur défendit de faire des ventes, ou de transférer leurs créances sans son autorisation. Il fit visiter tous leurs magasins, chargea un commissaire de poursuivre ceux qui ne portaient point

(1) Les pénitens habitaient *Old-Jewry*, et n'avaient dans leur couvent qu'une petite chapelle obscure. La belle synagogue des Juifs, située dans le voisinage, leur parut plus commode. Ils la demandèrent au roi sans plus de formalités.

la marque ordonnée par la loi. Cette tyrannie fut pour eux une source de dépravation : ils devinrent insensibles à l'honneur, et se dédommagèrent, par tous les moyens possibles, des extorsions d'un gouvernement oppresseur. On les accusa d'altérer la monnaie, d'en fabriquer de fausse, d'exercer un commerce frauduleux. Tous les Juifs d'Angleterre, dénoncés par le cri public, furent en un même jour privés de leur liberté ; on en fit mourir 280 à Londres, et une foule d'autres dans le reste du royaume. Leurs maisons, leurs terres, leurs marchandises furent confisquées et vendues. Le roi, pour ne point laisser croire que leurs richesses avaient provoqué cette condamnation, en fit mettre à part la moitié, pour gratifier ceux qui se convertiraient au christianisme. Mais le ressentiment des Juifs l'emporta sur leur cupidité ; on en vit très peu embrasser, par intérêt, la religion de leurs persécuteurs.

An de J. C. 1290. — Bientôt le fanatique Édouard bannit les Juifs du royaume, avec défense d'y rentrer, sous peine de mort, ne leur laissant que l'argent nécessaire pour se transporter chez l'étranger ; encore les marins des Cinq-Ports dépouillèrent-ils la plupart d'entre eux du peu qui leur restait, et en jetèrent-ils même quelques centaines à la mer. Le roi fit, il est

vrai, subir aux coupables la peine capitale. Le nombre des Juifs bannis à cette époque s'éleva à 16,511. On ne les vit plus reparaître en corps vraiment apparent et constitué, dans la Grande-Bretagne, que 350 ans plus tard.

---

# CHAPITRE XVII.

État des Juifs en France. — Philippe-Auguste les bannit du royaume. — Ils sont persécutés par Louis IX, qui les chasse enfin de ses états. — Lois sévères rendues contre eux par le duc de Bretagne, les Conciles de Lyon, et Vienne. — Philippe le Hardi les rappelle. — Ils sont de nouveau bannis par Philippe le Bel, et rappelés par Louis XI. — Irruption des Pastoureaux et leurs cruautés. — On accuse les Juifs d'avoir empoisonné les rivières et les puits. — Ils sont chassés par Philippe le Long. — Invention des lettres de change. — Jean II rappelle les Juifs. — Ils sont accusés de différens crimes, et cruellement maltraités sous Charles VI. — On les bannit définitivement du territoire français.

---

Tandis que les Juifs gémissaient en Angleterre sous le poids de la plus cruelle oppression, leurs co-religionnaires éprouvaient en France les mêmes calamités. Vers 1182, Philippe-Auguste les bannit de ses états, et confisqua leurs biens en prétextant la gloire de Dieu. On leur permit, il est vrai, d'emporter le produit de la vente de leurs meubles; mais ils ne trouvèrent qu'un fort petit nombre d'acheteurs; on dit même qu'ils furent privés ensuite du peu qu'ils avaient obtenu, et réduits à une misère telle que plusieurs moururent de faim. Cependant le roi les fit bientôt

rappeler; mais, comme cette mesure excitait le mécontentement parmi les dévots, il s'en excusa en alléguant que son dessein était de tirer d'eux l'argent nécessaire à la Croisade.

An de J. C. 1218. — Les Juifs, rétablis dans le royaume, acquirent d'énormes capitaux, qu'ils convertirent en terres. Le roi ferma d'abord les yeux sur leur conduite, parce qu'ils avaient acheté sa protection; mais enfin, sur les réclamations du peuple, il rendit de nouvelles lois pour remédier aux abus.

An de J. C. 1230. — Louis IX, au commencement de son règne, convoqua le Concile de Melun, qui défendit aux chrétiens d'emprunter de l'argent aux Juifs. Il paraît, d'après divers édits, que les effets de ces derniers appartenaient aux barons dans les domaines desquels ils habitaient. Ils ne pouvaient changer de domicile sans la permission de leur seigneur, qui avait le droit de les poursuivre comme des esclaves fugitifs jusque sur les terres du roi. Nous voyons aussi qu'on les regardait comme un objet de trafic : ils passaient, avec le terrain qu'ils occupaient, d'une propriété à une autre, ou bien on les vendait séparément en calculant leur valeur d'après leur industrie ou leurs talens. Un Juif se convertissait-il au christianisme, sa propriété était aussitôt confisquée au profit de son sei-

gneur (1). Ainsi l'insatiable cupidité des grands savait habilement saisir tous les prétextes.

Louis IX sanctionna ces lois cruelles, et leur donna même plus d'extension; il décréta une forte amende contre les Juifs qui négligeaient de porter une marque sur leur vêtement, et leur interdit tout commerce avec les chrétiens. Sous son règne, un Juif qui témoignait contre un chrétien était obligé de jurer, par les dix noms de Dieu, qu'il disait la vérité. Le magistrat devant lequel il prêtait le serment, lui disait ensuite : « Que le Seigneur envoie sur toi, si tu es « parjure, la fièvre tierce, quarte, quotidienne; « qu'il tourne sur toi le glaive de la vengeance; « que la frayeur et l'inquiétude te poursuivent « sans cesse; que la terre t'engloutisse comme « Dathan et Abiron; que tous les péchés de tes « pères retombent sur toi, et que tu sois exposé « à toutes les malédictions qui sont au livre de « Moïse. » A ces terribles imprécations le Juif répondait trois fois : *Ainsi soit-il.*

An. de J. C. 1238. — Les Parisiens, sous le règne de Saint Louis, suscitèrent aux Juifs une sanglante persécution. On prétendit que ces derniers avaient immolé plusieurs enfans chrétiens le jour du vendredi saint, et qu'ils s'étaient

(1) *Voir* Montesquieu.

servis de leur sang lors des fêtes de la Pâque. Sur la simple imputation de ce crime, ils furent impitoyablement massacrés dans la capitale. La persécution s'étendit dans la Brie, la Touraine, l'Anjou, le Poitou et le Maine. Plus de 2,500 Juifs, qui refusèrent d'embrasser le christianisme, expirèrent dans les plus cruels supplices. On croit qu'ils ne durent enfin leur repos qu'au pape Grégoire IX, qui engagea Saint Louis à leur laisser la liberté de conscience.

Pendant la captivité du roi dans la Terre-Sainte, de simples bergers se croisèrent sous prétexte de l'aller délivrer. Ils fondaient le succès de leur entreprise sur des révélations, et prétendaient posséder le don de faire des miracles. Ces fanatiques communiquèrent leur enthousiasme à près de cent mille hommes. Ils marchèrent sur Bourges, pillèrent les Juifs, brûlèrent leurs livres; enfin on les dispersa, et plusieurs d'entre eux furent mis à mort.

L'année suivante, le rabbin Jéchiel, savant docteur cabalistique, et Nicolas Donim, Juif converti, tinrent une conférence en présence de la reine Blanche, qui gouvernait le royaume en l'absence de Saint Louis. Jéchiel, disent les historiens du temps, fut tellement confondu par la force des argumens de son adversaire, qu'il se retira de dépit à Jérusalem. Le roi, pendant sa

captivité, envoya en France l'ordre d'expulser tous les Juifs de ses Etats, et Blanche exécuta ponctuellement sa volonté.

An de J. C. 1239. — Il se trouvait un grand nombre de Juifs dans la Bretagne; presque tous exerçaient l'usure. La noblesse et les marchands se réunirent pour porter contre eux des plaintes au duc Jean le Roux : en conséquence ce dernier rendit un arrêt portant qu'à la requête des abbés, barons et vassaux de la Bretagne, les Juifs étaient bannis à perpétuité de cette province. Une pareille mesure libéra leurs débiteurs; on cessa même toute poursuite contre ceux qui s'étaient rendus coupables de meurtre sur la personne de quelque Juif. Le roi de France fut supplié de chasser cette race maudite et de confisquer ses biens. Le duc prit, tant pour lui que pour ses successeurs, l'engagement de maintenir cette loi, et permit aux évêques, s'il la violait, de l'excommunier, et de séquestrer ses terres sans égard pour ses priviléges.

An de J. C. 1240. — Le célèbre Concile de Lyon enjoignit, sous peine d'excommunication, à tous les princes chrétiens qui avaient des Juifs dans leurs Etats de les forcer à livrer aux Croisés l'argent qu'ils avaient acquis par l'usure. Le Concile de Vienne protégea également les chrétiens contre la rapacité des enfans d'Israël. On

vit néanmoins dans quelques provinces de France, surtout en Languedoc, des Juifs parvenir à la magistrature; presque partout ils avaient à leur service des esclaves chrétiens.

An de J. C. 1275. — Philippe le Hardi, successeur de Saint Louis, rappela les Juifs pour ranimer le commerce, rétablir la circulation de l'argent, et remédier à l'épuisement des finances. Ils devinrent, sous son règne, riches et puissans. En 1290, Édouard, roi d'Angleterre, les expulsa de la Gascogne.

An de J. C. 1300. — Cet exemple fut suivi par Philippe le Bel, qui chassa de France tous les Juifs qui refusaient d'embrasser le christianisme, avec défense de revenir, et cela sous peine de mort; mais la religion n'était que le prétexte de ce décret; le roi mit le séquestre sur les biens des malheureux exilés, et ne leur laissa que l'argent strictement nécessaire pour gagner les frontières. Quelques uns périrent en route de faim et de fatigue; ceux qui survécurent se retirèrent en Allemagne : c'est pourquoi les Juifs de ce pays se regardaient comme d'origine française. Plusieurs de ceux qui avaient échappé à l'exil en recevant le baptême retournèrent au judaïsme.

Il paraît cependant que la conversion du célèbre Nicolas de Lire fut sincère. Il composa un savant traité contre ses co-religionnaires, et em-

ploya le reste de sa vie à l'interprétation des Écritures. Après avoir étudié quelque temps à l'université de Paris, il entra dans l'ordre de Saint François, et mourut au couvent de Verneuil en 1340.

An de J. C. 1314. — Les mêmes motifs d'intérêt qui avaient porté Philippe à chasser les Juifs du royaume, engagèrent Louis X, son successeur, à les rappeler. Il espérait, par cette mesure, remédier au délabrement de ses finances, et réduire les Flamands. On mit, pour condition à leur retour, qu'ils paieraient une forte somme; et la durée de leur séjour en France fut fixée à douze ans. Ils eurent, pendant ce temps, la liberté de se livrer au commerce et d'exercer leur industrie, d'effectuer le recouvrement de leurs anciennes créances, dont le roi se réserva les deux tiers; ils purent, moyennant une certaine somme, avoir des synagogues, des cimetières et tous les livres de leur religion, excepté le Talmud. On les força, comme par le passé, de porter sur leurs habits une marque particulière; l'usure leur fut interdite, et ils ne pouvaient prêter que sur gages; enfin on leur défendit de discuter sur la religion soit en public, soit en particulier.

An de J. C. 1320. — Sous Philippe le Long, les Pastoureaux et d'autres habitans des cam-

pagnes abandonnèrent leurs troupeaux et leurs fermes sous prétexte d'aller affranchir la Terre-Sainte du joug des Infidèles. Sans autres armes que des bâtons de pélerins, ils se réunirent en plusieurs troupes, que grossit encore la populace qu'ils rencontrèrent sur leur passage. Leurs chefs étaient deux prêtres de mauvaise vie qui prétendaient faire des miracles, et abusaient ainsi de la crédulité du peuple. Ils ravagèrent plusieurs provinces du midi, ouvrirent les prisons, enrôlèrent tous les criminels sous leurs bannières; et, s'emparant, par ce moyen, de plusieurs villes, ils exercèrent particulièrement sur les Juifs d'horribles atrocités. Ces malheureux, forcés d'opter entre le baptême et la mort, rassemblaient leurs effets les plus précieux, et fuyaient devant ce torrent dévastateur. Un grand nombre d'entre eux s'étant réfugiés au château de Verdun, dans le diocèse de Toulouse, les Pastoureaux les y assiégèrent; ceux-ci se défendirent avec toute la fureur du désespoir; réduits enfin à la dernière extrémité, ils lancèrent leurs propres enfans du haut des remparts, dans l'espoir d'exciter la compassion de leurs ennemis. Ce fut en vain : les bergers mirent le feu à la forteresse; voyant donc qu'ils ne pouvaient plus échapper à la rage des assiégeans, les Juifs supplièrent un jeune homme extrêmement vi-

goureux de les tuer tous ; le misérable accepta cette horrible proposition. Après avoir égorgé cinq cents de ses compatriotes, il se présenta aux assiégeans avec quelques enfans dont il avait épargné la vie, et demanda le baptême; mais il reçut le châtiment que méritait sa lâche cruauté. La justice fit enfin saisir un grand nombre de Pastoureaux; on en exécuta dans plusieurs villes, surtout à Toulouse, où ils avaient fait périr tous les Juifs.

An de J. C. 1330. — Les enfans d'Israël souffrirent, dix ans après, une persécution nouvelle. On prétendit qu'ils étaient payés par le roi de Grenade pour empoisonner les rivières, les puits et les réservoirs. Un lépreux déposa qu'il recevait à cet effet de l'argent d'un Juif très opulent. Le peuple de plusieurs provinces, sans plus d'examen, tomba sur les Juifs, et leur fit subir les plus cruels supplices. Plusieurs, réduits au désespoir, se donnèrent eux-mêmes la mort. Cependant on ne fit mourir à Paris que ceux qui passaient pour coupables. Les riches demeurèrent en prison jusqu'à ce qu'ils eussent livré leurs trésors, dont le roi s'appropria la majeure partie; ils furent ensuite chassés du royaume.

Les Juifs, bannis par Philippe le Long, se réfugièrent en Lombardie. On dit qu'ils proposèrent alors, aux négocians de ce pays, des

lettres de change tirées sur les personnes auxquelles ils avaient, en partant, confié leurs effets. Ces traites furent acceptées. Il paraît donc que les Juifs durent à l'oppression qui les accablait ce moyen ingénieux par lequel les négocians des contrées les plus lointaines purent effectuer leurs paiemens, sans être astreints à porter leur argent avec eux (1). A l'aide des lettres de change, les Juifs mirent souvent en défaut la cupidité de leurs ennemis; ils transportaient partout, sans attirer l'attention, leurs richesses devenues invisibles. C'est à cette circonstance qu'ils durent, en partie, leur rappel; car si les princes désiraient bannir leurs personnes, ils tenaient surtout à garder leurs biens.

Sous le règne de Jean, les Juifs demandèrent à rentrer en France. Ils avaient fait, à ce sujet, pendant la captivité du roi, plusieurs offres au régent. Ce dernier paraissait disposé à leur accorder une faveur qu'ils proposaient de payer généreusement. Jean, peu après sa mise

---

(1) Quelques écrivains prétendent que la lettre de change fut mise en usage dès le règne de Dagobert Ier, vers l'an 640; mais il semble plus raisonnable d'en attribuer l'invention aux Juifs ou aux marchands italiens qui, au douzième siècle, exerçaient sur le commerce une très grande influence.

en liberté, publia une déclaration par laquelle il leur permettait de revenir dans le royaume et d'y rester vingt ans. Indépendamment de la somme qu'ils payèrent d'avance pour ce privilége, chaque chef de famille fut taxé à 12 florins d'or en entrant sur le territoire, et à 6 florins par an pour le droit de résider en France. On les assujettit de plus à une contribution personnelle d'un florin. Le roi leur défendit expressément l'usure.

Sous Charles VI, on imputa aux Juifs le meurtre d'un nouveau converti, et d'autres crimes pour lesquels plusieurs d'entre eux furent exécutés ou battus de verges. Les synagogues payèrent de fortes amendes. Ces mesures rigoureuses engagèrent plusieurs Juifs à professer le christianisme; cependant le peuple, en 1380, demanda leur bannissement. On prétend que les clameurs étaient encouragées par certains nobles qui avaient emprunté des sommes considérables aux Juifs; car ces derniers, malgré la flétrissure que leur imprimait l'opinion publique, exerçaient néanmoins avec succès leur industrie et avaient acquis déjà de grandes richesses. Les receveurs publics, dans la Lombardie, étaient des Juifs pour la plupart. On entra chez eux; leurs coffres furent forcés, vidés en pleine rue; on détruisit les registres, les bons et tout ce qui

pouvait servir de garantie à leurs créances. Dans une seule rue, trente maisons furent mises au pillage, et tous les meubles, les effets, l'argenterie, les bijoux tombèrent au pouvoir de la populace. Les Juifs tentèrent de sauver leur vie par la fuite, mais on les massacra presque tous. Un petit nombre d'entre eux seulement se réfugia dans les donjons du châtelet; les femmes voulurent suivre leurs maris; on arracha leurs enfans de leurs bras pour les porter au baptême.

Le gouvernement était trop faible pour infliger aux coupables la punition qu'ils méritaient. On décréta bien la peine de mort contre ceux qui ne restitueraient point ce qu'ils avaient pris; mais cet ordre fut méprisé. Les malheureux Juifs, opprimés et dépouillés, se trouvèrent encore exposés aux poursuites des gens qui avaient déposé des gages entre leurs mains; le gouvernement les affranchit toutefois de leurs obligations, moyennant qu'ils juraient, sur serment, que les objets réclamés leur avaient été pris dans le tumulte.

An de J. C. 1394. — Un Concile, assemblé le 17 septembre 1394[1], prononça l'expulsion définitive des Juifs de France. Le prévôt fut chargé de veiller à l'exécution de cet édit et de dresser inventaire de tous les effets qui se trouveraient

dans leurs maisons à l'instant de leur départ. Les Juifs quittèrent donc le royaume au mois de novembre ; et c'est de l'époque de ce dernier exil qu'ils commencèrent à compter leurs années. La plupart se retirèrent en Allemagne ; mais ils conservèrent à Metz, ville libre alors, tous leurs anciens priviléges. Quand Metz fut ensuite réuni à la France, le roi continua d'y tolérer les Juifs ; ce fut même pendant longtemps le seul lieu du royaume qu'ils purent habiter paisiblement, car on les accusait sans cesse de crucifier les enfans, d'empoisonner les rivières ; on leur imputait enfin toutes sortes de crimes imaginaires (1).

---

(1) *Voir* Grégoire, *Régénération des Juifs*.

# CHAPITRE XVIII.

L'évêque de Tolède persécute les Juifs d'Espagne. — Ils sont massacrés par les Croisés. — Raymond de Pennaforte entreprend de les convertir. — Alphonse X et Jacques Ier, roi d'Aragon, les favorisent. — Ils se laissent séduire par un imposteur. — Irruption des Pastoureaux. — Leur armée répand la peste dans le royaume. — On accuse les Juifs d'empoisonner les rivières. Alphonse XI les protége. — Leurs ennemis trament leur perte. — Nouvelle insurrection à Tolède. — Persécutions qu'éprouvent les Juifs en Castille et dans l'Aragon vers la fin du quatorzième siècle. — Le pape Benoît établit des conférences entre eux et les chrétiens. — Un grand nombre de Juifs embrassent le christianisme. — Prétendue conversion opérée par Vincent Ferrier. — Cruauté de l'Inquisition. — Les Juifs sont chassés d'Espagne. — Détresse des réfugiés. — Les Portugais les reçoivent et les bannissent bientôt après.

---

An de J. C. 1209. — Les Juifs d'Espagne furent aussi cruellement persécutés que ceux d'Angleterre et de France. Au commencement du treizième siècle, l'évêque de Tolède, voyant leur nombre et leurs richesses s'accroître de jour en jour, souleva contre eux la populace, et dirigea lui-même le pillage de leurs maisons et de leurs synagogues. Pour se disculper, il accusa les Juifs d'avoir naguère livré la ville aux Sarrasins;

mais le silence que gardent à cet égard les écrivains les plus impartiaux suffit pour détruire cette allégation.

An de J. C. 1212. — Les Croisés, qui, bientôt après, s'assemblèrent près de Tolède, mirent le comble à tant d'horreurs. Leur cruauté ne connut point de bornes; ils firent un tel carnage des malheureux Israélites, qu'Abravanel, célèbre écrivain juif, regarde cette persécution comme l'une des plus sanglantes qu'ait jamais éprouvées sa nation. Selon lui, il sortit d'Espagne, à cette époque, plus de Juifs que Moïse n'en avait jadis emmenés d'Égypte. La noblesse espagnole voulut interposer son autorité en leur faveur; mais Ferdinand, qui régnait alors et désirait obtenir de la popularité, seconda la persécution dans le même temps qu'il bannissait les Albigeois et d'autres sectes.

An de J. C. 1250. — Sous Jacques Ier, roi d'Aragon, connu par son zèle pour le christianisme, on s'occupa beaucoup de la conversion des Juifs. Raymond de Pennaforte, général des Dominicains, confesseur du roi et ministre du pape, mit tout en usage pour y parvenir. Il avait déjà, par son crédit et son adresse, réprimé la violence de la populace; il sut aussi persuader au roi que la douceur et l'instruction étaient les plus sûrs moyens de propager la foi; il fit ap-

prendre, dans cette vue, l'hébreu et l'arabe à plusieurs moines dominicains; il leur recommanda d'étudier attentivement les Écritures, afin d'être en état de discuter avec les rabbins, et de les convaincre de leurs erreurs. Ces tentatives furent néanmoins généralement infructueuses. Les Juifs persévérèrent dans leur croyance, malgré l'estime que leur inspira l'humanité de Raymond.

An de J. C. 1255. — Alphonse X, roi de Castille et grand astronome, accueillit dans ses Etats les savans de toutes les religions. Juda de Tolède traduisit et corrigea, par son ordre, les ouvrages astronomiques d'Avicenne, célèbre auteur arabe. Isaac, fils de Sid, et d'autres rabbins l'aidèrent à composer aussi des tables astronomiques qui portent le nom du roi, et font honneur à son goût pour les sciences.

Alphonse les récompensa magnifiquement; ces largesses excitèrent la jalousie des dévots, qui renouvelèrent leurs accusations. Trois scélérats de la ville d'Orsona, dans l'Andalousie, jetèrent un cadavre dans la maison d'un Juif et l'accusèrent d'assassinat. Cette imputation, dénuée de fondement, suffit pour soulever la multitude; un grand nombre de Juifs furent massacrés, d'autres se réfugièrent chez des chrétiens de leurs amis. Les habitans de Palma se

livrèrent aux mêmes excès. Dans ces circonstances critiques, les Juifs envoyèrent au roi une députation pour tâcher de faire cesser un carnage qui menaçait de devenir général. Mais d'autres députés, dépêchés par leurs ennemis, arrivèrent les premiers à la cour, et portèrent plainte contre les Juifs. Cependant le président du Consistoire, Joseph plaida avec tant d'éloquence la cause de ses frères, que le monarque les déchargea du meurtre qu'ils n'avaient point commis.

Plusieurs savans juifs fleurirent sous le règne d'Alphonse. Nous citerons entre autres Meir Ben-Todros, natif de Tolède, qui publia un ouvrage cabalistique et un recueil de lettres contre Nachmanides et Maimonides. Plusieurs de ses élèves se distinguèrent aussi par leurs talens.

Jacques Ier, roi d'Aragon, protégeait les rabbins. Loin d'écouter les préjugés qui subsistaient contre eux, il adoptait souvent leur doctrine et leur morale. Les Juifs, méprisés du vulgaire, jouissaient de l'estime des grands et des lettrés.

An de J. C. 1258. — Au reste, ce bonheur fut bientôt troublé par un aventurier nommé Zacharie. Cet homme prétendait avoir découvert, dans les prophètes, l'époque précise de l'avénement du Messie. Il annonçait comme prochain le jour où ce puissant libérateur devait rassem-

bler les élus, terrasser leurs ennemis et les rétablir dans leur antique héritage. Trompés par cette prédiction, les Juifs se disposèrent à ce grand événement par des jeûnes et des prières. Au jour désigné, ils se rendirent vêtus de blanc à la synagogue; mais ils ne tardèrent pas à reconnaître l'imposture et à rougir de leur crédulité.

An de J. C. 1320. — Le torrent des Pastoureaux, qui avait déjà ravagé la France, pénétra en Espagne et mit plusieurs provinces à feu et à sang. Les Juifs surtout souffrirent de leurs brigandages. Quelques uns ne sauvèrent leur vie qu'en abandonnant et leurs richesses et leur religion; mais ceux qui ne consentirent point à ces sacrifices, furent sur-le-champ mis à mort.

La peste, qui s'était déclarée dans l'armée des Pastoureaux, gagna les contrées voisines et mit le comble à tant de maux. Le peuple attribua encore aux Juifs ce terrible fléau; on les accusa d'avoir conjuré avec les paysans de Mesura pour empoisonner les rivières, et de leur avoir fourni le poison. Une assertion aussi absurde ne laissa pas d'obtenir du crédit: un grand nombre de Juifs furent emprisonnés et mis en jugement; cependant on finit par reconnaître leur innocence; mais le roi, pour ne point avouer l'in-

justice de sa conduite, prétendit qu'il les retenait en prison pour les convertir. Il fit subir une mort cruelle à quinze mille d'entre ceux qui refusèrent le baptême.

An de J. C. 1333. — Alphonse XI, roi de Castille, protégeait les descendans d'Israël : il avait pour intendant de ses finances un Juif nommé Joseph. Ce monarque fut néanmoins forcé de céder au mécontentement de ses sujets, qui s'étaient révoltés à l'occasion d'une insulte faite au Saint-Sacrement par un enfant juif. Le tumulte devint tel qu'un conseil s'assembla pour décider si l'on prononcerait contre les Juifs la peine capitale ou le bannissement : ce dernier avis prévalut ; on leur signifia donc de sortir du royaume dans un délai de trois mois. Heureusement pour eux, le prince royal obtint la révision du procès : on reconnut alors qu'un jeune chrétien avait, par inadvertance, commis le prétendu crime : le roi révoqua donc la sentence; mais cet acte de justice exaspéra les ennemis des Juifs, et ils soutinrent que les chrétiens qui avaient rendu témoignage en leur faveur, s'étaient laissé corrompre.

Peu de temps après, une nouvelle insurrection éclata dans Tolède. On ne saurait peindre le désespoir des malheureux Juifs. L'un d'eux, voyant les chrétiens entrer dans sa maison, tua

ses parens qui s'étaient réfugiés chez lui, et se donna ensuite la mort pour ne point tomber au pouvoir de ses ennemis.

An de J. C. 1396. — Sous Henri III, Martin, archidiacre d'Astigy, déclama si vivement contre les Juifs dans les rues de Séville et de Cordoue, que la populace de ces deux villes les massacra sans pitié. Le même esprit de persécution se répandit à Tolède, à Valence, à Barcelone. Les Juifs qui n'eurent point alors l'adresse d'embrasser le christianisme ne purent échapper au pillage ou à la mort. Les synagogues de Séville et de Cordoue, naguère si florissantes, devinrent presque désertes. Ceux des fugitifs qui voulurent se retirer dans l'Andalousie et en d'autres provinces y subirent le même sort. Le roi Jean, fils et successeur d'Henri, traita les Juifs avec une égale cruauté. Sous son règne, un grand nombre d'entre eux moururent de misère, et ceux qui survécurent se virent condamnés à porter un signe infamant.

Les Juifs d'Aragon n'étaient guère plus heureux que ceux de la Castille. Le royaume, déchiré par des dissensions intestines, ne se soutenait qu'à force d'impôts. Les taxes les plus onéreuses pesaient sur cette secte, que l'intolérance religieuse vouait depuis si long-temps à l'oppression. Les Juifs d'Espagne, au milieu de

tant de calamités, produisirent pourtant quelques savans. On cite surtout les deux médecins du roi de Castille. L'un d'eux, nommé Meir Algudes, était président de toutes les synagogues d'Espagne; il traduisit les *Éthiques d'Aristote*, et vécut jusqu'en 1405.

An de J. C. 1412. — Au commencement du quinzième siècle, l'anti-pape Benoît XIII, qui était alors en Aragon, signala son zèle pour la conversion des Juifs. Il invita, dans ce dessein, les plus fameux rabbins d'Espagne à des conférences religieuses. Jérôme de Sainte Foi, qui venait d'abjurer le judaïsme, avait donné ce conseil au pape en l'assurant qu'il prouverait aux Juifs, par des passages du Talmud, que Jésus-Christ était le Messie. Le rabbin Vidal fut choisi pour défendre la religion juive. Les Israélites témoignèrent un respect profond pour le pape, qui les traitait avec beaucoup d'égards; mais il maltraitèrent Jérôme, et ne lui pardonnèrent point d'avoir abandonné la synagogue et provoqué une controverse dont ils redoutaient les suites funestes.

Les historiens chrétiens ne sont pas d'accord avec ceux des Juifs relativement à cette fameuse conférence. Ces derniers cependant avouent que leurs co-religionnaires gagnèrent plusieurs évêques dans l'intention de faire cesser la dispute;

mais le pape voulut que Jérôme remplît ses engagemens, et quatre à cinq mille Juifs se convertirent en lisant la relation de la conférence. Cet événement fit tant de bruit que Joseph Albo, rabbin espagnol, composa un nouveau traité de la religion juive pour affermir la foi chancelante de ses frères. Il avança qu'il n'était point nécessaire, pour être sauvé, de croire à l'avénement futur du Messie, et blâma Maimonides d'avoir fait de cette croyance un article de foi; il réduisit les dogmes fondamentaux de la religion à trois principaux, savoir : l'existence de Dieu, la loi de Moïse, les récompenses et les punitions dans l'autre vie.

An de J. C. 1413. — L'année suivante, le pape Benoît XIII publia sa bulle contre le Talmud et l'usure exercée par les Juifs; mais on le déposa bientôt après, et tous ses décrets furent annulés. Il ne paraît point que Martin de Florence, son successeur, ait adopté les mêmes idées.

Vincent Ferrier, que ses miracles et son zèle pour la conversion des Juifs ont mis au rang des saints, parut vers cette époque. Les chrétiens évaluent à 25,000 le nombre de ceux qui renoncèrent à leur croyance. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que la plupart ne consentirent à recevoir le baptême que pour se dérober aux mauvais traitemens; ils continuèrent de circon-

cire en secret leurs enfans, de célébrer la Pâque et d'observer les rites de la religion juive. Le clergé fut bientôt instruit de cette circonstance; il en informa Ferdinand, alors roi d'Espagne, et le pape Sixte IV. Ce pontife, afin de venger la religion chrétienne, ordonna au tribunal de l'Inquisition (1) de surveiller rigoureusement les délinquans; il exhorta en même temps tous les princes de l'Europe à leur infliger les punitions qu'ils méritaient. Ce décret, publié dans presque toutes les provinces d'Espagne, répandit la consternation parmi les Juifs; 15,000 d'entre eux s'empressèrent de rentrer dans le sein de l'église, et se soumirent à telle pénitence qu'on voulut leur imposer: on en fit mourir 2,000, quoique

(1) Ce fut au quinzième siècle que Ferdinand et Isabelle introduisirent en Espagne l'Inquisition. Ce tribunal avait pour objet d'empêcher les Juifs ou les Maures, convertis au catholicisme, de retourner à leur ancienne croyance. Le dominicain Torquemada, confesseur de la reine, lui avait persuadé que la défection des Juifs faisait le plus grand tort à la cause de la religion. Isabelle, docile aux avis de son directeur, vint à bout de faire approuver par le roi l'établissement de cet horrible tribunal. Sa juridiction s'étendait sur toutes les personnes dont les opinions ou la conduite n'étaient point conformes à la doctrine de l'église romaine. — Watson, *Histoire du règne de Philippe II.*

plusieurs reconnussent Jésus-Christ pour le véritable Messie. D'autres demeurèrent long-temps en prison, et furent tenus, après avoir recouvré leur liberté, de porter deux croix rouges sur leurs habits pour indiquer qu'ils avaient mérité les flammes. On ne respecta pas même la cendre des morts ; on exhuma, pour les brûler, les cadavres de plusieurs Juifs; leurs enfans ne purent hériter de leurs biens. Quoi qu'il en soit, quelques Israélites trouvèrent moyen d'émigrer ; d'autres cachèrent leur incrédulité plus soigneusement, ou se firent mieux instruire des pratiques du christianisme avant de le professer.

An de J. C. 1445. — La populace continua d'insulter les Juifs, et de leur attribuer tous les malheurs de l'État. Les habitans de Tolède se soulevèrent à l'occasion de l'atteinte portée à quelques uns de leurs priviléges. Les séditieux en voulaient surtout aux Juifs ; ils pillèrent leurs maisons, et massacrèrent tous ceux qui leur opposaient de la résistance. Enfin le calme se rétablit. Le gouvernement, par un décret, interdit aux nouveaux convertis toute dignité ou charge de confiance. Le clergé espagnol les prit néanmoins sous sa protection. Le doyen de la cathédrale de Tolède déploya en leur faveur toute son éloquence. Il essaya d'apaiser le peuple en lui représentant que plusieurs familles illustres

avaient contracté des mariages avec les Juifs convertis, et se trouveraient exclues des emplois si l'on exécutait la nouvelle ordonnance. Toutes ces remontrances eussent été vaines, si le pape Nicolas Ier n'eût excommunié, par une bulle, tous ceux qui voulaient priver les convertis des charges civiles ou ecclésiastiques. Cette mesure déplut tellement au peuple que le pape fut obligé de la confirmer par une autre bulle. Mariana est peut-être le seul auteur espagnol qui fasse mention de ce fait dans son histoire.

An de J. C. 1492. — Peu après l'entière réduction des Maures, Ferdinand et Isabelle ordonnèrent aux Juifs, par un édit, d'embrasser le christianisme ou de quitter le royaume dans le délai de quatre mois. Les peines les plus sévères furent prononcées contre quiconque leur fournirait des vivres ou toute autre espèce de secours après cette époque; mais l'attachement des Juifs pour la loi de Moïse l'emporta sur toute autre considération; et les historiens espagnols rapportent que huit cent mille d'entre eux abandonnèrent le royaume. Les écrivains israélites évaluent, de leur côté, le nombre des familles exilées à deux cent mille : ce qui, à raison de cinq individus seulement par famille, formerait un total d'un million d'âmes.

La réputation dont jouissait à la cour le rabbin Isaac Abravanel, ne le mit point à l'abri du bannissement. Il était né à Lisbonne en 1437, d'une ancienne famille qui se glorifiait de descendre du roi David: il avait fait des progrès rapides dans les sciences et surtout dans la littérature sacrée; mais le violent désir qu'il avait de briller à la cour le fit se livrer particulièrement à l'étude de la politique, des finances et du commerce. Alphonse V, roi de Portugal, l'admit au nombre de ses conseillers privés. Abravanel remplit son emploi d'une manière distinguée jusqu'à la mort du monarque; alors il fut obligé de se réfugier en Castille, parce que le successeur d'Alphonse détestait les Juifs. Ferdinand et Isabelle lui firent l'accueil le plus gracieux et lui donnèrent une charge éminente qu'il conserva jusqu'au bannissement de ses compatriotes. En vain fit-il tous ses efforts pour détourner le coup fatal : il fut obligé de s'embarquer pour Naples, où il s'établit avec sa famille en 1493. Courtisan habile, il sut plaire au roi de Naples. Ce monarque et son successeur lui accordèrent leur protection et des emplois. Il mourut à Venise en 1508, et fut enterré à Padoue. Plusieurs nobles vénitiens et tous les Juifs du pays assistèrent à ses funérailles. Abravanel publia plusieurs ouvrages savans, entre autres un commentaire

de l'*Exode*, du *Deutéronome*, des *Rois*, d'*Isaïe*, de *Jérémie* et d'autres livres de l'Ancien Testament (1).

Les exilés eurent à souffrir, pendant leur traversée, des maux incalculables : le feu prit à plusieurs navires; d'autres, trop fortement chargés, coulèrent à fond; un grand nombre firent naufrage sur des côtes étrangères. Un pilote espagnol, notamment, conçut l'idée de massacrer tous les Juifs qui se trouvaient à son bord, afin, disait-il, de venger la mort de Jésus-Christ, que leurs ancêtres avaient crucifié. Ceux-ci lui représentèrent que Jésus était mort pour la rédemption du genre humain, et ne demandait pas la perte, mais le salut du pécheur. Cette réflexion le frappa; renonçant donc à son projet, il se contenta de les abandonner tout nus sur le plus prochain rivage. Les uns y moururent de faim, d'autres furent dévorés par des lions; ceux qui survécurent, durent leur salut à l'humanité du patron d'un navire qui, s'apitoyant sur leur misère, les prit à son bord.

La peste détruisit encore une partie de ces infortunés. Pour comble de malheur, ceux qui

(1) *Voir* Boissi, *Dissertations critiques pour servir à l'histoire des Juifs*.

parvinrent jusqu'à la ville de Fez, en Afrique, furent repoussés par les habitans, et périrent d'inanition. D'autres avaient fait voile pour l'Italie; mais, en arrivant à Gênes, ils trouvèrent cette ville en proie à la famine. Les habitans, les voyant exténués de fatigue et sans argent, allèrent au devant d'eux, le crucifix d'une main, du pain dans l'autre, et refusèrent de leur accorder la moindre nourriture avant qu'ils eussent adoré la croix. Plusieurs de ces malheureux qui avaient eu le courage d'abandonner, pour leur religion, et leurs richesses et leur patrie, ne purent résister à cette dernière épreuve.

Tous les chrétiens sensés blâmèrent hautement le fanatisme et la cupidité de Ferdinand. Beaucoup de Juifs avaient pressenti ses intentions et fait transporter d'avance leurs effets les plus précieux dans les pays où ils avaient résolu de se retirer; les confiscations ne furent donc pas aussi considérables que le roi l'avait espéré. Les seigneurs espagnols se plaignirent de l'abandon où se trouvaient leurs villes; le sénat de Venise et le parlement de Paris témoignèrent aussi l'étonnement que leur causait l'exil d'un peuple dont l'habileté dans les affaires de finances était si utile à l'État. Le pape Alexandre VI, tout en qualifiant le roi d'Espagne de *Catholi-*

*que*, reçut les bannis sur son territoire, et les traita avec humanité.

Un grand nombre de Juifs cherchèrent un asile en Portugal. Jean II, qui gouvernait ce royaume, en avait précédemment envoyé quelques uns pour explorer les côtes de la Mer Rouge. Ces Juifs lui avaient rapporté des relations fort exactes; ils avaient même aidé les navigateurs portugais dans la découverte des Indes orientales. Malgré tant de services importans, le roi ne consentit à recevoir les bannis que sous la condition qu'ils lui paieraient chacun huit ducats d'or, et quitteraient ses États au bout d'un certain temps; en cas de désobéissance, ils devaient perdre leur liberté. Il s'engagea, de son côté, à leur fournir, à l'époque de leur départ, les bâtimens nécessaires pour les transporter partout où il leur plairait d'aller. Le roi avait bien l'intention de remplir ses engagemens; mais on n'eut point égard à ses ordres. Les Juifs, sur le point de quitter le Portugal, éprouvèrent, de la part des marins, un traitement si barbare que plusieurs d'entre eux aimèrent mieux être vendus comme esclaves que de s'exposer aux périls et aux souffrances d'une nouvelle traversée.

Emmanuel, successeur de Jean II, parut compatir d'abord à leur infortune, et leur rendit la

liberté ; mais bientôt il les sacrifia, quoiqu'à regret, pour épouser la fille de Ferdinand et d'Isabelle. La reine avait déclaré qu'elle n'accepterait jamais pour gendre un prince qui souffrait dans ses États les ennemis de Dieu. Emmanuel, par un édit, exila les Juifs du Portugal, et leur fixa une époque après laquelle ceux qui s'y trouveraient encore, devaient être privés de leur liberté.

Au jour désigné, le roi parut regretter vivement la perte d'une si nombreuse population. Il résolut au moins de convertir les enfans. Il avait promis de faire préparer des navires dans trois de ses principaux ports; par une nouvelle proclamation, il défendit aux Juifs de s'embarquer ailleurs qu'à Lisbonne. A peine ceux-ci furent-ils arrivés dans cette ville, qu'il fit enlever de force tous leurs enfans au dessous de quatorze ans, afin de les élever dans la religion chrétienne. L'exécution de cet ordre fut accompagné des circonstances les plus affligeantes. De malheureux pères, égarés par le désespoir, tuèrent alors leurs enfans, et se donnèrent ensuite la mort. Le roi retarda d'ailleurs, par tant d'obstacles, le départ des exilés, que plusieurs restèrent au delà du terme fixé, et furent vendus comme esclaves. Accablés par le malheur, ils consentirent enfin à professer extérieurement le christianisme pour

recouvrer et leurs enfans et la liberté. La sincérité de ces prétendus convertis demeura néanmoins suspecte, et le moindre indice de leur prédilection pour la loi de Moïse les exposait à l'impitoyable cruauté des inquisiteurs.

---

## CHAPITRE XIX.

**Les Juifs d'Allemagne sont accusés de différens crimes. — Ceux de Francfort s'opposent à la conversion d'un de leurs co-religionnaires. — Une partie de la ville est brûlée. — Accusation portée contre les Juifs d'Haguenau. — Ils sont massacrés en Bavière et à Berne. — Savans rabbins. — Etat florissant des Juifs de Lithuanie au treizième siècle. — Décrets rendus contre eux par le Concile de Vienne. — Disputes avec les Caraïtes. — Raind Flaisch soulève contre les Juifs le peuple de diverses parties de l'Allemagne. — Les Flagellans les massacrent. — On les accuse d'avoir empoisonné les rivières. — Cruautés exercées contre ceux de la Bohême. — Une nouvelle accusation d'empoisonnement les fait bannir de l'Empire.**

---

An de J. C. 1222. — Les soupçons les plus graves planèrent dans tous les temps sur les Juifs d'Allemagne : on les accusa de favoriser, pour s'affranchir des persécutions des chrétiens, les incursions que firent dans ce pays les Persans et les Tartares ; ce fut peut-être avec plus de justice qu'on leur reprocha, dans le courant de la même année, de s'être opposés à la conversion d'un jeune Israélite de Francfort qui demandait le baptême. Le peuple fit éclater son indignation ; on prit les armes de part et d'autre ; plusieurs chrétiens perdirent la vie, et près de 180 Juifs

périrent par le fer ou dans l'incendie, qui réduisit en cendres la moitié de la ville. Les plus prudens embrassèrent le christianisme pour se soustraire au ressentiment de la multitude.

An de J. C. 1241. — Les Juifs d'Allemagne furent souvent soupçonnés d'avoir sacrifié des enfans à la fête de Pâques. Ce crime eut lieu pour la première fois à Haguenau dans la Basse-Alsace, où l'on trouva chez un Juif trois enfans morts. Des plaintes furent portées à l'empereur Frédéric II. Ce prince ne voulût point y ajouter foi; il répondit froidement que, « puisque ces enfans étaient morts, il fallait les enterrer. » Ces mots exaspérèrent le peuple; mais, comme il n'existait pas de preuves suffisantes, les Juifs, moyennant une forte somme, obtinrent de l'empereur une décision favorable.

Vers l'an 1286, ceux de Munich essuyèrent une violente persécution. Une vieille femme ayant avoué qu'elle leur avait vendu un enfant pour le faire mourir, le peuple, sans attendre plus d'éclaircissement, fit main-basse sur tous les Juifs qu'il put rencontrer. Les officiers municipaux, après avoir en vain tenté d'apaiser le tumulte, conseillèrent aux Israélites de se retirer dans leur synagogue : c'était un grand bâtiment de pierres de taille où ils semblaient devoir être en sûreté; mais la populace, malgré

tous les efforts du duc et des magistrats, parvint à y mettre le feu. Les Juifs périrent tous jusqu'au dernier. Ceux de Wurtzbourg et de Berne, accusés du même crime, furent pareillement massacrés.

Malgré ces persécutions, les Juifs allemands se glorifient de plusieurs savans rabbins qui parurent au treizième siècle, et surtout de Baruch et d'Éliézer de Germecimam, tous deux célèbres cabalistes. Le dernier fit un traité ayant pour titre le *Manteau du Seigneur*. Meir de Rottembourg se distingua aussi par son érudition. Il devint le juge et le principal docteur du Consistoire.

Les Juifs, pendant ce siècle, vécurent heureux en Lithuanie. Boleslas leur accorda la liberté de conscience et d'autres priviléges importans qu'ils conservèrent sous ses successeurs. Enfin leur prospérité excita la jalousie du peuple, qui essaya de troubler leur repos et de ternir leur réputation. Le Concile de Vienne, convoqué en 1267, observa qu'ils étaient devenus si nombreux et si puissans, que les revenus du clergé avaient éprouvé une diminution considérable. Il fut en conséquence arrêté qu'ils verseraient une somme équivalente à ce qu'ils eussent pu payer à l'église depuis leur établissement dans le pays, si leurs familles eussent été chrétiennes. Le même Con-

cile ordonna la démolition d'une superbe synagogue bâtie récemment, et ne toléra que les anciens temples ; mais ces décrets ne reçurent point d'exécution. Les princes et les seigneurs d'Allemagne protégeaient les Juifs réfractaires ; ils obligeaient même leurs officiers à donner asile aux malheureux qui imploraient leur assistance. Le clergé eut donc recours à une dernière extrémité : il menaça d'excommunier tous ceux qui favoriseraient désormais le peuple d'Israël.

On fit à Augsbourg un nouveau réglement relatif aux sermens des Juifs. On les avait fait jurer jusqu'alors par les saints, par la vierge Marie et même par le Fils de Dieu ; mais, comme ils ne se faisaient aucun scrupule de violer ces sermens, on les força de jurer par le nom du Seigneur et par la loi de Moïse : encore se persuadèrent-ils que ces engagemens solennels étaient révoqués au grand jour des expiations. On dit aussi que plusieurs de leurs casuistes autorisaient la ruse, l'équivoque et la restriction mentale. Le Talmud dit en effet qu'il *est permis de varier pour la paix.*

An de J. C. 1285. — Vers cette époque, de violentes disputes s'élevèrent entre les rabbinistes (Pharisiens modernes) et les Caraïtes. Aaron Cohen, savant rabbin, chef de cette dernière secte, non seulement exposa, dans un traité, les

extravagances du Talmud, mais expliqua les articles de foi et intitula son livre *l'Arbre de Vie*, parce qu'il contenait, selon lui, les connaissances nécessaires au salut éternel. Il admettait une résurrection, mais la bornait à la seule maison d'Israël. Tout en dépréciant les traditions que les Caraïtes commençaient à adopter, le rabbin Nissi, autre docteur de cette secte, fut obligé de commenter la Mischna pour plaire à ses élèves. Aaron lui-même consentit à donner des explications allégoriques de plusieurs passages de l'Écriture. Malgré le plaisir que cette concession fit aux rabbinistes, la même haine n'en subsista pas moins entre les deux sectes.

An de J. C. 1264. — Pendant les contestations d'Adolphe de Nassau et d'Albert d'Autriche, élus tous deux empereurs, un paysan fanatique, nommé Raind Flaisch, profita des guerres qui désolaient l'Allemagné pour faire des prédications dans le Haut-Palatinat, la Franconie et d'autres provinces. Il se disait envoyé de Dieu pour exterminer les Juifs. Il anima contre eux le peuple, en les accusant d'avoir volé une hostie consacrée. La multitude, toujours crédule, égorgea aussitôt les Juifs de Nuremberg, de Rottembourg et de quelques autres villes de la Franconie et de la Bavière. Plusieurs infortunés se firent périr avec leurs femmes et

leurs enfans pour se dérober aux bûchers qu'apprêtaient leurs ennemis. Albert désirait mettre un terme à ces horreurs, mais il craignait que Raind Flaisch, qui passait pour un envoyé du Ciel, ne persuadât au peuple de favoriser son compétiteur. Enfin la persécution cessa, et la ville de Nuremberg, bien qu'à demi consumée par le feu que les Juifs avaient mis à leurs maisons, se vit obligée de payer une forte amende.

An de J. C. 1339. — Le Concile, convoqué à Vienne par le pape Clément V contre les Templiers, condamna les usuriers juifs et décréta que, quiconque les favoriserait, serait considéré comme hérétique. Cet édit leur suscita de nombreux désagrémens; ils eurent pourtant à se louer de Ménicho, évêque de Spire, qui défendit qu'on les tourmentât sous ce rapport dans son diocèse. Il disait que la loi ne pouvait les regarder, puisque l'Eglise ne jugeait que les fidèles. Quelques années après, Louis Ier, roi de Hongrie, les bannit tout à fait de ses États.

An de J. C. 1349. — Les Flagellans, qui parurent au quinzième siècle et tiraient leur nom des disciplines dont ils avaient coutume de se frapper, imaginèrent d'exterminer les ennemis de Jésus-Christ pour rendre leur pénitence plus efficace. Ils pillèrent et brûlèrent les Juifs

de Spire, de Strasbourg et de la Thuringe; enfin ils entrèrent en accommodement avec ceux de Francfort, que d'abord ils avaient inquiétés. Un Juif, nommé Cigogne, avait une nombreuse famille dans cette cité. Mécontent des conditions du compromis, il mit le feu à l'Hôtel de ville. L'édifice brûla, ainsi que tous les registres qu'il renfermait; les flammes gagnèrent ensuite la cathédrale qui fut réduite en cendres. Un châtiment terrible suivit ce crime. Les Israélites de Francfort, à l'exception seulement de quelques uns qui s'étaient retirés dans la Bohême, subirent tous la mort.

Dans le cours de la même année, on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les rivières, les sources et les réservoirs. Cette imputation n'avait pour fondement que ce seul fait, qu'ils avaient échappé à la mortalité dont les ravages s'étaient étendus dans toute l'Europe. On les condamna sur un simple soupçon, et l'Allemagne devint le théâtre de nouveaux massacres. Les Juifs de Metz voulurent agir de représailles; ils se saisirent d'environ deux cents chrétiens sans armes, et les firent expirer dans les tourmens. Le peuple, en fureur, se rassembla pour les attaquer et en tua douze mille; on mit ensuite le feu à leurs maisons. L'incendie fut si violent qu'il fit fondre la grosse cloche et les vitraux de la cathédrale.

La persécution se propagea dans toute l'Allemagne. Dans les villes impériales, on démolit les maisons des Israélites, et avec les matériaux qui en provenaient on éleva des tours et des châteaux.

Robert, comte Palatin, et ses ministres voulurent en vain apaiser le tumulte et donner un asile aux malheureux opprimés dont tous les gens de bien reconnaissaient l'innocence. Une partie de la noblesse s'opposa fortement à cet acte de charité; la populace les accusa même de s'être laissé corrompre par les ennemis de Jésus-Christ. Les Juifs d'Ulm périrent dans les flammes avec leurs richesses; ceux qui purent échapper au désastre, sans amis, sans asile, réclamèrent inutilement la protection des princes, qui, dans ce moment critique, n'osèrent point les accueillir. Ils furent plus heureux dans la Lithuanie; Casimir le Grand, qui aimait une belle Juive du nom d'Esther, leur accorda sa protection.

Les Juifs, réfugiés dans la Bohême, subirent le même sort que leurs frères d'Allemagne. L'empereur Venceslas (1) dispensa le peuple et la noblesse d'acquitter les dettes qu'ils avaient

(1) Ce prince, qui s'était rendu odieux par ses vices, voulut regagner la faveur du peuple en persécutant les Juifs.

contractées envers eux. Enhardis par cette mesure, les habitans de Gotha se livrèrent aux excès les plus horribles. Les Juifs de Spire, sans distinction d'âge ni de sexe, furent aussi massacrés ; on épargna seulement quelques enfans pour les baptiser. Et pourquoi ces cruautés ? parce qu'on accusait les Juifs d'avoir insulté un prêtre qui portait le viatique à un malade. Les bourgeois de Prague, indignés à leur tour de voir les Juifs célébrer publiquement la Pâque, choisirent ce temps pour mettre le feu à leur synagogue. Aucun de ceux qui remplissaient, dans ce temple, leurs devoirs religieux, ne put échapper à la mort.

Bientôt ils furent accusés de nouveau d'empoisonner les rivières et les sources, et punis pour ce crime imaginaire. De l'Allemagne, la persécution s'étendit en Italie, en Provence et dans d'autres contrées. Les historiens juifs prétendent que l'empereur, convaincu de leur innocence, représenta à son conseil qu'il était impossible d'empoisonner des rivières et des sources dont les eaux se renouvellent sans cesse; mais telle était l'effervescence du peuple que, pour préserver les Juifs de maux plus grands encore, le monarque leur enjoignit ou de quitter ses États ou de recevoir le baptême (an de J. C. 1400). Les mêmes écrivains ajoutent

qu'en cette occasion fort peu d'individus apostasièrent, ou, pour nous servir de leur expression, *abandonnèrent la gloire de leur Dieu.*

Un grand nombre de Juifs s'étaient fixés dans la Thuringe et la Misnie; mais, au commencement du quinzième siècle, les landgraves exigèrent d'eux des sommes immenses. Comme ils refusaient de les payer, ils furent plongés dans des cachots, et forcés d'abandonner leurs richesses pour recouvrer leur liberté.

An de J. C. 1434. — Vers cette époque, le Concile de Bâle ordonna aux évêques de nommer, dans leurs diocèses, des prédicateurs pour l'instruction des Juifs, et de contraindre ces derniers, sous les peines les plus sévères, à entendre leurs sermons. Toute relation sociale fut interdite entre les chrétiens et les Juifs. Le Concile ne jugea pas même les enfans d'Israël dignes de servir les chrétiens. On leur défendit d'habiter près des églises ou dans l'enceinte des villes; ils eurent un costume particulier, et perdirent tout l'argent qu'ils avaient prêté sur des livres de religion, des croix ou des ornemens d'église.

Vingt ans après, Louis X, duc de Bavière, les bannit de ses États, sans vouloir écouter ni ses propres intérêts, ni les remontrances de ses amis; il confisqua leurs biens, et fit élever sur les ruines de leurs habitations des édifices publics.

An de J. C. 1492. — Les princes du Mecklembourg les traitèrent avec la dernière des rigueurs. On les accusa d'avoir profané une hostie consacrée, qu'ils avaient achetée d'un prêtre. Trente Juifs et ce prêtre subirent, pour ce prétendu crime, une mort cruelle. En 1499, ceux de Nuremberg, qui étaient aussi nombreux qu'opulens, furent bannis de la ville. Pour motiver un acte aussi arbitraire, on les chargea de diverses accusations; leur plus grand crime était de se livrer à l'usure, et surtout d'être riches.

Ils durent peut-être en partie leurs malheurs à l'apparition d'un certain David Leimlein, qui prédit, pour l'an 1500, l'avénement du Messie. Cet imposteur prenait le titre de chef de l'armée d'Israël. Il se rendit à Lisbonne, et ramena au judaïsme un jeune converti dont il fit son disciple. Il le nomma Salomon Malcho, et l'engagea à étudier attentivement les écrits des rabbins. Malcho devint si habile que les Juifs italiens crurent que ses sermons lui étaient dictés par les Anges. Non content de prêcher, il accrut encore sa réputation par plusieurs traités curieux. Dans le même temps, David excitait l'admiration publique par ses jeûnes : il restait quelquefois six jours sans prendre de nourriture. Les Juifs, toujours crédules, démolirent leurs fours dans l'espoir de manger l'année suivante le pain sans

levain à Jérusalem. Comme ils se disposaient à ce voyage, David s'aperçut qu'il n'avait pas assez reculé l'époque de leur délivrance; il leur déclara donc que les péchés du peuple avaient retardé la venue du Messie. Les Juifs, désolés, ordonnent aussitôt un jeûne solennel pour apaiser la colère divine, et hâter l'avénement du libérateur si long-temps attendu. Enfin Malcho, qui jouait le rôle de précurseur du Messie, fut assez imprudent pour demander une audience à Charles-Quint, alors à Mantoue. Ce prince le reçut, mais il le fit ensuite arrêter et mettre à mort (1).

(1) Leimlein, envoyé prisonnier en Espagne, y mourut peu de jours après. Les Juifs italiens refusèrent long-temps de croire à sa mort.

# CHAPITRE XX.

Les Juifs jouissent de la protection des papes pendant les treizième et quatorzième siècles. — Massacre de Trani. — Ils bâtissent à Bologne, dans le quinzième siècle, une magnifique synagogue. — Le pape Jean XXIII les persécute. — Massacre de Trente. — Alexandre VI les protége. — L'inquisition poursuit les réfugiés retirés à Naples. — Tolérance de Paul III.

---

PENDANT les persécutions dont l'Europe entière affligea les enfans d'Israël, les pontifes romains les traitèrent avec douceur, les garantirent de l'oppression, et souvent réprimèrent le zèle mal entendu des chrétiens, qui employaient la violence pour les convertir à la foi. L'histoire nous offre plusieurs exemples de l'humanité des papes envers les Juifs. Grégoire le Grand les protégea, comme nous l'avons vu, dès le septième siècle. Dans le onzième, Alexandre II, condamnant l'intolérance de Ferdinand, essaya de modérer la fureur des Croisés. Plus tard, Grégoire IX, zélé partisan des Croisades, non seulement blâma les massacres exécutés par le fanatisme des chevaliers, mais fit tous ses efforts pour mettre un terme à ces atrocités. Il

prit encore la défense des Juifs, lorsque les habitans d'Haguenau les accusèrent de faire mourir des enfans chrétiens. Il écrivit à Louis IX pour faire cesser en France les persécutions. Dans deux autres lettres, adressées à tous les fidèles, il blâma hautement la conduite des ambitieux qui, sous le manteau de la religion, cachaient la cupidité qui les animait contre les Juifs. En même temps, il cita la tolérance de ses prédécesseurs. Un grand nombre d'Israélites durent la vie à l'humanité de ce pontife, non seulement dans ses États, mais en Angleterre, en France, en Espagne. En 1247, Innocent IV écrivit pour les disculper des crimes qu'on leur imputait. Il soutint qu'ils étaient plus malheureux sous les princes chrétiens que leurs ancêtres ne l'avaient été sous Pharaon.

Les Juifs napolitains étaient devenus nombreux et fort riches, surtout dans la capitale et à Trani. Le roi, pour les récompenser de quelques services importans, les traita avec douceur, et les recommanda en mourant aux États; mais, au lieu de leur accorder le libre exercice de leur religion, on entreprit de les convertir. Les Juifs, craignant une persécution, offrirent d'embrasser le christianisme si on voulait leur permettre de contracter des mariages dans les premières familles du royaume. A leur grand étonnement,

cette condition fut accordée ; il fallut qu'ils tinssent leur parole ; mais ceux qui ne formèrent point d'alliances avantageuses, retournèrent au judaïsme. Un moine de Trani résolut de les punir : dans ce dessein, il cacha sous terre un crucifix, et accusa un Juif de la ville de l'avoir dérobé. Ce prétendu crime souleva le peuple, qui massacra sur-le-champ tous les individus de cette nation. Il y eut à Naples un mouvement semblable ; mais les nobles en prévinrent les effets : ils recueillirent dans leurs maisons les Juifs qui, par leurs richesses, se trouvaient le plus exposés. Le pape Alexandre IV interposa aussi son autorité en leur faveur. Clément V, qui, vers le commencement du quatorzième siècle, avait transféré le saint siége à Avignon, voulut mettre les Juifs à l'abri des persécutions des Pastoureaux. Il excommunia ces derniers : mais les anathêmes de l'église firent peu d'impression sur ces furieux. Le pontife non seulement protégea les Israélites, mais leur procura même des moyens d'instruction. Il établit des professeurs d'hébreu dans chaque université, et des docteurs qui travaillèrent à réfuter les erreurs du judaïsme.

Jean XXII, son successeur, adopta une toute autre marche : il crut que le plus sûr moyen d'opérer une conversion était de brûler toutes

les copies du *Talmud*. Enfin les évêques lui ayant rapporté que certains Juifs tournaient les catholiques en ridicule parce qu'ils portaient une croix à la procession, il les chassa des États de l'Église. Les bannis s'adressèrent à Robert, roi de Naples et de Sicile, favori du pontife, et obtinrent, moyennant une forte somme, la révocation de l'édit.

Clément VI traita les Juifs avec beaucoup d'humanité. Lorsqu'on les accusa d'empoisonner les rivières, il fit tous ses efforts pour apaiser la fureur du peuple. Il les garantit aussi de la violence du Saint-Office, qui signalait alors sa rage contre les Albigeois. Les Juifs, sous les auspices de ce pape, entretinrent même des relations amicales avec plusieurs membres de ce redoutable tribunal. Ils offrirent à Émeric, auteur d'un recueil des réglemens de l'Inquisition, une bible écrite, disaient-ils, par Esdras, et que les Dominicains conservèrent avec beaucoup de vénération. Pendant les persécutions que leur suscitèrent tous les états de l'Europe, Avignon devint leur asile. Clément VI se déclara leur protecteur, et ne négligea rien de ce qui pouvait adoucir leur sort et désarmer la colère de leurs ennemis.

An de J. C. 1394. — Les Juifs prospéraient à Bologne dans le quatorzième siècle; ils y fondè-

rent une école, et y bâtirent la plus belle synagogue de toute l'Italie. Boniface IX ne s'opposa point à la construction de cet édifice, dont la grandeur et la magnificence excitaient l'admiration des voyageurs.

An de J. C. 1412. — Les Juifs avaient presque toujours joui jusqu'alors de la protection des papes. Cependant, au commencement du quinzième siècle, Jean XXIII rendit contre eux plusieurs édits. Non content de les persécuter dans ses États, il excita le gouvernement espagnol à les détruire. Mais Nicolas V, qui trente ans après obtint le pontificat, montra beaucoup plus de modération. Il protégea les Juifs d'Italie contre les inquisiteurs, et engagea le roi d'Espagne à ne point les contraindre dans leur croyance.

An de J. C. 1472. — Ils ne profitèrent pas long-temps des dispositions favorables de ce pontife. Sixte IV ayant canonisé un certain Simon, que l'on prétendait avoir été massacré (il y avait de cela deux cents ans) par les Juifs de Trente, la haine publique reprit une nouvelle vigueur; la populace de l'évêché de Trente et de la cité de Venise persécuta donc cruellement les enfans d'Israël. Le doge et le sénat furent contraints d'interposer leur autorité pour faire cesser le carnage; mais les magistrats de Trente, moins équitables, chassèrent les Juifs de la ville.

An de J. C. 1492. — Les Italiens reçurent à bras ouverts les Juifs bannis par les catholiques d'Espagne et de Portugal. Le pape Alexandre VI soulagea les malheureux fugitifs, et enjoignit à leurs frères de Rome, qui leur avaient témoigné beaucoup d'indifférence, de les aider de tout leur pouvoir à s'établir dans ses États. Il leur accorda les priviléges dont avaient joui jadis leurs co-religionnaires, et tâcha de leur procurer le libre exercice de leur culte dans les autres États d'Italie.

On dit qu'à l'arrivée des exilés portugais, le Consistoire israélite de Rome offrit au pape mille ducats à condition qu'il leur refuserait l'entrée de son territoire; mais Alexandre témoigna l'indignation que lui inspirait cet égoïsme; il décréta même que tous les Juifs établis dans ses États en sortiraient pour faire place à ceux d'Espagne. Le Consistoire n'obtint qu'en payant une somme considérable la révocation de cet arrêt (1).

La bienveillance d'Alexandre engagea nombre de Juifs de divers pays à chercher un asile en Italie. Parmi eux se trouvait Jochanan, savant rabbin allemand, qui avait long-temps habité

---

(1) Ce fait est rapporté par les auteurs juifs. — *Rossi.*

Constantinople, et s'était rendu célèbre par ses connaissances cabalistiques.

Naples servit aussi de refuge à une partie des Juifs espagnols et portugais; mais ils se trouvèrent exposés dans ce royaume à l'impitoyable cruauté des inquisiteurs. Ces derniers les opprimaient au point qu'ils finirent par se révolter. Le vice-roi ne les chassa que pour s'affranchir de la tyrannie du Saint-Office; car, aussitôt après cette mesure, il déclara « qu'attendu que les anciens habitans du pays étaient assez fermes dans la foi, le tribunal de l'Inquisition n'était plus nécessaire. » Charles-Quint, en 1534, approuva la conduite de son vice-roi, et refusa de tolérer les Juifs dans ce royaume, ni dans celui de Sicile. Cette sévérité n'empêcha pas un Juif converti, nommé Ricci, de dédier à ce monarque le célèbre traité qui a pour titre *Agriculture Céleste*. Il exerçait la médecine en Allemagne, et prétendait prouver, au moyen de la cabale, les mystères du christianisme.

An de J. C. 1539. — Les Juifs obtinrent tant de faveurs de Paul III, ils devinrent si nombreux et si puissans sous son pontificat, que le cardinal Sadolet blâma hautement la prédilection du pape pour un peuple infidèle. Il prétendit que Paul avait pour les Israélites plus d'égards que pour les chrétiens; que personne ne pouvait

parvenir aux dignités civiles ou ecclésiastiques que par leur protection, tandis que les protestans étaient persécutés. Les remontrances du cardinal produisirent peu d'effet : seulement elles remédièrent à quelques abus.

De toutes les villes du monde, Rome est sans contredit celle où les Juifs ont le moins souffert des persécutions. Jortin, dans ses *Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique*, explique ainsi la tolérance des papes : « La cour de Rome, dit-il, surpassait en politique toutes les autres cours. Elle sentit qu'il serait absurde de chasser et de réduire au désespoir un peuple industrieux, également versé dans le commerce et le maniement des finances; un peuple qui n'avait ni haine particulière pour l'autorité des papes, ni disposition à seconder les schismatiques ou les réformés, et qui ne possédait pas enfin assez d'influence pour faire des prosélytes. »

## CHAPITRE XXI.

**Etat des Juifs dans l'Orient. — Ils souffrent de l'invasion des Tartares. — Dans l'empire grec, ils jouissent d'un intervalle de tranquillité. — Leur état dans la Médie et en Perse. — Pacte fait entre Shah Abbas I<sup>er</sup> et les Juifs persans. — Ils sont tous massacrés sous le règne de Shah Abbas II. — Juifs de Schiraz et des autres parties de la Perse. — Ecole de Sapheta. — Prétendue conversion d'un Israélite au christianisme. — Etat des Juifs dans l'empire ottoman.**

Au treizième siècle, la puissance des Juifs était déjà bien déchue dans l'Orient. Nasser Ledin-Allah, calife de Bagdad, aussi zélé pour la religion qu'avide de richesses, conçut une violente aversion pour un peuple toujours prêt à accueillir avec enthousiasme les faux prophètes qui se faisaient passer pour le Messie et toujours habile à s'enrichir par son industrieuse activité. Il donna l'ordre à tous les Juifs d'embrasser l'islamisme ou de quitter le territoire de Babylone. Les uns se retirèrent chez l'étranger, les autres évitèrent l'exil par une feinte conversion.

La Palestine, dépeuplée par les guerres des chrétiens et des Sarrasins, n'avait point de gou-

vernement stable. Cependant les Juifs possédaient encore dans ce pays des synagogues et des rabbins distingués par leur savoir. Moïse Nachmanides, l'un des plus grands écrivains cabalistiques du siècle, quitta Gironne, lieu de sa naissance, pour se retirer dans la Judée, où il bâtit une synagogue. Sa connaissance profonde des Écritures le fit surnommer *le Père de la Sagesse*, et un sermon, qu'il prêcha devant le roi de Castille *sur l'Excellence de la Loi*, lui acquit une grande réputation d'éloquence. Il composa divers ouvrages, presque tous dans le genre cabalistique.

Plusieurs autres rabbins s'illustrèrent dans l'Orient pendant le treizième siècle. Aaron Cohen, de la secte des Caraïtes, exerçait la médecine à Constantinople en 1294. Il écrivit un commentaire sur le *Pentateuque* et d'autres parties de l'Écriture, ainsi qu'un ouvrage intitulé *Perfection de la beauté*. Aaron, fils d'Éliab, autre Caraïte, parut environ cinquante ans après. Il réfuta avec beaucoup de talent Aben Esdras et d'autres partisans des traditions dans un livre qui a pour titre *la Couronne de la Loi* : c'est un commentaire littéral du *Pentateuque*.

An de J. C. 1291. — Les Juifs des environs de Babylone et de plusieurs parties de l'Orient souffrirent beaucoup de l'invasion des Tartares,

Ils jouirent enfin d'un intervalle de tranquillité sous Argoun Khan, dont le premier ministre était un médecin juif nommé Saadeddoulat. Cet homme, qui joignait à beaucoup d'instruction des manières séduisantes, obtint un grand crédit à la cour, et en profita pour favoriser de tout son pouvoir ses co-religionnaires. Mais leur prospérité fut bientôt troublée par la mort du prince : le médecin, qui avait irrité les Musulmans par son attachement à ses compatriotes, fut accusé d'avoir empoisonné son bienfaiteur ; on le condamna donc à mort, et le peuple massacra une multitude innombrable de Juifs pour se venger des outrages qu'il prétendait en avoir reçus sous le règne d'Argoun.

Il paraît que les Juifs de la Grèce pratiquèrent librement leur religion pendant les quatorzième et quinzième siècles ; car les auteurs grecs de cette époque reprochent aux Latins de les forcer à recevoir le baptême et à se couvrir du masque du christianisme.

An de J. C. 1500. — Pendant les rapides conquêtes de Tamerlan, les Juifs de la Médie et de la Perse perdirent à la fois leurs richesses, leurs écoles et leurs savans. A peine commençaient-ils à respirer qu'ils éprouvèrent encore de nouveaux désastres. Ils étaient très nombreux dans la Médie, lorsque Ismaël Sophi, chef de la dynas-

tie persane, remporta ses premières victoires. Étonnés de ses brillans succès, les Juifs commencèrent à le regarder comme le véritable Messie; ils furent confirmés dans cette opinion lorsqu'il déclara qu'il était un prophète envoyé de Dieu pour réformer la religion de Mahomet. Mais Ismaël avait pour les Juifs une aversion extrême : il méprisa leurs hommages, et les traita plus sévèrement encore que ses autres sujets.

La Perse, à l'avénement de Shah Abbas au trône, se trouvait presque dépeuplée. Ce prince accorda des priviléges à tous les étrangers qui voulurent s'y établir. Il y vint surtout un grand nombre de Juifs. Leur habileté dans les affaires, et l'étendue de leur commerce, excitèrent la jalousie des autres habitans, qui se plaignirent au roi. Shah Abbas craignit d'abord qu'une mesure de sévérité n'éloignât les étrangers de ses États; enfin le Koran lui fournit un prétexte de persécuter les Juifs : il leur offrit l'alternative du mahométisme ou de la mort; mais le muphti fut assez humain pour prévenir l'exécution de ce cruel projet; et les principaux docteurs juifs reçurent seulement l'ordre de comparaître devant le tribunal du Sophi.

Shah Abbas voulut savoir pourquoi les Juifs avaient aboli les sacrifices et plusieurs autres

cérémonies de leur culte, lors de l'avénement de Jésus-Christ. Les rabbins, étonnés de ces questions, déclarèrent qu'ils attendaient un Messie, et qu'ils ne pouvaient reconnaître pour tel celui que leurs ancêtres avaient crucifié. Cette réponse irrita le prince; car le Koran parle du Christ avec respect. *Pourquoi*, dit-il, *ne croyez-vous pas en Jésus-Christ, puisque j'y crois moi-même?* Ensuite il leur demanda *ce qu'ils pensaient de Mahomet*. La frayeur les saisit. Ils sentirent le danger qu'ils courraient en découvrant leurs véritables sentimens; ils répondirent que Moïse était leur grand prophète, le seul dont ils suivissent les lois; mais qu'ils ne rejetaient pas entièrement Mahomet, parce qu'il descendait d'Abraham par Ismaël. Ils implorèrent ensuite la clémence d'Abbas, et lui protestèrent que leur dessein, en se fixant dans la Perse, était de le servir avec zèle et fidélité.

Abbas trouva fort mauvais qu'ils fondassent leur incrédulité sur l'espérance d'un Messie. « Cependant, dit-il, afin de lever ce vain prétexte, fixez un temps à la venue de votre Messie: j'aurai de la tolérance pour vous jusqu'à l'accomplissement de ce temps; mais si ce Messie, attendu depuis tant de siècles, vous trompe encore une fois, il est juste que vous embrassiez la religion de Mahomet ou que vous perdiez vos

biens, vos enfans et la vie. » Il leur accorda du temps pour conférer ensemble. Après une mûre délibération, les docteurs annoncèrent au roi que leur grand libérateur paraîtrait dans soixante-dix ans, à compter du jour où ils avaient comparu devant le tribunal. Ils voulaient éluder par là le supplice dont ils étaient menacés, pensant bien que ni eux ni le monarque ne vivraient au delà de ce terme. Abbas, qui était fort avare, vendit chèrement aux Juifs ces années de repos. Il promit que, si le Messie paraissait dans le cours des soixante-dix années fixées, toute la Perse embrasserait le judaïsme; dans le cas contraire, les enfans d'Israël devaient se faire Musulmans ou subir la mort. Le traité, signé des deux partis, fut enregistré, et les Juifs payèrent, dit-on, deux millions d'or.

Plusieurs années s'écoulèrent après la mort d'Abbas sans que l'on songeât à ces conventions. Les Persans eurent en effet à soutenir contre les Turcs des guerres continuelles. Amurat IV, qui, en 1638, s'empara de Bagdad, trouva dans cette ville un grand nombre de Juifs. Il massacra les Persans au mépris des traités, mais épargna les Juifs dans l'idée qu'ils pourraient lui être de quelque utilité.

An de J. C. 1666. — Shah Abbas II régna paisiblement. On rapporte qu'en feuilletant les re-

gistres du palais, il retrouva le traité que son prédécesseur avait fait avec les Juifs. Il assembla aussitôt un conseil extraordinaire; et l'avis unanime fut qu'il fallait, sans plus tarder, exterminer ces misérables. Les Persans et les étrangers reçurent l'ordre de les tuer sans égard pour leur sexe, leur âge ou leur condition : on excepta seulement ceux qui embrasseraient l'islamisme. La persécution commença dans la capitale, et s'étendit dans toutes les provinces où les Juifs étaient le plus opulens. Ils furent poursuivis et massacrés avec la même fureur pendant trois années consécutives. Quelques uns trouvèrent cependant moyen de se réfugier chez les Turcs ou dans l'Inde, et beaucoup d'autres, pour conserver l'existence, abjurèrent leur religion. On finit par découvrir que les nouveaux convertis observaient secrètement le judaïsme : or, le roi, reconnaissant que la violence ne pourrait opérer aucun changement dans les esprits, leur permit de conserver leurs anciens principes religieux; mais ils furent tenus de payer une forte somme, et de se distinguer par un signe infamant. Les Juifs, alors nombreux à Schiras, prétendaient descendre de la tribu de Lévi, et leur école l'emportait sur celle d'Ispahan. Lar, capitale d'une des provinces de la Perse, renfermait aussi beaucoup d'Israélites, qui habitaient

un quartier particulier entre la ville et le château. Ils se répandirent le long de la côte d'Ormus pour faire une partie du commerce de l'Inde, exercé déjà précédemment par des Juifs (1).

An de J. C. 1638. — Bagdad, cette antique résidence des Princes de la captivité, avait perdu toute sa splendeur depuis qu'elle était tombée au pouvoir d'Amurat IV. Les Juifs, qui la peuplaient en grande partie, y possédaient deux synagogues, et jouissaient librement de l'exercice de leur culte. Ils étaient néanmoins toujours exposés à la haine et au mépris des Persans.

Les historiens juifs rapportent que leurs coreligionnaires d'Arménie furent une fois traduits en justice pour le meurtre d'un chrétien. Les accusés s'avouèrent coupables : ils furent ou brû-

---

(1) Le roi de Portugal, en chassant les Juifs de son royaume, leur permit d'habiter Goa et d'autres lieux, et d'y exercer leur religion. En 1639, il parut un faux Messie dont la renommée s'étendit jusqu'en Portugal. Plusieurs Juifs convertis de ce royaume, séduits par l'espérance d'un libérateur, laissèrent paraître l'attachement qu'ils conservaient en secret pour leur ancienne religion. L'Inquisition obligea donc tous les Juifs d'Orient, sujets du roi de Portugal, à subir l'exil ou à professer le christianisme.

lés ou crucifiés. Trois jours après, le chrétien reparut; on apprit que l'accusation était l'œuvre de la malveillance, et que les aveux avaient été arrachés par les tortures. On en porta plainte à Soliman II, qui décida qu'à l'avenir le sultan seul prononcerait sur de pareils délits.

Les Juifs, depuis leur dispersion, ne furent jamais nombreux dans la Palestine. Les païens, les chrétiens et les Turcs occupèrent tour à tour leur antique patrie. Plusieurs d'entre eux y firent des pélerinages; mais rarement les vit-on se fixer dans une province qui leur offrait à peine les moyens de subsister. Sapheta, en Galilée, était la principale ville que les Juifs possédassent dans la Palestine : ils y jouissaient de plus de liberté qu'en aucune autre partie de l'empire ottoman. Plusieurs savans rabbins y dirigeaient une école où les jeunes gens allaient étudier l'hébreu, et le peuple était persuadé qu'on ne pouvait apprendre ailleurs cette langue aussi parfaitement. L'école de Sapheta remplaça celle de Tibériade, et acquit la même renommée (1). Elle produisit le plus fameux auteur cabalistique qui ait paru depuis Simon

(1) Cette école paraît n'avoir été fondée que depuis le douzième siècle, car Benjamin de Tudèle n'en parle point dans ses Voyages.

Jochaides, Moïse de Cordoue, qui nous a laissé un ouvrage intitulé *le Jardin des Grenades*.

Dominique de Jérusalem professa très longtemps dans cette même école. Après avoir achevé ses études et la lecture du *Talmud*, il se livra à la médecine, et devint si habile dans cet art que le sultan le fit venir à Constantinople. Il finit par embrasser la religion chrétienne, et traduisit en hébreu le Nouveau Testament. Il répondit en même temps à quelques objections des rabbins contre le martyre de Saint Étienne. Mais les plus illustres docteurs sortis de l'école de Sapheta furent Moïse de Trani et Joseph Karo, qui la dirigèrent vers le milieu du seizième siècle. Le premier était né à Trani. Il avait acquis une telle réputation que ses co-religionnaires le surnommaient *la Lumière d'Israël* et le *Déracineur de montagnes*, parce qu'il savait résoudre toutes les difficultés des Écritures. Il composa un code dans lequel il distingua les lois écrites par Moïse de celles qui avaient été transmises par la tradition ou qui n'étaient fondées que sur les décisions des docteurs. Joseph Karo, espagnol de naissance, s'était fixé dans la Galilée. Il écrivit avec tant d'éloquence sur les droits de la nation juive qu'on l'appela *le Prodige de l'Univers*.

Ces docteurs étaient tous étrangers; mais Sapheta donna le jour à d'autres rabbins non

moins célèbres (1). On distingua surtout Moïse Alscheh et Samuel Ozida. Le premier se fit une brillante réputation par ses sermons et ses commentaires sur diverses parties de la loi. L'un de ses ouvrages est intitulé *la Rose de Saron*, un autre *le Lis des Vallées*. Ozida passait aussi pour excellent prédicateur. Il commenta les Lamentations de Jérémie dans un livre qu'il intitula *le Pain des Larmes*.

Les Juifs étaient bien moins nombreux à Jérusalem qu'à Sapheta. En 1665, la capitale de la Judée offrit un exemple bien remarquable de dissimulation. Un Juif, qui avait abandonné la synagogue par des motifs d'intérêt, montra tant de zèle pour sa nouvelle religion, que les chrétiens l'admirent dans le clergé et l'éleyèrent enfin à la dignité de patriarche de Jérusalem. Dominé par une ambition sans bornes, il se rendit à Constantinople pour briguer l'épiscopat; mais il fut atteint, dans cette ville, d'une maladie

---

(1) Le fameux Judas Jona était aussi né à Sapheta. Après avoir fini ses études, il se rendit à Amsterdam, puis à Hambourg, où les Juifs le choisirent pour leur juge. Il passa bientôt après en Pologne, et embrassa la religion chrétienne. Enfin il s'établit à Rome, où il enseigna l'hébreu à Bartolocci, moine italien qui nous a laissé la *Bibliothèque rabbinique*.

dangereuse. Sentant sa fin approcher, il fit venir près de lui plusieurs évêques grecs et un grand nombre de ses compatriotes, leur déclara solennellement qu'il n'avait jamais cessé de croire aux dogmes du judaïsme, et qu'il renonçait à l'évêché de Jérusalem pour mourir dans son ancienne religion.

Pendant long-temps les Juifs furent très nombreux en d'autres parties de l'empire ottoman, et surtout à Constantinople, où ils habitaient le faubourg de Galata, qu'on nommait la *Juiverie* du temps des Croisades. Haïs et méprisés des Turcs, ils savaient se rendre nécessaires par leur industrie. Le commerce était presque tout entier dans leurs mains, et les chrétiens aussi bien que les Turcs ne faisaient aucune affaire sans employer des courtiers juifs. Entre autres priviléges, ils obtinrent celui de vendre du vin. On croyait qu'ils ne le frelateraient point parce que leur religion leur interdit les mélanges.

On rapporte qu'un Juif nommé Michses, donna à Selim II le conseil de s'emparer de l'île de Chypre. Après la conquête de cette île, les enfans d'Israël, plus favorisés que les chrétiens, ne tardèrent pas à se multiplier et à s'enrichir. Le sultan fit choix d'un Juif nommé Salomon Rophe pour négocier la paix avec la république de Venise; ensuite il accorda à la nation le droit

d'établir une imprimerie tant à Constantinople qu'à Salonique. Par ce moyen, les copies des livres saints, jusque là fort rares dans l'Orient, se répandirent partout; on en fit une étude plus approfondie, et l'on vit des rabbins et des chefs de synagogues quitter leur patrie pour se fixer chez les Turcs. Salomon, fils de Japhe, vint d'Allemagne à Constantinople pour y expliquer le *Talmud* de Jérusalem. Il fit imprimer un commentaire du *Pentateuque* et plusieurs autres ouvrages. Le rabbin Gédalia, autre savant qui se vantait de descendre du roi David, quitta Lisbonne, et vint dans la capitale de la Turquie exercer la médecine, et enseigner la doctrine et le culte de Moïse. Nommé chef de la synagogue, il travailla constamment à réconcilier les Talmudistes et les Caraïtes; mais l'opiniâtreté des deux partis rendit ses efforts inutiles. Ces discussions n'eurent d'autre avantage que celui de produire plusieurs écrits, notamment le traité que Gédalia intitula les *Sept Yeux*, pour faire allusion à la vision de Zacharie.

Un grand nombre de Juifs s'établirent à Lépante, à Corinthe et en d'autres villes de la Grèce. Mais les ravages de la guerre joints à l'insatiable avidité de la Porte, les réduisirent presque tous à un état voisin de l'indigence. Leur condition était moins malheureuse à Salonique,

où ils s'étaient fixés dès le temps de Saint Paul. Pendant plusieurs siècles ils y possédèrent une académie célèbre, et plus récemment une imprimerie. Moïse Abelda y publia plusieurs ouvrages, entre autres son explication mystique du *Pentateuque*, et un traité moral sur les misères de la vie, intitulé *la Porte des Larmes*. L'objet de cet ouvrage était de consoler les Juifs de leur dispersion. Josephe, fils de Leu, fit aussi paraître dans cette ville, un livre *sur l'usage de le Gémare*. Le fameux imposteur Zabathaï Zévi regarda Salonique comme un théâtre propre à jouer son personnage; il tâcha d'en imposer aux docteurs de cette académie, pensant qu'il lui serait facile ensuite de séduire le peuple. Nous rapporterons, dans le chapitre suivant, les succès qu'il obtint dans plusieurs provinces.

---

## CHAPITRE XXII.

Les Juifs se laissent séduire par divers imposteurs. — Histoire de Zabathaï Zévi, et de Nathan Lévi, son précurseur. — Il se rend à Constantinople, où le sultan le fait mettre en prison. — Honneurs qu'il reçoit pendant sa captivité. — Il comparaît devant le Grand-Seigneur, et embrasse le mahométisme.

Les Juifs, si souvent trompés, depuis seize cents ans, par une foule de faux Messies, n'étaient point guéris encore d'une crédulité qui avait attiré sur eux tant de calamités. En 1666, le bruit se répandit parmi eux qu'un grand événement allait changer enfin leur sort. On raconta que des légions innombrables, sorties de contrées inconnues, se dirigeaient vers les déserts de l'Arabie : c'était, disait-on, les dix tribus qui étaient demeurées dispersées depuis tant de siècles. On ajoutait qu'il venait d'arriver, dans le nord de l'Écosse, un navire dont les voiles et les cordages étaient de soie; que tous les matelots parlaient hébreu, et que sur les voiles on lisait ces mots : *les douze tribus d'Israël.* Le peuple écoutait ces rapports avec avidité, et bientôt les

esprits furent disposés à accueillir le premier imposteur qui voudrait se faire passer pour le Messie (1).

Ce fut alors que Zabathaï Zévi se déclara le libérateur d'Israël, et promit à sa nation un royaume de gloire et de paix. Cet aventurier était né à Alep, d'une famille obscure. Il avait de bonne heure montré du goût pour l'étude, et fait dans les lettres des progrès rapides. A peine sorti des écoles, il se mit à prêcher dans la ville et dans les campagnes en présence même des Turcs. Les railleries de ces derniers ne l'empêchèrent point de rassembler un grand nombre de disciples. Il se mit à lire attentivement les prophéties pour s'en faire ensuite l'application; et la vie qu'il menait le fit passer pour fou dans l'opinion de quelques uns. Il croyait, ou feignait de croire, qu'il pouvait s'élever au dessus des nuages, comme l'avait prédit Isaïe; il reprochait même à ses disciples leur aveuglement, parce qu'ils refusaient de convenir qu'ils l'avaient vu dans les airs. Il prétendait faire encore d'autres miracles par la vertu du nom de Jehova. Informés de tant d'extravagances, les Juifs les plus

(1) Selon les prédictions de plusieurs commentateurs de l'*Apocalypse*, quelque événement extraordinaire devait avoir lieu, parmi les Juifs, en 1666.

éclairés le sommèrent de comparaître devant eux, et le condamnèrent à mort; mais personne ne voulut exécuter la sentence, et l'imposteur ne subit que le bannissement. Il se rendit alors à Salonique; car cette ville, qui renfermait un grand nombre de Juifs, lui semblait propre à l'exécution de ses projets; cependant il en fut bientôt chassé, ainsi que d'Athènes et de plusieurs autres cités grecques. Il se retira donc à Alexandrie, où il acquit une grande célébrité. Après avoir parcouru la Morée et le royaume de Tripoli, il vint à Gaza. Il y prêcha si éloquemment la pénitence et sa nouvelle doctrine, que les Juifs, renonçant aux affaires, ne s'occupèrent plus que de la prière et des aumônes (1). Mais, pour accomplir les prédictions des prophètes, il fallait au Messie un précurseur. Zabathaï fit donc choix d'un Juif très considéré dans Gaza, nommé Nathan Lévi. Le moment était favorable; car, suivant l'interprétation cabalistique de Daniel, le Messie devait paraître vers l'an 1675.

Zabathaï Zévi et son précurseur partirent

(1) Zévi leur défendit de se livrer aux affaires sous peine d'excommunication. Ils espéraient que le Messie, après avoir subjugué toutes les nations, les rendrait possesseurs des richesses des mécréans.

pour Jérusalem. Lévi, à son arrivée, rassembla les Juifs, et leur défendit d'observer au mois de juin suivant leur jeûne accoutumé, attendu qu'on devait se réjouir de l'avénement du Messie. Il déclara que Zévi était ce libérateur si longtemps désiré, et il prédit l'époque précise de la ruine du Grand-Seigneur. Une partie du peuple ajouta foi à cette imposture; mais les Juifs les plus sensés ne doutèrent point qu'une insurrection n'attirât sur eux la colère des Ottomans. Ils s'empressèrent donc de lancer l'anathême, et de prononcer la peine capitale contre Zévi, déclarant qu'il ne portait point le caractère d'un Messie, ni Lévi celui de son Précurseur.

Forcé de quitter Jérusalem, Zévi s'en fut à Smyrne, puis à Constantinople, où il pensait faire de nombreux prosélytes. Mais les Juifs de cette ville avaient reçu d'avance, des vingt-cinq rabbins qui l'avaient excommunié, l'invitation de le sacrifier *à la gloire de Dieu et au salut d'Israël.* Ceci décida Zévi à retourner à Smyrne; il y reçut de son précurseur quatre députés, qui le reconnurent pour le Messie. Comme Lévi jouissait d'un grand crédit parmi ses compatriotes, cette ambassade accrut prodigieusement le nombre des disciples de l'imposteur, et séduisit même quelques rabbins. La multitude admirait l'humilité du prophète, ses

fréquentes ablutions, son assiduité à la synagogue, et surtout l'éloquence de ses sermons; elle le reconnut donc pour son Messie, pour son roi, et lui fit des présens magnifiques qui l'aidèrent à soutenir sa dignité.

Cependant Lévi publiait dans les provinces que le libérateur d'Israël allait renverser l'empire ottoman. Il annonçait qu'après neuf mois de retraite ce puissant conquérant paraîtrait dans toute sa gloire, assis sur un lion, et qu'on verrait descendre des cieux un superbe temple, dans lequel des sacrifices seraient éternellement offerts au Seigneur. Lévi écrivait de Damas à Zévi : « Au roi notre roi, seigneur des seigneurs, qui nous affranchit de la captivité; à « l'homme souverainement sublime, au Messie « du Dieu de Jacob, au lion céleste, à Zabathaï « Zévi. »

Les Juifs, dans tout l'empire turc, attendaient avec impatience le jour de gloire que leur avaient prédit leurs prophètes. Les prières, les jeûnes étaient leurs seules occupations; ils pratiquaient les plus grandes austérités, ils négligeaient leurs affaires, vendaient tous les objets de luxe, et soulageaient les pauvres par d'abondantes aumônes. Les docteurs juifs de Smyrne s'assemblèrent de nouveau pour délibérer sur une affaire qui, chaque jour, devenait plus impor-

tante. Les plus sages d'entre eux ne voyant dans Zévi qu'un aventurier, le condamnèrent à mort ; mais le parti de l'imposteur l'emporta par la supériorité du nombre. Zévi réunit le peuple dans la grande synagogue ; il y célébra une nouvelle fête, répéta le nom de Jéhova, et fit plusieurs changemens dans la liturgie. Ses auditeurs reconnurent son autorité, et crurent apercevoir dans sa personne quelque chose de divin. Une troisième sentence de mort, prononcée par les rabbins, ne l'intimida pas ; il était sûr que personne n'oserait l'exécuter. Ses amis avaient gagné le cadi de Smyrne ; il alla le trouver dans son palais, et se plaça sous sa protection.

Quelques fanatiques soutinrent qu'il était sorti des flammes de sa bouche, lorsqu'il avait adressé la parole au cadi ; qu'une colonne de feu avait épouvanté le gouverneur des Turcs : ce qui l'avait obligé de le renvoyer au lieu de le faire mettre à mort. Le peuple le ramena en triomphe du palais du cadi, en chantant ces paroles du psaume : *La droite de l'Éternel s'est levée.* Zévi se fit ensuite ériger un trône, du haut duquel il dicta des lois à ses sujets. Il composa une nouvelle profession de foi, que le peuple adopta sans balancer. Ceux qui eurent la témérité de résister aux ordres du Messie, furent contraints de chercher leur salut dans la fuite. Un

grand nombre de Juifs, qui jusqu'alors s'étaient montrés incrédules, crurent enfin trouver dans Zévi le prophète annoncé par l'Écriture. Parvenu à ce haut degré de puissance, le prétendu Messie ordonna aux Juifs qui, dans leurs synagogues, priaient ordinairement pour le Grand-Seigneur, d'effacer son nom de la liturgie, et d'y substituer le sien. Il prit le titre de *roi des rois d'Israël*, et donna à son frère celui de *roi des rois de Juda*. Il créa aussi des princes pour guider les fidèles dans le voyage de la Palestine, et leur administrer la justice lorsqu'ils auraient pris possession de leur patrie. Enfin il annonça que Dieu lui ordonnait de se rendre à Constantinople, où il devait accomplir une œuvre importante. Il s'embarqua pour cette ville sur un petit bâtiment, tandis qu'un grand nombre de ses disciples firent ce voyage par terre. Le sultan, informé de son arrivée, expédia au grand visir l'ordre de le faire mettre en prison.

Cet événement ne fit que fortifier la foi des Juifs. Ils se souvinrent que, suivant la prédiction de Lévi, le Messie devait demeurer caché pendant neuf mois; ils crurent que c'était là l'accomplissement de l'oracle. Zévi, dans son interrogatoire, prétendit que ses compatriotes l'avaient forcé à prendre le titre de roi. Cette

réponse calma le visir, qui permit aux Juifs de le visiter dans sa prison. Ceux de Constantinople partagèrent l'enthousiasme de leurs frères de Smyrne; ils abandonnèrent le commerce et refusèrent de payer leurs dettes. Quelques négocians anglais, ne sachant comment recouvrer ce qui leur était dû, allèrent se plaindre à Zévi de la conduite de ses sujets. Le prisonnier leur écrivit donc une lettre ainsi conçue : « Juifs qui « attendez l'avénement du Messie et le salut « d'Israël, que la paix soit avec vous éternel- « lement ! Nous venons d'apprendre que vous « avez contracté des dettes envers plusieurs « Anglais; il nous paraît juste de vous ordon- « ner de satisfaire vos créanciers. Obéissez, ou « vous n'entrerez point avec nous dans notre « royaume. »

Zévi resta deux mois prisonnier à Constantinople. Le grand visir, qui se disposait à partir pour l'île de Candie, jugea prudent de le faire transférer aux Dardanelles. Cette circonstance parut aux Juifs un nouveau miracle; ils soutinrent que le sultan ne pouvait pas le faire mourir. Une foule de Juifs gagnèrent même le gouverneur, et pénétrèrent dans le château où leur prophète se trouvait détenu. Il en vint non seulement des environs, mais de la Pologne, de l'Allemagne, de Livourne, de Venise et d'autres

lieux (1). Ils apportaient à Zévi de riches présens, et recevaient en échange sa bénédiction et de magnifiques promesses. Les Turcs vendaient fort cher leurs denrées à tous ces Juifs : ce qui les engageait à tolérer les marques de respect que l'on prodiguait à l'imposteur.

Zévi, pendant sa détention, commanda aux Juifs de célébrer l'anniversaire de sa naissance par des fêtes, des illuminations et des concerts. Il abolit le jeûne solennel qu'on observait ce jour-là, en mémoire de la destruction du temple. Il envoya des ambassadeurs en diverses contrées pour proclamer son avènement, et publier les miracles qu'il prétendait avoir faits. Enfin il prescrivit au peuple de rendre grâce à Dieu, qui l'avait consolé par la naissance du Messie.

Néhémie Cohen, Juif polonais, vint le visiter dans sa prison. C'était un homme très versé dans la cabale et dans les langues de l'Orient. Dans la conférence qu'il eut avec Zévi, il soutint, dit-on, que l'Écriture annonçait deux Messies ; l'un, fils d'Éphraïm, pauvre prédicateur méprisé ; l'autre, fils de David et grand conquérant. Néhémie se contentait du rôle le moins brillant,

(1) Les Juifs portugais d'Amsterdam composèrent même une formule de prière à l'usage de ceux qui allaient à Andrinople visiter le prétendu Messie.

et laissait l'autre à Zévi. Il représenta toutefois à ce dernier qu'il ferait paraître trop de présomption, s'il s'arrogeait le titre de fils de David avant l'apparition du fils d'Éphraïm. Zévi, indigné, refusa d'associer Cohen à ses projets. Le Polonais se rendit aussitôt à Andrinople, et dénonça Zévi aux ministres comme un homme dangereux, qui méditait le renversement de l'empire turc. Le Grand-Seigneur, à la sollicitation de ses principaux officiers, somma Zévi de comparaître en sa présence, et de servir de but à ses archers, afin de voir s'il était invulnérable.

Zévi, pour échapper à ce péril imminent, abandonna toutes ses vaines prétentions, et avoua qu'il n'était qu'un Juif ordinaire. Le sultan lui dit qu'il ne pouvait expier sa trahison et ses autres crimes qu'en embrassant le mahométisme, et que, s'il refusait, il le ferait empaler. Le pauvre diable répondit que depuis longtemps il désirait se convertir, et qu'il se trouvait très honoré de pouvoir faire cette glorieuse profession de foi en présence du sultan.

La nouvelle de cet événement se répandit bientôt dans tout l'empire turc. Les disciples du faux prophète, accablés de douleur, se virent exposés aux sarcasmes de leurs ennemis. Quelques Juifs employaient encore dans leurs synagogues les formules de prières ordonnées par le

Messie musulman; les principaux Isr. Constantinople dépêchèrent donc des c Smyrne, pour défendre ces pratiques so d'excommunication.

Cependant les Juifs des provinces s lointaines, au lieu de se livrer au com écrivaient à leurs frères le récit des merv opérées par Zévi. Ils prétendaient qu'il a frappé d'une mort subite les émissaires que Grand-Seigneur avait envoyés pour le prendr et qu'il leur avait ensuite rendu la vie. Quoiqu sa prison fût fermée par d'énormes verrous, on l'avait vu, disaient-ils, parcourir les rues avec une nombreuse escorte, et distribuer à ses disciples ses chaînes converties en or. Les Juifs d'Italie envoyèrent à Smyrne des députés pour s'assurer de tous ces faits; mais, en arrivant, ceux-ci apprirent avec autant de surprise que de chagrin que leur Messie avait embrassé la religion de Mahomet. Le frère de Zévi entreprit de leur persuader qu'ils ne voyaient, sous le costume turc, qu'un vain fantôme; que Zévi était monté au ciel, et que Dieu le renverrait sur la terre dans un temps plus propice. Il ajouta que Nathan, son précurseur, qui avait fait tant de miracles, viendrait bientôt à Smyrne pour leur révéler des mystères et les affermir dans la foi; mais Nathan ne fut point admis dans la

cipaux Isra..., et les députés, qui se virent ailleurs, n'en
... donc des ... tirer aucune raison qui les satisfit.

...évi passa le reste de ses jours à la cour de ...quie. Il s'instruisit dans sa nouvelle religion, ...levint un zélé musulman sous la direction de ...anni Effendi, prédicateur du sérail, dont il ...ait l'élève le plus docile. Il continuait pourtant ...e se dire le libérateur des Juifs; mais pour ne ...oint choquer les Turcs, il déclarait que si ses ...rères refusaient de suivre son exemple, en renonçant aux imperfections de la loi de Moïse, il n'obtiendrait jamais de Dieu leur rétablissement dans la Terre-Sainte. En conséquence plusieurs Juifs de Bagdad, de Jérusalem et d'autres lieux éloignés, se rendirent à Constantinople pour embrasser, en présence du Grand-Seigneur, la religion de Mahomet. Ainsi l'imposteur conservait à la fois la faveur des Turcs et une partie de l'influence qu'il avait acquise sur sa nation. Il fut enfin décapité par ordre du sultan Mahomet.

Après sa mort, un certain Daniel Israël, qui avait habité Smyrne pendant six ou sept ans, entreprit de prou...r aux Juifs que Zévi vivait encore, qu'il demeurait caché, qu'il reparaîtrait au bout de quarante-cinq ans. De prétendus miracles étonnèrent la multitude, et donnèrent du poids à ses assertions; il en imposa même à plu-

sieurs rabbins. Abraham Michel et Raphaël Cordoso, célèbre médecin de Candie, se déclarèrent ouvertement en sa faveur. Cependant une partie des docteurs déclarèrent que Daniel Israël n'était qu'un imposteur. Le cadi le bannit de la ville, et infligea une amende à ses partisans; Cordoso, qui le soutenait, fut assassiné par son gendre, et sa mort fit évanouir toutes les espérances des Juifs. Le meurtrier se réfugia dans une mosquée, et embrassa l'islamisme; mais on ne nous dit pas ce que devint Daniel Israël.

Les partisans de Zabathaï Zévi prirent la dénomination de Zabathaïtes; cette secte survécut à son fondateur. On trouve encore aujourd'hui des Zabathaïtes à Salonique; ils professent publiquement le mahométisme, mais observent en secret le culte juif; ils se marient entre eux, demeurent dans un quartier particulier de la ville, et ne communiquent avec les Musulmans que pour leur commerce ou dans les mosquées. Ils n'entrent jamais dans les synagogues, et ne manifestent point leur schisme.

Zabathaï Zévi avait eu parmi les Juifs anglais, hollandais, allemands et polonais, beaucoup d'adhérens qui se sont perpétués en petit nombre jusqu'à nos jours (1). Un Juif nommé Jo-

(1) *Voyez* Grégoire, *Hist. des Sectes relig.*

nathan, né en 1690 à Cracovie, et qui en 1750 fut élu grand rabbin des trois villes de Hambourg, d'Altona et Wansbeck, fut accusé d'être sectateur de Zabathaï Zévi : ce qui occasionna une dispute très animée, et fit éclore beaucoup de pamphlets.

# CHAPITRE XXIII.

Des Juifs d'Ethiopie. — Conformité de leur religion avec celle des chrétiens de ce pays. — Des Fellahs de l'Abyssinie. — Des Juifs d'Egypte et de quelques parties de l'Afrique. — De leur état dans l'empire de Maroc. — Conduite tyrannique des empereurs. — Plusieurs savans israélites se distinguent dans le royaume de Fez.

---

Les Juifs ont toujours été plus tranquilles dans l'Éthiopie qu'en beaucoup d'autres contrées, à raison de la certaine conformité qui existe entre leurs coutumes et celles des habitans chrétiens : ces derniers sont circoncis ; ils s'abstiennent de la chair de porc, et observent religieusement le sabbat. Leurs rois croyent même être descendus des anciens Juifs, et portent dans leurs armes un lion qui tient une croix, avec cette devise : *Le lion de Juda a vaincu.*

Les Fellahs, dans l'Abyssinie, conservent encore la hiérarchie israélite. Ils se persuadent tirer leur origine d'une colonie juive du temps de Salomon. Vers le commencement de l'ère chrétienne, ils choisirent pour roi un certain Phinée, qui passe pour le chef de la dynastie

actuelle. Les Abyssins nomment cette famille Ben Israël, pour la distinguer de la maison de Salomon, à laquelle appartiennent les souverains du pays. Vers l'an 960, les Fellahs tentèrent de s'emparer du trône d'Abyssinie. Cette contrée fut long-temps le théâtre d'une guerre sanglante. Enfin, après des pertes considérables, ils furent contraints d'abandonner les plaines de Demetria pour se retirer dans les montagnes escarpées de Samen, où ils conservèrent leur indépendance. Leur capitale porte encore aujourd'hui le nom de *Rocher des Juifs*. Ils furent, en 1600, réduits à la dernière extrémité; le roi Gédéon et Judith, son épouse, périrent dans un combat. Depuis cette époque, ils paient à l'État une redevance annuelle, mais conservent leur gouvernement. Lorsque Bruce les visita en 1771, ils pouvaient être au nombre de 100,000 hommes. Leur roi s'appelait aussi Gédéon, et leur reine Judith. Il paraît que ces noms sont consacrés pour la famille royale. Suivant les rapports des Fellahs, leurs souverains descendent de la tribu de Juda (1).

Leurs bibles sont écrites dans l'idiome du

(1) Bruce dit n'avoir rien négligé pour connaître l'histoire de ce peuple singulier. Il vécut dans l'intimité de plusieurs savans du pays.

pays de Geshen par des chrétiens d'Abyssinie, qui les leur vendent. Jamais la moindre discussion ne s'est élevée parmi eux au sujet du texte de l'Écriture. Ils ignorent les différentes versions des scoliastes. Ils n'ont ni *Talmud*, ni livres cabalistiques; ils ne portent point de franges sur leurs habits; nul d'entre eux ne s'occupe d'écrire; ils ont perdu l'usage de l'hébreu; leur langue est celle que leurs ancêtres apprirent jadis dans le pays. Ils avouent franchement qu'ils ne possèdent aucune bible hébraïque ou samaritaine, et qu'ils s'en rapportent entièrement à la traduction. Le livre d'Enoch est le premier qu'ils disent avoir connu; ils reçurent ensuite le livre de Job. Ils assurent que le sceptre n'est jamais sorti de la maison de Juda, et se croient destinés à rassembler les Gentils, lors de l'avènement futur du Messie. Les Fellahs ne connaissent guère que de nom le Nouveau Testament. Ils trouvent fort absurde de supposer que le Messie soit déjà venu; car ils se le représentent comme un prince temporel, un prophète et un conquérant. Ils observent scrupuleusement la loi de Moïse, les préceptes des lévites, les purifications, les jeûnes, les expiations et les sacrifices.

Les Juifs habitent l'Égypte depuis des siècles; mais, en 1524, ils faillirent être victimes de la ré-

volte du gouverneur Achmet contre Soliman II. Les soldats pillèrent leurs maisons, et Achmet leur imposa une contribution de deux cents talens. Ils se déclarèrent insolvables, et ne versèrent que quinze talens au trésor. Le gouverneur irrité ordonna l'arrestation de tous les Juifs du royaume. Mais l'exécution de ce décret fut prévenue par une conspiration qui éclata contre Achmet. Ce prince périt, et les Juifs instituèrent une fête en mémoire de leur délivrance.

La liberté dont les Juifs égyptiens ont joui depuis cet événement les a rendus nombreux et puissans, surtout au Caire, où ils ont trente synagogues (1). Ils sont depuis long-temps en possession de tous les octrois de la ville : ce qui leur donne beaucoup d'influence. Tous les deux ans le pacha du Caire afferme les douanes pour le compte du Grand-Seigneur; et les Juifs, à force de présens ou d'intrigues, savent presque toujours obtenir la préférence. Ils sont généralement Pharisiens ou Talmudistes. Les Caraïtes ont aussi leur synagogue. Une preuve du pouvoir des Juifs au Caire, c'est que, le jour du sabbat, les bureaux de la douane restent fermés : les marchandises ne peuvent entrer dans la ville,

(1) Pocock, *Description de l'Orient*.

soit qu'elles appartiennent à des musulmans ou à des chrétiens.

Les Juifs sont aussi très nombreux en d'autres parties de l'Afrique ; ils font presque tout le commerce de l'intérieur. Quelques uns d'entre eux sont si riches que Muley Archey, roi de Tafilet, en confisquant les biens d'un seul Juif, se trouva en état d'achever la conquête d'une province voisine, et de déposséder enfin son frère des royaumes de Maroc et de Fez. Pour faire oublier au peuple cette mesure arbitraire, il lui rendit ses anciens priviléges, et lui donna pour prince Josué-ben-Amossech. Ismaël, frère et successeur de Muley, fut le bienfaiteur des enfans d'Israël. En reconnaissance des services que lui avait rendus Joseph de Tolède, il l'admit au nombre des principaux officiers de sa maison, l'envoya en ambassade dans les différentes cours de l'Europe, et, par ses négociations, conclut, en 1684, la paix avec les Provinces-Unies.

Depuis long-temps les Juifs habitaient la ville d'Oran, et plusieurs d'entre eux y possédaient des emplois honorables et lucratifs. Malgré les mauvais traitemens qu'ils avaient éprouvés de la part de l'Espagne, on dit qu'ils se laissèrent corrompre par le cardinal Ximenès (1), et qu'ils li-

(1) Le cardinal Ximenès était l'ennemi déclaré des

vrèrent la ville aux troupes espagnoles. Ce service signalé ne les empêcha pas d'être bannis, on ne sait pour quel motif, en 1669. Ils étaient aussi très nombreux et fort riches dans la province de Suez, et possédaient, dans la capitale de ce pays, une superbe synagogue desservie par plusieurs ministres. Ils avaient des juges et des interprètes de la loi, et se livraient au commerce ou aux arts mécaniques.

Les Juifs ont toujours été, et sont encore très nombreux dans l'empire de Maroc, où ils se réfugièrent en foule lorsqu'ils furent bannis de l'Espagne et du Portugal (1). Ils n'habitent pas seulement les villes; on les trouve répandus dans tout le pays. Cependant ils paient un tribut; et, comme le moindre caprice du prince suffit pour les faire exiler, jamais ils ne peuvent se flatter d'une tranquillité durable. Ce malheureux peuple, persécuté partout, partout méprisé, gémit sous l'oppression des barbaresques, qui pourtant subsisteraient à peine sans son industrie.

Les Maures des plus basses classes se croient

---

Juifs. On dit qu'il employa son crédit auprès de la reine Isabelle pour lui persuader de les chasser d'Espagne.

(1) Il paraît que les Juifs habitaient l'empire de Maroc dès l'an 1062. — *Voir* les *Dissertations pour servir à l'Histoire des Juifs*.

en droit d'opprimer et d'insulter les Juifs, qui souffrent les plus grands outrages avec une impassibilité remarquable, fruit d'une longue et triste habitude. Ils n'ont point le courage de se défendre, car le Koran et les juges favorisent toujours les Musulmans. En revanche, leur intelligence et leur adresse leur donnent beaucoup d'avantages sur les Maures; ils négocient presque toutes les affaires de finances ou de commerce. Plus industrieux et plus instruits que les Mahométans, ils possèdent des emplois importans. L'empereur leur confie les douanes, la fabrication de la monnaie, les transactions commerciales, les négociations avec les puissances étrangères (1). Ces diverses fonctions leur donnent toute la facilité possible de s'enrichir aux dépens de l'État. C'est ainsi qu'ils se consolent des humiliations dont ils sont journellement abreuvés.

Les Juifs, dans presque tout l'empire, demeurent séparés des Maures. Le gouvernement, malgré son despotisme, leur permet d'exercer leur culte. Cependant un assez grand nombre d'entre eux, pour éviter les mauvais traitemens, professent la religion mahométane. En renon-

(1) Chénier, *Etat actuel de l'Empire de Maroc*.

çant au judaïsme, ils obtiennent tous les priviléges des Maures.

On rencontre beaucoup de Juifs dans les montagnes de Maroc (1); ils se livrent à des travaux pénibles pour lesquels les habitans du pays ont de l'aversion. Quelques uns briguent à la cour des charges éminentes. L'un deux, nommé Pacheco, fut envoyé comme ambassadeur dans les Provinces-Unies. Il mourut en 1604, à La Haye, où on lui fit de magnifiques funérailles. Dans le même siècle, deux auteurs Juifs, envoyés par les cours de Portugal et d'Espagne, remplirent en Hollande les fonctions de résidens.

An de J. C. 1760.—Les synagogues du royaume de Fez avaient été démolies. Muley Mohammet, en montant sur le trône, les fit rebâtir, et choisit même un Juif pour son grand trésorier et son premier ministre. Cependant les Israélites souffrirent souvent du despotisme des souverains de Maroc. L'empereur Sidi Mohammet, ayant imposé une forte taxe à son fils Muley Aly, lui commanda de lever cet argent sur les Juifs, qui, disait-il, ne méritaient aucune indulgence puisqu'ils n'étaient point dans la voie du salut. Le prince offrit à son père les revenus de son gouverne-

(1) On estime qu'il y a près de 400,000 Juifs dans les Etats de Maroc, de Fez et d'Alger.

ment, mais le conjura de ne point aggraver la misère d'un peuple déjà si maltraité.

An de J. C. 1772. — Muley Ismaël, toujours ingénieux à trouver des prétextes pour dépouiller ses sujets, convoqua les Juifs, et leur tint ce discours : « Chiens que vous êtes, je vous « ai fait venir pour vous obliger à reconnaître « Mahomet. Il y a long-temps qu'on m'étourdit « de sottes prédictions touchant l'avénement du « Messie. Quant à moi, je le crois déjà venu. Si « vous ne fixez l'époque précise de son apparition, vous perdrez et vos biens et la vie. Je suis « las de vous servir de jouet. »

Les Juifs, épouvantés, représentèrent la ponctualité avec laquelle ils avaient payé les énormes taxes qu'on leur avait imposées. Enfin, après huit jours qu'ils avaient obtenus pour méditer leur réponse ; ils offrirent à l'empereur une forte somme et lui déclarèrent que, d'après la décision de leurs docteurs, le Messie paraîtrait dans trente ans. « Oui, répondit Ismaël en prenant « l'argent, je vous entends, chiens de menteurs; « vous voulez apaiser aujourd'hui ma colère, es« pérant que je serai mort dans trente ans ; mais « je vivrai pour prouver au monde votre impos« ture et vous punir comme vous le méritez. »

Les Juifs sont, depuis long-temps, plus nombreux à Fez qu'en toute autre partie de la Bar-

barie. Un voyageur qui visita ce pays en 1619, en compta 80,000 dans cette province, et plusieurs étaient fort riches. Ils ont une garde à l'entrée de leur quartier, afin de pouvoir exercer en paix leur commerce. On tolère leur culte; mais, quoiqu'ils aient un chef de leur nation, ils souffrent toutes sortes d'oppressions de la part des Musulmans.

Les Juifs ont à Fez des écoles où ils étudient les Écritures et le Talmud. Cette ville a produit plusieurs savans rabbins qui se sont illustrés par leurs ouvrages. Nous citerons Juda-Ching, Isaac-Ben-Jacob, Aaron-Ben-Chaim, et Salomon-Ben-Melisch.

Jusqu'en 1804, la nation juive demeura plus tranquille à Alger qu'en toute autre partie de la Barbarie; mais, à cette époque, ils furent accusés injustement d'être les fauteurs d'une révolte qui éclata dans le voisinage de cette ville. Les vrais coupables étaient des personnes intimement liées avec le Dey lui-même; comme elles avaient emprunté de l'argent d'un Israélite, la trahison fut aussitôt imputée aux Juifs, qui subirent les plus affreux tourmens. On en pendit avec de longues cordes plusieurs centaines à des crochets fixés au sommet des murailles de la place; d'autres furent brûlés vifs ou reçurent les étrivières; la plupart eurent leurs biens confis-

qués et furent réduits à la dernière misère. Tant de cruautés engagèrent beaucoup de Juifs à quitter Alger et à s'établir en d'autres parties de la Barbarie, surtout à Tunis. Plusieurs des plus dévots, regardant cette persécution comme un avertissement du ciel de quitter ces contrées, se rendirent en Palestine et dans les environs de Jérusalem pour y attendre l'heure de leur délivrance. Il reste encore environ 9,000 Juifs à Alger; ils possèdent même dans cette ville huit synagogues publiques, mais ils sont privés de leurs anciens priviléges. Les Juifs d'Alger peuvent avoir trois femmes à la fois et les répudier quand il leur plaît. Ils reconnaissent l'autorité d'un chef de leur nation, nommé par le Dey lui-même, et qui exerce sur eux un pouvoir absolu.

Dans le cœur même de l'Afrique, ce malheureux peuple gémit sous une semblable oppression. A Sansanding, à huit cents milles à l'est de l'Océan, Mungo-Park découvrit plusieurs familles juives. « Tant pour le costume que pour « la tournure, dit-il, ils ressemblent beaucoup « aux Arabes; fort peu scrupuleux sur leur reli- « gion, ils récitent publiquement les prières du « Koran. Cependant les nègres ne les respectent « guère. Les Maures eux-mêmes me disaient que « je valais beaucoup mieux qu'un Juif, quoique

« je fusse chrétien. » Et l'on sait pourtant, d'après la relation de Mungo-Park, jusqu'à quel point les Maures de cette partie de l'Afrique poussent la haine contre les chrétiens.

---

# CHAPITRE XXIV.

Des Juifs d'Allemagne. — L'évêque de Cologne les chasse de son diocèse. — Victor à Carbé abjure la religion juive, et écrit contre sa nation. — Un autre converti conseille à l'empereur de faire brûler les livres des Juifs. — Reuchlin fait échouer son projet. — Effets de la réforme sur l'état des Juifs. — Leur situation à Mersebourg, en Bohême, en Hongrie. — Un faux Messie paraît en Allemagne au dix-septième siècle.

---

Nous venons d'offrir l'état des Juifs en Asie et en Afrique pendant l'espace de trois siècles; tournons maintenant nos regards vers ceux d'Europe, dont nous avons déjà rapporté succinctement les infortunes.

Au commencement du seizième siècle, l'évêque de Cologne chassa les Juifs de son diocèse. Victor à Carbé, qui avait abandonné le judaïsme pour obtenir un emploi dans le clergé, écrivit contre ses co-religionnaires une violente diatribe, et loua beaucoup le prélat d'*avoir arraché l'ivraie du champ du Seigneur*. Il engagea les chrétiens à ne plus disputer avec les Juifs, mais à leur faire abjurer de force leur religion.

Quelques années après, un autre converti,

nommé Pfepfercorn, voulut persuader à l'empereur Maximilien de faire brûler tous les livres des Juifs, parce qu'ils étaient remplis de fables, d'inexactitudes et de blasphêmes contre Jésus-Christ. Il avait précédemment composé un ouvrage sur la célébration de la Pâque; il y accusait les Israélites de ne plus suivre les préceptes de l'Ancien Testament, et d'être à la fois les ennemis du Nouveau. Dans un autre ouvrage, il peignit sous les plus noires couleurs l'usure qu'ils exerçaient et leur haine pour les chrétiens.

La conversion et le zèle de Pfepfercorn ne laissèrent pas d'être suspects : on l'accusait d'avoir formé le dessein de s'emparer des livres des Juifs, pour obliger ces derniers à les racheter à un prix exorbitant (1). Mais il eut l'adresse de mettre tant d'ecclésiastiques dans son parti, que l'empereur parut disposé à souscrire à sa demande. Cependant, comme cette affaire faisait beaucoup de bruit, Maximilien voulut d'abord entendre les raisons des deux partis. Reuchlin, homme très versé dans la littérature hébraïque, s'opposa fortement à la mesure proposée par Pfepfercorn, et soutint qu'on ne

(1) Pfepfercorn, arrêté sur quelques soupçons, fit l'entier aveu de son hypocrisie.

devait brûler que les ouvrages qui contenaient des blasphêmes contre Jésus-Christ. Il démontra l'impossibilité de détruire par un décret impérial des livres qui se trouvaient répandus dans le monde entier, et qu'on pourrait toujours réimprimer.

La modération de Reuchlin l'exposa à tout le ressentiment des dévots. L'empereur prit le parti d'en référer à la décision du pape. Hochstrat, digne ministre de l'Inquisition, se rendit à la cour de Rome. Il fit valoir, auprès du pontife, les réclamations de plusieurs princes; il tâcha de le gagner par des présens, et le menaça même d'un schisme s'il refusait de condamner Reuchlin et les Juifs. Mais tous ses efforts furent vains : il eut la mortification de s'en retourner sans avoir rien obtenu. Son adversaire, victorieux, se vit alors en butte à la haine des moines; mais il se contenta de répondre à leurs injures « qu'il était « persuadé que Martin Luther, dont la doctrine « commençait à se propager en Allemagne, leur « donnerait tant d'occupation qu'ils n'auraient « pas le temps de le persécuter. »

Les progrès de la réforme en Allemagne imprimèrent aux esprits une impulsion nouvelle. Les théologiens protestans, plus versés dans les langues savantes que les moines et les prêtres des siècles passés, étudièrent les écrits des rab-

bins pour les réfuter. Le clergé catholique suivit leur exemple et s'appliqua plus que jamais à l'étude des langues. Les lettres firent des progrès notables dans toute l'Europe; les Juifs eux-mêmes, sortant de la léthargie où ils étaient plongés, publièrent des grammaires, des lexiques, et firent tous leurs efforts pour défendre leur religion contre leurs savans antagonistes.

An de J. C. 1547. — La réforme contribua puissamment à délivrer les Juifs des persécutions auxquelles ils se trouvaient continuellement exposés dans les siècles du moyen âge (1). On ne les accusa plus de crucifier des enfans chrétiens ni de profaner les saintes hosties. Ils conservèrent néanmoins pour Luther une aversion extrême, parce qu'il avait empêché plusieurs princes chrétiens de les recevoir dans leurs États. Les facultés théologiques luthériennes de Wirtemberg et de Rostock décrétèrent que les chrétiens malades ne pourraient avoir recours à des médecins juifs, parce qu'ils employaient des remèdes magiques, et que d'ailleurs un peuple de réprouvés ne devait point guérir les enfans de Dieu.

---

(1) « Grâce à Dieu et à la réforme, dit David Lévi, « nous possédons maintenant, dans les divers États que « nous habitons, des droits et des priviléges inconnus à « nos ancêtres depuis leur dispersion. »

Les discussions entre les Juifs et les chrétiens donnèrent naissance à une secte que l'on nomma, par dérision, les *Demi-Juifs*. Seidelius, l'un des nouveaux docteurs, parut dans la Transylvanie. Il soutint que le Messie ne viendrait que pour les Juifs; que le monde païen n'aurait pas plus de part à ses bienfaits qu'il n'en avait eu jadis à la terre de Canaan; enfin, que toute la religion était renfermée dans le Décalogue et gravée dans le cœur des hommes. Seidelius, n'ayant pu faire de prosélytes dans sa patrie, passa en Pologne, où il eut bientôt un grand nombre de disciples. Les Juifs de Mersebourg, qui se disaient établis dans cette ville depuis la destruction de Jérusalem, furent bannis par l'évêque Adolphe au commencement du seizième siècle. En 1559, l'empereur Ferdinand Ier leur accorda sa protection et le droit d'avoir en Allemagne des Princes de la captivité. Il conféra d'abord ce titre à un rabbin de Worms. Cette ville fut aussi le berceau du célèbre Jakock (1).

---

(1) Les Juifs d'Allemagne assurent que leurs ancêtres s'établirent dans ce pays avant la destruction du second temple de Jérusalem. Ceux de Worms prétendent avoir prouvé à l'empereur et aux Etats que leurs ancêtres n'ont nullement participé à la mort de Jésus-Christ. Ils ajoutent qu'ils habitent Worms depuis un temps immémorial, et

Il laissa quatre fils qui tous remplirent des charges importantes et acquirent une grande réputation.

Les Juifs de la Bohême avaient toujours joui d'une tranquillité assez constante depuis le huitième siècle, à raison des services importans qu'ils avaient rendus aux chrétiens contre les brigands. Ils avaient bâti une superbe synagogue, et fondé à Prague une académie que dirigeait le célèbre rabbin Falk. Mais, en 1580, on les accusa d'être les auteurs des incendies qui ravagèrent plusieurs parties du royaume. Ceux qui purent se soustraire au supplice furent chassés du royaume. Cependant on découvrit, avant la fin de l'année, les vrais coupables : on rappela donc les Juifs, qui s'établirent de nouveau dans le pays.

La Bohême a produit plusieurs docteurs juifs, distingués par leurs talens et leur érudition. Léon

---

qu'ils y ont obtenu, pour cette raison, des priviléges dont leurs co-religionnaires sont ailleurs privés. Pour confirmer ces assertions, ils ont inséré dans le *Toldos Jeschu* l'extrait d'une prétendue lettre du Sanhédrin de Worms au roi de la Judée, pour dissuader ce prince de faire mourir Jésus-Christ. Basnage suppose que l'auteur du *Toldos Jeschu* était un membre de la synagogue de Worms.

de Prague fleurissait en 1553; chef des écoles de la Moravie, il remplit parmi ses co-religionnaires les fonctions de juge. Il composa de nombreux ouvrages; l'un d'eux a pour titre *la Rédemption et l'Eternité d'Israël.* L'auteur y confirme les Juifs dans l'espérance du Messie, et leur promet une éternelle prospérité.

L'historien juif, David Gantz, était de Prague; il composa dans cette ville son livre intitulé *la Tige de David.* C'est une chronologie depuis la création jusqu'à l'an 1292 de l'ère chrétienne: il lui donna ce titre, soit parce que c'était son premier ouvrage, soit pour rappeler à ses frères opprimés la branche de David, d'où devait sortir leur libérateur.

Le nombre des Juifs de la Hongrie était bien diminué vers la fin du seizième siècle, époque à laquelle l'empereur Rodolphe leur imposa des taxes exorbitantes. Il pensait qu'il leur serait impossible de payer la somme qu'il exigeait d'eux, et qu'il pourrait en conséquence profiter de ce prétexte pour les bannir de ses Etats. Ceux de la Moravie éprouvèrent, en 1574, une violente persécution. Un grand nombre d'entre eux furent mis à mort avant que leurs amis eussent pu venir à leur secours. Dans la Franconie, on les accusa d'avoir mis le feu à plusieurs maisons de Bamberg, et on les dépouilla de tous leurs ef-

fets. Cependant ils obtinrent le droit de s'établir dans le duché de Brunswick, vers la fin du seizième siècle.

L'Allemagne vit naître, au dix-septième siècle, plusieurs rabbins illustres, entre autres un fameux cabaliste nommé Nathan de Spire. Il publia un ouvrage intitulé *le Bien de la terre*, dans lequel il fait l'éloge de la Terre-Sainte, et de plus un commentaire cabalistique de quelques versets du Deutéronome, qui, selon lui, dévoile les mystères les plus cachés.

L'un des plus grands docteurs que l'Allemagne ait produits dans ce siècle fut Isaac Loria, auteur d'une introduction métaphysique à la cabale. Il examine dans cet ouvrage les raisons qui ont déterminé Dieu à créer le monde. Il écrivit encore plusieurs autres traités. Vers la fin de ses jours il se retira en Palestine, et fut enterré à Sapheta, dans la Haute-Galilée. En 1682, le rabbin Mardochée, Juif allemand qui s'était acquis une grande célébrité par son savoir et l'austérité de ses mœurs, se fit passer pour le Messie. Plusieurs Juifs d'Allemagne et d'Italie, séduits par cet imposteur, le reconnurent pour un envoyé du ciel; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur folie. Le faux prophète fut contraint de chercher son salut dans la fuite.

# CHAPITRE XXV.

Etat des Juifs polonais. — Ils obtiennent de grands priviléges de Casimir le Grand. — Jean Sobieski les favorise. — Littérateurs. — Prospérité des Juifs de Hambourg. — Juifs hongrois. — — Concile tenu dans la plaine d'Ageda. — Opulence des Juifs de Vienne. — Leur état dans les autres villes d'Allemagne. — Plusieurs Juifs instruits se convertissent au christianisme dans le dix-septième siècle.

---

An de J. C. 1333. — Nous avons remarqué, dans un des précédens chapitres, la prospérité des Juifs polonais sous Casimir le Grand. Ce prince, éperdument amoureux d'une belle Juive nommée Esther, leur avait accordé des priviléges si étendus qu'ils faisaient presque seuls tout le commerce du pays. Ils acquirent du pouvoir et d'immenses richesses. Leur industrie, l'indolence des classes supérieures de la société, l'asservissement des paysans, contribuèrent en même temps à leur opulence.

Le fanatisme qui avait fait bannir les réformés de la Pologne était si bizarre, que les Juifs conservaient dans ce pays une entière liberté de conscience. Non seulement ils avaient de su-

perbes synagogues et des académies, mais ils possédaient encore des biens-fonds. Ils avaient aussi à Cracovie une cour de justice, qui prononçait sur les affaires civiles et criminelles. Néanmoins, ces prérogatives n'empêchaient point qu'ils souffrissent parfois des émeutes populaires.

Jean Sobieski les favorisa tellement, que l'on nomma, par dérision, son gouvernement la *junte israélite*. Il leur afferma les domaines de la couronne; et les marques de confiance qu'il ne cessa de leur prodiguer excitèrent le mécontentement parmi la noblesse. Après sa mort, on remit en vigueur et l'on inséra dans les *Pacta conventa* d'Auguste II une loi de Sigismond I^er^, portant qu'aucun Juif ou roturier ne pourrait percevoir les revenus de la couronne. Depuis lors, les priviléges des Juifs devinrent plutôt l'effet de la tolérance que de la sanction des lois.

La Pologne a long-temps été le centre de la littérature rabbinique. Les Juifs y envoyaient leurs enfans pour étudier le Talmud et la théologie. Au seizième siècle, un célèbre professeur nommé Iserdes attirait à Cracovie une foule immense de disciples. Il expliqua les Écritures pendant vingt années.

En 1658, un Juif polonais, nommé Jean Sa-

lomon, embrassa la religion chrétienne. Il avait servi de caution pour un de ses frères, et on l'avait mis en prison. Comme il avait obtenu sa liberté en abjurant le judaïsme, on eut d'abord quelques doutes sur la sincérité de sa conversion; mais, après son baptême, il écrivit trente-sept démonstrations pour prouver que le Messie était déjà venu, et que c'était une personne divine distincte de Dieu le père.

On a nommé Hambourg *la petite Jérusalem*, à cause de la multitude de Juifs qui, depuis longtemps, habitent cette ville et y font le commerce. Plusieurs y ont acquis de grandes richesses, d'autres se sont distingués dans les sciences, surtout dans la médecine. Un rabbin nommé Esdras Edgard, ayant embrassé le christianisme en 1690, travailla avec ardeur à la conversion de ses frères, et obtint de nombreux succès.

L'empereur Ferdinand III accorda de grands priviléges aux Juifs de Prague, pour le service signalé qu'ils lui avaient rendu en défendant cette ville contre les Suédois, en 1641. Le rabbin Juda Léon écrivit une histoire de ce siége, dans laquelle il élève jusqu'aux nues la bravoure et la fidélité de ses co-religionnaires, surtout la piété dont ils avaient fait preuve, en se réunissant dans leurs synagogues pour obtenir du ciel

le succès de leur entreprise. Il parut attribuer à leurs prières le salut de la place.

Les Juifs de Hongrie conservèrent le privilége de percevoir les revenus de l'État jusqu'au règne de Ferdinand II, qui, en 1630, le leur retira par un édit; mais ils trouvèrent moyen d'éluder cet ordre, car Ferdinand III rendit un nouveau décret pour destituer tous les fonctionnaires publics qui employaient des Juifs. Ces derniers tinrent bon, et l'empereur fut obligé d'envoyer, à plusieurs reprises, des commissaires qui ne parvinrent à les expulser entièrement qu'en 1655.

Cependant quelques historiens rapportent qu'en 1650, les Juifs, las de seize cents ans de captivité, résolurent d'examiner, dans un Concile national, *si le Messie était déjà venu*. La plaine d'Ageda, à trente lieues environ de Bude, fut choisie pour cette assemblée. La Hongrie était alors en guerre avec les Turcs, et les deux partis donnèrent à la nation juive la permission de se réunir dans ce lieu. Trois cents rabbins des plus instruits, et une multitude immense de Juifs assistèrent à ce Concile. Zacharie, de la tribu de Lévi, en fut le président et l'orateur.

Après avoir exclu toutes les personnes qui ne pouvaient faire preuve d'origine israélite, on proposa, par l'organe du président, cette grande

question : *Le Messie est-il déjà venu, ou devons-nous encore attendre son avénement?* Quelques uns déclarèrent qu'ils étaient portés à le croire déjà venu, puisqu'on ne pouvait attribuer tant de siècles de calamités à l'idolâtrie, qu'ils avaient soigneusement évitée depuis leur retour de Babylone. Mais la majorité fut d'avis que le Messie n'avait point encore paru, et que ce retard provenait des péchés et de l'impénitence du peuple juif. Ils recherchèrent ensuite à quels signes on devait reconnaître leur libérateur. Tous s'accordèrent à dire que ce serait un grand conquérant qui les affranchirait du joug de l'étranger. Après six jours de discussion, un savant rabbin nommé Abraham insista vivement sur la nécessité d'examiner avec soin les titres du Messie des chrétiens. Les Pharisiens, qui étaient en majorité dans l'assemblée, répondirent que Jésus ne pouvait être le Messie, puisqu'il avait vécu dans l'obscurité, tandis que le libérateur des Juifs devait paraître environné d'une gloire éclatante. Abraham, peu satisfait des raisons que lui opposaient les Pharisiens, fit valoir les miracles de Jésus-Christ, et demanda en vertu de quel pouvoir il les avait faits. Zébédée, l'un des chefs de la secte, répondit qu'il les faisait à l'aide de la magie; à quoi Abraham répliqua que les sortiléges ne pouvaient rendre la vue, l'ouïe ni la

parole à ceux qui étaient nés aveugles, sourds ou muets.

Il paraît que les remontrances de ce savant rabbin déterminèrent l'assemblée à consulter quelques prêtres chrétiens sur les principes de leur croyance. Ces prêtres étaient des catholiques romains. Non contens de prouver que Jésus-Christ était le Messie, ils vantèrent les cérémonies de leur culte et l'autorité de leur église. Les membres du Concile s'écrièrent alors tout d'une voix : « Point de Christ! Point d'homme Dieu! Point d'intercession de Saints! Point d'adoration d'images! Point de prières à la Vierge Marie. » Ils déchirèrent leurs vêtemens, se couvrirent la tête de poussière en criant au blasphême, et se séparèrent de la sorte, ne voulant plus entendre parler de Jésus-Christ.

L'assemblée se réunit encore une fois, mais seulement pour convenir d'un autre Concile qui devait avoir lieu trois ans après en Syrie. Plusieurs docteurs avouèrent, dit-on, que, depuis le Concile, ils étaient devenus chancelans dans leur foi, et témoignèrent le désir de s'entretenir avec des théologiens protestans; mais la présence de tant de moines les effraya.

An de J. C. 1660. — Vers cette époque, les Juifs avaient acquis à Vienne une telle influence que le rabbin Zacharie obtint la permission

d'ériger, dans cette ville, une superbe synagogue et de fonder une académie destinée à la restauration du judaïsme et de la littérature rabbinique. Cet établissement fut richement doté; vingt-quatre professeurs devaient y faire, jour et nuit, des lectures du Talmud. Mais, au moment où les cours allaient s'ouvrir, l'empereur chassa les Juifs de la capitale et convertit en église leur synagogue. Cette mesure fut provoquée par l'impératrice qui attribuait sa stérilité à la tolérance dont jouissaient les Juifs; elle mourut en 1673, et l'on rappela les bannis; ils obtinrent même plusieurs charges importantes et des titres honorifiques. Alors le peuple jaloux de leur opulence, employa les moyens les plus injustes pour les dépouiller de leurs richesses. L'empereur eut aussi bientôt à se plaindre des Juifs, qui, pendant qu'il était en guerre avec les Turcs, aidèrent ces derniers à soutenir le siége de Bude. Cependant, comme ils étaient alors sujets de la Porte, on ne pouvait avec justice leur faire un crime de leur fidélité envers leur souverain.

Les Juifs, au dix-septième siècle, étaient riches et nombreux dans la Croatie, la Moldavie, la Valachie et la plupart des grandes villes de l'empire. On les chassa de Nuremberg; mais ils s'établirent aux environs, et fondèrent une synagogue à Furth. Ils ne pouvaient entrer à

Nuremberg qu'avec un guide qui ne les quittait point jusqu'au moment de leur départ. Ils avaient autrefois à Augsbourg une synagogue et une école dont les professeurs et les élèves étaient entretenus aux frais des riches négocians de l'endroit; mais depuis on les bannit de cette ville. Pour y rester, ils étaient obligés de payer un florin par heure.

Un Israélite converti accusa les Juifs de Worms d'avoir inscrit le nom de Jéhova sur le faîte de leur synagogue pour préserver l'édifice de la destruction. Mais les Français, qui, bientôt après, démolirent ce temple en s'emparant de la ville, leur prouvèrent l'inutilité de cette précaution. On évaluait à 30,000 le nombre des Juifs de Francfort dans les dix-septième et dix-huitième siècles. Ils étaient souvent dépouillés de leurs biens, souffraient toutes sortes d'insultes, et exerçaient les plus vils emplois. Un voyageur moderne rapporte qu'ils étaient relégués dans une seule rue, longue, spacieuse, irrégulière, et que de hautes murailles séparaient, tant par derrière que par devant, leurs maisons de celles des autres citoyens. Chaque soir, vers dix ou onze heures, on fermait les deux extrémités de la rue; et, quand les chrétiens célébraient leurs offices, aucun Juif ne pouvait, sans une permission spéciale, sortir de cette espèce de prison.

Ce régime oppressif eût été aboli; mais certains Juifs fort riches, qui profitaient de la misère de leurs frères pour les employer à leur commerce, ne cessèrent de protester contre tout changement, malgré les avantages qu'ils en eussent eux-mêmes retirés (1).

Les Juifs formaient, au dix-septième siècle, le tiers de la population de Prague. Malgré la tolérance que leur accordait le gouvernement, ils étaient en butte à la haine et au mépris des chrétiens. Leur pauvreté les obligeait à exercer les professions les plus abjectes; mais leur condition s'améliora dans les siècles suivans. Riesbeck dit, dans ses Voyages, qu'en 1780 Prague renfermait neuf à dix mille Israélites. Ils étaient fort industrieux, et presque tous les aubergistes avaient un Juif à leur service. Ils possédaient une entière liberté de conscience. Plusieurs d'entre eux professaient des arts mécaniques. Ils habitaient un quartier que l'on nommait *la Cité des Juifs*.

La Pologne et l'Allemagne ont produit, à diverses époques, de savans Israélites qui se sont convertis au christianisme. Mardochée-Ben-Moïse, né en Allemagne, s'était distingué par ses écrits contre le Nouveau Testament; mais, après

(1) *Voyages de Stolberg*.

l'avoir plus soigneusement comparé avec l'Ancien, il reconnut son erreur, abjura le judaïsme et se fit baptiser en 1701. Il publia, depuis sa conversion, plusieurs ouvrages estimés.

Aaron Margalitha, rabbin polonais, embrassa la religion chrétienne et reçut le baptême à Leyde. Il fut ensuite nommé professeur d'antiquités juives à l'université de Francfort, où il publia, en 1706, un traité sur les souffrances de Jésus-Christ.

Jean Christiel Hieilbronner, de Cracovie, fut baptisé en 1709. Il écrivit, en allemand, un traité sur le LIII^e^ chapitre d'Isaïe, et déclara, dans sa préface, que ce chapitre était le principal motif de sa conversion. Ce livre parut à Dresde en 1710. Cinq ans après, il publia un petit ouvrage *sur Jésus-Christ, le vrai Messie, Fils de Dieu*, avec un appendice dans lequel il donna des détails sur le Messie attendu par les Juifs. En 1718, il fit imprimer à Hambourg une réponse aux objections des rabbins contre la généalogie de Jésus-Christ.

Ernest Maximilien Borg reconnut aussi la vérité de la religion chrétienne en lisant le LIII^e^ chapitre d'Isaïe, et se fit baptiser. En 1722, il fit paraître un ouvrage singulier, ayant pour titre : *La Doctrine chrétienne fondée sur Moïse et les prophètes*. Un autre savant Juif d'Allemagne,

nommé Christian Meir, se convertit à Brême. Il publia, entre autres ouvrages, un traité dans lequel il démontra, par divers passages des prophètes, que Jésus-Christ était le vrai Messie.

---

# CHAPITRE XXVI.

**Etat des Juifs en Italie pendant le seizième siècle. — Jules III fait brûler toutes les Gemares. — Joseph Tzarphati et Elie le Lévite. — Paul IV persécute les Juifs. — Pie V rend contre eux un édit. — Sixte-Quint les traite avec plus d'indulgence; mais Clément VIII confirme l'édit de Pie V. — Les Juifs sont tolérés à Venise, et l'on imprime dans cette ville des livres hébreux. — Plusieurs rabbins se distinguent à Venise et en d'autres parties de l'Italie. — Juifs de Padoue. — Des Juifs allemands établissent une imprimerie à Soncino. — Etat des Israélites de Turin. — Le pape Innocent XI entreprend de les convertir au christianisme. — Ils sont nombreux dans les Etats de l'Eglise au dix-huitième siècle.**

---

An de J. C. 1554. — Nous avons vu précédemment les Israélites jouir de la protection des pontifes romains; cependant ils éprouvèrent aussi diverses persécutions en Italie. Jules III, persuadé que la Gemare pouvait donner lieu à des interprétations dangereuses, fit brûler, dans ses États, tous les exemplaires de cet ouvrage (1).

Sous le même pontificat, Joseph Tzarphati, célèbre rabbin, embrassa le christianisme. Il était né en France; mais l'éclat dont brillait, à

---

(1) *Voyez* chapitre XX.

Rome, la littérature rabbinique l'avait engagé à se rendre dans cette ville pour expliquer le Talmud. Il écrivit aux Juifs, après sa conversion, une lettre amicale dans laquelle il leur prouva que le Messie était déjà venu. Bientôt après, on le chargea de prêcher ses nouveaux prosélytes ainsi que ses anciens co-religionnaires. Mais il s'était rendu si odieux à ces derniers en abandonnant la synagogue, que le cardinal Sirlet, cédant aux remontrances du consistoire, lui retira cet emploi. Tzarphati écrivit ensuite un traité ayant pour titre *la Confusion des Juifs* : il y prouvait que tous les mystères du christianisme se trouvaient dans l'Ancien Testament.

Élie le Lévite doit occuper le premier rang parmi les savans Israélites qui parurent au seizième siècle (1). Il fut sans contredit un des meilleurs écrivains que sa nation ait jamais produits. Il était né en Allemagne, mais il habita presque toujours l'Italie. Enflammé du désir de s'instruire, il se livra tout entier à l'étude; il avait le bonheur de vivre dans un temps où les savans commençaient à recourir à la source primitive des. Écritures, et à faire revivre la langue

(1) Vers l'an 1560, une Juive de Rome, nommée Débora, se fit une réputation par son talent poétique. Elle mourut au commencement du dix-septième siècle.

hébraïque. Élie, ayant, par suite du pillage de Padoue, perdu tout ce qu'il possédait, vécut avec sa famille en donnant des leçons d'hébreu. Il encourut par là le ressentiment des Juifs, qui lui reprochèrent vivement de profaner les oracles du Seigneur, en apprenant aux chrétiens la langue sacrée. Cependant Élie continua toujours ses instructions. Quelques uns ont prétendu que ses liaisons intimes avec plusieurs chrétiens l'avaient conduit à abjurer le judaïsme; mais Élie persévéra toujours dans la foi de ses ancêtres, bien que libre des préjugés de ses co-religionnaires. Il se rendit à Rome à l'âge de quarante ans, obtint la faveur du cardinal Égidio, et demeura chez lui pendant treize ans; il lui enseigna l'hébreu. Alors il fit paraître plusieurs ouvrages érudits et ne quitta Rome que lorsqu'elle fut mise au pillage par le grand connétable de Bourbon. Cet événement l'ayant de nouveau réduit à la misère, il s'enfuit à Venise, puis en Allemagne; mais, comme il ne pouvait supporter le froid de cette contrée, il retourna en Italie. Il mourut à Venise, en 1549, dans sa quatre-vingtième année. Élie le Lévite était doux et sincère; son amabilité l'avait fait bien venir des princes, des cardinaux et des évêques. On remarque, parmi ses écrits, un lexique et une grammaire hébraïques. Il eut la

satisfaction de voir ses ouvrages accueillis avec empressement, traduits dans une foule de langues et réimprimés plusieurs fois.

Dans l'enfance de la réforme, un Juif célèbre, Samuel Tremellius, se convertit au christianisme. En 1554, il publia un catéchisme hébraïque contenant les principes de la religion chrétienne. Dans sa préface, il adresse une exhortation touchante à ses frères, à qui l'ouvrage est dédié. Secondé par François Junius, il traduisit de l'hébreu en latin tous les livres de l'Ancien Testament. Il publia aussi, dans cette langue, le Nouveau Testament d'après la version syriaque.

An de J. C. 1555. — Paul IV, ennemi déclaré des Juifs, lança contre eux plusieurs édits. Il les força à vendre leurs terres, à livrer aux flammes plusieurs de leurs livres, à porter un costume distinctif, à renoncer presqu'à tout commerce avec les chrétiens, et à rester enfin enfermés la nuit dans un quartier séparé. Il limita aussi le nombre des synagogues : il n'en toléra qu'une dans chaque ville, et elles payèrent un impôt destiné à l'instruction des Juifs qui désiraient embrasser le christianisme.

Une violente persécution fut sur le point d'éclater sous le même Pape. Quatre-vingts femmes, qui avaient abjuré le judaïsme, prétendirent être possédées du démon, et, pendant les exorcismes,

accusèrent les Juifs de les avoir ensorcelées par esprit de vengeance. Le Pape, aussi crédule que zélé contre les Juifs, résolut de les chasser de ses États; mais un jésuite le détourna de ce dessein. Il lui fit sentir l'absurdité de l'accusation, et lui représenta qu'il était nécessaire de prendre de plus amples renseignemens. En conséquence, les prétendues démoniaques furent soumises à l'épreuve du fouet. Elles avouèrent alors qu'elles avaient suivi les instructions de plusieurs courtisans qui espéraient s'enrichir des dépouilles des Juifs, soit qu'on les bannît ou qu'on les massacrât. Les courtisans furent condamnés à mort, et le Pape, apprenant l'exécution, s'écria : « Sans mon bon jésuite j'étais damné, car j'eusse « fait mourir tous les Juifs. Je prie Dieu qu'il les « convertisse ; mais tant que je vivrai, je ne les « haïrai ni ne les molesterai comme j'ai fait. »

An de J. C. 1569. — Pie V rendit contre les Juifs un édit dans lequel il les accusa de fausseté, de trahison, comme aussi d'avoir ruiné par leurs rapines les États de l'Église ; il les bannit de toutes les villes soumises à sa domination, excepté seulement de Rome et d'Ancône. Il les toléra dans sa capitale, afin, disait-il, d'exercer sur eux une active surveillance, et de rappeler au peuple la Passion de Jésus-Christ. Il ajoutait que la sainteté du lieu et l'exemple des chrétiens

pourraient opérer leur conversion. Mais son véritable motif était plutôt de protéger le commerce du Levant, très lucratif pour le Saint-Siége.

An de J. C. 1587. — Sixte-Quint, successeur de Pie V, avoua franchement que l'argent qu'il tirait des négocians juifs, l'engageait à les tolérer. Un rabbin, d'origine française, nommé Meir, vint à Rome vers cette époque. Il s'empressa de dédier au pape un de ses livres, et fit des vers à sa louange, qu'on traduisit depuis en italien; il mérita par là ses bonnes grâces. Alors il lui demanda le privilége exclusif d'établir à Rome une manufacture de soie. Non seulement Sixte accéda à sa demande, mais il révoqua toutes les *bulles* et déclarations de ses prédécesseurs contre les Juifs, quand même elles auraient été données avec serment ou menace d'excommunication.

An de J. C. 1593. — Clément VIII confirma en partie la bulle de Pie V, qui bannissait les Juifs des États de l'Église. Il consentit pourtant à leur permettre le séjour d'Avignon, où ils conservèrent toujours depuis une entière liberté. Il allégua pour motif de cette indulgence son ardent désir d'effectuer leur conversion.

Les Juifs étaient tolérés sur tout le territoire vénitien. Ils avaient mérité cette faveur par des services signalés, lors des guerres contre les

Turcs, et surtout au siége de Candie. Ils étaient en grand nombre et très riches dans la capitale. En 1511, David Bomberg vint d'Anvers à Venise, et y fit imprimer, pour la première fois, des bibles hébraïques; il employa cent Juifs à en corriger les épreuves. Il publia aussi plusieurs ouvrages rabbiniques fort érudits qui lui valurent l'estime et l'amour de sa nation.

Plusieurs savans rabbins parurent à Venise dans les seizième et dix-septième siècles. David, fils d'Isaac des Pomes, naquit en 1523. Il se rendit célèbre par un ouvrage intitulé *le Germe de David;* il exerça aussi la médecine avec succès dans plusieurs villes. Il finit par se retirer à Venise, et composa un *Traité sur les misères humaines*, qui n'est qu'un commentaire italien du livre de l'Ecclésiaste. Siméon Luzati, autre rabbin, fit paraître un ouvrage intitulé *Socrate*, pour prouver que les plus grands génies sont sujets à s'égarer, s'ils ne sont guidés par la révélation; il publia de plus un traité sur l'état des Juifs. Samuel Nachmias, natif de Thessalonique, s'était aussi fixé à Venise. En 1647, il se fit baptiser avec plusieurs de ses parens. Il disait avoir senti pour la première fois la vérité du christianisme en assistant à une conférence publique entre deux Juifs, dont l'un s'était fait chrétien. Il s'agissait de prouver l'accomplissement de la

prophétie de Daniel, relative aux soixante-dix semaines. Siméon Luzati, dont nous venons de parler, fut choisi pour arbitre. D'après les conditions, le vaincu devait embrasser la religion de son adversaire. La discussion fut très animée; mais le chrétien trouva dans l'Écriture des argumens si puissans que Luzati s'écria : « Cessez, « je vous en supplie; laissez-nous fermer nos « livres, car si nous continuons d'examiner les « prophéties, nous deviendrons tous chrétiens. « Il est évident, d'après Daniel, que le Messie « est déjà venu; mais ce Messie est-il Jésus de « Nazareth? c'est ce que je ne puis décider. » Ces paroles, qui terminèrent la discussion, firent sur le rabbin Samuel et sur son frère Joseph une telle impression, qu'ils résolurent tous deux d'abjurer le judaïsme. Quelques mois après, ils embrassèrent la religion chrétienne. En 1683, Samuel publia un ouvrage italien intitulé *le Chemin de la Foi*. Il exhortait les Juifs à renoncer aux cérémonies de l'ancienne loi pour adopter les doctrines de l'Évangile.

Un autre rabbin célèbre, nommé Mardochée Korkos, naquit à Venise. Il professa dans cette ville, en 1684, et se rendit odieux à ses co-religionnaires en écrivant un *Traité contre la Cabale*. Les Juifs ont tant de respect pour cette science qu'ils la regardent comme une des bases

de la religion; aussi leurs docteurs empêchèrent-ils la publication de l'ouvrage de Kolkos.

Parmi les Juifs qui se distinguèrent tant à Modène qu'à Venise, nous citerons le rabbin Samuel, chef de la synagogue de cette dernière ville. Il publia, en 1563, *les Jugemens de Samuel.* C'est un recueil des décisions du Talmud et des rabbins. Léon de Modène eut aussi beaucoup de réputation; mais il était l'ennemi déclaré des chrétiens. Il s'illustra par ses écrits. Son *Traité sur les cérémonies des Juifs* fut apprécié des savans de toutes les nations. Il voulait traduire en italien l'Ancien Testament; mais l'Inquisition l'en empêcha : il mourut à Venise en 1634, âgé de près de quatre-vingts ans.

Pesaro donna le jour au rabbin Jéchiel. Dans un voyage qu'il fit à Florence, il se laissa convaincre par les sermons d'un inquisiteur, et se rendit à Rome pour embrasser le christianisme. Le pape Grégoire XIII et une multitude de curieux assistèrent à son abjuration. Il fut ensuite baptisé par le pontife lui-même, et devint prédicateur. On imprima en 1585 ses sermons italiens contre les Juifs de Florence.

Jacob Tzaphalon naquit à Rome en 1680, et fut reçu docteur en médecine par l'université de cette ville. Il professa à Ferrare, et passa pour un des plus savans rabbins du dix-septième siècle.

Entre autres ouvrages, il composa un livre de prières, dans lequel se trouva une oraison à l'usage des médecins qui visitent leurs malades. « Il paraît, disent à ce sujet les auteurs de l'His« toire Universelle, que cet honnête docteur ne « ressemblait pas à la plupart de ses confrères, « qui jamais ne veulent mettre en doute l'effica« cité de leurs remèdes. »

Les Juifs de Padoue reçurent l'autorisation d'exercer la médecine dans tous les États vénitiens. Vers la fin du seizième siècle, on en comptait, dans cette ville, huit cents, qui possédaient trois synagogues. Ils habitaient un fort beau quartier, où l'on entrait par trois portes. Ces portes étaient fermées tous les soirs. On lisait sur l'une d'entre elles cette inscription :

*Ne populo cœlestis regni hæredi usus*
*cum exhærede esset.*

Il y avait aussi à Padoue une école dirigée par le célèbre rabbin Meir. Menachem Rabba y composa des sermons sur les quatre saisons de l'année, qui depuis furent publiés par son fils : il mourut en 1605. Le rabbin Judas Azaël était un autre prédicateur très renommé. Les discours qu'il prononça à Ferrare eurent tant de vogue, que les chrétiens même allaient l'entendre. Il écrivit un ouvrage cabalistique intitulé *les Trônes de la*

*Maison de David*. Il mourut en 1677. Vers le temps où Bomberg établissait à Venise son imprimerie, plusieurs Juifs de Spire en fondèrent une autre à Soncino, petite ville du duché de Milan. Ces typographes devinrent célèbres sous le nom de *Soncinates*, et s'occupèrent surtout de l'impression des livres hébreux. Plusieurs manuscrits, presque indéchiffrables, furent, par leurs soins, sauvés de la destruction. Comme ils n'avaient point de concurrens, ils acquirent bientôt de grandes richesses.

Les Juifs habitaient depuis long-temps Turin; ils jouissaient là d'une entière liberté de conscience; et, malgré les outrages qu'ils eurent quelquefois à souffrir d'une populace fanatique, ils furent généralement plus tranquilles dans le Piémont que dans les autres parties de l'Italie.

An de J. C. 1685.—Au dix-septième siècle, les affaires des Juifs italiens prirent un aspect favorable. Innocent XI témoigna pour eux beaucoup de tolérance et d'humanité. Quand le général vénitien Morosini revint victorieux de la Morée, il ramena un nombre considérable de prisonniers chrétiens et Juifs. Il accorda la liberté aux premiers, mais voulut retenir les autres en esclavage. Le pape, employant son crédit en leur faveur, obtint leur délivrance, puis s'appliqua à leur conversion, fit bâtir des séminaires et des

hôpitaux pour les prosélytes. Grégoire XIII avait précédemment ordonné de faire un sermon chaque semaine, pour l'instruction des Juifs. Le prédicateur dont on avait fait choix était un théologien habile. Ses discours avaient pour objet de prouver que Jésus de Nazareth était le Messie. Il insistait principalement sur les maux que la nation juive avait soufferts depuis dix-sept cents ans. Un tiers des Israélites de Rome était obligé d'assister tour à tour à chaque sermon, et l'on enregistrait, au nombre des auditeurs, tous les enfans qui avaient atteint l'âge de douze ans; mais ces sermons eurent peu de succès : les Juifs n'allaient point les entendre ou n'y assistaient que pour les tourner en ridicule. Innocent tâcha de remédier à ces abus. Il défendit de prêcher dans une église consacrée (1), parce qu'il avait appris qu'on la profanait par des indécences scandaleuses. Il nomma des inspecteurs pour imposer silence au peuple. Mais on eut beau faire, les Juifs persistèrent généralement dans leur incrédulité; et le cardinal Barberini, qui prenait une part très active à leur instruction,

(1) Ce pontife obligeait le prédicateur à faire une prière à Dieu; mais, de peur que les noms de Jésus et de Marie n'effarouchassent les esprits, il devait la prononcer à voix basse. — *Basnage.*

reconnut que l'hypocrisie et l'intérêt détermi-
naient la plupart des conversions (1).

On voit depuis long-temps un fort grand nombre de Juifs dans les États de l'Église. Au milieu du dix-huitième siècle, ils y possédaient, dit-on, près de cent synagogues; il y en avait neuf à Rome. Les Juifs fixés dans cette dernière ville avaient une école, et paraissaient exercer une sorte d'autorité sur ceux des autres contrées de l'Italie, qui les consultaient dans les cas difficiles, et témoignaient une grande déférence pour leurs décisions.

An de J. C. 1740. — A cette époque, Charles, roi de Naples, publia un édit en faveur des Juifs. Il leur permit de rentrer dans ses États, et d'y exercer librement leur culte pendant cinquante ans. Ceux qui avaient étudié la médecine furent promus au doctorat. Ces concessions excitèrent

---

(1) On dit que, pour encourager les nouveaux convertis, on leur donnait toujours pour parrain un cardinal ou un autre personnage de distinction qui leur faisait, après leur baptême, quelque riche présent. On les habillait ensuite de satin blanc, et, pendant quinze jours, on les promenait en voiture par les rues de la ville, au milieu des acclamations du peuple. Après cette cérémonie, ils reprenaient leur costume ordinaire. Pour prévenir les apostasies, on avait soin de condamner aux flammes tous ceux qui retournaient au judaïsme.

une vive inquiétude parmi les plus zélés catholiques; le roi persista néanmoins dans ses principes de tolérance. Une foule de Juifs de diverses parties de l'Italie accoururent en foule dans son royaume; mais bientôt leurs déportemens firent révoquer des lois si honorables pour leur auteur, et si avantageuses au peuple d'Israël.

---

## CHAPITRE XXVII.

**Les Juifs demandent à Charles-Quint l'autorisation de rentrer en Espagne. — Le cardinal Ximenès s'y oppose. — Conspiration des Juifs portugais contre la maison de Bragance. — Un grand nombre de Juifs restent cachés en Espagne et en Portugal. — Histoire d'Orobio, célèbre Juif espagnol. — Sévérité du gouvernement. — Fierté des Juifs d'Espagne qui refusent de s'allier avec ceux des autres contrées. — Une loi défend aux Portugais de donner à personne l'épithète de Juif.**

---

Les Juifs avaient jadis souffert en Espagne de cruelles persécutions; et, vers la fin du quinzième siècle, on les avait chassés du royaume (1). Cependant ils profitèrent de l'avénement de Charles-Quint pour solliciter l'autorisation d'y rentrer. Ils représentèrent à ce prince « qu'ils « avaient dirigé long-temps avec honneur tout « le commerce espagnol; qu'ils étaient ses sujets « les plus utiles et peut-être les plus fidèles; que, « pleins de confiance dans sa justice et sa bonté, « ils espéraient qu'il voudrait bien leur accorder « le libre exercice de leur culte. » Ils s'engageaient à lui offrir un présent de huit cent mille écus d'or.

---

(1) *Voyez* chap. XVIII.

Charles-Quint parut d'abord disposé en leur faveur; mais le cardinal Ximenès employa tout son crédit pour le dissuader. Il lui rappela que Ferdinand avait refusé six cent mille écus, que les Juifs lui offraient pour demeurer en paix dans ses Etats, et il soutint qu'un peuple, qui méconnaissait l'autorité de Jésus-Christ, était indigne de la protection d'un prince chrétien. Charles, qui avait pour les Juifs une extrême aversion, préféra le conseil du cardinal aux avis de ses ministres; il rejeta donc la requête.

An de J. C. 1640. — Les Portugais s'étaient affranchis de la tyrannie des Espagnols (1). Sous le règne de Philippe IV, l'archevêque de Braga, qui était dévoué au roi d'Espagne, conspira contre son souverain. Il entraîna un grand nombre de Juifs dans son parti. Depuis long-temps ceux de Lisbonne professaient extérieurement le christianisme. Ils offrirent au roi une somme considérable s'il voulait les délivrer de l'Inquisition, et leur permettre d'avoir des synagogues dans la capitale. Le refus du monarque excita leur mécontentement, et bientôt ils se virent exposés aux persécutions du Saint-Office dont leur requête avait éveillé l'impitoyable cruauté (2).

---

(1) *Voir* Raynal, *Histoire des deux Indes.*

(2) Vertot, *Révol. de Portugal.*

L'archevêque de Braga leur promit, au nom du roi d'Espagne, la liberté de conscience, s'ils voulaient aider à le rétablir sur le trône. Il les chargea de mettre le feu à plusieurs maisons de la ville et des faubourgs. Tandis que le peuple s'occuperait à éteindre les flammes, les conjurés devaient voler au palais, et assassiner le roi. Le grand inquisiteur était du complot : c'était peut-être la première fois que le Saint-Office faisait cause commune avec la Synagogue. Mais ce projet de révolution avorta : Baëze, riche négociant juif, ayant été mis à la question, révéla les trames ourdies contre la maison de Bragance, et les principaux coupables subirent un châtiment exemplaire (1).

Les Juifs, trompés dans toutes leurs espérances, continuèrent d'exercer en secret le culte israélite. Leur haine pour la religion chrétienne, qu'ils étaient obligés de professer en public, devenait chaque jour plus implacable. Les pères transmettaient la loi de Moïse à leurs enfans ; et la vigilance de l'Inquisition, ses auto-da-fés, en les rendant plus circonspects, ne faisaient qu'accroître leur fanatisme. Un grand nombre de Juifs, las de dissimuler, sortirent enfin de leur patrie. La plupart se réfugièrent en Angleterre

(1) *Voir* Grégoire, *Régénération des Juifs*.

ou en Hollande; et, dans ces contrées, leurs descendans se distinguent encore aujourd'hui par leur bonne conduite et la supériorité de leurs lumières (1).

Tous les Israélites qui restèrent en Espagne ou en Portugal usèrent de la dissimulation permise par le Talmud. Bons catholiques en apparence, ils restèrent Juifs au fond du cœur. On les vit occuper tous les emplois, exercer toutes les professions, remplir même dans l'église les fonctions les plus saintes. Affectant un zèle ardent pour une religion qu'ils abhorraient, ils parvinrent à se soustraire aux persécutions. Aussi, lorsqu'on voyait une maison décorée d'un grand nombre d'images, de reliques, de lampes, et que le propriétaire passait pour l'homme le plus dévot de sa paroisse, disait-on que cette maison appartenait sans doute à un Juif (2).

Ces faits sont attestés de la manière la plus positive par plusieurs Israélites, qui tenaient eux-mêmes une conduite semblable. Balthazar Orobio, célèbre Juif espagnol, en fournit un exemple frappant. Ses parens passaient pour

(1) *Voir* Southey, *Lettres de l'Espagne et du Portugal.* — Murphy, *Voyage en Portugal.*

(2) Les Juifs espagnols et portugais qui ont embrassé de force le christianisme sont connus sous le nom de *nouveaux chrétiens.* — *Voyages de Swinburn en Espagne.*

chrétiens; ils se conformaient extérieurement au culte catholique, et s'abstenaient des pratiques du judaïsme, à l'exception toutefois du jeûne d'expiation. Orobio fut instruit par eux dans le culte de Moïse. Il se distingua de bonne heure par ses talens. Il étudia la philosophie scolastique, telle qu'on l'enseignait alors en Espagne, et devint même si habile qu'on le choisit pour professer la métaphysique dans l'université de Salamanque. Il s'appliqua ensuite à la médecine qu'il pratiqua dans Séville avec succès.

Plusieurs années s'étaient écoulées quand tout à coup, soupçonné de judaïsme, il fut jeté dans les cachots de l'Inquisition. Les tourmens qu'il endura troublèrent sa raison. Dans son délire, sa vie passée lui semblait un songe; il se figurait que le donjon qui le renfermait était le véritable lieu de sa naissance, qu'il devait y finir ses jours. Quelquefois son imagination, remplie des abstractions de la métaphysique, lui suggérait des argumens qu'il s'amusait ensuite à réfuter. Telle était son existence au fond de sa prison, et les plus cruelles tortures ne purent lui arracher l'aveu de sa religion. Enfin, après trois ans de détention, les inquisiteurs, trompés dans leur attente, firent guérir ses blessures et l'acquittèrent.

Dès qu'il se vit en liberté, Orobio quitta l'Espagne, se rendit en France, et professa la médecine à Toulouse. Pendant quelque temps, il continua de se conformer extérieurement à la religion catholique; enfin, las de dissimuler, il s'en fut à Amsterdam, se fit circoncire, prit le nom d'Isaac, et professa ouvertement le judaïsme. Il exerça toujours la médecine, et se distingua dans cette science. Il eut, en Hollande, avec Philippe Limborch, ministre protestant, une très vive discussion sur la vérité de la religion chrétienne. Les deux adversaires déployèrent une grande modération; mais le chrétien ne put vaincre les préjugés d'Orobio, qui, sur la fin de la conférence, déclara que tous les hommes devaient, à son avis, persévérer dans la religion de leurs pères, puisqu'il nous est bien plus facile d'attaquer les opinions d'autrui que de défendre les nôtres. Il mourut en Hollande en 1687.

Orobio soutint qu'il existait en Espagne une multitude de Juifs tant parmi la noblesse que dans le clergé. On voyait même tous les ans des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites, venir à la synagogue d'Amsterdam expier leur dissimulation.

Un auteur moderne, Gisborne, rapporte qu'un prêtre catholique, qui avait passé douze ans en

Espagne, lui raconta que les Espagnols croient généralement qu'il existe dans leur pays un très grand nombre de Juifs, surtout dans le commerce, et qu'il y en a même quelques uns dans le clergé. Lorsqu'il relâchait à la Corogne, le capitaine d'un bâtiment lui dit qu'en France, dans l'Amérique du Sud, et ailleurs, plusieurs personnes lui avaient avoué franchement qu'elles étaient juives, quoiqu'elles eussent vécu longtemps en Espagne comme catholiques. Une de ces personnes avait même reçu les ordres et exercé publiquement des fonctions ecclésiastiques.

A la fin du dix-huitième siècle, on arrêtait encore en Espagne tout individu soupçonné de judaïsme, soit qu'il eût ou non professé antérieurement la religion catholique (1). Voici l'extrait d'une ordonnance rendue contre les Juifs par le gouvernement espagnol, le 22 juillet 1800. « Sa Majesté ordonne à ses ministres de ne point « délivrer aux Juifs de passeports pour entrer « en Espagne, quel que puisse être le motif de « leur voyage, et soit qu'ils désirent ou non sé- « journer dans le royaume. Elle enjoint aux « gouverneurs des frontières de leur interdire « l'entrée du territoire espagnol, et d'en chasser

(1) *Voir* Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

« tous ceux qui pourraient s'y être introduits. « Depuis long-temps les lois de ce royaume re-« fusent à tous les Juifs le droit de passer ou de « s'établir dans les États de Sa Majesté. Une in-« fraction récente prouve la nécessité de rendre « à ces lois une nouvelle vigueur. »

Les Israélites espagnols et portugais se disent issus de la tribu de Juda. Ils prétendent qu'un grand nombre de leurs ancêtres passèrent en Espagne à l'époque de la captivité de Babylone. Fiers de cette illustre origine, ils refusaient naguère encore de s'allier aux Juifs des autres nations; ils avaient leurs temples particuliers; et, si l'un d'eux, même en Hollande ou en Angleterre, épousait une Juive allemande, il était aussitôt chassé de la synagogue, privé de tous ses droits religieux et civils, et voué au mépris de ses coreligionnaires. De nos jours, un Juif de Berlin ayant épousé la fille d'un médecin portugais, les parens de la mariée prirent aussitôt le deuil.

Les Juifs portugais diffèrent par leurs mœurs de tous les autres Juifs. Ils sont plus éclairés; leurs vêtemens n'ont rien de particulier; les plus riches d'entre eux rivalisent avec les chrétiens de luxe et d'élégance : leur culte seul les en distingue (1).

En Portugal, l'épithète de Juif est si injurieuse

(1) Voir *Lettres de quelques Juifs portugais à Voltaire*.

que le gouvernement crut nécessaire de défendre à qui que ce fût d'en faire usage. Un homme traité de Juif peut, sans être repris de justice, poignarder l'auteur de l'insulte.

Les Israélites portugais sont restés séparés des Allemands, et conservent leurs usages rituels, qui sont différens; mais le gouvernement a détruit les entraves que les institutions des Portugais opposaient à leurs mariages avec les Allemands.

---

## CHAPITRE XXVIII.

**Histoire des Juifs hollandais. — Un Juif allemand séduit ses co-religionnaires par la promesse d'un Messie. — Écoles et synagogues d'Amsterdam. — Menasseh-Ben-Israël et plusieurs autres savans rabbins fleurissent en Hollande pendant le dix-septième siècle. — Leur état à une époque plus rapprochée.**

---

La Hollande fut long-temps l'asile favori des Israélites. La douceur de son gouvernement leur permit de donner un libre essor à leur génie commercial, et d'amasser de grandes richesses. Basnage dit qu'en Hollande, les Juifs étaient plus libres et plus opulens qu'en toute autre contrée. Presque tous étaient originaires d'Allemagne, les autres venaient d'Espagne ou de Portugal, et quelques différences dans leur culte excitaient entre eux une vive animosité.

Zeighler, qui jouissait d'une haute considération parmi les Juifs allemands, vint à Amsterdam et tâcha de séduire, par la promesse d'un Messie, ses co-religionnaires nouvellement établis dans cette ville. Il prétendait l'avoir vu à Strasbourg, lorsqu'il n'avait encore que quatorze ans. Il des-

cendait, disait-il, du roi David, et ses ancêtres avaient résidé mille ans dans le royaume de Tunis. Ils étaient ensuite passés à Grenade; mais, Ferdinand le *Catholique* les en ayant chassés, ils s'étaient réfugiés en Allemagne. Zeighler se disait chargé de remettre au Messie un diadême et une épée, lorsqu'il aurait atteint l'âge de remplir sa mission et de prendre les armes. Il devait se signaler par ses conquêtes, détruire l'Ante-Christ et l'empire ottoman, étendre enfin sa puissance sur le monde entier. Zeighler annonçait encore que le Messie convoquerait à Constance un Concile qui durerait douze ans, et prononcerait sur toutes les controverses religieuses. Les Juifs, assez crédules pour ajouter foi aux promesses de cet imposteur, se repentirent bientôt de leur folie.

La première assemblée de Juifs à Amsterdam fit naître une vive inquiétude parmi les habitans, qui les prirent pour des catholiques déguisés. On visita leurs maisons, surtout celles des rabbins; mais on n'y trouva que des livres hébreux et un exemplaire de la loi de Moïse. On leur ordonna donc de se borner à prier pour le salut de la ville: ce qu'ils promirent volontiers.

Ils obtinrent bientôt après l'autorisation de bâtir, dans cette capitale, leur première synagogue. Ils l'appelèrent la *Maison de Jacob*[1], du

nom d'un Juif fort riche qui en était le fondateur. Ils en élevèrent ensuite une autre qu'ils nommèrent *Neve Schalom* (séjour de paix), et la confièrent aux soins du célèbre rabbin Juda Véga, qui nous a laissé l'Histoire des Juifs jusqu'à la destruction de Jérusalem. Véga eut pour successeur Uziel. Ce dernier s'attira la haine de ses co-religionnaires par la sévérité avec laquelle il censurait leur conduite. Les mécontens bâtirent une nouvelle synagogue, sous le nom de *Beth Israël*, et s'y retirèrent. Ce schisme dura une vingtaine d'années, et de vives querelles s'élevèrent entre les deux partis. Mais, en 1639, la paix se rétablit, et les trois synagogues furent réunies en une seule.

Les Juifs d'Amsterdam fondèrent aussi des écoles. L'une d'elles, nommée *la Couronne de la loi*, bâtie en 1643, fut dirigée par des hommes du plus grand mérite. Une superbe synagogue, commencée en 1671, et consacrée en 1675, atteste l'opulence des Juifs hollandais du dix-septième siècle.

Parmi les rabbins qui se distinguèrent dans ce pays, nous citerons d'abord Menasseh-Ben-Israël. Il naquit en Portugal en 1604; son père Joseph, persécuté pour sa religion, se retira en Hollande avec sa famille. Menasseh étudia l'hébreu sous le rabbin Uziel, et fit de si rapides

progrès qu'après la mort de ce professeur, on lui décerna la chaire rabbinique d'Amsterdam, quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans. Ses discours excitèrent l'admiration de tous les Juifs. Il continua d'étudier avec une nouvelle ardeur. A vingt ans, il publia la première partie de son *Conciliateur*, ouvrage dans lequel il tâcha de concilier entre elles les contradictions apparentes des livres saints. Cet ouvrage lui fit une grande réputation parmi les savans tant Juifs que chrétiens.

Menasseh avait épousé Rachel, de la famille des Abravanels, et se glorifiait de son alliance avec un des descendans du roi David. Il était aussi célèbre par son habileté dans la médecine que par ses connaissances théologiques. Il s'enrichit par l'établissement d'une imprimerie, d'où sortirent plusieurs belles éditions. Il se rendit ensuite à Bâle, où son frère Ephraïm, riche négociant, lui conseilla d'entreprendre le commerce. L'espoir d'être utile à sa nation l'engagea, quelque temps après, à faire un voyage en Angleterre. Cromwel, alors Protecteur de la Grande-Bretagne, lui fit un bon accueil, et l'invita même à dîner avec plusieurs savans ecclésiastiques. Mais, en définitive, Menasseh ne put rien obtenir, et retourna dans la Zélande. Il mourut à Middelbourg, en 1657, âgé de cinquante-trois

ans, et ses co-religionnaires lui rendirent à leurs frais les honneurs funèbres.

Menasseh composa une multitude d'ouvrages que fit imprimer son fils. Dans quelques uns, il défend sa religion contre le christianisme. Cependant sa modestie, son affabilité, sa politesse, lui concilièrent généralement l'estime et l'affection des chrétiens. Il eut pour amis intimes plusieurs des grands hommes du siècle, tels que Grotius, Episcopius, etc. Ses écrits et sa conduite avaient pour but le bien de sa nation. Un de ses ouvrages a pour titre : *Vindictæ Judæorum*. C'est une réponse à certaines questions relatives aux Juifs et une réfutation de toutes les calomnies dirigées contre eux. Dans un autre livre intitulé *l'Espoir d'Israël*, il entreprend de prouver que les naturels de l'Amérique sont les descendans des dix tribus. Ses ouvrages furent publiés en hébreu, en latin, en espagnol, en portugais, en anglais, et quelques uns en hollandais et en allemand.

Le rabbin Zacuth, célèbre médecin juif, l'ami et le panégyriste de Menasseh, naquit à Lisbonne en 1575. Ses parens qui professaient extérieurement le christianisme, l'envoyèrent étudier la philosophie et la médecine à Salamanque et à Coïmbre. Après avoir été reçu docteur à Morviédro, l'une des plus fameuses

universités d'Espagne, il exerça la médecine à Lisbonne jusqu'en 1624. Il se distingua tant par son habileté que par les soins assidus qu'il prodiguait aux pauvres. Après avoir dissimulé, pendant environ trente ans, sa véritable religion, il se retira à Amsterdam et mourut, en 1642, dans la pratique du judaïsme. Il publia une Histoire des principaux médecins, et divers ouvrages relatifs à son art.

Joseph Athias, espagnol de naissance, expliqua d'abord le Talmud à Hambourg; il se rendit ensuite à Amsterdam où il dirigea une imprimerie. En 1641, il publia une belle Bible hébraïque qui, six ans après, fut réimprimée avec des additions. C'est la première édition dans laquelle les versets soient numérotés. Les États de Hollande décernèrent pour récompense à Athias une chaîne d'or et une médaille.

Uriel Acosta reçut le jour en Portugal vers la fin du seizième siècle. Ses parens étaient nobles, mais tiraient leur origine de ces Juifs qui avaient été contraints de professer le catholicisme. Cependant son père, sincèrement attaché à la religion chrétienne, prit soin de lui en inculquer les principes. Acosta reçut une éducation brillante; il cultiva les sciences, étudia le droit, et finit par obtenir un bénéfice. Son zèle ardent pour le service de l'Église, son assiduité à ex-

pliquer les évangélistes et d'autres parties des saintes Écritures, sa conduite exemplaire, lui valurent, à l'âge de vingt-cinq ans, la dignité de trésorier d'une église collégiale. Mais son bonheur était empoisonné par les doutes qui commencèrent à s'élever dans son esprit. Tourmenté par la crainte d'une mort éternelle, il cherchait en vain des consolations dans l'exacte observance des lois de l'Église. Son irrésolution croissait de jour en jour, et bientôt son âme fut en proie au plus affreux désespoir.

Acosta crut reconnaître qu'il ne pouvait opérer son salut par la religion catholique. Pour fixer son incertitude, il étudia les auteurs Juifs, et finit par embrasser le culte de ses ancêtres. Comme il ne pouvait professer le judaïsme en Portugal, il n'hésita pas à quitter un emploi aussi honorable que lucratif, une maison charmante que son père avait bâtie dans le plus beau quartier de Lisbonne, et s'embarqua pour Amsterdam avec sa mère et ses frères; car il n'avait pas craint de les instruire dans la religion juive. Arrivé dans la capitale de la Hollande, il devint membre de la synagogue, se fit circoncire, et changea son nom de Gabriel en celui d'Uriel.

Il ne tarda pas toutefois à reconnaître que « les rabbins modernes, défenseurs ardens de l'odieuse secte des Pharisiens et de ses institu-

tions, ne forment plus qu'une race d'hommes opiniâtres et pervers. » Ce sont là ses propres expressions. Il leur reprocha de ne suivre la loi de Moïse ni dans leurs rites, ni dans leur morale, et censura leur conduite avec aigreur. Les chefs de la synagogue lui représentèrent qu'il devait se conformer à leurs dogmes, à leurs usages; que, s'il s'en écartait, il encourrait l'excommunication : mais cette menace ne l'intimida point. Il avait renoncé à sa patrie, à sa fortune, pour l'unique avantage de manifester librement sa croyance, il eût pensé se déshonorer en se soumettant aux décisions de quelques rabbins. Il persista donc dans ses invectives, et fut excommunié. Après cette sentence; ses frères même n'osaient plus ni lui parler ni le saluer, lorsqu'ils le rencontraient dans les rues.

Acosta écrivit pour se justifier, et tâcha de prouver que les rites et les traditions des Pharisiens étaient contraires aux préceptes de Moïse. Bientôt après il adopta les opinions des Sadducéens. Ses adversaires se réjouirent de ce changement, espérant qu'il contribuerait à justifier, aux yeux des chrétiens, la conduite de la synagogue à son égard. Ils s'adressèrent aux magistrats d'Amsterdam, et leur peignirent Acosta comme un homme qui voulait saper dans leurs fondemens les religions juive et chrétienne. On

le mit en prison; mais il en sortit sous caution dix jours après. Cependant on fit saisir tous les exemplaires de ses ouvrages; lui-même fut condamné à trois cents florins d'amende. Il n'en persévera pas moins dans son scepticisme, et en vint au point de nier non seulement l'autorité de la loi de Moïse, mais toute espèce de révélation.

Il devint déiste, et l'aveu qu'il fit de ses sentimens l'exposa à tant d'insultes qu'il crut, pour son repos, devoir dissimuler, et rentrer dans le sein de l'église juive, dont il était séparé depuis quinze ans. Il désavoua ses ouvrages, et souscrivit à toutes les conditions qu'on voulut lui imposer. Cependant on sut bientôt qu'il ne suivait point tous les usages prescrits par la loi; qu'il avait détourné de leur dessein deux chrétiens venus de Londres à Amsterdam pour embrasser le judaïsme. On le cita devant le grand Conseil de la synagogue, et, sur son refus de faire une confession publique, il subit une seconde excommunication (1). Après avoir vécu sept

(1) Il y a parmi les Juifs deux sortes d'excommunication. La moins grave exclut seulement le coupable de quelque société particulière ou d'une congrégation, jusqu'à ce qu'il témoigne son repentir : ce qu'il doit faire dans l'espace de trente jours. S'il persiste, on prononce

ans exposé sans cesse aux persécutions, il consentit enfin à faire amende honorable. On lui avait promis que les juges, satisfaits de sa soumission, le traiteraient avec indulgence (1). Quels furent son étonnement et son indignation lorsqu'il entendit prononcer contre lui les peines les plus sévères! On le conduisit à la synagogue; une foule immense s'y était rassemblée pour être témoin de son humiliation. Là, vêtu de deuil, une torche funèbre à la main, il abjura ses erreurs, confessa qu'il avait mérité mille fois la mort; puis il subit la honte d'un châtiment corporel.

Acosta, furieux d'un traitement si indigne, résolut de mettre un terme à ses jours, mais de se venger d'abord d'un parent à qui il attribuait l'outrage qu'il venait d'essuyer. Son projet échoua; pour échapper à la justice, Acosta (1647) se donna la mort. Il laissa un manuscrit contenant l'histoire de sa vie et l'exposé de ses opinions (2).

---

alors contre lui l'excommunication la plus rigoureuse. Ses biens sont confisqués au profit de la synagogue, et ses plus proches parens ne peuvent ni le secourir, ni entretenir avec lui aucune relation.

(1) *Voir* Boissi, *Dissertations pour servir à l'Histoire des Juifs.*

(2) Toutes ces particularités de la vie d'Acosta sont

Le célèbre Benoît Spinosa naquit à Amsterdam en 1632. Son père, qui était d'origine portugaise, exerçait le commerce. Le jeune Spinosa, après avoir appris le latin sous la direction d'un médecin sceptique, se livra pendant plusieurs années à l'étude de la théologie; mais il se dégoûta bientôt de la religion juive. La franchise qui lui était naturelle ne lui permit point de dissimuler son opinion. Les Juifs, dit-on, lui offrirent une pension de mille dollars pour qu'il continuât de pratiquer extérieurement leur culte. En supposant que cette proposition ait été faite, et que Spinosa l'ait rejetée, on doit attribuer pareil refus à son aversion pour l'hypocrisie ou plutôt à son amour pour la liberté. Il refusa même une fortune considérable dont on voulait le rendre possesseur au préjudice des héritiers légitimes, et il apprit l'art de polir les verres à lunettes afin de vivre indépendant. Cependant Spinosa fréquentait toujours la Synagogue. Un jour, à la sortie d'un théâtre, il fut attaqué par un Juif qui lui porta un coup de poignard. La blessure fut légère; mais Spinosa, persuadé qu'on en voulait

---

extraites de son livre intitulé : *Exemplar humanæ vitæ*, qui renferme les plus sanglantes invectives contre les Juifs, et des objections à la doctrine de la révélation. Il fut publié et réfuté en même temps par Limborch.

à ses jours, se sépara dès lors de ses co-religionnaires, et encourut l'excommunication. Il professa publiquement le christianisme. Non content de fréquenter les églises luthérienne et calviniste, il engagea d'autres Juifs à suivre son exemple, et leur recommanda particulièrement plusieurs prédicateurs. Mais il n'était chrétien qu'en apparence : on en trouve la preuve tant dans ses écrits que dans plusieurs anecdotes qui sont parvenues jusqu'à nous. Les Juifs, voyant tous leurs efforts échouer contre lui, l'accusèrent d'apostasie et de blasphême auprès des magistrats d'Amsterdam : il fut chassé de la ville.

Dans son exil, il étudia les mathématiques et la philosophie naturelle; mais le consistoire lança contre lui la grande excommunication; et ce fut en vain qu'il protesta contre cette sentence dans un mémoire adressé aux rabbins de la synagogue. En 1664, il publia les *Principes de la Philosophie Cartésienne, démontrée par la géométrie*, avec un appendice contenant des opinions métaphysiques entièrement opposées à la doctrine de Descartes. Il fit paraître, en 1670, un autre ouvrage dans lequel on trouve le germe de cet esprit d'athéisme qui caractérise *ses Œuvres posthumes*. Il vécut à La Haye dans la retraite. On remarquait sa sobriété et la pureté de ses

mœurs. Une consomption termina ses jours en 1677.

Spinosa était Juif de naissance, chrétien par politique, athée par principe. Ses opinions philosophiques avaient pris sur son esprit un tel ascendant, qu'il abandonna le monde et tous ses plaisirs pour se livrer aux spéculations les plus abstraites. Il fut le premier, dit-on, qui réduisit l'athéisme en système; il en forma un corps de doctrine (1).

Plusieurs savans se distinguèrent encore parmi les Juifs de Hollande. Ils acquirent même certains droits politiques, en vertu d'un décret rendu en 1709. Les Juifs portugais sont plus nombreux et plus opulens en ce pays que les Juifs allemands; on les dit aussi plus éclairés; leurs manières sont plus polies, leurs mœurs plus régulières. Ils ont sans doute contribué beaucoup à perfectionner l'industrie d'Amsterdam, qui leur doit en partie sa prospérité. Rotterdam contient aussi beaucoup de Juifs, et plusieurs d'entre eux se distinguent autant par leur probité que par leur fortune et leur industrie.

---

(1) *Voir* le *Dictionnaire de Bayle*.

# CHAPITRE XXIX.

Les Juifs demeurent exilés d'Angleterre pendant trois cent cinquante ans. — Cromwell conçoit le dessein de les rappeler. — Menasseh-Ben-Israël entre avec lui en négociation. — Cromwell convoque une assemblée de théologiens pour discuter le rappel des Juifs. — Plusieurs Israélites passent en Angleterre, où ils sont tolérés. — Charles II ferme les yeux sur leur retour. — Jacques II paraît disposé en leur faveur. — Une loi rendue par la reine Anne les oblige à prendre soin de leurs enfans, alors même qu'ils embrassaient le christianisme. — Moïse Marcus. — Les Juifs obtiennent, sous le règne de Georges II, un bill de naturalisation. — Ce bill est rapporté bientôt après. — Etat des Juifs en Angleterre depuis cette époque.

---

An de J. C. 1656. — Les Juifs demeurèrent bannis de l'Angleterre pendant environ trois cent cinquante ans. Mais le gouvernement britannique ayant adopté la forme républicaine, l'exemple de la Hollande devint pour lui un objet d'émulation. Les avantages importans que ce pays tirait de sa tolérance envers les Juifs, ne pouvaient échapper aux regards de Cromwell. Il sentit que la politique lui prescrivait de rappeler dans la Grande-Bretagne ce peuple industrieux.

Un certain Henri Martin entama les premières négociations entre le Protecteur et les Juifs. Par ses conseils, une députation se rendit chez l'ambassadeur d'Angleterre, et des concerts furent exécutés en son honneur dans la synagogue. Les Israélites obtinrent, par son entremise, la permission d'envoyer à Londres un chargé d'affaires pour proposer leur admission dans ce royaume. Le célèbre Menasseh-Ben-Israël, qui jouissait de la plus haute considération parmi ses frères, fut choisi pour conduire cette négociation.

A son arrivée, le vénérable rabbin présenta à Cromwell une adresse dans laquelle il reconnaissait son autorité, et sollicitait sa protection. « Maintenant, disait-il, qu'une république a remplacé la monarchie, nous osons espérer que les vieilles haines se changeront en bienveillance, et que les lois cruelles qui peuvent exister encore contre un peuple innocent seront enfin rapportées. » Il fit imprimer et répandre parmi le peuple une Déclaration à la république et un traité dans lequel il invoquait la justice et la prudence des hommes éclairés.

Cromwell, qui penchait intérieurement pour les Juifs, redouta l'opinion publique. Il voulait aussi se concilier le clergé. Dans cette vue, il soumit à une assemblée composée d'ecclésiastiques et de plusieurs personnages importans, la

question relative au rappel des Juifs. Il déclara seulement qu'il croirait favoriser leur conversion en les recevant en Angleterre, où l'Évangile était prêché dans toute sa pureté primitive. Le docteur Goodwin et quelques autres ministres déployèrent toute leur éloquence en faveur des Juifs. Ils votèrent pour qu'on leur accordât les mêmes priviléges dont jouissaient les autres sectes; mais la majorité du clergé s'opposa fortement à leur retour. Elle allégua que, par leurs séductions, ils pourraient entraîner des chrétiens à leur croyance; que leurs coutumes superstitieuses offriraient au peuple un mauvais exemple, et que leurs synagogues, pernicieuses en elles-mêmes, seraient un sujet de scandale pour toutes les églises chrétiennes. Le Protecteur s'aperçut bien que la haine du clergé était implacable (1). Il ferma donc la discussion en disant « qu'au lieu « d'éclairer la question, on l'avait rendue plus « obscure que jamais. » Il congédia ensuite Menasseh en lui donnant une réponse obligeante, mais évasive. Quelques Juifs osèrent néanmoins venir en Angleterre; on toléra leur séjour dans

(1) Guillaume Prynne, persécuté sous Charles Ier pour la hardiesse de ses écrits, se prononça fortement contre le retour des Juifs en Angleterre, et publia, sur ce sujet, un ouvrage en deux volumes.

ce royaume (1). Ils y exercèrent leur religion, et occupèrent à Londres un quartier près d'Aldgate; mais leur établissement ne fut sanctionné par aucun acte du gouvernement. Ils ne purent obtenir leur naturalisation, malgré les sommes immenses qu'ils s'offraient à verser. On dit même qu'ils proposèrent à Cromwell de le reconnaître pour le Messie, mais que le Protecteur rejeta dédaigneusement cette offre.

Dans le temps où Menasseh venait solliciter la protection de l'Angleterre, plusieurs Juifs d'Asie abordaient aussi dans cette île avec le célèbre Jacob-Ben-Azabel à leur tête. Le but de leur voyage était, dit-on, de s'assurer si Cromwell n'était point ce Messie depuis si long-temps attendu. Des députés, sous divers prétextes, obtinrent du Protecteur plusieurs audiences particulières. Ils lui offrirent d'acheter tous les livres et les manuscrits hébreux appartenant à l'Université de Cambridge; Cromwell repoussa cette demande avec mépris. Ils s'informèrent ensuite du lieu de sa naissance, et voulurent savoir s'il n'était point d'origine israélite. Mais

(1) Witherby rapporte qu'on leur imposa trois conditions expresses, savoir, 1° qu'ils ne feraient point de prosélytes; 2° qu'ils enterreraient eux-mêmes leurs morts; 3° qu'ils auraient soin de leurs pauvres.

ces recherches ne purent se faire si secrètement que le public de Londres n'en fût instruit, et l'on chassa les députés pour faire cesser le scandale qu'ils occasionnaient.

Bientôt Menasséh-Ben-Israël revint avec de nouveaux ambassadeurs. Cromwell n'osa point leur accorder l'autorisation qu'ils réclamaient. Il toléra seulement le séjour des Juifs en Angleterre.

Charles II, séduit par l'appât du gain, et très indifférent d'ailleurs en matière de religion, ne s'opposa point à la rentrée des Juifs, dont le nombre s'accrut par la vente des patentes d'affranchissement. Cependant le parlement anglais n'abrogea point le décret en vertu duquel ils avaient été bannis; ils restèrent, comme ils le sont encore aujourd'hui, étrangers aux yeux de la loi. On leur défendit d'acheter des terres, et d'exercer des professions qui, en élevant leur esprit, eussent attiré sur eux plus de considération.

Jacques II déplut à ses sujets par la tolérance qu'il montra pour tous les dissidens. Il abolit le droit, *alien-duty*, que payaient les marchandises exportées pour le compte des Juifs. Cette mesure alarma les négocians anglais; ils craignirent de voir supprimer aussi les droits d'importation. Diverses compagnies réclamè-

rent, et la loi fut enfin abrogée après la révolution.

Sous la reine Anne, un bill obligea les Israélites à prendre soin de leurs enfans qui embrassaient la religion protestante. Il paraît qu'en 1723 l'Église anglicane s'occupa beaucoup de la conversion des Juifs. Un des nouveaux prosélytes, Moïse Marcus, entreprit de dévoiler les absurdités du Talmud, et son ouvrage obtint l'approbation de Wilkins, archevêque de Cantorbéry, alors primat d'Angleterre. Marcus descendait d'une famille très riche de Hambourg; il était né à Londres en 1701. Ses parens lui firent apprendre l'hébreu, le chaldéen, et cultiver toutes les sciences rabbiniques. Envoyé à Hambourg pour achever ses études, Marcus y fit connaissance avec plusieurs pasteurs allemands. Il apprit d'eux la différence des religions juive et chrétienne. Il lut avec attention le Nouveau-Testament, et reconnut bientôt Jésus-Christ pour le véritable Messie. En 1721, son père, qui avait fait un voyage dans l'Inde, et en rapportait d'immenses richesses, voulut lui faire quitter Hambourg. Marcus confia ses nouveaux sentimens religieux à son père; mais ce dernier le menaça de le déshériter, et même de lui ôter la vie, s'il embrassait le christianisme. En même temps il l'engagea, par les offres les plus sédui-

santes, à demeurer fidèle à la synagogue. Ces promesses et ces menaces furent inutiles : Marcus, inébranlable dans sa foi, reçut le baptême en 1723, et publia bientôt après un ouvrage dans lequel il exposa les motifs qui l'avaient déterminé à embrasser le christianisme. Il y démontra l'accomplissement des prophéties relatives au Christ, et dévoila toutes les contradictions du Talmud.

An de J. C. 1753. — Sous le règne de George II, on proposa au parlement de naturaliser tous les Juifs qui, depuis trois ans au moins, habitaient l'Angleterre ou l'Irlande, et ne s'en étaient pas absentés pendant plus de trois mois consécutifs. On demanda que les Juifs obtinssent cette faveur sur une simple requête, sans être forcés de recevoir la communion (1), et qu'ils restassent d'ailleurs inhabiles aux charges civiles et ecclésiastiques. Le bill fut appuyé par un grand nombre de manufacturiers et de négocians qui faisaient des affaires avec les Juifs ou professaient eux-mêmes le Judaïsme. On assure en même temps que plusieurs Israélites respec-

(1) L'église anglicane avait obtenu, sous Jacques Ier, qu'on n'accorderait de lettres de naturalisation qu'aux personnes qui auraient communié suivant ses rites.

tables combattirent cette mesure qui tendait à les confondre avec le reste de la nation.

Le ministère soutint le bill et fit valoir les avantages qui en devaient résulter pour l'Angleterre. Il représenta que les Juifs, admis aux mêmes droits civils que les autres sujets de la Grande-Bretagne, s'attacheraient au pays, à la constitution, et allégeraient ainsi les charges de l'État; qu'une grande partie des fonds publics se trouvant entre les mains des Juifs étrangers, il importait d'engager ces capitalistes à dépenser leurs revenus dans le royaume; enfin, que leurs liaisons avec les principaux banquiers de l'Europe, seraient d'un grand avantage en cas de guerre, puisqu'elles faciliteraient au gouvernement les moyens de faire des emprunts considérables. Ce bill, selon le ministère, devait faire fleurir le commerce; l'État verrait augmenter son crédit, et la nation juive se distinguerait enfin par sa modération et son industrie.

L'opposition soutint, au contraire, que les coutumes particulières aux Juifs les empêcheraient toujours de se confondre avec le reste de la nation; qu'une fois admis au rang de citoyens, ils auraient bientôt le monopole de tout le commerce du royaume, et acquerraient des biens-fonds au détriment des chrétiens. On ajouta qu'il y aurait de l'impiété à vouloir rassembler

un peuple dont la dispersion était prédite par les Écritures, et qui, suivant les prophètes, devait rester sans asile et sans patrie jusqu'au jour de sa conversion et de sa rentrée dans la Terre Sainte.

Le lord maire, les aldermen et le conseil de la commune de Londres exprimèrent, dans une pétition adressée au parlement, les craintes que leur inspirait un bill déshonorant pour les chrétiens, et contraire aux principes de la constitution. Tous les commerçans de la capitale présentèrent une semblable requête. Malgré cette opposition générale, le bill passa dans les deux chambres et fut sanctionné par le roi. La nation en fut indignée. Sur tous les points du royaume, on entendit éclater des plaintes contre le ministère. Les prédicateurs, dans leurs sermons, excitèrent le mécontentement des corporations et de la populace. Enfin, dans la session suivante, les membres du parlement reçurent de toutes parts l'invitation de solliciter la révocation du bill.

Le ministère, loin de lutter contre le torrent, fut un des premiers à combattre la loi. Thomas Potter lui opposa les argumens les plus solides, et sir George Lyttleton, dans un discours éloquent en faveur de la tolérance, soutint que le plus grand outrage qu'on pût faire à la religion

était de l'employer à servir les vues d'un parti. « Le ciel et l'enfer, disait-il, ne sont pas plus « opposés que l'esprit de l'Évangile et l'esprit « de faction. » Néanmoins, le bill fut rapporté, pendant cette même session, en vertu d'un acte approuvé par le roi. Les évêques avaient généralement paru satisfaits de l'affranchissement des Juifs; ils n'en consentirent pas moins à la révocation du bill; mais une partie de la noblesse reconnut bientôt qu'elle avait eu tort de céder ainsi au fanatisme populaire (1).

Certains membres du parlement voulurent faire révoquer, dans un bill de naturalisation en faveur des étrangers qui passaient en Amérique, un article qui accordait les mêmes droits aux Juifs; cependant, l'éloquence de Pelham et de Pitt finirent par triompher. Cet esprit d'intolérance était, dit-on, fomenté par une foule de dévôts, jaloux du zèle avec lequel les Juifs s'étaient opposés à la dernière rebellion; ils avaient en effet donné plusieurs preuves remarquables de leur fidélité. Deux négocians Juifs venaient de charger plusieurs navires pour l'étranger. Apprenant que ces bâtimens pourraient être utiles à la défense des côtes, ils les mirent aussitôt à

(1) *Voir* Smollett, *Continuation de Hume*.

la disposition du gouvernement, et renoncèrent à leur spéculation.

Aucune loi n'a, depuis cette époque, changé la condition des Juifs anglais; mais ils ne sont plus, comme autrefois, exposés sans cesse au mépris et aux outrages du peuple. Ils exercent librement leur culte; ils jouissent de tous les droits civils nécessaires à l'acquisition et à la possession de leurs biens, et ne paraissent point envier les charges publiques dont ils se trouvent exclus. Un Israélite anglais, dans une lettre adressée en 1808 au Sanhédrin de Paris, rend hommage au libéralisme du gouvernement britannique qui accorde aux Juifs tous les priviléges des cultes étrangers à l'Église anglicane. Un autre Juif anglais dit « que jamais ses co-reli« gionnaires n'ont cultivé davantage la littéra« ture; qu'un grand nombre d'Israélites des deux « sexes se distinguent par leurs talens; que sa « nation n'a pu citer à aucune époque des rab« bins plus instruits et plus éclairés que les doc« teurs Hirschel et Mendola. » Parmi les Juifs dont s'honore l'Angleterre, nous ne devons pas oublier non plus David Lévi et d'Israëli.

Londres renferme des Juifs portugais, et des Juifs allemands. Ils ont leurs synagogues et leurs réglemens particuliers. Les courtiers, les négocians les plus respectables, sont généralement

Portugais; quant aux Allemands, si l'on excepte quelques riches marchands connus par leur probité, ils sont à la fois très nombreux, pauvres et fort enclins à la friponnerie. On les a souvent accusés de mettre en circulation de la fausse monnaie, de recéler et de vendre des effets volés. Les principaux membres des deux synagogues font tous leurs efforts pour réprimer ces désordres, mais souvent sans succès.

Les jours de sabbat ou de fête solennelle, on récite dans toutes les synagogues une prière pour la famille royale. Nous dirons, à la louange du consistoire israélite de Londres, que les principaux rabbins de cette capitale ont adressé récemment à leurs frères une espèce de proclamation dans laquelle ils les engagent instamment à respecter les lois, à ne point exercer leur commerce le jour du sabbat des chrétiens, à ne point tenir de mauvais lieux, etc., sous peine d'encourir leur censure, et la perte des priviléges dont ils jouissent comme membres de la synagogue.

Les Juifs d'Angleterre paient, comme les autres citoyens, leur part de la taxe pour les pauvres. L'accroissement de la population israélite de Londres, et par conséquent du nombre des pauvres, nécessita, il y a quelques années, de nouvelles mesures. J. Van Oven, membre dis-

tingué du consistoire, développa plusieurs projets en faveur de ses co-religionnaires dans deux lettres qu'il adressa, en 1801, à M. Colquhoun, auteur de *la Police de Londres*. Selon son désir, un nouvel hospice fut ouvert aux Juifs, à *Mil End*, en juin 1808, sous le titre de *N'vy Tsedek* ou *l'Atelier de Charité*. On reçoit, dans cette maison, des vieillards des deux sexes, et des enfans que l'on élève et qu'on exerce au travail.

D'après l'évaluation de M. Colquhoun, il peut y avoir en Angleterre 26,000 Juifs; d'autres pensent que leur nombre n'excède pas 16,000. Ils ont aujourd'hui cinq synagogues à Londres, savoir, une pour les Juifs portugais, trois pour les Juifs allemands et une espèce de succursale à Westminster. La principale est celle de *Dukes' Place*, et la plupart des Juifs de Londres se trouvent réunis dans les environs, comme ils l'étaient autrefois dans *Old Jewry*.

---

# CHAPITRE XXX.

Etablissement d'une institution pour la conversion des Juifs dans la ville de Halle en Allemagne. — Edits de Joseph II et de son successeur Léopold en faveur des Juifs. — On abolit en Prusse les ordonnances rendues contre eux. — Histoire de Mendelssohn, et de plusieurs autres savans Israélites de Berlin. — Ils établissent en cette ville un journal littéraire. — Ils fondent des écoles dans diverses parties de l'Allemagne. — Opprimés à Francfort, ils recouvrent tous leurs droits civils en Westphalie. — Ils obtiennent aussi des priviléges en Russie, en Suède et en Danemarck.

Le chapitre précédent présente l'aperçu des améliorations opérées dans l'état des Juifs d'Angleterre; jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les mesures adoptées en faveur des Juifs d'Allemagne; examinons les succès de plusieurs de leurs savans; voyons par quels efforts ils ont tenté de réformer le mode d'éducation de leurs co-religionnaires.

Vers l'an 1728, quelques Chrétiens zélés conçurent en Allemagne le projet de convertir les Juifs, non point, comme en Espagne et en Portugal, par des persécutions, mais par des moyens plus conformes à l'esprit de l'Évangile.

Une institution fut fondée à cet effet dans la ville de Halle, sous la direction du docteur Callenberg, dont elle porta le nom. On imprima plusieurs ouvrages, destinés à prouver aux Juifs la sainteté de l'Évangile. Il paraît toutefois que le nombre des prosélytes ne fut pas considérable.

Par l'édit mémorable de 1781, l'empereur Joseph II conféra divers priviléges aux Juifs allemands. Il leur accorda le droit d'exercer toutes sortes de professions, de se livrer à l'agriculture, d'étudier dans les écoles et les universités. Ce prince les soumit en même temps au service militaire; il en eut un assez grand nombre dans son armée. Un rabbin de Prague distribua à vingt-cinq Juifs bohémiens, qui s'étaient enrôlés comme soldats, une espèce de bénédiction imprimée, dans laquelle il les exhortait à concilier, autant que possible, la pratique de leur religion avec les devoirs du service. Il les gratifia chacun d'un cordon de soie nommé *zizim*, et de deux *téphilim*, sorte de bande de cuir, à laquelle est attaché le Décalogue écrit sur parchemin. Pendant le cours de la guerre qui se termina par le partage de la Pologne, une armée campée devant Prag, faubourg de Varsovie, avait jusqu'à six bataillons juifs.

Léopold, successeur de Joseph II, accorda aux Israélites dispersés dans ses États le droit

de prendre leurs degrés dans les diverses facultés laïques, d'exercer la profession d'avocat, et de plaider soit pour leurs frères, soit pour les chrétiens. En 1791, un Juif fut reçu docteur en droit à l'université de Prague (1).

Plus récemment, le roi de Prusse plaça de nouveau les Juifs sous un régime d'exception. Chaque père de famille ne pouvait marier qu'un seul de ses fils, ou deux tout au plus; les autres étaient condamnés au célibat. Tout Juif, en prenant une épouse, était obligé d'acheter une certaine quantité de porcelaines de rebut des manufactures royales. Ces réglemens furent abolis en 1809, et les Juifs de Prusse sont aujourd'hui presque assimilés aux chrétiens.

Rendons justice aux Juifs, en reconnaissant qu'ils sont redevables surtout de leur émancipation aux lumières et aux talens de leurs coreligionnaires. Moïse Mendelssohn occupe un rang distingué parmi les savans qui ont le plus contribué aux progrès de la nation juive. Cet illustre philosophe naquit à Dessau, dans la Haute-Saxe, en 1729. Il fit ses premières études chez son père, qui était maître d'école, c'est-à-dire qu'il fut initié sous lui à la connaissance du Talmud, car l'instruction des jeunes

---

(1) *Voir* Coxe, *Histoire de la Maison d'Autriche*.

Israélites se bornait alors à l'étude d'un immense fatras de légendes fabuleuses et de superstitions.

Mendelssohn, qui joignait au désir ardent de s'instruire une conception vive et un esprit solide, distingua bientôt, parmi les écrits des rabbins, les excellens ouvrages de Maimonides. L'extrême application qu'il portait à l'étude altéra sa santé; dès l'âge de dix ans, il fut atteint d'une maladie nerveuse d'une nature particulière. Pour comble d'infortune, il se vit obligé de faire à pied le voyage de Berlin, pour chercher des moyens d'existence. Pauvre, inconnu, souvent privé du nécessaire, il errait depuis plusieurs années dans cette ville, lorsqu'un rabbin le prit chez lui pour copier ses manuscrits. Cet homme lui enseigna la théologie, la jurisprudence et la philosophie scolastique.

Un Juif polonais, nommé Israël Moïse, qui s'était distingué par la hardiesse de ses recherches et son amour pour la philosophie, lui fit connaître les élémens d'Euclide au moyen d'une version hébraïque. Une mort prématurée enleva bientôt le rabbin qui avait tiré de la misère l'infortuné Mendelssohn; mais un médecin juif, nommé Kisch, prit à son tour ce dernier sous sa protection, et, remarquant l'excellence de son jugement, le dirigea dans ses études. Ses leçons

le mirent bientôt en état d'étudier Locke, dans une traduction latine.

En 1748, Mendelssohn se lia avec le docteur Samuel Gumpertz, autre savant Israélite, qui joignait à l'instruction de son état la connaissance des mathématiques et des langues modernes. Mendelssohn, admis dans la société de plusieurs hommes de lettres, fit de nouveaux progrès. Il étudia les langues vivantes, et surtout l'anglais, afin de pouvoir lire dans l'original Locke, son auteur favori; il compta bientôt pour amis une foule de littérateurs, entre autres le célèbre Lessing, qui l'encouragea et l'aida même dans ses travaux. En 1751, Mendelssohn publia quelques dialogues philosophiques, une traduction de l'essai de Rousseau sur l'*Inégalité de la condition des hommes*, et une *Dissertation sur le sentiment du beau*. La langue allemande était encore à cette époque très négligée: on admira le style à la fois clair et précis du philosophe hébreu. Il travailla ensuite avec Lessing, Ramler et Nicolaï, à la rédaction d'un journal littéraire publié en forme de lettres, et cet ouvrage obtint un brillant succès. En 1767, il fit paraître son *Phaédon*, ou *Discours sur l'immortalité de l'âme*, qui lui acquit encore une grande réputation dans toute l'Allemagne littéraire. On le surnomma le Socrate et le Platon juif, à cause

de la force de sa dialectique et de la douceur de son style. Le *Phaédon* a été traduit en français et en anglais. Enfin, en 1784, son *Essai sur la Métaphysique* fut couronné à l'Académie de Berlin.

Ses opérations commerciales lui laissaient encore du loisir pour l'étude. Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, il composa des livres élémentaires à l'usage des enfans israélites, car ses efforts tendirent constamment à l'instruction de ses co-religionnaires. Ce fut par les conseils du grand rabbin Hirsch Levin qu'il publia le *Rituel des Juifs*. Sa tranquillité fut enfin troublée par une controverse que fit naître son ouvrage intitulé *Jérusalem*. Il y combattait la doctrine de la révélation, et prétendait que les Juifs observent la religion naturelle. L'ardeur qu'il mit à défendre ses principes affecta si vivement toute son organisation, qu'il mourut bientôt après d'une apoplexie, à l'âge de cinquante-trois ans.

On disait de Mendelssohn qu'il instruisait en père ses concitoyens, et qu'il avait pour ses rivaux l'affection d'un frère. Sa douceur, sa modestie, sa bonté lui méritèrent l'estime générale; et les Juifs lui rendirent, après sa mort, les honneurs qu'on accorde aux principaux rabbins. On a de ce grand philosophe des *Lettres à Lavater*, une traduction allemande du Pentateuque, à

l'usage de ses compatriotes, des Principes généraux sur les Belles-Lettres et les Beaux-Arts, et plusieurs autres productions ingénieuses.

La gloire de Mendelssohn excita vivement l'émulation des Hébreux. Il eut pour contemporains et pour successeurs plusieurs hommes célèbres. — Marc Eléazar Bloch, médecin juif, né à Anspach et établi à Berlin, passa pour le premier naturaliste de son siècle. Son grand ouvrage sur les poissons et les animaux aquatiques surpassa tout ce qui avait paru jusqu'alors en ce genre. Bloch mourut en 1800. — Salomon Maimon (1), métaphysicien plus profond peut-être que Mendelssohn, fut inférieur à lui pour l'élégance de la diction. — Marc Hertz, professeur de philosophie naturelle à Berlin, avait pour auditeurs 400 personnes des familles les plus distinguées et du premier mérite. Il publia divers ouvrages de philosophie et de médecine. — Léon Gamparte se fit connaître avantageusement par un traité sur les compositions littéraires, et sur le drame en particulier. — Ben David, président de la société des Amis de l'humanité, à Berlin,

(1) Maimon adoptait les principes de Kant, à qui il dédia l'un de ses ouvrages. Il publia, en 1792, des *Mémoires* sur sa vie, et, l'année suivante, une *Dissertation sur les progrès de la Philosophie*.

fut aussi l'auteur de plusieurs ouvrages estimés. Il entreprit d'appliquer l'algèbre à la théorie du goût dans les arts.

Il existait, il y a quelque temps, à Berlin, un journal littéraire en hébreu, rédigé par plusieurs Juifs éclairés, qui s'efforçaient de démontrer le ridicule des rêveries talmudiques. Ce journal paraît maintenant à Dessau sous une autre forme. Il est écrit en allemand et porte le titre de *Sulamith*; ses éditeurs sont MM. Frænkel et Wolf, tous deux connus dans les lettres : le premier desquels est conseiller au consistoire israélite de Cassel.

Plusieurs Juifs très sensés désapprouvent les écoles exclusivement réservées aux enfans de leur nation; mais les préjugés des chrétiens, qui attachent toujours au judaïsme une sorte de défaveur, ont nécessité dans l'Allemagne ces établissemens. On en trouve à Nuremberg, à Furth, à Breslau, à Koenigsberg, etc. Berlin, Francfort-sur-le-Mein, Dessau et Seesen ont aussi des écoles, surtout pour les enfans pauvres. Elles ont été créées et se soutiennent presque toutes par des souscriptions volontaires. Ces écoles ont leurs réglemens imprimés, et divers ouvrages élémentaires à leur usage (1).

(1) *Voir* Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*,

En 1796, une société de Juifs, composée surtout de jeunes gens, fonda quelques écoles particulières à Dessau. On eut à lutter contre des obstacles multipliés; mais la protection du gouvernement, qui approuva les statuts de cette école, les succès de l'instruction, l'éclat des examens publics et solennels firent prospérer l'établissement; alors les fondateurs, qui l'avaient créé à leurs frais, secondés par la libéralité des Israélites les plus opulens, lui donnèrent bientôt une nouvelle extension. Ils augmentèrent le nombre des maîtres; en 1810, ils comptaient une centaine d'élèves, dont trente-quatre élevés gratuitement. M. Frœnkel remplissait alors, *de la* manière la plus distinguée, les fonctions de directeur. Il était secondé par des professeurs habiles, parmi lesquels était le modeste Tillich.

Seezen est un bourg situé entre Brunswick et Gœttingue. En 1801, Jacobssohn, agent de la chambre du dernier duc de Brunswick, y fonda, sous l'humble titre d'école, un collége israélite. Il en confia la direction au savant Schottlænder, conseiller de cour du grand-duc de Hesse-Darmstadt. En 1804, on y comptait dix professeurs, quoiqu'il n'y eût encore qu'une centaine d'élèves; mais leur nombre s'accroissait journellement. La distribution de l'édifice et l'administration de l'établissement peuvent servir de modèles.

Là, ainsi qu'à Dessau, tous les enfans se font remarquer par la propreté, l'ordre, un air de santé et de contentement. Les pauvres sont admis gratuitement ; les autres paient à proportion de leurs facultés. On leur enseigne l'hébreu, le latin, le français et l'allemand ; la géographie, l'histoire, la déclamation, l'histoire naturelle, les mathématiques, la technologie, etc. (1).

A Seezen, on enseigne de plus le grec et la musique ; on a le projet d'y établir une école industrielle. Chaque élève recevrait une petite portion de terrain qu'il serait tenu de cultiver lui-même. Le principal objet de cette institution serait de diminuer, chez les Juifs, cet esprit mercantile qui les domine si généralement.

Les élèves de ces écoles de Dessau et de Seezen reçoivent une instruction qui les rend propres à tous les emplois. Dès l'âge le plus tendre, ils apprennent à converser familièrement en français et en latin, sur les divers objets de l'enseignement, à résoudre, en se jouant, des problêmes d'arithmétique très compliqués, à faire des démonstrations mathématiques. Ces résultats prouvent à la fois et l'intelligence des élèves qui sont tous Juifs, et l'habileté des professeurs, les uns

(1) Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*.

Juifs, les autres chrétiens, qui vivent en commun dans l'union la plus parfaite.

Outre les livres ascétiques dont ils sont pourvus, les élèves doivent aux soins de Schottlænder un recueil de poésies et de préceptes moraux extraits de divers auteurs. Cet ouvrage contient les treize articles fondamentaux de la foi judaïque par Maimonides, une histoire abrégée de la langue hébraïque, le second chant de la *Moysiade*, poëme épique du rabbin Hartig-Vetzlize, mort à Hambourg il y a peu d'années, et d'autres morceaux aussi instructifs qu'intéressans.

Les Juifs de Francfort citent avec éloge Wolf Heidenheim, savant orientaliste, né au bourg de Rœdelheim; un jeune poëte, nommé Lipman Bueschenthal, Hildelsheim, qui fut envoyé en députation au sanhédrin de Paris, et Geisenheimer. Ce dernier alla étudier à Yverdun la méthode de Pestalozzi; il a composé pour ses élèves un recueil de morceaux de poésie mis en musique. Le prince primat accorde six cents florins par an à cet établissement, qui prospère et fait des progrès sensibles.

Les Juifs de Francfort travaillent sans relâche à obtenir leur réintégration politique dans une ville où depuis des siècles ils sont opprimés. Un vieux proverbe disait qu'à Francfort les catho-

liques avaient les églises, les réformés les richesses, les protestans les places. Que restait-il donc aux Juifs? Les outrages et les persécutions. Flétris par l'opinion publique, ils habitaient près des remparts, des ruelles infectes, et n'osaient, de peur d'être insultés, paraître dans les promenades que fréquentaient les chrétiens. Leur commerce était entravé. Des réglemens tyranniques établissaient une barrière insurmontable entre eux et le reste des citoyens. Ils étaient soumis à un péage infâme qui les assimilait aux animaux à pied fourchu. Enfin, grâce aux efforts de Jacobssohn et de Breinteinbach, vingt à trente princes allemands abolirent cet usage honteux pour l'humanité. Le primat d'Allemagne avait montré l'exemple. Les Juifs conçurent dès lors l'espoir d'un meilleur avenir. Mais en 1807, ce même primat restreignit, par un arrêté, le nombre des Juifs à cinq cents familles. Le droit de résider à Francfort leur coûte vingt-deux mille florins. Leur rue est une espèce de *Ghetto*, hors duquel ils ne peuvent s'établir. Le Juif paie des contributions proportionnellement plus fortes que les chrétiens. Il paie le droit de protection pour lui et chacun de ses fils; toute fille non mariée à vingt-cinq ans, est soumise à la même imposition. Le Juif est obligé de faire des présens à divers fonctionnaires le jour de l'an,

aux foires et en d'autres temps : ce qui durera jusqu'à la mort de ceux qui les reçoivent. S'il établit une manufacture, s'il afferme une terre, il ne peut employer que des ouvriers juifs. Est-il marchand? Il ne peut (son quartier excepté) vendre que dans deux rues, et seulement en temps de foire; on détaille longuement ce qu'il peut acheter et vendre. A la vérité on lui accorde une grande faveur, celle d'employer son cheval et ses harnois à tous ses usages corporels et domestiques (1).

Les Juifs de Westphalie sont aujourd'hui plus heureux que ceux de Francfort. Un décret rendu en 1808 abolit toute distinction entre eux et les chrétiens. C'est au célèbre Muller qu'ils sont en grande partie redevables de leur affranchissement. De son côté Jacobssohn continua de travailler, avec un zèle infatigable, au bonheur de ses co-religionnaires. Devenu président du consistoire de Cassel, il employa sa fortune à hâter, parmi les Israélites, les progrès de la civilisation. Une médaille fut frappée en mémoire des priviléges accordés aux Juifs de Westphalie.

Les Juifs des autres contrées de l'Europe rivalisent maintenant avec ceux d'Allemagne et de Prusse, et leurs progrès dans la civilisation at-

(1) Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*.

testent l'heureuse influence de la liberté des cultes. Ils étaient jadis exclus de la Russie; mais on en compte peut-être aujourd'hui deux millions dans cet empire. Quatre cent mille d'entre eux habitent les provinces polonaises. En 1805, l'empereur Alexandre leur accorda, par un ukase, le droit de faire instruire leurs enfans dans toutes les universités russes ou d'établir des écoles à leurs frais. Un autre ukase, publié en 1817, offrit des terres et certains priviléges aux Juifs qui embrasseraient le christianisme.

Une colonie de Juifs caraïtes occupe une des forteresses de la Crimée, où elle conserve en paix ses rites et ses anciennes coutumes. Ces Caraïtes s'imposent le devoir de copier, une fois dans leur vie, la Bible ou quelque pieux commentaire des Écritures. Tous leurs manuscrits de l'Ancien Testament commencent à Josué. Le plus ancien ne contient pas le Pentateuque; ils ont seulement cette partie de la Bible imprimée pour l'usage de leurs écoles. Dans leurs synagogues, tous les livres, excepté ceux de Moïse, sont manuscrits. Les Caraïtes diffèrent des autres Juifs en ce qu'ils rejettent le Talmud, les traditions, les opinions des rabbins et les notes marginales jointes au texte sacré. Ils se distinguent par leurs mœurs entièrement opposées à celles des autres Juifs. Leur probité est passée en pro-

verbe dans la Crimée; on y regarde la parole d'un Caraïte comme équivalente à un contrat. Presque tous font le commerce ou travaillent dans des manufactures. Ils prennent un soin particulier de l'éducation de leurs enfans qui sont instruits publiquement dans les synagogues.

Les Juifs ont aussi obtenu des priviléges en Suède; en Danemarck, ils jouissent d'une liberté assez étendue : plusieurs savans de ce pays, et notamment plusieurs peintres, professent le judaïsme. Les chrétiens, et surtout le célèbre Munter, secondent puissamment les progrès de l'instruction. Une école gratuite pour les jeunes Israélites a été fondée à Copenhague en 1803. On y comptait quarante élèves à la fin de 1805; et, d'après un examen public qui eut lieu en 1806, il paraît que ces enfans avaient fait de grands progrès dans l'hébreu, le français, l'allemand, la géographie et l'histoire naturelle; en un mot, l'établissement se trouvait dans l'état le plus florissant.

---

# CHAPITRE XXXI.

État des Juifs en France après leur expulsion par Charles VI. — Un grand nombre d'entre eux s'établissent à Metz. — Henri IV et Louis XIII leur accordent des lettres patentes. — En 1718, leur nombre est limité à quatre cent quatre-vingts familles. Établissement destiné aux Juifs convertis au christianisme. — Des Juifs des diverses parties de la France. — Leur condition dans ce royaume pendant les dix-septième et dix-huitième siècles. — Projet de réforme. — L'Académie de Metz propose un prix à ce sujet. — Pétitions adressées par les Juifs à l'Assemblée constituante. — Ils obtiennent enfin la jouissance des droits civils. — Leur mauvaise conduite dans les départemens du nord. — Décret de Napoléon. — Convocation d'une assemblée de députés juifs à Paris. — Leurs réponses aux diverses questions posées par le Gouvernement. — Un grand Sanhédrin s'assemble à Paris pour sanctionner solennellement les principes contenus dans ces réponses. — Organisation du culte judaïque. — Plusieurs Israélites se distinguent dans les lettres. — Dernier décret de Napoléon relatif aux Juifs.

---

Nous avons vu les persécutions que souffrirent les Juifs de France dans les siècles du moyen âge (1). Bannis du royaume par Charles VI (en 1394), ils conservèrent leurs priviléges et leurs synagogues dans la ville de Metz, où ils

---

(1) *Voyez* le chap. XVII.

étaient depuis long-temps établis. Enfin on les en chassa vers l'an 1566. Mais, l'année suivante, quatre familles obtinrent le droit de cité par la protection du maréchal de Vielleville. En 1603, on comptait à Metz vingt-quatre familles; elles obtinrent d'Henri IV des lettres-patentes en vertu desquelles elles purent résider, comme autrefois, dans la ville, et y exercer leur commerce. Louis XIII, en 1632, confirma par de nouvelles lettres celles de son prédécesseur; et quoiqu'il eût banni, en 1615, les Juifs de France, il leur avait laissé le droit d'habiter Metz et Bordeaux. En 1644, la ville de Metz contenait 795 Juifs qui, dix-sept ans après, obtinrent l'autorisation de se livrer librement au commerce. Les marchands s'opposèrent en vain à l'extension de leurs priviléges. En 1718, les différentes corporations de la ville de Metz se réunirent pour demander au roi la réduction du nombre des Juifs, sous prétexte qu'ils étaient à charge à l'État. Elles désiraient qu'on leur interdît le commerce, et qu'on leur permît seulement d'escompter des effets à un taux modéré. Louis XV ordonna en conséquence d'exécuter, suivant leur forme et teneur, les dispositions des lettres-patentes de ses prédécesseurs, qui n'accordaient le droit de cité qu'à quatre cent quatre-vingts familles. Les Juifs n'obtinrent même cette faveur qu'à la con-

dition qu'ils habiteraient un quartier particulier. Les discussions qui pouvaient s'élever entre eux et les chrétiens devaient être jugées par les tribunaux ou les consuls de Metz, et le parlement avait droit de prononcer en dernier ressort. Les rabbins et autres chefs de la synagogue devaient régler tout ce qui était relatif à la police intérieure des Juifs, à leur religion, à leurs coutumes, et aux impôts. La redevance annuelle envers le roi fut fixée à 20,000 livres.

On vit de temps à autre des Juifs des deux sexes se convertir à Metz; il existait même dans cette ville un établissement en faveur de ceux qui recevaient le baptême.

Les Juifs avaient en Lorraine plusieurs synagogues, dont deux à Nancy. Celle de Lunéville ne fut bâtie que vingt-cinq ans après. L'Alsace était de toutes les provinces celle qui contenait le plus grand nombre d'Israélites; ils y possédaient cinquante-deux synagogues, mais pas une seule à Strasbourg, où ils n'avaient pas même le droit d'habiter. Depuis la Révolution, il s'en est établi, dans cette ville, cinq ou six mille. On en trouve quelques uns en d'autres villes de France, mais ils sont surtout nombreux à Paris.

Il y avait, à Bordeaux, à Bayonne, et en quelques villes voisines, plusieurs milliers de

Juifs espagnols et portugais. Ils possédaient des priviléges plus étendus que les Juifs allemands de l'Alsace, de la Lorraine, etc. Les villes d'Avignon et de Nice, qui appartenaient autrefois, l'une au pape, l'autre au roi de Sardaigne, avaient aussi et ont encore des colonies israélites devenues françaises par la réunion des deux pays. L'abbé Grégoire fut choisi par la Convention pour organiser le département des Alpes-Maritimes; il prit soin d'assurer aux Juifs de Nice la possession des droits que la loi leur accordait.

Pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, l'histoire des Juifs de France n'offre qu'un très petit nombre de faits. On en peut conclure qu'ils n'éprouvèrent aucune de ces sanglantes catastrophes qui les avaient affligés dans les siècles précédens. Cependant ils restaient toujours exposés au mépris public : on fuyait leur société; souvent même la populace les insultait. Dans plusieurs villes, on les forçait de porter sur leurs vêtemens une marque distinctive; ceux de Metz avaient un manteau noir et une ceinture blanche, accoutrement bizarre qui les faisait remarquer et contribuait à leur attirer des outrages. Mais les progrès des lumières affaiblirent insensiblement les préjugés qui existaient contre eux.

En 1767, les six corps de marchands de Paris avaient imprimé un mémoire contre l'admission des Juifs parmi eux. Ce pamphlet reparut en 1790. En 1784, l'imposition personnelle que payaient les Juifs fut abolie; et l'année suivante, Malesherbes réunit plusieurs Juifs instruits, Furtado, Gradix, Cerf-Berr, etc., pour concerter avec eux un plan sur la régénération des Juifs. L'académie de Metz ayant ouvert un concours à ce sujet, trois ouvrages écrits, le premier par Zalkink-Hourwitz, Juif polonais; le second par M. Thiery, conseiller à Nancy; le troisième par l'abbé Grégoire, furent couronnés et donnèrent une impulsion favorable à l'opinion publique. L'ouvrage de M. Grégoire obtint surtout un succès éclatant. L'auteur y réfute victorieusement les calomnies absurdes dirigées contre les Juifs; il signale les véritables causes des vices qu'on leur impute, et prouve que ce peuple est susceptible de cultiver avec succès les arts et les sciences (1).

Dès le commencement de la Révolution, les Juifs de toutes les parties de la France sollicitèrent auprès de l'Assemblée constituante la jouissance des droits civils. On distingua, parmi

(1) Transactions du Sanhédrin.

leurs plus zélés défenseurs, Mirabeau, Rabaud de Saint-Étienne, etc. La discussion fut très vive, mais la justice finit par triompher, et les enfans de Moïse obtinrent le rang de citoyens.

Le décret de 1790 ne reconnut pourtant comme citoyens actifs que les Juifs naturalisés avant 1789. Pour détruire cette distinction, l'Assemblée nationale décréta en 1791 que tout Juif qui prêterait le serment civique et se soumettrait aux devoirs imposés par la constitution, serait admis au nombre des citoyens actifs. Tous les Israélites de France s'empressèrent de prêter ce serment. Ils changèrent leur costume et cessèrent dès lors de vivre en étrangers au sein de leur patrie. Ils ont fait, depuis cette époque, de grands progrès dans la civilisation; mais le temps seul peut opérer dans leurs mœurs une réforme complète. Ils continuèrent d'exercer l'usure dans les départemens du nord de la France, et provoquèrent par là le décret du 30 mai 1806, portant que les premiers d'entre les Juifs s'assembleraient à Paris, et que les intentions de l'empereur leur seraient communiquées par des commissaires chargés de recueillir leur opinion sur les mesures à prendre pour rappeler parmi leurs frères l'exercice des arts et des professions utiles, afin de remplacer, par une industrie honnête, les ressources honteuses auxquelles beaucoup d'entre

eux se livraient de père en fils depuis plusieurs siècles.

Il fut en outre décrété qu'il serait sursis, pendant un an, à toute exécution de jugemens ou contrats, autrement que par simples actes conservatoires, contre des cultivateurs non négocians des départemens de la Sarre, de la Roër, des Haut et Bas-Rhin, de Rhin-et-Moselle, de la Moselle et des Vosges, lorsque les titres contre ces cultivateurs auraient été consentis par eux en faveur des Juifs.

Quant à l'assemblée, l'empereur décréta qu'elle serait convoquée à Paris le 15 juillet suivant; que les départemens où il existerait des individus professant la religion juive au nombre de cent et de moins de cinq cents, nommeraient un député; que ceux où il s'en trouverait cinq cents et au dessus jusqu'à mille en pourraient nommer deux, et ainsi de suite; et que ces députés seraient choisis parmi les propriétaires et les autres Juifs les plus distingués par leurs lumières.

Conformément à ce décret, les députés arrivèrent à Paris au mois de juillet; ils s'assemblèrent le 26, et les commissaires impériaux leur exposèrent les intentions du gouvernement. Abraham Furtado, négociant de Bordeaux, aussi recommandable par ses talens que par ses vertus, fut élu président. Les commissaires, dans

la seconde séance, proposèrent douze questions touchant la police intérieure des Juifs et l'obéissance qu'ils devaient aux lois de l'État. Les députés, avant de répondre à ces questions, déclarèrent, au nom de tous les Français du culte judaïque, que leur religion leur prescrivait de reconnaître, en matière civile et politique, comme autorité suprême, la volonté du souverain; qu'ils devaient donc adopter les lois françaises, quelles qu'elles fussent, et qu'ils avaient constamment agi d'après ce principe depuis la Révolution.

Les questions soumises à l'assemblée furent généralement résolues à la satisfaction de Napoléon. Voici le résumé des réponses :

Les Juifs de toutes les contrées ont adopté l'usage de n'épouser qu'une seule femme. Comme plusieurs d'entre eux se permettaient autrefois la polygamie, un synode de cent rabbins, présidé par Guerson, fut convoqué à Worms dans le onzième siècle, et prononça l'anathême contre tout Juif qui prendrait à l'avenir plus d'une femme. Depuis cette défense, les mœurs européennes ont prévalu partout.

Quant au divorce, les députés juifs affirmèrent qu'il ne pouvait être valide, quoique permis par la loi de Moïse, à moins d'avoir été prononcé d'abord par les lois civiles; qu'avant d'avoir été admis au rang de citoyens français, ils usaient

fort rarement du droit que leur accordait leur religion de répudier leurs femmes, et qu'ils ne reconnaissaient plus à cet égard d'autre autorité que celle des lois de l'empire. A l'époque de leur affranchissement, les rabbins et les principaux Juifs se sont présentés devant leurs municipalités respectives, et ont prêté serment de se conformer en tout au Code civil. Ils ne peuvent donc répudier leurs femmes qu'en vertu d'un double divorce.

A l'égard des mariages entre Juifs et chrétiens, l'assemblée déclara que la défense de Moïse n'avait rapport qu'aux idolâtres; et, selon le Talmud, les nations modernes ne peuvent être regardées comme telles, puisqu'elles adorent aussi le Dieu qui a créé le ciel et la terre. En conséquence, plusieurs mariages ont eu lieu à diverses époques entre des Juifs et des chrétiens, tant en France qu'en Espagne et en Allemagne. Ils furent quelquefois tolérés et quelquefois défendus par les souverains qui avaient reçu les Juifs dans leurs États. La France offre des exemples de plusieurs unions de ce genre, mais les rabbins les condamnent. La loi de Moïse ne défend pas précisément aux Juifs de s'allier aux nations d'un culte étranger; cependant le Talmud prescrit des cérémonies religieuses nommées *Kiduchim*, et une bénédiction nuptiale

que les rabbins refusent d'accorder en pareil cas. Les mariages entre Juifs et chrétiens sont donc valides civilement, mais non *religieusement*.

Les députés répondirent aux trois questions relatives aux devoirs sociaux qui leur étaient imposés par leur qualité de citoyens, que les enfans d'Israël considéraient les Français comme leurs frères et non comme des étrangers; que ces sentimens étaient conformes au véritable esprit de la loi de Moïse. Ils déclarèrent qu'ils étaient tenus d'aimer tous ceux qui observent les préceptes des Noachides(1), quelles que pussent être d'ailleurs leurs opinions; qu'ils devaient visiter leurs malades, ensevelir leurs morts, assister leurs pauvres, montrer pour eux la même humanité que pour les Israélites; enfin que tous leurs principes religieux et la reconnaissance qu'ils devaient au gouvernement les portaient à considérer la France comme leur patrie; que, par conséquent, ils ne différaient

(1) Ces préceptes ordonnent de s'abstenir de l'idolâtrie, du blasphême, de l'adultère; de ne tuer, voler, ni tromper son prochain; de ne point manger la chair des animaux vivans; enfin d'observer, envers tous, les règles de la justice.

des Français qu'en ce qu'ils adoraient l'Être suprême d'une autre manière.

En effet, les Juifs incorporés à la nation sont plus que jamais obligés de traiter les chrétiens en frères. La défense de la patrie devient pour eux un devoir sacré; aussi les a-t-on vus, dans les dernières guerres, combattre avec fureur contre les Juifs des contrées ennemies.

La nomination des rabbins n'a pas lieu partout d'une manière uniforme : une assemblée des principaux chefs de familles procède ordinairement à l'élection des candidats, dont elle examine d'abord la moralité et l'instruction. Un rabbin n'est élu que lorsqu'un assez grand nombre de Juifs peuvent subvenir à son entretien. Les députés assurèrent que les rabbins n'exerçaient, parmi les Juifs, aucune espèce de police judiciaire; que le titre de rabbin n'existait point dans la loi de Moïse; qu'on n'en avait fait usage qu'un peu avant la destruction du second temple, mais qu'après la dispersion des Israélites chaque communauté avait eu une espèce de tribunal composé d'un rabbin et de deux docteurs : c'était ce qu'on appelait une *maison de justice*. Le rabbin remplissait les fonctions de juge, et les deux docteurs lui servaient de conseillers. Mais les attributions, et même l'existence de ces tribunaux, dépendirent

toujours des gouvernemens sous lesquels vécurent les Juifs. Ils sont entièrement supprimés en France et en Italie depuis la Révolution; les Juifs, élevés au rang de citoyens, se conforment aujourd'hui à toutes les lois de l'État; les fonctions des rabbins se bornent à prêcher la morale dans les temples et à bénir les mariages. Ils n'exercent plus aucun pouvoir judiciaire; leur hiérarchie ecclésiastique est détruite, et chacun d'eux remplit isolément les fonctions sacerdotales.

L'assemblée affirma que la loi n'interdit aux Juifs aucune profession; que le Talmud, au contraire, dit formellement qu'un père de famille qui ne donne point d'état à son fils l'élève pour le crime.

Les députés répondirent aux diverses questions qu'on leur adressa touchant l'*usure*, que le mot hébreu qu'on avait traduit par ce terme impropre signifiait un intérêt en général, et non pas un intérêt usuraire. « Jamais, dirent-ils, il n'a pu avoir cette acception, car le mot *usure* n'a qu'un sens relatif déterminé par le taux légal de l'intérêt. De ce que Moïse ne fixe point le taux de l'intérêt, doit-on en conclure qu'il avait en vue l'*usure*, c'est-à-dire un intérêt illégal?

Le but du législateur, en défendant aux Hébreux d'exiger aucun intérêt de leur argent,

était de resserrer chez eux de plus en plus les liens de la fraternité, et de leur inspirer de généreux sentimens. Moïse voulait qu'ils demeurassent long-temps un peuple d'agriculteurs, et tous ses réglemens semblent avoir eu pour objet de les détourner du commerce. On doit regarder la défense que nous venons de citer comme un principe de charité, et non comme une loi commerciale. Selon le Talmud, Moïse n'entendait parler que de l'argent qu'on prête à quelqu'un pour l'obliger dans le besoin; car, si l'on fournit des fonds à un négociant, n'est-il pas juste d'exiger un bénéfice équivalent aux chances que l'on court? La loi de Moïse proscrit toute espèce d'intérêt, non seulement entre les Juifs, mais même entre un Juif et un individu d'une religion étrangère. Mais ce précepte était fait pour un peuple qui formait alors un État, qui tenait un rang parmi les nations.

Si l'on considère attentivement les débris de ce peuple, dispersés aujourd'hui sur toute la surface du globe, on verra que, depuis son expulsion de la Palestine, il n'a jamais eu de patrie commune, et qu'il n'a pu conserver l'égalité primitive des propriétés. Les Juifs, quelque pénétrés qu'ils fussent de l'esprit de l'Écriture, sentirent dès lors l'impossibilité de suivre à la lettre le texte de la loi. Ils firent valoir sans scrupule

leur argent, soit chez des négocians juifs, soit chez des personnes d'un autre culte.

Le Talmud dit, en termes précis, que les Israélites, même entre eux, peuvent légitimement exiger, dans toutes les transactions commerciales, l'intérêt de l'argent qu'ils prêtent, et telle est l'opinion de tous les rabbins.

Les députés célébrèrent, le 15 août 1806, la fête de Napoléon, et adressèrent à Dieu des prières d'actions de grâces. Une illumination magnifique décora la grande synagogue; on plaça l'aigle impériale au dessus de l'autel; des musiciens et des chanteurs exécutèrent un concert; plusieurs orateurs prononcèrent des sermons et des discours; enfin l'on fit une collecte au profit des pauvres de tous les cultes.

Le 18 septembre, les députés s'assemblèrent de nouveau; l'un des commissaires leur annonça que l'empereur était satisfait de leurs réponses, et que son intention était de leur assurer le libre exercice de leur culte et la pleine jouissance de leurs droits politiques; mais l'empereur, pour donner plus de crédit aux principes dont ils avaient fait profession, voulait qu'ils fussent convertis en décisions par une assemblée encore plus imposante que la première, et revêtue d'un caractère religieux, afin que cette doctrine, prenant place auprès du Talmud, pût acquérir, aux

yeux des Juifs de toutes les nations et de tous les siècles, la plus grande autorité possible. On prit donc le parti de convoquer le grand Sanhédrin, qui, suivant l'antique usage, devait se composer de soixante-dix membres et d'un président. Cette assemblée solennelle fut annoncée aux enfans d'Abraham dans une proclamation adressée à toutes les synagogues de l'Europe, et signée par le président et deux des principaux membres. Les Juifs de Francfort y répondirent bientôt par une adresse de félicitations.

Le grand Sanhédrin se réunit à Paris en 1807. Un nombreux concours de personnages éminens vint assister à ses séances. On lut des adresses, on prononça plusieurs discours, enfin l'assemblée sanctionna les divers articles relatifs au culte de Moïse et les réponses des députés israélites. Un décret, composé de dix-sept articles, établit une synagogue et un consistoire dans chaque département qui contenait au moins deux mille Juifs. Les synagogues devaient être établies dans les villes les plus peuplées, et placées chacune sous la direction d'un rabbin et de deux anciens; tout Juif qui s'était adonné à l'usure ne pouvait être membre du consistoire. Cette assemblée est spécialement chargée de veiller à ce que les rabbins ne donnent, soit en public, soit en particulier, aucune instruction

contraire aux décisions du grand Sanhédrin. Elle doit encourager aussi de tout son pouvoir l'agriculture et les professions utiles, et dénoncer à l'autorité tous les Juifs qui ne peuvent rendre un compte satisfaisant de leurs moyens d'existence. Le grand Sanhédrin invita les Juifs à acquérir des biens-fonds; il rendit une loi contre l'usure, et déclara que le service militaire était un devoir pour tous les Français.

Les Juifs, dans presque toute la France, s'efforcent de rivaliser avec les chrétiens. Plusieurs sont devenus cultivateurs, et la société d'agriculture de Paris décerna, il y a quelques années, une médaille à un Juif du département des Vosges. Les uns se livrent aux arts mécaniques, d'autres cultivent les sciences, surtout la médecine et les mathématiques. Dernièrement, sur trois cents élèves de l'école polytechnique, on comptait six Juifs. Furtado, Rodriguez, Eli-Lévi, Zinstheimer, le chevalier Cologna, Berr-Isaac-Berr, son fils Michel-Berr, Zalkind Hourvitz, Einsheim, Luzatti, Lipman-Moses, Terquem, Anschel, etc., sont connus par leurs talens et leurs ouvrages. Anschel, devenu chrétien, professait la physique, la chimie; et Terquem, les mathématiques transcendantes au lycée de Mayence (1).

(1) Grégoire; *Histoire des sectes religieuses.*

Le consistoire israélite de France vient d'être réorganisé par ordonnance du roi du mois de mai 1825. Ses membres sont MM. Schmoll, Worms de Romilly, et Benoît Fould de Paris, S. M. Dalmbert de Strasbourg (1), Halphen de Metz, Rodriguez aîné de Bordeaux, et Schiama d'Alep en Syrie : ce consistoire, présidé, comme le précédent, par M. le chevalier et grand rabbin de Cologna. Parmi les candidats présentés à la presque unanimité par le collége des notables de Metz, se trouvaient MM. Michel Berr et Javal aîné; mais ni l'un ni l'autre n'ont été nommés.

On distingua, parmi les Juifs italiens convoqués au sanhédrin de Paris, des hommes d'un mérite supérieur, entre autres deux poëtes de Livourne, Fiorentini connu par des élégies, et Michel Bolaffi qui traduisit de l'hébreu, en vers italiens, un ouvrage du rabbin Ghévirol, sur les *Merveilles de la Création.*

---

(1) M. Mayer-Lazare Dalmbert vient de décéder à Paris, le 13 mars 1826, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il laisse un fils, qui est membre du Consistoire central des Israélites de France. Le grand rabbin de Cologna a payé sur la tombe de M. Dalmbert un juste tribut d'éloges aux vertus domestiques et aux actes de bienfaisance par lesquels le défunt s'est distingué pendant sa longue carrière.

Malgré ces améliorations importantes, un assez grand nombre de Juifs demeurèrent encore attachés à leurs anciennes coutumes. Napoléon fut obligé de rendre, le 17 mars 1808, un décret dont voici les dispositions principales: Tout engagement pour prêt fait par des Juifs à des mineurs, sans l'autorisation de leurs tuteurs, à des femmes, sans l'autorisation de leurs maris, à des militaires, sans l'autorisation de leurs chefs, fut annulé. Aucun billet, souscrit par un commerçant au profit d'un Juif, ne put être exigé, sans que le porteur prouvât que la valeur en avait été fournie entière et sans fraude. Les Juifs, pour exercer le commerce, furent tenus d'avoir une patente délivrée sur des certificats de bonne conduite et de probité. Le droit d'établir leur domicile en France fut interdit à tous les Juifs étrangers, à moins qu'ils ne fissent l'acquisition d'une propriété rurale, et qu'ils ne se livrassent à l'agriculture.

La population juive des départemens cessa d'être admise à fournir des remplaçans pour la conscription. L'empereur arrêta que ce décret n'aurait son exécution que pendant dix ans, dans l'espoir qu'à l'expiration de ce délai, il n'y aurait plus aucune différence entre les Juifs et les autres citoyens, sauf à en proroger l'exécution, si cette espérance était trompée. Les seuls Juifs

du département de la Gironde et des Landes, qui n'avaient donné lieu à aucune plainte, échappèrent à cette loi d'exception.

Un Juif anglais, dans une lettre adressée au sanhédrin de Paris, blâma hautement la conduite de cette assemblée, et taxa plusieurs de ses membres de manquer de respect, non seulement pour la loi de Moïse, mais encore pour toute espèce de religion. « Quels suffrages, leur « demande-t-il, avez-vous obtenus des sociétés « juives étrangères à la France? Nos frères de « Constantinople, d'Alep, de Cochin, de Bagdad; « enfin, les Juifs des contrées qui ne sont point « sous la domination française vous ont-ils en« voyé des députés? Ont-ils approuvé vos déci« sions? En Angleterre, ils repoussent égale« ment votre doctrine religieuse et politique : « l'intérêt de la patrie leur en impose le de« voir (1). »

Comme les Juifs de Hollande envoyèrent des députés au sanhédrin de Paris, nous examinerons, dans le chapitre suivant, quelle était leur condition avant cette époque, et les événemens qui amenèrent leur union avec la France.

---

(1) Nicholson, *Encyclopédie britannique*.

## CHAPITRE XXXII.

Etat des Juifs en Hollande. — On leur interdit les arts industriels. — Conduite des syndics. — Les Juifs les plus instruits d'Amsterdam rédigent un projet qu'ils soumettent au Gouvernement. — Les syndics s'y opposent. — Etablissement d'une nouvelle communauté. — Ses statuts. — Littérature des Juifs de Hollande. — La communauté scissionnaire envoie trois députés au grand Sanhédrin de Paris, et approuve les décisions de cette assemblée.

---

Soixante mille Juifs portugais et allemands sont disséminés en Hollande (1). Amsterdam en contient environ les deux tiers. La tolérance qu'y trouvèrent leurs ancêtres, était un bien-être comparativement aux cruautés que d'autres contrées exerçaient contre eux; mais en Hollande, comme ailleurs, on leur avait fermé la porte des emplois honorables et lucratifs; on leur avait interdit l'exercice des arts et métiers. Les bourguemestres d'Amsterdam les placèrent, par un réglement, sous la surveillance des *Par-*

---

(1) Ce chapitre est extrait sommairement de l'*Histoire des sectes religieuses*.

*nassim* ou syndics. Ces derniers régnèrent en despotes sur leurs frères qu'ils avaient le droit d'excommunier. Une amende de 1000 florins menaçait celui qui oserait se plaindre des syndics. Tout Juif, qui achetait de la viande chez un boucher autre que celui de la communauté, était fouetté ignominieusement. Il paraîtrait que les syndics étaient autorisés par les lois à ces actes de rigueur.

La littérature fait depuis long-temps des progrès parmi les Juifs de Hollande. Les noms de plusieurs de leurs écrivains passeront à la postérité. Ils s'appliquent aujourd'hui plus que jamais à l'éducation de leurs enfans; ils commencent à fréquenter la société des chrétiens, dont ils prennent insensiblement les mœurs. Lors de l'invasion des troupes françaises dans ce pays, plusieurs Juifs d'Amsterdam se réunirent, concertèrent et présentèrent au gouvernement, un plan de réforme qui assurait à leurs co-religionnaires la jouissance de tous les avantages sociaux; mais les syndics parvinrent à rendre ces tentatives inutiles.

Les discussions de la Convention nationale batave, en 1796, attestent ces faits notoires; mais enfin la raison triompha : l'autorité suprême décréta le droit de cité pour les Juifs. Quatre ou cinq furent admis dans les fonctions

judiciaires, municipales et législatives; tous, un seul excepté, sont devenus membres de la synagogue scissionnaire, presque entièrement composée d'Allemands. Ils sollicitèrent un nouveau réglement en remplacement de celui qui avait été aboli; mais, repoussés par les syndics, ils prirent, à la fin de 1796, courageusement le parti d'effectuer leur séparation, inscrivant la nouvelle communauté sous le titre d'*Adath Jesurum*. Ils furent déclarés schismatiques, et toute alliance fut interdite avec eux.

Les syndics intentèrent procès à vingt-trois membres de la nouvelle communauté, demandant qu'on prononçât contre eux une amende de 1000 florins, conformément à la loi qui avait été rapportée. Les défendeurs, persuadés de la bonté de leur cause, attendaient avec impatience la décision du tribunal; mais les syndics obtinrent un sursis, et les actionnés furent réduits à payer des frais considérables.

La nouvelle communauté écarta de sa liturgie toutes les prières qui contenaient des imprécations contre les autres cultes.

En général, chez les Juifs, les inhumations sont précipitées dans les vingt-quatre heures, et quelquefois même douze heures après le décès. Cet abus, qu'une police sage doit proscrire, n'a point lieu dans la nouvelle communauté,

qui défend l'inhumation avant quarante-huit heures, à moins qu'il n'y ait des raisons d'urgence attestées par des médecins.

Cette communauté n'a jamais trouvé un appui efficace auprès des gouverneurs de la Hollande; on doit en excepter néanmoins le grand pensionnaire Shimmelpennink. Mais en général les sectateurs de la religion, ci-devant dominante, avaient écarté des places, autant qu'il était possible, les Juifs et les catholiques.

Amsterdam et La Haye ont vu se former des sociétés philanthropiques qui ont spécialement pour but de faciliter aux enfans juifs l'apprentissage des arts et métiers. Croirait-on qu'à peine quelques chrétiens d'Amsterdam ont consenti à leur ouvrir leurs ateliers? Presque tous leur ont été fermés à La Haye. D'après cela, est-il surprenant que, dans cette ville, sur trois cents familles israélites, quatre ou cinq individus seulement soient artisans. Un Juif d'Amsterdam, qui nourrit une mère septuagénaire, a éprouvé des chicanes multipliées avant d'obtenir une patente de serrurier.

Une société célèbre, dont la devise est : *Pro bono publico*, et qui a produit des ouvrages intéressans sur diverses branches de l'instruction populaire, exclut les Juifs de son sein par le premier article de ses réglemens.

Il en fut de même d'une autre société connue sous la dénomination de *Felix meritis*. Elle a statué que lés chrétiens seuls y seraient admis; elle a exclu par-là un habile mécanicien nommé Vantann, inventeur de divers instrumens astronomiques, notamment du *Tellyrium-Laniene*, dont M. Van Swinden a fait l'éloge dans trois Mémoires lus à cette même société.

On pourrait former une Académie de tous les savans israélites dont s'honore aujourd'hui la Hollande. Nous placerons au premier rang Belinfante, Desolla, Cappadoce et Asser. Nous citerons ensuite Heyman et Polak, médecins à La Haye; Stein, professeur de botanique; Pinto jeune, auteur d'un ouvrage sur l'effet du principe d'oxigène dans les corps des animaux; Heilbron, médecin d'Amsterdam, couronné six fois par l'Académie des Sciences de Rotterdam; Salomon, médecin de Leyde, qui ne put obtenir d'emploi dans cette ville que depuis son aggrégation à la secte des Remontrans; le docteur David, qui fit, à ses propres frais, le voyage de Paris, pour obtenir des renseignemens sur la vaccine, dont il introduisit l'usage en Hollande; Almeïda, capitaine d'un corsaire qui, en 1781, se distingua dans un combat naval contre les Anglais; Asser, l'un des jurisconsultes de son siècle le plus versés dans la connaissance des

lois maritimes; Lemon et Bromet, dont les écrits ont si puissamment contribué à la régénération des Juifs de Hollande. Ces deux derniers furent représentans du peuple, ainsi qu'Acosta Athias, président de l'Assemblée nationale. Le barreau d'Amsterdam compte trois avocats israélites: Charles Asser, Menden et Meyer. Ce dernier, élève du savant professeur Cras, fut reçu avocat dès l'âge de seize ans. Il publia, en 1804, un traité sur cette question, proposée par l'Académie de Berlin: «L'appréciation morale d'une « action peut-elle entrer en considération, « quand il s'agit d'établir et d'appliquer des lois « pénales?» Ce Mémoire eût probablement remporté le prix, s'il ne fût arrivé après la clôture du concours.

Les syndics refusèrent de s'unir au sanhédrin de Paris, sans consulter leur communauté, dont la plus saine partie protesta contre eux. Ils redoublèrent d'efforts pour empêcher la députation de la nouvelle communauté. Mais le gouvernement de Hollande, qui avait manifesté sa volonté que les Juifs fussent traités comme les chrétiens, autorisa le départ de trois députés de la communauté scissionnaire: Asser fils, avocat, Lemon, ex-législateur et médecin, et Litwak, mathématicien. Arrivés à Paris, où ils conquirent l'estime générale, ils adhérèrent, au nom

de leurs commettans, aux décisions du Sanhédrin.

La nouvelle communauté fit, pour l'organisation de son consistoire, un réglement qui fut adopté par le gouvernement. Plusieurs de ses membres reçurent des marques de considération publique : le médecin Cappadoce fut nommé chevalier de l'ordre de l'Union ; Meyer, membre de l'Institut ; Asser père, l'un des rédacteurs du *Code de Commerce*, et son fils, au ministère des cultes, chef de la division chargée des affaires des Juifs.

---

# CHAPITRE XXXIII.

**Des Juifs de l'empire Ottoman. — Ils sont très nombreux à Constantinople et à Salonique. — Détails sur ceux d'Alep et de la Palestine. — Tribus juives indépendantes dans les montagnes d'Hedsjas en Arabie. — Histoire de leur émigration en Chine et dans l'Inde.**

---

Les Juifs orientaux ne se sont presque point ressentis des heureux changemens survenus en Europe pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Il paraît, si l'on en croit les voyageurs, que leur condition ne s'est guère améliorée depuis le dix-septième siècle. Il y avait alors dans les États du Grand-Seigneur un million de juifs, dont plus de quatre-vingt mille habitaient Constantinople et Salonique. Malgré la haine et le mépris des Turcs pour les Juifs, ces derniers ont su se rendre indispensables au commerce que l'indolence et l'inertie des Musulmans leur ont livré presque tout entier.

Olivier dit que les Juifs de Constantinople sont moins riches et plus ignorans que ceux d'Europe. Plusieurs exercent la médecine; mais aucun d'eux ne se livre à l'agriculture. Ils sont presque

tous banquiers, commerçans ou courtiers, et ne dédaignent pas même les plus vils trafics.

Les Juifs de l'empire ottoman paient à la Porte un impôt considérable pour le droit d'exercer leur culte. Leur chef a le titre de Cochan-Pacha. On prétend que son pouvoir est plus étendu que celui du patriarche des grecs chrétiens.

Les Juifs d'Alep sont au nombre d'environ cinq mille. Ils possèdent une synagogue où ils conservent un manuscrit de l'Ancien Testament, qui passe pour très ancien. On les distingue à leurs babouches de couleur orange et à leur turban bleu d'une forme particulière. Ils laissent croître leur barbe, et leur chef force même tous les Juifs étrangers de se soumettre à cet usage. Ils parlent un arabe plus corrompu que celui des chrétiens. Lorsqu'ils s'abordent le matin du jour du sabbat, ils emploient ordinairement une formule de salutation empruntée de l'hébreu : cependant ils ne connaissent guère que quelques mots de cette langue. Plusieurs savent la lire, mais aucun ne la parle. En écrivant l'arabe, ils se servent souvent de caractères hébraïques. Leurs enfans fréquentent les écoles; mais leurs études se bornent presque toujours à la lecture du psautier. Les livres dont ils font usage viennent en majeure partie de Venise.

Olivier ne rencontra, parmi les Juifs de Constantinople, qu'un petit nombre d'ouvriers et de fabricans. La plupart font le commerce ou la banque; les autres sont courtiers, épiciers, brocanteurs, etc. Les banquiers du sérail sont Juifs, et les services qu'ils rendent aux premiers de l'État leur donnent une grande influence sur ceux même qui méprisent leur religion. Ils sont, en général, plus sobres que les chrétiens.

Leur grand-prêtre prend le titre de *Khakhan* ou de *grand Khakhan* : dénomination qui s'applique aussi à tous les prêtres. Ils sont en grande vénération parmi le peuple Israélite, sur lequel ils exercent à la fois une autorité spirituelle et temporelle. Cependant, en matière de religion, le gouvernement turc prononce toujours en dernier ressort. Ils lisent les Écritures en hébreu et les commentaires d'après d'anciennes traditions. Leurs écoles sont tenues par des prêtres d'un ordre subalterne. Ils observent si scrupuleusement le sabbat qu'ils n'osent pas même allumer de feu ce jour-là dans leurs maisons, à moins d'être malades; et alors c'est presque toujours un esclave chrétien qui remplit cet office. Les pauvres gens se font aider, en pareil cas, par des femmes arabes qui, tous les samedis, parcourent les rues en criant : *feu à vendre*. Le jour du sabbat, les Juifs restent long-temps à

table à boire du vin et à chanter des psaumes; mais leur musique a peu d'attraits pour des oreilles européennes.

Les Juifs, plus que tous les autres habitans d'Alep, croient à l'existence des esprits malins, auxquels ils attribuent l'épilepsie, la rage et plusieurs autres maladies. Pour s'en délivrer, ils ont recours non seulement à leurs rabbins, mais aussi aux scheiks mahométans, qui les exorcisent.

Ils se marient ordinairement plus jeunes que les Turcs, et s'allient de préférence dans leur propre famille. Les noces durent sept jours; on les célèbre par des concerts, des danses et des festins. Des femmes turques et chrétiennes y assistent fréquemment. La polygamie est, chez eux, un sujet de scandale; ils la pratiquent seulement dans quelques cas particuliers.

Indépendamment des fêtes et des jeûnes qu'observent tous les Juifs, ceux d'Alep sont dans l'usage de s'abstenir volontairement, pendant six jours de toute nourriture, et même d'eau. Les deux premiers jours, ils font, comme de coutume, leurs affaires au Bazar; ensuite ils se retirent chez eux et s'occupent à lire la Bible et à prier. Le soir du sixième jour, le jeûne étant expiré, ils humectent leur gosier avec un liquide quelconque, et reprennent ensuite, par degrés,

l'usage des alimens. Ils sont fort long-temps, avant de recouvrer leur appétit ordinaire. On ne voit guère, chaque année, plus de vingt-cinq juifs entreprendre d'observer ce jeûne. Souvent ils sont forcés d'y renoncer avant qu'il soit fini, et jamais la même personne ne l'observe plus d'une fois dans sa vie. Il y a de plus, à l'occasion de certaines calamités publiques, des jeûnes extraordinaires, puis encore des jeûnes de dévotion. Ces usages religieux nuisent beaucoup au commerce, en retardant, à chaque instant, la marche et le départ des caravanes.

Tous les Juifs en état de porter les armes, excepté ceux qui se trouvent sous la protection de quelque prince étranger, paient une taxe fixée à dix écus par an pour les riches, à six pour la classe moyenne, à trois pour les pauvres.

On rencontre moins d'Israélites dans la Palestine; les Turcs et les Arabes s'unissent pour les y opprimer. Cependant un illustre voyageur, qui passa, en l'année 1800, quelque temps à Jérusalem, évalue à 3,000 le nombre des Juifs qui habitaient alors cette cité (1).

(1) M. de Châteaubriand, qui a visité la Palestine en 1807, a fait une peinture bien touchante de la misère des Juifs qui habitent aujourd'hui Jérusalem. — Voir l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

En Arabie, comme chez les Turcs, les Juifs sont méprisés et des musulmans et des chrétiens. Ils habitent en grand nombre l'Yémen, connu jadis sous le nom d'Arabie Heureuse; mais le séjour des villes leur est interdit; ils occupent partout, hors des portes, des quartiers particuliers. On en compte 2,000 à Sana, capitale du pays. Leur commerce est très étendu, et ils passent pour les meilleurs ouvriers de l'Arabie. Un de leurs négocians, nommé Oraéki, fut, pendant vingt-huit ans, contrôleur des douanes et intendant des bâtimens et jardins royaux; mais, en 1760, il fut mis en prison et condamné à une amende de cinquante mille écus. Le gouvernement fit en même temps démolir quatorze synagogues dans le quartier des Juifs à Sana, ainsi que la partie supérieure de toutes les maisons particulières qu'il défendit d'élever davantage à l'avenir. Les montagnes d'Hedsjas sont gouvernées par une multitude de scheiks indépendans. Parmi tous ces petits États on distingue celui que les Juifs ont formé dans les montagnes du nord-est de Médine. On appelle ce pays Kheirbar, et les Arabes donnent aux Juifs qui l'habitent le nom de *Beni-Kheirbar*. Ils n'obéissent qu'à leurs scheiks, et se divisent en trois tribus. Il paraît qu'ils sont établis dans cette contrée depuis plus de douze cents ans. Les déserts qui les environ-

nent de toutes parts ont protégé jusqu'à ce jour leur indépendance. Ces Juifs n'ont aucune relation avec leurs frères d'Asie : c'est pourquoi l'on suppose qu'ils appartiennent à la secte des Caraïtes, ennemis des Pharisiens.

Les Juifs s'introduisirent en Chine sous la dynastie de Han, qui commença deux cent six ans avant Jésus-Christ, et finit l'an 220 de l'ère chrétienne. On ignore l'époque précise de leur établissement dans cet empire. Non seulement ils devinrent nombreux et opulens, mais ils se distinguèrent dans la littérature et parvinrent à des emplois éminens. Plusieurs d'entre eux furent gouverneurs de provinces et mandarins. Leurs principales résidences étaient Han-Teken, Pékin et Kaisong-Fou. Mais leur prospérité diminua par degrés : un grand nombre d'entre eux embrassèrent la religion mahométane. Depuis, on ne trouva plus de Juifs qu'à Kaisong-Fou, capitale de la province d'Honan, à cent cinquante lieues de Pékin. Enfin ils éprouvèrent, dans cette ville, diverses calamités ; leur synagogue fut inondée, en 1446, par un débordement du fleuve Hoan-Ho. Un incendie ravagea leur quartier sous Ahuan-Hi, qui régna depuis l'an 1573 jusqu'en 1620; et une seconde inondation eut lieu en 1642.

En 1704, le père Gozani, jésuite missionnaire, eut la curiosité d'examiner l'état des Juifs de la

Chine. Dans ce dessein, il se lia avec plusieurs de leurs chefs qui l'introduisirent dans leurs synagogues. Suivant sa relation, il se fit si bien venir d'eux qu'on lui permit de pénétrer dans la partie la plus secrète de leur synagogue, dont l'entrée est ordinairement réservée au premier rabbin. Il vit le Pentateuque écrit en beaux caractères hébraïques sur des rouleaux de parchemin, et d'autres parties de l'Ancien Testament, telles que Josué, les Juges, Samuël, les Rois, une partie des Prophètes et quelques autres livres contenant la liturgie, et des commentaires également écrits en hébreu. Ces Juifs avouaient qu'ils avaient perdu une partie de leurs livres sacrés et quelques paraphrases, etc., *par le débordement du fleuve Hoay-Ho*. Leur exemplaire du Pentateuque avait aussi été fort endommagé. Afin de remédier à ce malheur, ils en avaient fait faire douze belles copies qu'ils conservaient soigneusement dans les tabernacles de la synagogue. Ils apprirent à Gozani qu'ils divisaient les cinq livres de Moïse en cinquante-deux leçons, une pour chaque jour du sabbat : usage qu'ils attribuaient à Esdras. Notre auteur, qui ne savait point l'hébreu ne put s'instruire de leurs coutumes aussi bien qu'il l'eût désiré. Cependant les fables qu'ils mêlaient à l'Histoire Sainte, et même aux livres de Moïse, lui firent

penser qu'ils étaient de la secte des Talmudistes.

La façade de la synagogue regarde l'occident, et les fidèles se tournent de ce côté pendant leurs prières. Au milieu de l'édifice est un siége élevé, richement orné de velours cramoisi, de franges et de glands d'or; ils l'appellent le siége de Moïse. C'est là que les jours de sabbat et dans les grandes solennités, on fait la lecture des livres saints. On remarque aussi, dans cette synagogue, la table des parfums, de superbes candelabres, des cierges d'une très grande dimension, un encensoir et un tableau sur lequel sont gravés les noms et les titres de l'empereur. Sur des tables, sont treize tabernacles, fermés par des rideaux d'étoffes précieuses. On y renferme le Pentateuque et les copies des saintes Écritures. Douze de ces tabernacles figurent les douze tribus d'Israël; le treizième représente Moïse (1).

Les Juifs chinois observent scrupuleusement le sabbat. Dans ce saint jour, ils s'abstiennent même d'allumer du feu et de préparer leurs alimens. Ils pratiquent aussi la circoncision et plusieurs autres cérémonies de l'ancienne loi. Leurs principales fêtes sont celles de Pâques, de la Pentecôte,

(1) Winterbotham, *Histoire de la Chine*.

des Tabernacles, etc. Ils ont aussi plusieurs jeûnes solennels. Ils prient la tête couverte du *taled*, en mémoire de Moïse; ils abhorrent le sang et se conforment aux coutumes juives tant pour la manière de tuer les animaux que pour celle de préparer leur nourriture. Cependant ils se rapprochent des Chinois par divers usages. Comme eux, ils invoquent l'Être suprême, en le qualifiant de *maître du ciel*, de *créateur de toutes choses*, etc. Ils honorent aussi Confucius, et rendent à leurs ancêtres le même culte que les Chinois. Dans une grande salle, attenant à la synagogue, ils brûlent des parfums en l'honneur de leurs *Chimgins*, ou docteurs de la loi; mais, au lieu des images dont se servent les Chinois et que proscrit leur religion, ils ont des cassolettes. La plus grande de toutes est dédiée au patriarche Abraham; elle occupe le centre de la salle. On remarque ensuite celles de Moïse, de Josué, d'Esdras, et de plusieurs autres personnages illustres des deux sexes. Le mandarin qui se trouve chargé de la surveillance des Juifs a aussi de droit, dans cette salle, un tableau sur lequel sont inscrits ses noms et tous ses titres. Ces Juifs apprirent au père Gozani que leurs ancêtres étaient venus du royaume de Juda; que Josué avait conquis ce royaume après être sorti d'Égypte, avoir passé la Mer Rouge et

traversé le désert; que le nombre des Hébreux s'élevait alors à 600,000. Ils lui donnèrent à entendre qu'ils avaient été jadis très nombreux dans l'empire; mais qu'ils se trouvaient réduits à sept familles. Ils ne contractent jamais d'alliance avec les autres habitans de la Chine.

Lorsque le P. Gozani leur parla du Messie prédit par l'Écriture, ils parurent fort étonnés. Mais quand ce missionnaire leur dit qu'il s'appelait Jésus-Christ et qu'il était déjà venu, ils répondirent qu'ils avaient bien entendu parler d'un saint homme nommé Jésus, fils de Sirack; mais que celui qu'il leur désignait leur était tout à fait inconnu (1). Ils n'avaient aucune idée de certains livres de l'Ancien Testament, et en avaient perdu d'autres dans l'inondation du 29 octobre 1642.

Le docteur Buchanan, pendant son séjour dans l'Inde, observa l'état de ses habitans. « Les Juifs, dit-il, y sont très nombreux, et habitent, à un mille environ de Cochin, un lieu appelé *ville des Juifs*. Ils l'occupent presque entière-

---

(1) Barrow observe que ces Juifs ne peuvent descendre d'aucune des dix tribus; il les suppose plutôt venus à la suite de l'armée d'Alexandre : ce qui s'accorderait avec l'époque assignée par eux à leur premier établissement en Chine.

ment et y possèdent deux belles synagogues. On trouve parmi eux plusieurs hommes instruits, qui sont versés dans l'histoire des autres nations. Ils ont avec eux quelques Juifs des régions les plus reculées de l'Asie; et cette ville, sans cesse en relations avec les peuples de la Mer Rouge, du golfe Persique et des bouches de l'Indus, est, dans l'Orient, le centre des connaissances hébraïques. Les habitans israélites se divisent en deux classes : les Juifs de Jérusalem ou Juifs blancs, et les anciens Juifs, ou Juifs nègres. Les Juifs blancs résident dans la ville; les Juifs nègres y ont aussi une synagogue; mais ils vivent pour la plupart dans l'intérieur des terres.

« Comme je faisais, dit Buchanan, des recherches sur l'origine des Juifs blancs, ceux-ci me montrèrent une relation de leur arrivée dans l'Inde, écrite en hébreu. Cette pièce leur avait été transmise par leurs ancêtres. Ils me firent voir ensuite une table d'airain sur laquelle se trouvait gravée la charte que leur accorda l'un des anciens rois de Malabar. La relation dont je viens de parler était conçue en ces termes : « Après la destruction du second temple (et fasse le Ciel qu'il soit bientôt rebâti), nos pères, redoutant le courroux du vainqueur, sortirent de Jérusalem et vinrent dans ce pays. Ils étaient

un grand nombre d'hommes, de femmes, de prêtres et de lévites. Parmi eux il y avait des hommes distingués par leur science et leur sagesse. Dieu voulut qu'ils trouvassent grâce devant le roi qui régnait alors. Ce prince leur permit de s'établir dans un lieu nommé Cranganor. Il leur accorda, dans ce district, une juridiction patriarchale et plusieurs priviléges. Ce pacte fut gravé, selon l'usage du temps, sur une table d'airain. Ceci eut lieu l'an du Monde 4250 (de J. C. 490), et nous conservons encore cette inscription (1). »

---

(1) Écrite dans l'ancienne langue malabare, cette inscription n'est presque plus intelligible aujourd'hui. Les Juifs en possèdent une traduction hébraïque. Elle commence ainsi : « Dans la paix de Dieu le Roi, qui a fait la terre suivant son plaisir; devant ce même Dieu, moi, Arvi Brahmin, ai levé la main, et accordé cet acte que des milliers d'années ne peuvent détruire. Moi, demeurant à Cranganor, dans la trente-sixième année de mon règne, et dans la plénitude de ma puissance, ai donné en héritage à Joseph Rabban, etc., etc. »

Suivent des priviléges de noblesse, tels que ceux de monter un éléphant, d'être précédé par un héraut, d'avoir une lampe allumée pendant le jour, de faire étendre des tapis sur son passage, d'être escorté de trompettes et de cymbales. Le roi Arvi nomme ensuite Joseph Rabban chef et gouverneur des synagogues, ainsi que

« Nos pères vécurent à Cranganor pendant environ mille ans, sous le gouvernement de soixante-douze rois. Peu de temps après notre établissement, d'autres Juifs vinrent aussi dans la Palestine, et parmi eux était le célèbre rabbin Samuel, lévite de Jérusalem, et son fils Jéhuda. Ils apportèrent avec eux les trompettes d'argent du jubilé, qu'ils avaient trouvées lors de la ruine du second temple (1), et nos pères nous ont dit que, sur ces trompettes, était gravé le nom ineffable du Très-Haut. Plusieurs tribus juives, tant d'Espagne que d'autres contrées, entendant

---

de certains districts et de leurs habitans. Ce qui prouve la considération dont jouissaient les Juifs à cette époque, c'est que ce pacte est signé par sept rois, faisant fonctions de témoins. Cette pièce ne porte point de date : on ne peut la déterminer qu'approximativement d'après les noms des signataires. Il est certain que les Juifs devaient avoir existé dans ce pays long-temps avant d'obtenir une pareille concession. La tradition attribue cet acte à l'an de la création 4250, qui peut répondre à l'an 490 de l'ère chrétienne. On sait que le fameux roi malabare Chéram-Iberimal favorisa les Juifs, les Chrétiens et les Mahométans; mais ce prince vivait dans le huitième ou le neuvième siècle.

(1) Les trompettes pouvaient ne pas provenir du temple, car il y en avait dans toutes les principales villes de la Judée.

parler de notre prospérité, vinrent se joindre à nous à diverses époques. Enfin la discorde éclata parmi nous. L'un de nos chefs invoqua le secours d'un prince indien qui fondit sur nous avec une armée nombreuse, détruisit nos maisons, nos palais, nos forteresses, nous chassa de Cranganor, nous tua ou nous emmena en esclavage. Notre nombre fut considérablement diminué par ces massacres. Une partie des exilés se fixèrent à Cochin, où nous sommes toujours restés depuis. Nous y avons éprouvé de nombreuses vicissitudes. Il y a parmi nous quelques enfans d'Israël venus du pays d'Askenaz, de l'Égypte, d'Isoba et d'autres lieux, sans compter les anciens habitans de ce pays. »

Les Annales du Malabar confirment ce récit dans ses circonstances principales (1), et les his-

(1) Mosseh de Paiva, juif portugais d'Amsterdam, qui visita Cochin en 1686, publia, à son retour en Europe, un petit écrit, maintenant fort rare, où se trouvent les détails suivans : « L'an 4130 de la création du monde, après la destruction du second temple par Titus, soixante-dix ou quatre-vingt mille Israélites pénétrèrent jusqu'à la côte de Malabar. Le roi Chéram-Ibérimal les accueillit, et leur donna la ville de Cranganor avec une certaine étendue de territoire et diverses prérogatives qui furent gravées sur des tables de cuivre. Ces Israélites avaient apporté deux trompettes dont se servaient les lévites dans

toriens mahométans rapportent aussi qu'un grand nombre de Musulmans se sont établis dans ce pays depuis le huitième siècle.

Les Juifs comparent la ruine de Cranganor à celle de Jérusalem. Ils avaient été d'abord accueillis dans le pays avec bienveillance; mais les richesses de quelques uns d'entre eux excitèrent la cupidité des Indiens et les plongèrent dans un abîme de maux.

---

le temple. Cranganor leur ayant été enlevé dans la suite des temps, ils se réfugièrent à Cochin. »

Le même auteur ajoute que « les Juifs de Cochin le comblèrent d'amitiés et lui donnèrent des fêtes. Quoique le climat les ait basanés au point qu'ils *sont presque* mulâtres, ils se croiraient déshonorés s'ils priaient, mangeaient ou s'alliaient avec les Juifs nègres ou malabares, parce que ceux-ci descendent d'esclaves au service des Juifs de Cranganor, qui ensuite les émancipèrent. Les Juifs nègres ont neuf synagogues, dont trois à Cochin, les autres dans le voisinage. » Si l'on en croit la *Relation* du père Paulin de Saint-Barthélemy, ils forment quatre cent soixante familles. D'après le calcul de Paiva, le nombre total des Juifs de Malabar serait de quatre cent soixante-cinq. Les autres Juifs fortifient leur prévention contre eux, par le prétexte que ces Juifs malabares ont été mélangés avec les Cananéens et les Ismaélites; mais, quoique ayant des synagogues séparées, tous professent le même culte; ainsi on ne voit là qu'une variété de couleur, et non de secte. — Grégoire, *Hist. des sect. relig.*

La tradition rapporte que les Juifs nègres arrivèrent dans l'Inde peu de temps après la captivité de Babylone. Leur teint basané, leur peu de ressemblance avec leurs frères d'Europe, indiquent assez qu'ils sont depuis long-temps détachés des Juifs occidentaux et qu'ils ne se sont alliés à aucune famille israélite. Les Juifs blancs les regardent comme bien inférieurs à eux, et les traitent avec mépris.

Buchanan dit que les Juifs nègres lui communiquèrent des détails très intéressans sur les anciens Israélites orientaux ; et ces traditions peuvent jeter un grand jour sur l'histoire juive. Ils lui firent connaître les noms de plusieurs autres petites colonies qui habitent le nord de l'Inde, la Tartarie et la Chine, et lui donnèrent une liste de soixante de ces endroits. Le même auteur eut occasion de converser avec plusieurs individus qui avaient récemment visité ces colonies et se trouvaient sur le point d'y retourner, car les Juifs d'Orient ont entre eux des relations continuelles. Le despotisme des princes oblige bien leurs familles à demeurer stationnaires ; mais les hommes voyagent beaucoup pour leur commerce ; et s'il arrive quelque événement important pour la nation juive, le bruit s'en répand rapidement dans toute l'Asie.

# CHAPITRE XXXIV.

Des Juifs américains.—Ils s'établissent à Surinam, à la Jamaïque et à la Nouvelle-Angleterre. — Juda Monis. — État des Juifs de New-York, de Philadelphie, de Charleston, de Virginie et de Géorgie.

On ne saurait fixer l'époque précise du premier établissement des Juifs en Amérique. Il paraît qu'il en passa quelques uns dans les colonies espagnoles à l'époque où Ferdinand et Isabelle les bannirent de leurs États. Les colons français déployèrent contre eux la même rigueur que la métropole. Le premier article de l'édit du mois de mars 1605 prescrit aux officiers français de les chasser des colonies américaines, et de confisquer leurs marchandises, au bout de trois mois, en cas de désobéissance.

Une société de Juifs portugais nous a laissé l'histoire des Juifs hollandais établis à Surinam. Il paraîtrait, d'après cet ouvrage, qu'en 1639, David Nasci, Juif portugais, né au Brésil, obtint de la Compagnie des Indes l'autorisation de

former une colonie dans l'île de Cayenne. Ses co-religionnaires devaient y jouir de tous leurs droits civils et religieux, à condition qu'ils accorderaient sans réserve la même faveur à quiconque voudrait s'établir avec eux dans le pays. Lors de la conquête de l'île par les Français, en 1664, Nasci et les siens se retirèrent à Surinam qui appartenait alors aux Anglais. Ceux-ci leur permirent non seulement d'y exercer librement leur culte, mais encore d'avoir une cour de justice investie du droit de prononcer sur toutes les causes civiles d'une importance secondaire. Tous ces priviléges leur furent confirmés par les Hollandais qui prirent possession de la colonie en 1667.

Les Juifs se trouvèrent bientôt dans un état florissant. En 1689, ils possédaient quarante plantations et un grand nombre d'esclaves. Selon leur dire, ils se montrèrent toujours bons citoyens et supportèrent souvent plus que leur part des charges publiques. Ils se plaignent d'avoir eu fréquemment à souffrir de la conduite arbitraire des gouverneurs et de la jalousie de certains colons. Malgré ces désagrémens et le mépris avec lequel ils furent quelquefois traités, ils s'enrichirent, et leur nombre s'accrut rapidement. En 1760, ils possédaient jusqu'à cent plantations de cannes à sucre; et en 1799, la

colonie était parvenue au plus haut degré de sa prospérité. A Paramaribo, capitale du pays, les Calvinistes hollandais, les Luthériens et les Moraves possédaient des églises et des chapelles; les Juifs allemands et portugais avaient aussi leurs synagogues respectives. Les catholiques romains furent long-temps exceptés de cette tolérance si libéralement accordée à tous les autres cultes. Enfin on leur permit, en 1785, de bâtir une église; et tous les habitans tant Protestans qu'Israélites se cotisèrent généreusement pour sa construction. Nulle part la tranquillité publique n'est moins troublée par les dissensions religieuses qu'à Surinam : les personnes des religions les plus opposées vivent *ensemble dans* l'harmonie la plus parfaite.

Mais les habitans de Surinam sont sans cesse exposés aux invasions et aux brigandages des marrons ou nègres fugitifs qui, réunis en plusieurs troupes, vivent dans des forêts inaccessibles, et sont les plus cruels ennemis des colons. La milice juive, en leur faisant la guerre, a souvent rendu de grands services à la colonie. Les Israélites forment le tiers de la population. Sous les auspices des Allemands, deux sociétés se sont réunies dans le but de perfectionner l'instruction publique : l'une s'occupe des sciences naturelles; l'autre de la littérature et de la philo-

sophie. Les Juifs, comme les chrétiens, peuvent être admis au nombre des membres.

M. Malouet rend ainsi compte d'une ville juive située sur la rivière de Surinam : « Elle est à quinze lieues au dessus de Paramaribo. Les enfans d'Israël nous reçurent dans cette nouvelle Jérusalem et nous en firent les honneurs avec des attentions dont je suis fort reconnaissant. Je vis là deux Juifs remarquables par leurs talens : l'un se nomme Joseph Barious, l'autre Isaac Nasci. Ce dernier, qui n'est jamais sorti de Surinam, sa patrie, est un homme extraordinaire. Par l'unique secours de son génie, il s'est élevé au dessus des erreurs de sa secte; il possède à fond l'histoire, l'arabe, le chaldéen et l'hébreu rabbinique. Cependant cet homme qui passe tous les jours huit heures à l'étude, qui entretient une correspondance avec les savans les plus distingués de l'Europe, s'occupe, comme le dernier de sa nation, à vendre et à acheter de vieux habits. Il est auteur d'un *Dictionnaire Indien*, et il croit avoir trouvé, dans cette langue, des étymologies hébraïques. »

Les Juifs s'établirent de bonne heure à la Jamaïque, attirés par l'or et l'argent qui s'y trouvaient en circulation, et par les dispositions bienveillantes du gouvernement de cette île. Sous Guillaume III, le conseil de la colonie de-

manda qu'ils fussent bannis des États Britanniques; mais le roi rejeta sa requête. Les Juifs n'étaient pas alors imposés comme les autres habitans. L'assemblée exigeait d'eux une taxe annuelle qui variait selon son caprice. Enfin leur condition s'améliora; ils acquirent de grandes richesses et obtinrent la permission de bâtir des synagogues et d'exercer leur culte. La connaissance qu'ils ont de plusieurs langues, leurs liaisons avec leurs frères dispersés dans toutes les colonies des Indes Occidentales, contribuent puissamment à l'étendue de leur commerce et à la prospérité de la colonie. Ils n'occupent aucun emploi dans le gouvernement; mais ils sont astreints au service militaire, et souvent *ils ont* rendu à l'État d'importans services. Ils ne sont pas surchargés d'impôts comme dans beaucoup d'autres lieux, et peuvent acquérir des biens-fonds : du reste, ils sont exclus de la magistrature, et n'ont pas non plus le droit ni de voter aux élections, ni d'envoyer des députés à l'assemblée de la colonie.

La tranquillité de ce peuple n'est troublée que par des schismes religieux. Il existe deux partis, l'un desquels est désigné par l'épithète injurieuse de *Smouse Jews* : leurs frères les regardent comme hérétiques parce qu'ils se sont relâchés sur les observances légales, et que plusieurs s'étant

mariés avec des chrétiennes, ont souillé le pur sang d'Israël par cette alliance avec les Gentils. Ils sont obligés de célébrer leur culte dans une synagogue particulière, où ils hurlent, dit Edward Long, de manière à troubler tout le voisinage.

Les principaux Juifs de la Jamaïque se distinguent par leurs vertus; ils travaillent dans la seule vue de se procurer une existence honnête et d'assister leurs frères dans leurs besoins. On ne rencontre parmi eux aucun mendiant; il existe une caisse pour le soulagement des pauvres. Plusieurs riches planteurs ou gros négocians professent la religion juive; mais on prétend que les Israélites de ce pays n'observent pas très rigoureusement les rites prescrits par Moïse. Ils exercent librement leur culte et possèdent deux ou trois synagogues.

Les Juifs n'ont jamais été nombreux dans la Nouvelle-Angleterre, mais plusieurs de ceux qui s'y établirent se distinguèrent par leur conduite. Juda Monis, Juif converti, fut nommé professeur à l'université d'Harvard. Il était, dit-on, natif d'Alger, et avait probablement fait ses études en Italie. Ce fut peu de temps après son arrivée à Boston qu'on lui offrit une chaire dans l'université, et il en prit possession le 27 mars 1722. D'après les réglemens, il ne pouvait être admis sans changer de religion. Il se fit donc

Juifs? Ce peuple, que l'on tolère presque partout dans l'intérêt du commerce, au lieu d'être traité avec cette douceur que devrait inspirer le christianisme, n'est que trop souvent persécuté ou condamné à un injuste mépris. On l'oblige, pour ainsi dire, à détester la religion chrétienne; on l'affermit dans son incrédulité. »

Un rabbin de New-York, le révérend Gershom Seixas, nous a fourni les détails suivans sur ses frères des États-Unis : « Il existe environ cinquante familles juives à New-York, et, en y comprenant plusieurs hommes non mariés, la congrégation *Shérith-Israël* peut compter de soixante-dix à quatre-vingts membres souscripteurs. Cette société, reconnue par un acte public, jouit de tous les priviléges que la loi accorde aux corporations religieuses. Elle a pour chefs des administrateurs choisis annuellement par les membres de la congrégation, en vertu des arrêtés du gouvernement. Ces administrateurs ont la direction des affaires temporelles. La société possède une synagogue, dans laquelle le service est célébré selon les rites des Juifs portugais d'Europe. Ils officient en hébreu, excepté seulement dans quelques cas spécifiés par les réglemens. Il existait déjà quelques familles juives à New-York, quand cette ville appartenait aux Hollandais; mais les documens qui subsistent parmi les ar-

chives de la congrégation ne remontent pas au delà de cent cinquante ans.

Les Juifs établis à New-York sont d'origine portugaise, allemande ou hollandaise; quelques uns descendent de ceux qui s'établirent dans le pays lors de la conquête des Anglais. Sous l'empire de la Hollande, les Israélites possédaient des propriétés territoriales; les Anglais n'essayèrent point de les en priver, la reine Anne accorda même des Lettres-patentes à plusieurs familles qui étaient venues de France à Londres avec les huguenots, pour passer ensuite dans l'Amérique septentrionale. »

Philadelphie renferme environ trente familles juives et deux synagogues, l'une pour les Portugais, l'autre pour les Allemands. Il peut y avoir en outre, dans toute la Pensylvanie, quatre-vingts ou cent Juifs, qui visitent de temps à autre les synagogues de Philadelphie.

Il existe à Charleston, dans la Caroline du sud, une grande corporation qui se gouverne d'après des réglemens qui lui sont propres; elle a une belle synagogue du rite portugais, et divers établissemens fondés en faveur des pauvres.

Voici quelques détails particuliers sur les Juifs de la Caroline du Sud, qui nous ont été transmis par M. Philippe Cohen, négociant juif de Charleston, l'un des principaux membres de

la congrégation : « Les Juifs s'établirent pour la première fois à Charleston long-temps avant la révolution. Toujours dominés par l'esprit de commerce, leurs richesses s'accrurent avec leur nombre, qui peut s'élever aujourd'hui à près de mille. La ville de Charleston en contient à elle seule six ou sept cents. Ces derniers sont presque tous Caroliniens ; ils descendent des émigrés allemands, anglais et portugais. Tous les Israélites de Charleston observent strictement les fêtes et les rites du judaïsme. Une multitude de visiteurs de toutes les sectes occupent souvent les bancs de la synagogue ; le révérend Cavalho, ancien professeur d'hébreu au collége de New-York, exerce maintenant les fonctions épiscopales.

« Les Juifs de Charleston jouissent, quant à l'instruction, des mêmes avantages que les autres citoyens ; la plupart d'entre eux sont riches, et méprisent le préjugé qui voudrait borner l'éducation à la simple connaissance des dogmes religieux. Ils comptent, parmi leurs frères, plusieurs hommes distingués par leurs talens. Les jeunes gens que l'on destine à des professions distinguées reçoivent une bonne éducation classique ; on enseigne au collége de Charleston le français, l'italien, le latin, le grec, etc.

Les Juifs de ce pays ne diffèrent des autres habitans ni par le costume ni par les mœurs.

Francs et hospitaliers comme presque tous les Caroliniens, ils joignent à beaucoup d'aptitude aux affaires commerciales un peu trop d'amour pour les plaisirs : défaut que favorisent le climat et le caractère national. Cependant plusieurs d'entre eux sont parvenus par leur mérite aux charges municipales; l'un d'eux siégea naguère avec honneur parmi les représentans de l'État.

« Les établissemens des Juifs à Charleston sont presque tous consacrés à la religion ou au soulagement des pauvres; la synagogue est d'une belle architecture. Diverses sociétés ont été instituées en faveur des étrangers; d'autres prennent soin des malades ou rendent aux morts les devoirs funèbres. La plus moderne de toutes ces institutions est destinée à l'éducation des orphelins. Elle possède déjà un capital considérable qui augmente chaque année; son but est de donner à la patrie des citoyens utiles et vertueux. »

Richmond, en Virginie, contient environ trente familles juives; elles ont bâti récemment une synagogue, mais elles ne forment pas encore de corporation. On peut évaluer à une centaine d'individus le nombre des célibataires répandus dans l'État. A Savannah, en Géorgie, il n'existe qu'un petit nombre de familles juives qui se réunissent de temps à autre pour faire en commun des prières publiques.

Les États-Unis sont peut-être le seul pays où les Juifs n'aient souffert aucune persécution. Toujours ils y ont été encouragés; partout ils y jouissent en paix de leurs droits civils, et sont admis à tous les emplois, hors dans le Massachusetts. Plusieurs exercent même des charges importantes dans les États méridionaux. Ils s'adonnent en général au commerce, et l'on compte parmi eux beaucoup de riches négocians.

---

# CHAPITRE XXXV.

Rites et cérémonies des Juifs. — Leur culte dans les synagogues. — Leur manière d'observer le Sabbat. — Comme ils célèbrent la fête de la Nouvelle-Lune, celles de Pâques, de la Pentecôte, des Trompettes, des Tabernacles et de Purim. — Anniversaire de la Dédicace du Temple. — Grandes expiations en mémoire de la ruine du temple, etc. — Gouvernement et discipline de l'église juive.

---

Les Juifs, depuis la destruction de leur temple, ont cessé d'offrir des sacrifices; ils ont aussi renoncé à plusieurs coutumes religieuses qu'ils ne pouvaient observer que dans la Terre Sainte. Ils abolirent par conséquent l'offrande des prémices de l'orge, le lendemain de Pâques; celle des deux pains de fleur de farine, qui avait lieu le matin du jour de la Pentecôte, et l'offrande des premiers fruits de la terre. Il n'y eut plus de ville de refuge, de dîme accordée aux prêtres, aux lévites et aux pauvres; d'année sabbatique pour le repos de la terre; de jubilé, de purification des lépreux, ni une multitude d'autres cérémonies qui se trouvaient subordonnées aux localités.

La plupart des préceptes contenus dans les XXIe et XXIIIe chapitres de l'Exode, ont dû tomber en désuétude, puisque les Juifs ne rendent plus eux-mêmes la justice, et qu'ils sont obligés de se conformer aux lois des pays qu'ils habitent. Cependant les Israélites modernes s'attachent toujours à suivre, autant qu'il est en leur pouvoir, les préceptes de Moïse. Leur culte consiste surtout dans la lecture de la loi (1) et dans un grand nombre de prières. Ils récitent, non seulement dans leurs synagogues, mais presque à chaque instant du jour, des formules d'actions de grâces. Ils s'imposent le devoir de lire chaque jour, dans leurs maisons, une partie de la loi, et ils n'entreprennent aucune affaire avant d'avoir imploré la bénédiction divine. Il leur est expressément défendu de jurer ou de prononcer inutilement aucun des noms qu'ils donnent à la divinité. Ils s'abstiennent des alimens proscrits par le Lévitique; tout ce qu'ils mangent doit être apprêté par des Juifs, et d'une manière particulière.

A l'extrémité orientale de chaque synagogue est une arche, en mémoire de l'ancienne Arche d'Alliance. C'est là que l'on dépose le Penta-

(1) Ils divisent la loi en cinquante-deux parties, et en lisent une chaque jour de sabbat.

teuque, écrit avec le plus grand soin sur du papier ou du parchemin, et enveloppé d'une couverture de soie richement brodée. Lorsque les Juifs récitent leurs prières du matin, ils couvrent leurs habits d'un voile qu'ils appellent *taled*, d'une robe nommée *tzizith*, avec des franges aux quatre coins et des glands; enfin, du *téphilin* ou des *phylactères* (1).

Tous les rites, préceptes et cérémonies qui ne sont point contenus dans le Pentateuque sont fondés sur le Talmud. On remarque néanmoins quelques variantes dans les coutumes observées par les Juifs à diverses époques et en différens pays. Les Juifs allemands, polonais et russes ont un même rituel; mais les espagnols et les portugais en ont un autre qui diffère encore de ceux des Juifs d'Italie, du Levant, de Jérusalem, de la Chine, et de quelques autres lieux. Cependant

---

(1) C'est parmi nous un article de foi, dit David Lévi, que tout Juif doit, chaque matin, en lisant le Shéma et en récitant les dix-neuf prières, être revêtu des *phylactères*. Nous reconnaissons, par ce signe, que Dieu est le créateur de toutes choses, et qu'il a le pouvoir de faire ce qui lui plaît. Le jour du sabbat et dans les autres solennités nous ne portons pas ces ornemens, parce qu'en observant ces fêtes nous témoignons assez notre foi. — *Voir* Exode, XXI, 12.

ils s'accordent tous sur les principes fondamentaux de la religion.

Dans les synagogues, le Cohen ou prêtre commence le service divin en chantant des prières, et les laïques ont le droit de lire après lui le livre de la loi. Les prières finies, le rabbin prononce souvent un discours. Ces espèces de sermons sont toujours composés dans l'idiôme du pays, parce qu'il est aujourd'hui peu de Juifs qui entendent couramment l'hébreu. L'orateur a soin d'expliquer les citations hébraïques qu'il tire de l'Écriture ou des docteurs. Les Juifs révèrent le sabbat plus que toute autre fête; ils l'observent avec un grand scrupule, conformément aux préceptes de l'Écriture et du Décalogue en particulier. Nous avons déjà vu que, dans ce saint jour, il leur était défendu d'allumer ou d'éteindre leur feu. Aussi préparent-ils leur nourriture le vendredi. Le jour du sabbat, ils ne s'occupent d'aucune affaire, ne portent aucun fardeau, s'abstiennent de monter à cheval, d'aller en voiture ou sur l'eau, de se promener à plus d'un mille du lieu de leur résidence, de jouer d'aucun instrument. Il ne leur est pas permis non plus de pleurer, de jeûner, ni même d'enterrer leurs morts; mais ils peuvent circoncire leurs enfans, parce que cette cérémonie doit nécessairement avoir eu lieu le huitième jour.

Le sabbat commence le vendredi, une heure avant le coucher du soleil, en été comme en hiver; car les Juifs comptent leurs journées d'un soir à l'autre, conformément à ce passage de la Genèse : *Le soir et le matin formèrent le premier jour*. Ce moment arrivé, on quitte toute espèce de travaux; chacun se pare de ses plus beaux vêtemens et se rend à la synagogue. Les femmes sont obligées d'allumer une lampe à sept branches, qui figurent les sept jours de la semaine. Elles prononcent en même temps ces mots : « Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi « de l'univers, qui nous avez sanctifiées par vos « commandemens et nous avez ordonné d'allu-« mer la lampe du sabbat. » Ce soin est toujours confié aux femmes : c'est une espèce d'expiation du péché de notre mère commune, qui, en mangeant du fruit défendu, est censée avoir laissé éteindre le feu divin de la sanctification.

Les femmes étendent ensuite sur la table une nappe blanche; elles posent dessus deux pains cuits le vendredi et enveloppés d'une serviette, en mémoire de la manne qui était couverte par la rosée, et qui ne tombait point le jour du sabbat parce qu'il en descendait du ciel une double portion le vendredi. Chacun se met à table; et le maître de la maison, prenant une coupe remplie de vin, récite les trois premiers

[illegible]

[illegible] les [illegible] place dans l'arche [illegible] Dieu [illegible] dans la Terre Sainte [illegible] le service du matin.

On observe [illegible] les [illegible] le la veille. Les Juifs [illegible] pour le sabbat. [illegible] le vendredi [illegible]

---

[illegible] de lire les prophéties [illegible] d'[illegible] [illegible] aux Juifs de lire la loi. [illegible] les prophètes. Cet usage [illegible] depuis.

le samedi. Dans cette solennité, ils sup- le Seigneur de leur accorder l'héritage e dans lequel les justes doivent jouir d'un éternel. Le soir, dès que les étoiles parais- ils regardent le sabbat comme terminé, et nnent leurs travaux après avoir fait une e à la synagogue.

s Juifs distinguent l'année civile et l'année ésiastique. L'année civile commence au mois *tishri* ou de septembre. D'après la tradition, onde fut créé le premier jour de ce mois, et st de cette époque que les Israélites datent us leurs actes. L'année ecclésiastique com- ence vers l'équinoxe du printemps, au mois e *nisan*, qui correspond à la dernière quinzaine e mars et au commencement d'avril. Toutes es cérémonies religieuses sont réglées d'après 'année ecclésiastique (1). Le premier jour de chaque mois, les Juifs célèbrent la fête de la nouvelle lune; ils prient Dieu de les rétablir dans la Cité Sainte et de relever le temple de Jérusalem.

C'est le 14 du mois de *nisan* que commen- cent les fêtes de Pâques. Elles durent huit jours,

---

(1) Les Juifs considèrent le septième mois de l'année civile comme le premier de l'année ecclésiastique. Ils suivent en cela le précepte de l'Exode.

y compris la fête des pains sans levain. Le 13 au soir, le premier né de chaque famille observe un jeûne, en mémoire de la miséricorde de Dieu envers son peuple. Pendant la durée de ces fêtes, les Juifs doivent s'abstenir de toute œuvre servile, et ne manger que du pain sans levain. On chôme les deux premiers et les deux derniers jours aussi rigoureusement que le sabbat; il est seulement permis d'allumer du feu et de préparer de la nourriture. Comme les Juifs ne peuvent plus offrir le sacrifice pascal, ils placent des gâteaux et quelques herbes amères sur la table des holocaustes, et mangent, au lieu d'agneau, un morceau de pain sans levain. La fête se termine par des psaumes et des prières d'actions de grâce, et les fidèles demandent encore à Dieu de mettre un terme à leur captivité, et de les ramener à Jérusalem.

La Pentecôte commence sept semaines après la Pâques. On la nomme, par cette raison, la fête des Semaines. Elle est appelée aussi, dans l'Écriture, le jour de Prémices; parce qu'on offrait ce jour-là, dans le temple, les prémices des fruits de la saison. A présent, cette solennité dure deux jours, pendant lesquels tous les travaux sont suspendus.

Moïse ayant ordonné à son peuple de se rappeler que la loi lui avait été donnée sur le mont

Sinaï, on lit solennellement, dans les synagogues, cette partie de l'Histoire Sainte, et tous les passages des prophètes qui ont rapport à ce sujet. Un rabbin expose ordinairement, dans un sermon, la sagesse du Décalogue, et l'on récite ensuite des prières analogues à la fête que l'on célèbre.

La fête des Trompettes a lieu les premier et second jours de *tishri* ou de septembre, qui est le septième mois de l'année ecclésiastique et le premier de l'année civile. Le premier jour de la fête des Trompettes est donc en même temps le jour de l'An. Dans cette solennité, on lit divers passages de la loi et des prophètes, et de plus une partie des deux premiers chapitres du premier livre de Samuël. On demande ensuite à Dieu la protection du gouvernement, et l'on sonne d'une trompette formée d'une corne de bélier (1), en disant : « Soyez béni, Seigneur « notre Dieu, roi de l'univers, qui nous avez « sanctifiés par vos commandemens, et nous « avez ordonné d'écouter le son de la trompette. »

---

(1) La trompette est faite d'une corne de bélier, en mémoire d'Abraham qui, sur le point d'immoler son fils, aperçut un bélier dont les cornes étaient embarrassées dans un buisson, et l'offrit au Seigneur à la place d'Isaac.

Après cette cérémonie, on répète à haute voix ce verset : « Heureux le peuple qui écoute ces « sons joyeux; il marchera, Seigneur, dans la « lumière de votre gloire. »

Le matin du second jour, les fidèles se rendent à la synagogue, et font à peu près les mêmes prières. Ils lisent ensuite le XXII[e] chapitre de la Genèse, qui contient le récit du sacrifice d'Abraham et de la bénédiction accordée par le Seigneur à sa postérité; car, d'après la tradition, ce grand événement eut lieu ce jour-là. Ils supplient donc le Tout-Puissant de les bénir en faveur des mérites du saint patriarche. Ils font la lecture de la loi et des prophètes, sonnent de la trompette, et demandent, selon l'usage, la fin de leur captivité et leur retour à Jérusalem.

La fête des Tabernacles se célèbre le quinze du mois de *tishri* et dure neuf jours. Chaque Juif dresse un berceau couvert de verdure et décoré de divers ornemens, en mémoire de la conservation miraculeuse du peuple hébreu dans le désert. On observe surtout avec scrupule les deux premiers et les deux derniers jours de cette fête. Le premier jour, le peuple fait le tour de l'autel ou de la chaire, avec des guirlandes formées de branches de palmier, de myrte, de saule et de citronnier, en chantant des

psaumes : cérémonie qui jadis avait lieu dans le temple.

Les Juifs, tant que dure cette fête, demeurent jour et nuit, si le temps le permet, dans leurs tabernacles. Pendant sept jours, ils sont tenus de répéter, à chaque repas, cette formule d'actions de grâces : « Soyez béni, Seigneur notre « Dieu, roi de l'univers, qui nous avez sanctifiés par vos commandemens, et nous avez or« donné d'habiter dans des tabernacles. » Ils implorent aussi la miséricorde de Dieu ; ils le supplient de relever le tabernacle de David, et lisent, dans leurs synagogues, des passages de la loi et des prophètes.

Le septième jour, ils tirent de l'arche sept des commandemens de Dieu qu'ils placent sur l'autel. Ceux qui portent les branches de palmier en font sept fois le tour avec le lecteur à leur tête, en mémoire des années sabbatiques, et chantent le XXIX[e] psaume. Le soir du même jour, on commence à se livrer à la joie : chacun rassemble et traite ses amis ; mais il est expressément défendu de faire aucune œuvre servile. On lit des passages de l'Écriture, on implore la bénédiction du Ciel et la fin de la captivité. Le neuvième jour, on récite des prières en l'honneur de la loi, et on fait lecture de la partie de l'Histoire Sainte où se trouve rapportée la mort

de Moïse. Cette fête se termine enfin par la prière du soir qui se fait à la synagogue.

Le quatorzième jour d'*adar*, ou de mars, les Juifs célèbrent la fête de Purim, en commémoration de la délivrance du peuple hébreu qu'Aman avait résolu de sacrifier à sa haine. Cette fête dure deux jours. On s'y dispose par un jeûne rigoureux, destiné à rappeler celui de l'épouse d'Assuérus. On fait plusieurs lectures du livre d'Esther qui est écrit sur parchemin; et, chaque fois qu'on prononce le nom d'Aman, les enfans ont coutume de frapper sur la muraille avec de petits maillets, pour rappeler qu'ils doivent tâcher de détruire la race d'Amalek. Une partie du premier jour se passe en fêtes et en réjouissances. On s'envoie réciproquement des présens, on fait aux pauvres d'abondantes aumônes, chacun visite ses amis, on se livre à tous les genres de divertissemens.

Les Juifs observent aujourd'hui plusieurs fêtes inconnues du temps de Moïse. Ils célèbrent surtout la dédicace de l'autel, fête instituée par les Machabées, pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur Antiochus Épiphanes. Comme ce tyran avait profané le temple, les Israélites furent obligés de le purifier et d'en renouveler la dédicace. Cette solennité, remarquable par son éclat, dure huit jours; pendant

ce temps, on a soin de tenir des lampes constamment allumées. Cette cérémonie rappelle le miracle qui eut lieu, dit-on, après la dédicace du temple. Il ne restait d'huile pure que pour une seule nuit, mais elle dura pendant une semaine entière, jusqu'à ce qu'on pût s'en procurer de nouvelle.

Les Juifs continuent d'observer le grand jour des expiations, quoiqu'ils n'aient aujourd'hui ni pontife pour officier, ni temple pour offrir des sacrifices. Avant le commencement du jeûne, ils se croient obligés de demander pardon à tous ceux qu'ils ont offensés, de restituer ce qu'ils peuvent avoir retenu illégitimement, d'oublier le tort qu'on leur a fait, enfin, de prouver, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, la sincérité de leur repentir. Ce jeûne solennel a lieu le dixième jour du mois de *tishri* ou de septembre. La veille au soir (1), les fidèles se rendent à la synagogue où ils restent plus de trois heures en prières. A partir de ce moment, toute espèce de nourriture leur est interdite : ils ne peuvent pas même prendre une goutte d'eau. On leur défend aussi de se livrer au travail et

---

(1) Toutes les fêtes des Juifs commencent le soir. Ils ne peuvent prendre de nourriture que le lendemain lorsque les étoiles ont paru.

d'allumer du feu. En un mot, cette fète s'observe avec le même scrupule que le sabbat.

A six-heures du matin, les Juifs se rendent à la synagogue et implorent le pardon de leurs péchés dans des prières analogues à la circonstance. Leur service divin se compose de divers passages de l'Écriture, et notamment de plusieurs chapitres du Lévitique, des Nombres et d'Isaïe. Ils prient Dieu de rétablir son sanctuaire, de rassembler son peuple dispersé parmi les Gentils, et de le ramener à Jérusalem pour y offrir le sacrifice d'expiation ordonnée par la loi de Moïse. Le soir on lit encore des passages de l'Écriture et la plus grande partie du livre de Jonas. Le jeûne dure, depuis le *matin jusqu'au* soir, pendant douze heures consécutives.

*Abb* est le cinquième mois de l'année ecclésiastique et répond au mois de juillet ou d'août. Les Juifs observent à cette époque un jeûne rigoureux en mémoire de la destruction du premier temple par Nabuchodonosor, et de l'incendie du second par les Romains. Le soir, ils vont à la synagogue, et, après les prières accoutumées, on lit à voix basse, sur un ton lugubre, le livre de Jérémie. Le lendemain matin, chacun retourne de bonne heure entendre la lecture d'une partie de la loi et des VIII^e et IX^e chapitres de Jérémie. On lit aussi, dans l'après-midi,

divers passages de l'Écriture. Toutes les prières de ce jour rappellent aux Juifs leur captivité et la destruction de leur temple qui les prive de la faculté d'offrir, chaque jour, pour leurs péchés, un sacrifice d'expiation.

Outre ces jeûnes publics, obligatoires pour tous les Juifs, il en existe d'autres dont l'usage varie suivant les localités. Les Juifs allemands, par exemple, jeûnent après la Pâque et la fête des Tabernacles, pendant trois jours : savoir, le lundi, le mardi et le lundi suivant. Ils donnent pour raison de cette coutume qu'ils peuvent, pendant les fêtes précédentes, avoir commis quelque péché. Ils jeûnent aussi la veille du nouvel an, souvent même la veille des nouvelles lunes. Plusieurs autres fêtes, instituées en divers pays, sont tombées en désuétude.

L'église juive était autrefois gouvernée par un président et deux adjoints. Ces trois rabbins formaient une espèce de tribunal qui prononçait en matière religieuse, et terminait souvent les différends des particuliers. On lui donnait le nom de *Beth-Din* ou maison de justice. La dignité de grand-prêtre est entièrement abolie. Aucun rabbin ne porte aujourd'hui ce titre; en effet, les fonctions sacerdotales ont dû cesser dès l'époque de la destruction du temple. Aussi tous les rabbins ne sortent pas exclusivement de la tribu de

Lévi, dont les membres sont regardés à présent comme de simples laïcs. Cette tribu, la seule que l'on distingue encore, possède seulement quelques priviléges à la synagogue. Ce sont les descendans des prêtres, nommés *Cohen* (ou *Cohenim* au pluriel), qui donnent la bénédiction, et sont les premiers choisis pour la lecture de la loi. Ils représentent le prêtre dans la cérémonie du rachat du premier né, etc. Les Lévites, qui descendent des chanteurs du temple, occupent le second rang. Ils font, immédiatement après, la lecture de la loi, et lavent les mains des *Cohenim* avant qu'ils donnent la bénédiction. Ces fonctions ne regardent point le rabbin, à moins qu'il ne soit lui-même de la tribu de Lévi. Le président, que l'on choisit parmi les rabbins les plus instruits, est chargé, en sa qualité de directeur spirituel, de résoudre les questions relatives au cérémonial. Il doit prêcher quelquefois, marier et présider aux divorces ainsi qu'à la cérémonie nommée *Chalitza* (1), etc. On lui alloue un traitement assez considérable pour qu'il puisse s'abstenir de tout travail. Cependant on a vu, dit-on, quelquefois, en Allemagne et en Italie, des présidens faire le commerce par

---

(1) Cette cérémonie a lieu quand un Juif refuse d'épouser la veuve de son frère. — *Voyez* Deutér. XXV. — 9.

l'intermédiaire d'un ami ; mais cette conduite est regardée comme répréhensible. Quant aux autres rabbins, ils peuvent se livrer à telle occupation que ce soit. Leur titre est purement honorifique ; ils ne sont revêtus d'aucun caractère sacré.

Cet état de choses a été modifié par l'organisation des consistoires israélites dans les pays où il en a été établi.

---

# CHAPITRE XXXVI.

Dogmes religieux des Juifs. — Articles de foi rédigés par Maimonides au onzième siècle. — Progrès de l'irréligion. — Anciennes sectes qui subsistent encore aujourd'hui.

---

Les dogmes que pratiquent les Juifs modernes sont renfermés dans la profession de foi suivante, rédigée, vers la fin du onzième siècle, par le célèbre Maimonides.

1° Je crois fermement que Dieu est le créateur (dont le nom soit béni), le maître et l'auteur de toutes choses; que c'est lui qui a fait, qui fait et qui fera tout dans l'éternité.

2° Je crois fermement que le créateur (dont le nom soit béni) est *un*, et que l'unité qui est en lui ne peut exister en aucun autre; que lui seul a toujours été notre Dieu, et qu'il le sera éternellement.

3° Je crois fermement que le créateur (dont le nom soit béni) est un être immatériel, et qu'aucune substance corporelle ne peut lui être comparée.

4° Je crois fermement que le créateur (dont le nom soit béni) est le premier et le dernier; que rien n'était avant lui, et qu'il subsistera à jamais.

5° Je crois fermement que le créateur (dont le nom soit béni) doit seul être adoré.

6° Je crois fermement que toutes les paroles des prophètes sont véritables.

7° Je crois fermement que les prophéties de Moïse, notre maître (qu'il repose en paix), sont véritables; qu'il est le père et le chef de tous les sages passés et à venir.

8° Je crois fermement que la loi tout entière, telle que nous la possédons aujourd'hui, fut donnée par le Seigneur lui-même à Moïse notre maître (que la paix de Dieu soit avec lui).

9° Je crois fermement que cette loi ne changera jamais, et que nous n'en recevrons point d'autre de Dieu, dont le nom soit à jamais béni.

10° Je crois fermement que Dieu (dont le nom soit béni) lit dans toutes les pensées des hommes, et entend toutes leurs paroles, ainsi qu'il est écrit dans les prophètes : « Il façonne leurs cœurs et comprend toutes leurs pensées. »

11° Je crois fermement que Dieu récompensera ceux qui gardent ses commandemens et qu'il punira ceux qui les violent.

12° Je crois fermement que le Messie n'est

point encore venu; et, bien qu'il tarde à paraître, je l'attendrai constamment.

13°. Je crois fermement que les morts seront rappelés à la vie lorsqu'il plaira à Dieu le créateur (dont le nom soit béni et la mémoire célébrée dans tous les siècles des siècles). *Amen* (1).

Les Juifs considèrent l'unité de Dieu comme le plus important de tous leurs dogmes. « Les chrétiens et les Juifs, dit Basnage, se séparent dès le second pas qu'ils font dans la religion. » En effet, après s'être réunis pour adorer un seul Dieu, doué de toutes les perfections, ils rencontrent aussitôt l'abîme de la Trinité qui les sépare (2). Les Juifs, depuis leur dispersion, se sont toujours opposés avec force à la doctrine de la

---

(1) Butler, *Horæ Biblicæ.*

(2) Quelques savans chrétiens prétendent trouver la doctrine de la Trinité dans la Cabale; ils croient que les trois principaux Séphirahs représentent les trois personnes divines d'une seule et même nature, et les sept autres les sept esprits ou sept classes d'anges, qui demeurent en présence de Dieu; mais Basnage, qui avait fait une étude approfondie de l'histoire et des opinions des Juifs, regarde les dix *Séphirahs* comme les attributs de la Divinité, et rejette l'idée de chercher la doctrine de la Trinité dans la Cabale. — Maurice, *Antiquités de l'Inde.*

Trinité qui, selon eux, détruit l'unité de l'Être suprême.

Le douzième article de la profession de foi de Maimonides, relatif au Messie, caractérise surtout la religion des Juifs modernes. Pénétrés de cette idée qu'un puissant libérateur doit conquérir le monde entier, et les rétablir dans leur antique patrie, ils l'attendent avec constance; mais ils ne fixent ni le lieu, ni le temps de son apparition. Plusieurs ont voulu calculer cette époque d'après les soixante-dix semaines de Daniel; mais les rabbins, sentant qu'une prédiction téméraire pourrait ébranler la foi des fidèles, prononcèrent l'anathème contre quiconque se livrerait à de semblables recherches.

Pour éluder le texte d'Isaïe, qui parle des souffrances du libérateur des Juifs, quelques auteurs supposèrent qu'il devait y avoir deux Messies, l'un nommé Ben-Joseph, de la tribu d'Éphraïm, qui serait exposé à toutes sortes d'humiliations; l'autre nommé Ben-David, de la tribu de Juda, destiné à régner glorieusement sur Israël. Mais cette opinion n'est point un article de foi. Les rabbins semblent néanmoins l'adopter: Abarbanel dit qu'à la fin de la captivité, les Hébreux choisirent un chef (Osée I, 2). « C'est lui, ajoute-t-il, que les rabbins appellent le Messie Ben-Joseph. Comme il sera tué dans une bataille, Israël

aura recours à David, rejeton de la branche de Jessé, que le Seigneur lui donnera pour roi. »

Le Messie, selon les Juifs, sortira de la tribu de Juda. Il doit descendre de David en ligne directe et portera son nom. Il sera doué de l'esprit de prophétie; sa mission aura pour objet spécial de rassembler les brebis dispersées d'Israël, de les rétablir dans la Judée, de subjuguer leurs ennemis, de répandre enfin par toute la terre la connaissance du vrai Dieu.

Son avénement n'a pas eu lieu jusqu'à ce jour « parce que les Juifs sont encore indignes de pardon, que leur repentir n'est pas assez vif, et qu'ils n'ont pas encore reçu la juste mesure de leur châtiment. » Cependant ils *prétendent que* leur rédemption n'est pas conditionnelle, qu'elle aura lieu à une époque déterminée, quel que soit leur repentir. Ils ajoutent que Dieu ne les délivrera pas en récompense de leurs mérites (car ils confirment qu'il y aura parmi eux beaucoup de pécheurs et d'infidèles), « mais pour l'honneur de son nom, en considération du petit nombre de justes, et parce qu'après leur rédemption ils seront tous également bons et vertueux. »

Les hommes qui, pendant leur captivité, auront vécu selon la justice jouiront du bienfait de la rédemption. Les méchans, au contraire, péri-

ront dans les guerres qui auront lieu avant la restauration définitive.

Les Juifs croient que la Judée sera le théâtre des guerres qui précéderont leur délivrance; que Dieu, après avoir puni les nations des cruautés exercées envers son peuple pendant sa longue et déplorable captivité, réduira le monde entier sous l'empire du Messie; qu'alors on verra régner pour jamais une paix et un bonheur universels.

Bien que les Juifs n'affirment rien touchant l'état actuel des dix tribus, ils ne les croient perdues que de nom, et pensent qu'elles reparaîtront avec Juda et Benjamin. Ils sont persuadés aussi que tous les Juifs qui auront embrassé le christianisme ou la religion de Mahomet retourneront alors au culte de leurs ancêtres; que la nation, ainsi régénérée, ne subira plus l'esclavage, ne sera plus forcée d'obéir à aucune puissance étrangère, mais que tous les peuples seront au contraire soumis à ses lois. La Judée redeviendra fertile comme autrefois: Jérusalem sortira de ses ruines, et les descendans des prêtres et des Lévites reprendront leurs saintes fonctions. Israël retrouvera l'esprit de prophétie, l'arche d'alliance et les Chérubins, le feu sacré que possédaient leurs pères dans le tabernacle du désert et dans le temple de Salomon; l'ido-

lâtrie disparaîtra enfin sur la terre ; tous les hommes reconnaîtront l'unité de Dieu et sa puissance conformément aux paroles de Zacharie (chap. XIV, v. 9).

Telle est l'opinion des Juifs sur le Messie ; les uns soutiennent que son autorité sera spirituelle, d'autres qu'elle sera temporelle. Selon eux, la résurrection aura un double effet; l'un particulier, l'autre général. Le premier sera relatif aux Israélites, l'autre à toutes les nations.

Les Juifs adoptent plusieurs doctrines qui ne sont point comprises dans les treize articles de foi. Les rabbins reconnaissent qu'il existe chez l'homme un fond de corruption, et le Talmud parle ainsi du péché originel : « *Nous ne devons* pas être surpris que le péché d'Adam et d'Ève soit aussi profondément gravé dans les cœurs ; qu'il ait, pour ainsi dire, reçu l'empreinte du sceau royal, pour être transmis à la dernière postérité. Adam était en effet le terme de la création, le chef-d'œuvre de l'univers. Lorsqu'il a péché, le monde entier a péché avec lui. Nous participons à son châtiment comme nous avons participé à sa faute ; mais nous ne sommes point responsables des péchés de ses descendans. »

Les rabbins enseignent que les maux dans lesquels les hommes ont été enveloppés par le péché d'Adam, cesseront à l'avénement du Mes-

sie. Ils ne pensent pas toutefois que ce grand libérateur doive expier, par des souffrances, la faute du premier homme : il suffit, selon eux, de l'observance de la loi et de la circoncision (1).

Les Juifs croient que les âmes des justes jouissent de la vue de Dieu dans le Paradis, et que celles des méchans sont tourmentées par le feu de l'Enfer. Ils supposent que les grands criminels souffriront éternellement, tandis que les autres âmes feront seulement un certain temps de purgatoire : punition qui ne diffère de celle de l'Enfer que par la durée. Les Juifs prient pour les morts, et se figurent qu'un grand nombre d'âmes sont délivrées du purgatoire au grand jour des expiations. Ils sont persuadés qu'aucun Israélite, à moins qu'il ne se soit rendu coupable d'hérésie ou de quelque autre crime spécifié par les rabbins, ne peut demeurer en purgatoire plus d'une année, et qu'il n'y en a qu'un très petit nombre qui subissent la damnation éternelle. Maimonides, Abarbanel, et d'autres auteurs juifs non moins célèbres, soutiennent la doctrine de l'anéantissement des méchans. Quelques uns pensent aussi que les tourmens

(1) Ils prient Dieu de se rappeler les mérites de leurs ancêtres Abraham, Isaac, Jacob et Moïse. — *Lévi.*

de l'Enfer ont le pouvoir de purifier les âmes et d'expier le péché (1).

Plusieurs écrivains juifs de premier ordre prétendent qu'on accuse à tort leur nation d'intolérance. Les Hébreux, en effet, croient que tous les hommes sont tenus d'observer ce qu'on appelle les Noachides, ou les sept préceptes des fils de Noé; mais l'opinion de tous les rabbins est que l'alliance de Sinaï, ou loi de Moïse, n'est obligatoire que pour les seuls Israélites. « Dieu, « disent-ils, a fait ce pacte avec les Juifs; ces « derniers sont par conséquent tenus de l'obser- « ver; mais la même obligation n'existe pas « pour les autres hommes; il leur suffit de gar- « der les préceptes des Noachides, *c'est-à-dire la* « loi naturelle. Ils rempliront ainsi tous les de- « voirs que Dieu leur impose, et se rendront « dignes de participer à la vie éternelle. »

Il paraît que l'irréligion fait aujourd'hui de grands progrès parmi les Juifs; plusieurs refusent de croire à la divinité des Écritures et à l'avénement du Messie (2). Un grand nombre d'Israé-

---

(1) Picart, *Cérémonies religieuses des Juifs*.

(2) L'abbé Grégoire, dont nous invoquons si souvent l'autorité dans cet ouvrage, observe que l'indifférence religieuse est passée par contagion des Chrétiens chez les Juifs. Il en cite un exemple récent : « Le 21 brumaire

lites sont détrompés par les folies du Talmud ; mais ne discernant pas les contes absurdes, que le bon sens réprouve, des vérités que la raison éclairée révère, ils enveloppent dans la même proscription les révélations divines et les contes des rabbins. Le même esprit d'incrédulité se manifeste parmi ceux de Livourne, de la Hollande, d'Allemagne, et surtout de Berlin, dont la plupart ne fréquentent plus les synagogues (1).

---

an 2, quand les Révolutionnaires entreprirent de spolier les temples, les Juifs de la rue des Boucheries à Paris offrirent les dépouilles du leur à la Convention, dominée par la faction de *la Montagne*, en disant : « Le peuple « israélite a toujours connu son bonheur par des lois très « sages émanées du haut de la montagne. » Ailleurs on les a vus imiter le scandale de prétendus chrétiens, en jetant les livres saints sur les bûchers allumés par l'impiété. »

(1) En 1798, un grand nombre des principaux Juifs de cette ville adressèrent au docteur Teller, prévôt du grand Consistoire, une lettre dans laquelle ils déclaraient qu'ils se croyaient affranchis de la loi de Moïse dont les préceptes ne se trouvaient plus en harmonie avec leur condition actuelle ; qu'ils étaient prêts à se faire chrétiens en adoptant la morale de l'Evangile, pourvu qu'on n'exigeât point d'eux qu'ils crussent aux miracles, et surtout à la divinité de Jésus-Christ. Le docteur leur ré-

Ce fait est confirmé par David Lévi. Cet écrivain se plaint de deux partis qui méprisent les prédictions des prophètes, et tournent en ridicule l'avénement tant promis du Messie. L'un se compose de gens qui se font passer pour philosophes : ce sont, dit-il, de vrais déistes ; ils ne croient pas un mot de la révélation, et ils attribuent nos souffrances non point à la Providence divine, mais à un enchaînement de causes naturelles ; l'autre parti est celui des indifférens, qu'une longue habitude ou les plaisirs dont ils jouissent ont familiarisés avec la captivité. Ils

---

pondit qu'il avaient raison de se rapprocher du christianisme ; qu'ils faisaient bien d'avouer les doutes de leur conscience ; mais que l'autorité civile pouvait seule décider si leur foi suffisait pour leur donner des droits aux prérogatives des vrais chrétiens. M. de Luc, célèbre chimiste et théologien, dans une lettre qu'il adressa à ces Juifs, aborda franchement la question que le docteur Teller avait éludée. Il leur dit qu'au lieu de révoquer en doute la doctrine chrétienne, ils feraient mieux de demeurer fidèles à la loi de Moïse ; que l'histoire du monde et son état actuel attestaient suffisamment l'authenticité des Ecritures ; et que, si les Juifs pratiquaient un peu mieux la philosophie naturelle, ils ne seraient pas si prompts à renoncer à leur croyance. De nombreux Mémoires sur le même sujet produisirent une vive sensation dans le nord de l'Allemagne.

n'attendent ni ne désirent leur délivrance. Ces deux partis restent néanmoins attachés au corps de la nation, et se conforment extérieurement aux pratiques du judaïsme. Ils font nombre, parmi le peuple de Dieu, comme vrais croyans; et ces hommes, qui n'ont au fond du cœur aucune lueur, aucune étincelle de religion, s'indigneraient si quelqu'un les traitait de chrétiens, de gentils ou d'apostats!

Un ancien auteur juif distingue quatre sectes parmi les enfans d'Israël; savoir les Rabbinistes, les Caraïtes, les Samaritains et les disciples d'Anan; mais ces derniers, d'après ce qu'il en rapporte, paraissent tenir le milieu entre les Caraïtes et les Talmudistes.

Les Rabbinistes ou Pharisiens modernes forment la masse de la nation. Les Juifs allemands et portugais font partie de cette secte, qui comprend tous ceux qui admettent les traditions. Ils diffèrent cependant des anciens Pharisiens, car ils sont loin d'affecter la même dévotion.

Les Caraïtes rejettent les traditions talmudiques, et sont, par cette raison, détestés des Rabbinistes. Dans le dernier siècle, un Caraïte, qui passait à Francfort-sur-le-Mein, faillit d'être assassiné par les Juifs de cette ville. On trouve plusieurs de ces sectaires dans la Turquie d'Europe, en Pologne et dans l'Ukraine, où ils se li-

vrent à l'agriculture. Ils occupent depuis très long-temps une forteresse nommée Dschoufait Kale, près de Bahchisarey, dans la Crimée. L'Ancien Testament dont ils se servent, est traduit en tartare Jagatai. Vers le milieu du dix-septième siècle, on évaluait leur nombre à 4,430.

Les Sadducéens n'ont joué qu'un rôle très secondaire depuis la destruction de Jérusalem. On en trouve quelques uns encore en Afrique et ailleurs; mais à peine osent-ils avouer leur doctrine, et les autres Juifs les considèrent comme hérétiques.

Dans l'introduction de cet ouvrage, nous avons déjà donné quelques détails sur les anciens Samaritains, dont l'histoire se rattache à celle des Juifs. Aidé des lumières de l'abbé Grégoire, qui a fait sur ce sujet les plus profondes recherches, nous allons maintenant examiner succinctement l'état de cette secte à une époque plus rapprochée de nous, et décrire les dogmes religieux qu'elle a conservés jusqu'à ce jour.

Épars en petit nombre dans quelques contrées de l'Orient, les Samaritains avaient des synagogues au Caire, à Damas, Jaffa, Gaza, Ascalon et Césarée; mais depuis la destruction de Samarie, leur chef-lieu fut toujours Naples ou Naplouse, l'ancienne Sichem. Cette ville est voisine de Samarie, avec laquelle on l'a quelquefois

confondue. Presque tous les géographes modernes placent Naplouse entre l'Hébal ou Mont maudit, et le Garizim ou Mont béni, qui est sacré pour les Samaritains.

Benjamin de Tudèle dit n'avoir trouvé qu'une centaine de Samaritains pauvres et misérables à Sichem, où ils continuaient d'offrir des sacrifices. Ce rapport se trouve confirmé par les voyageurs qui l'ont suivi. Beauveau prétend que le nombre total des Samaritains de Naplouse, lorsqu'il visita cette ville, n'excédait pas cent cinquante individus.

Joseph Scaliger, ayant écrit aux Samaritains du Caire et de Naplouse, en reçut, l'an 1590, une réponse en hébreu que voici : « Nous ignorons, disent-ils, quelle est ta foi. Tu déclares « que dès ta jeunesse tu as aimé notre loi; nous « ne pouvons te transmettre par les mains d'un « incirconcis l'exemplaire que tu demandes. En« voie-nous deux hommes probes, pieux, pru« dens et instruits, si tu veux connaître notre « loi; envoie aussi des aumônes pour le trésor « d'Israël. »

Les Samaritains se disent de la tribu de Joseph par Ephraïm, et se vantent d'avoir un grand pontife de la race de Phinée, fils d'Eléazar, fils d'Aaron. Il est le deux-cent-vingtième en remontant à Aaron; il a un fils nommé comme lui

Phinée, et jamais ils ne sortent de l'enceinte du temple. Ils offrent des victimes, donnent au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre. Ils ont sept fêtes, sont monogames, pratiquent les ablutions voulues par la loi. Ils reprochent aux Juifs de ne pas garder la continence, de sortir de la ville, d'allumer du feu le jour du sabbat, de ne pas faire jeûner les enfans au dessous de sept ans, tandis que chez eux on n'excepte de cette obligation que les enfans à la mamelle.

Ludolphe, qui avait déjà précédemment fait des tentatives presque infructueuses pour nouer une correspondance avec les Samaritains, en eut une, à leur sujet, avec *Robert Huntington*, aumônier de la factorerie anglaise à Alep : celui-ci, dans le cours de ses voyages en Palestine, visita Naplouse; il y trouva une trentaine de familles samaritaines, reste des Cuthéens. Il y en avait autant peut-être à Gaza.

Les Samaritains de Naplouse, dit Huntington, se disent seuls Hébreux et Israélites; ils méprisent, haïssent et fuient les Juifs, de peur d'être souillés. Ils observent religieusement le sabbat; ils ont deux calendriers, l'Hégire et le Comput des Grecs. Ils paraissent n'avoir pas d'idées précises ni fixes du Messie, mais, dans leur chronique, ils font, comme Josephe, une

mention honorable du Sauveur. Dans leur petite synagogue, Huntington trouva deux exemplaires de la loi, qui paraissaient avoir environ cinq cents ans; ils lui soutinrent qu'un des deux exemplaires était l'original écrit par Abisha, petit-fils d'Aaron, et que ce fait était énoncé à la fin de l'ouvrage. Huntington leur ayant prouvé la fausseté de cette assertion, ils se retranchèrent à dire qu'autrefois la méchanceté avait arraché les derniers feuillets.

Ces Samaritains étaient à Naplouse, à Joppe, à Gaza, scribes du Pacha et ses agens pour la levée des impôts, comme le sont les Cophtes en Egypte et les Juifs en différentes contrées de l'empire ottoman; ils étaient costumés aussi décemment que le permettait leur misère. Ils demandèrent à Huntington s'il y avait des Hébreux dans son pays; il leur répondit affirmativement, et ajouta qu'en Angleterre on les appelait Juifs. Mais comme il lisait couramment le samaritain, ils prétendirent que des Samaritains seuls pouvaient le lui avoir appris, et qu'ainsi les Hébreux d'Angleterre étaient leurs frères. Huntington eut beau leur soutenir le contraire, ils ne voulurent point le croire. Dans cette persuasion, les Samaritains lui envoyèrent en 1672, à Jérusalem, un exemplaire de la loi pour leurs frères de la Grande-Bretagne, avec une lettre en langue hé-

braïque (caractère samaritain) par Merchib-Ben-Jacob, le plus distingué d'entre eux. Huntington transmit le tout à Thomas Marshal, savant d'Oxford, qui entretint jusqu'à sa mort une correspondance avec les Samaritains. Il leur parla de la désobéissance du premier homme, qui nous a tous rendus enfans de Bélial, et a attiré sur nous la malédiction divine. Il les questionna sur le Silo, leur rappela la promesse d'un libérateur, et les conduisit insensiblement à reconnaître Jésus-Christ. De leur côté, les Samaritains exposèrent leurs doctrines, déclarèrent n'avoir point d'images, repoussèrent le reproche d'idolâtrie et l'accusation d'adorer une colombe. Leurs lettres, au nombre de trois, *furent* traduites en allemand par Schnurrer, professeur de Tubingue. Le soin avec lequel ils ont conservé le Pentateuque samaritain en garantit l'authenticité. Huntington reconnaît ici la main de la divine Providence, qui a ménagé par là une preuve de plus à la religion et un argument de plus contre l'incrédulité, avant l'extinction de cette faible colonie.

L'abbé Grégoire, ne trouvant dans l'histoire moderne aucun document sur les Samaritains postérieur aux lettres adressées à Scaliger, à Huntington, à Marshal et Ludolphe, rédigea une série de questions que le ministre des rela-

tions extérieures transmit aux consuls français de Saint-Jean d'Acre, de Tripoli, de Syrie et d'Alep. Leurs réponses arrivèrent en 1808.

« Les Samaritains, dit le consul de Saint-Jean d'Acre, persistent à croire que les Juifs anglais sont de leur secte. Ils sont dévorés par la misère; les deux moins malheureux sont au service du chef du pays. Cet emploi leur donne rigoureusement du pain; les autres cherchent à vivre d'industrie; ils habitent de vieilles masures dans un mauvais quartier de Naplouse.

« Le pupître sur lequel ils placent l'Écriture sainte est surmonté d'une figure d'oiseau qu'ils appellent *Achima*, mot particulier à cette secte. Lorsqu'ils invoquent l'Être suprême, ils ne disent pas comme les autres *Adonaï*; ils disent *Achima*. De là on a cru qu'ils adoraient la Divinité sous le symbole de cet oiseau, qui a la forme d'un pigeon.

« S'ils sont forcés par le travail de toucher un étranger ou ses hardes, ils se purifient le plus tôt possible; ils ne se marient qu'entre eux. Les morts sont réputés impurs; ils font ensevelir les leurs par les Turcs et les chrétiens. Les hommes ont les mœurs des malheureux de tous les pays, ils sont crapuleux; quelques unes de leurs femmes ont des mœurs désordonnées, mais sans publicité.

« A leur Pâque, ils vont annuellement sur le Garizim offrir un mouton en sacrifice. Autrefois chaque famille (ou du moins les plus apparentes) immolait un mouton ou un agneau; mais leurs facultés étant plus restreintes, ils se bornent aujourd'hui, et depuis vingt ans, à un sacrifice commun. »

« Les Samaritains, répond de son côté le consul d'Alep, occupent à Naplouse un quartier séparé qui a pris leur nom. Ce quartier est un khan assez vaste, composé de dix à douze maisons communiquant les unes aux autres; dans l'une desquelles, au premier étage, est la synagogue, composée de deux ou trois chambres. La plus grande a une estrade, sur laquelle est placée leur Bible, cachée par un rideau que le Kakhan seul a droit de tirer. L'assemblée se lève à l'aspect de cette Bible, sur laquelle est l'image sculptée d'une tourterelle.

« Le premier jour de Pâque, les Samaritains célèbrent à minuit la fête du sacrifice. Le Kakhan égorge un mouton dans la synagogue; on y allume du feu dans un endroit préparé pour cela; la victime tout entière est, avec sa toison, embrochée, grillée, puis partagée entre les assistans, qui la mangent dans la synagogue.

« Les Samaritains, comme les Juifs de l'Orient, ne mangent que la chair des animaux égorgés

par l'un d'eux, et avec certaines formalités. Ils sont séparés des Juifs, des Turcs, des chrétiens, et ne s'allient qu'entre eux. Ils sont peu fortunés et sans considération; plusieurs tiennent boutique, et vivent d'un petit commerce. Il y a aussi parmi eux quelques sérafs (changeurs), particulièrement le séraf-el-Beled, ou séraf du gouverneur. Les Turcs de Naplouse les laissent en repos; Gezar-Pacha avait voulu les molester; ils lui échappèrent en feignant qu'ils étaient Juifs. Les Samaritains parlent l'arabe et un hébreu corrompu. »

Le consul d'Alep voulant ajouter quelque chose de plus positif, transmit directement aux Samaritains de Naplouse les questions de M. l'abbé Grégoire; Salamé, chef de leur synagogue, y fit une réponse en arabe et fort étendue (1). Depuis cent-dix-neuf ans toute relation avait jusque là cessé entre l'Europe et les Samaritains.

On peut lire aussi, dans l'abbé Grégoire, des détails fort curieux sur la secte de Chasidim: nous y renvoyons le lecteur.

---

(1) *Voir* cette pièce remarquable dans l'*Histoire des sectes religieuses*.

# CHAPITRE XXXVII.

Fausse conversion de plusieurs Juifs au christianisme. — Histoire de quelques célèbres convertis. — Une société se forme à Londres pour la conversion des Juifs. — Ses succès. — Extrait d'un discours prononcé par le docteur Buchanan à la première séance annuelle de la société de Londres.

---

Cette longue série de calamités et de persécutions souffertes par les Juifs depuis la ruine de leur puissance, n'a pu leur faire abjurer encore leur religion. David Lévi *dit, en parlant* des Israélites qui ont professé le christianisme, « qu'ils n'agissaient point volontairement, mais « par des motifs d'intérêt ou par contrainte, « comme en Espagne, en Portugal; que, nonob- « stant leur prétendue conversion, ils restaient « attachés toujours, au fond du cœur, à la loi de « Moïse. Tels sont ceux qu'on appelle aujour- « d'hui parmi nous les *contraints*, parce qu'ils « n'agissent que par force. En effet, dès qu'ils « peuvent s'échapper des pays catholiques, ils « retournent au judaïsme. On citerait à peine « l'exemple d'un Juif qui ait embrassé le christia-

« nisme par suite d'une conviction sincère. L'in-
« térêt fait toutes les conversions. »

Il est incontestable qu'une multitude de Juifs ont dissimulé leur croyance, surtout en Espagne et en Portugal; mais il en est un grand nombre aussi, dans tous les siècles, qui ont embrassé sincèrement la foi chrétienne; plusieurs même ont écrit et prêché pour la défense d'une religion qu'ils avaient d'abord rejetée. Nous en avons vu divers exemples dans les chapitres précédens, nous pouvons en ajouter encore de plus récens. Vers 1762, Salomon Dnitch, savant rabbin et professeur dans plusieurs synagogues d'Allemagne, abjura le judaïsme. Il avait vécu sept ans tourmenté par les doutes que lui inspirait sa religion; convaincu enfin de l'excellence de la religion chrétienne, il la professa publiquement. Il écrivit depuis l'histoire de sa conversion, et devint l'un des plus zélés propagateurs de l'Évangile. En 1797, Juan-Joseph Heydeck, Juif converti, publia à Madrid un ouvrage intitulé *Défense de la religion chrétienne*, en quatre volumes in-4°, et fut ensuite nommé professeur de langues orientales. M. Lapidoth, Juif hollandais, aussi distingué par sa fortune que par ses qualités personnelles, avait de bonne heure conçu des doutes sur le judaïsme. Il se procura en secret un Nouveau Testament. Après

de longues méditations il reconnut si clairement la vérité de la religion chrétienne, qu'il se fit baptiser publiquement, en 1805, avec toute sa famille.

La Société des Missionnaires de Londres s'occupa, vers l'an 1800, de la conversion des Israélites, mais sans aucun succès; cependant, en 1809, une association se forma dans le même but, sous le titre de *Société de Londres pour la propagation du christianisme parmi les Juifs*. On fit des lectures destinées à prouver aux Hébreux que Jésus-Christ est le véritable Messie; des écoles s'ouvrirent pour recevoir les enfans juifs que leurs parens voudraient laisser instruire dans les principes du christianisme. On imprima les passages de l'Écriture les plus propres à démontrer la divinité de l'Évangile. Cette Société fut composée d'abord de chrétiens de diverses communions; mais des difficultés pécuniaires et d'autres obstacles imprévus l'obligèrent, en 1815, à confier ses travaux à un comité formé de membres de l'église anglicane; et, depuis lors, cette association se conforme scrupuleusement aux dogmes de la religion de l'État. Nous n'oublierons pas d'observer qu'elle doit aujourd'hui sa splendeur à la munificence d'un protecteur bienfaisant. Cette institution, placée sous les auspices des évêques de Saint-

David et de Gloucester, a pour président sir Thomas Baring. On célèbre régulièrement, dans la chapelle épiscopale, le service divin auquel assistent les élèves des écoles, et l'on continue de faire imprimer des livres de religion pour les distribuer aux Juifs.

En 1810, à la première séance annuelle de la Société, le révérend docteur Buchanan fit un rapport très curieux sur l'état des Juifs de l'Inde et de la nation des Affghans, que sir William Jones supposait descendre des dix tribus. Voici l'analyse de ce discours :

« Pendant mon séjour dans l'Orient, je me suis beaucoup occupé de l'état actuel des Juifs. Je les ai visités en différentes provinces; j'ai examiné leurs livres, discuté avec eux sur les prophéties; partout je les ai trouvés animés de l'espoir de retourner à Jérusalem et de voir leur Messie. C'est avec une vive satisfaction qu'à mon retour en Angleterre, j'ai appris l'établissement de votre Société; je ne puis contempler sans étonnement ces trois cents Anglais rassemblés dans cette enceinte sous les auspices de nos plus illustres compatriotes, pour travailler à l'accomplissement d'un si noble projet. Les progrès rapides de votre Société, l'intérêt qu'elle a, dès sa formation, excité dans le public, sont de sûrs garans de sa prospérité. C'est une de ces insti-

tutions qui n'ont besoin, comme la Société Biblique, que d'être proposées pour se recommander à l'estime des hommes par leur utilité, leur convenance, je dirais presque par leur divinité. Je ne doute point que votre Société ne doive subsister à jamais dans l'Église de Jésus-Christ; elle durera tant qu'il restera sur la terre un Juif à convertir.

« Il est une mesure que je crois propre à accroître votre gloire. Je vais la soumettre à votre examen. Je désirerais que vous établissiez une correspondance avec les Juifs d'Orient. Peut-être quelques uns d'entre vous ignorent que nos troupes, par suite de leurs derniers succès dans les Indes, ont soumis une colonie juive à la Grande-Bretagne. Cette colonie est celle des Juifs blancs et nègres de Cochin. On évalue leur nombre à 16,000. Or on m'assure qu'il n'y a pas plus de 14,000 Juifs dans le Royaume-uni. Nos Juifs orientaux sont donc plus nombreux que ceux d'Occident, et n'ont-ils pas les mêmes droits à votre sollicitude?

« J'ai visité Cochin peu de temps après sa conquête. Les Juifs m'ont reçu avec hospitalité; ils m'ont permis de visiter leurs bibliothèques, leurs synagogues, et m'ont fait hommage de plusieurs manuscrits précieux qui sont actuellement déposés à la bibliothèque de l'Université

de Cambridge. J'appellerai particulièrement votre attention sur le Pentateuque écrit sur peau de chèvre teinte en rouge. C'est peut-être l'un des plus anciens manuscrits qui existe en Orient. Les Juifs blancs sont fixés près des côtes de la mer : ils commercent avec l'étranger; les Juifs nègres habitent surtout l'intérieur du pays. Les Indiens les appellent *Israëli;* ils prennent eux-mêmes le nom de *Beni-Israël*, et non celui de Juifs; car leurs ancêtres ne sortaient point du royaume de Juda, mais de celui d'Israël. Ils se croient issus des tribus qui abandonnèrent la Palestine, lors de la première captivité. Les Israélites de plusieurs parties de l'Orient n'ont jamais entendu parler ni du second temple, ni du Messie des chrétiens. Quelques uns seulement possèdent le Pentateuque, les Psaumes et le livre de Job; il ne reste aux autres aucun fragment des Écritures; mais les traits de leur visage, le scrupule avec lequel ils observent le sabbat, leurs coutumes enfin, prouvent qu'ils sont Juifs. Les Juifs blancs de Cochin méprisent les nègres qu'ils regardent comme une caste inférieure à la leur, et ils refusent de s'allier avec eux, parce que leurs pères n'ont point connu le second temple. Ces deux sectes sont généralement persuadées que la guerre éclatera bientôt, et que les peuples se soulèveront à leur sujet. Les Juifs

blancs attendent, de l'Occident, un second Cyrus, qui doit rebâtir leur temple pour la troisième et dernière fois (1).

« Vous pouvez avec avantage parler aux Juifs de Cochin de la religion chrétienne; car ils ont sous les yeux les chrétiens de Syrie. Ces derniers

---

(1) « J'ai eu, dit ailleurs le docteur Buchanan, plusieurs entretiens avec les Juifs touchant leur état actuel. Deux choses m'ont surtout frappé, c'est le souvenir qu'ils conservent de la destruction de Jérusalem, et l'espérance qu'ils ont de voir un jour cette Cité Sainte renaître de ses ruines. Sans roi, sans patrie, ils parlent sans cesse de leur nation; l'éloignement des temps et des lieux semble n'avoir affaibli *en rien le souvenir* de leur infortune; ils parlent de la Palestine comme d'un pays voisin et d'un accès facile. En quelques endroits, les rabbins ordonnent à ceux qui bâtissent de laisser incomplète une partie de leurs constructions, comme un emblême de ruines, et d'y graver ces mots: *Zecher Lachorchan* (en mémoire de la désolation). Ils entretiennent toujours avec confiance l'espoir de rebâtir les murs de Jérusalem, pour la troisième et dernière fois, sous les auspices du Messie, ou d'un second Cyrus. Ils croient que l'époque de leur délivrance n'est pas très éloignée, et regardent les révolutions qui agitent l'univers comme des présages de liberté. « Un signe certain de notre prochain affranchissement, disent-ils, c'est que, presque en tous pays, les persécutions suscitées contre nous se ralentissent. »

seconderont vos efforts. En visitant l'intérieur du pays, j'ai vu dans un même village une synagogue et une église chrétienne. Les deux édifices sont placés l'un vis-à-vis de l'autre, et l'ancienne loi se trouve, pour ainsi dire, en présence de la nouvelle, comme pour révéler la vérité au monde païen.

« On m'apprit qu'un Juif avait, plusieurs années auparavant, traduit le Nouveau Testament en hébreu dans l'intention de le réfuter et de répondre aux argumens de ses voisins les chrétiens de Syrie. Le manuscrit tomba entre mes mains; je l'envoyai à la bibliothèque de l'Université de Cambridge. Il est autographe; il contient, entre lignes, les premières remarques et ratures de l'auteur; il serait d'un grand secours à quiconque voudrait préparer une version hébraïque du Nouveau Testament. Cette traduction paraît fidèle; mais, quand l'auteur en vient aux épîtres de Saint Paul, il change de ton, confondu sans doute par les argumens du savant Benjamite (c'est ainsi qu'il nomme l'apôtre); et, dans sa colère, il s'efforce d'outrager sa mémoire. Cependant, admirez la providence de Dieu! ce même traducteur embrassa bientôt la religion qu'il combattait; ses propres ouvrages servirent à dissiper son aveuglement. Il termina ses jours dans la foi de Jésus-Christ. Aujourd'hui le vulgaire su-

perstitieux s'imagine que tout Juif qui écrit de sa main le Nouveau Testament devient chrétien par l'influence de l'esprit malin.

« Ceci se passa dans l'Inde méridionale; mais une conversion non moins remarquable eut lieu quelque temps après dans le Nord. Jacob Lévi, Juif de Smyrne, s'étant rendu par terre à Calcutta, entendit prêcher l'Évangile par un luthérien de la Société des Propagateurs de la foi, et se convertit au christianisme. Il en rendit témoignage aux Juifs, aux Hindous, aux mahométans, aux chrétiens : car il possédait plusieurs langues et était fort éloquent. Mais sa carrière fut de courte durée. Il devait, comme tant d'autres défenseurs de la foi, ne briller *qu'un moment*. Ces conversions isolées, qui attestent le pouvoir de l'Évangile, précèdent, chez presque toutes les nations, la lumière du christianisme.

« Il existe encore d'autres Juifs non moins dignes de votre sollicitude. Ils ne forment pas une colonie, mais un État. Ce sont les dix tribus, depuis si long-temps ignorées, mais enfin retrouvées. Les recherches des savans indiens ont prouvé que les Affghans et les Pyrans sont les descendans des tribus juives de la première dispersion.

« Quand je voyageai dans le sud de l'Inde, je demandai aux Juifs nègres, où se trouvaient leurs

frères des dix tribus ? Ils me répondirent aussitôt qu'ils habitaient au nord, dans les environs de la Chaldée, précisément là même où ils furent jadis emmenés captifs. De retour à Calcutta, je poursuivis mes recherches, et profitai des avantages que m'offrait ma qualité de directeur du collége du fort William. Sir William Jones avait pensé que les Affghans étaient Juifs : de nouvelles observations confirmèrent le jugement de ce savant illustre. Il se trouvait précisément des Juifs affghans à Calcutta; l'un de mes domestiques était de cette secte. Comme les Affghans passent pour musulmans, je lui demandai s'il était de la religion de Mahomet ? — Non, répondit-il, je suis Juif mahométan; et je reconnus parfaitement, dans sa physionomie, les traits des Juifs de Londres. Voici ce qu'on rapporte des Affghans. Leurs ancêtres étaient Juifs, et l'on trouve dans leurs histoires les noms de David, de Saül et des autres rois d'Israël. Les Musulmans envahirent leur territoire et leur dirent : « Nous sommes Juifs comme vous; nous observons la circoncision et le sabbat. Réunissons-nous, ne formons plus qu'un peuple, et combattons ensemble les infidèles. » Les Affghans feignirent de se soumettre à l'islamisme, comme les Juifs d'Espagne et de Portugal avaient feint de reconnaître la religion chrétienne. Avec le temps, le nouveau

culte se mêla à leurs anciennes institutions; ils perdirent une partie de leurs livres saints; bref, en beaucoup d'endroits, il ne fut plus possible de les reconnaître qu'à leur physionomie, à leurs traditions, à quelques coutumes particulières, enfin à leur respect pour le sabbat. Voilà les seuls caractères distinctifs de plusieurs des Beni-Israël du sud de l'Inde. Adressons-nous donc aux dix tribus, et recevons-les dans l'état où la Providence divine les a placées. Plusieurs Israélites de Londres sont pour le moins aussi ignorans, aussi peu dignes du nom de Juifs que les Affghans de l'Inde.

« Il est une troisième secte juive que je vous conseille de ne point négliger : *je veux parler* des Samaritains; ils habitent assez près des bords de la Méditerranée; on les peut visiter facilement. Ils ne possèdent point d'autre livre que le Pentateuque; leur nombre est peu considérable; ils recevront avec reconnaissance les instructions que vous voudrez bien leur communiquer tant sur leur religion que sur l'état actuel de la nation juive.

« Entamez donc une correspondance avec ces trois sectes, non pas au nom des chrétiens, mais en celui des Israélites convertis qui composent une partie de cette société. Ne leur écrivez pas en hébreu rabbinique (car cet hébreu se com-

pose de plus de vingt dialectes); employez l'hébreu de l'Ancien Testament. Instruisez-les des grands événemens survenus en Occident; apprenez-leur surtout que les Juifs ont embrassé la religion de Jésus-Christ; que le christianisme est prêché à toutes les nations; que le véritable Messie est venu; qu'enfin tout présage, du moins dans un sens spirituel, la prochaine délivrance des enfans d'Israël. »

Le docteur remarqua non sans surprise que la Société ne possédait pas encore une seule version hébraïque du Nouveau Testament à l'usage des Israélites. « Il semble bien étrange, dit-il, que, depuis dix-huit cents ans, les chrétiens n'aient point encore mis sous les yeux des Juifs le Nouveau Testament écrit dans leur propre langue. Vous avez condamné l'incrédulité des Juifs, mais sans jamais leur dire ce qu'ils devaient croire (1). »

Le docteur terminait ainsi son discours: « Les principaux obstacles que rencontrera votre Société, naîtront probablement de l'opposition des

(1) Depuis ce reproche du docteur Buchanan, la Société a fait imprimer une traduction complète du Nouveau Testament, traduit en hébreu. La totalité de la première édition en a été répandue parmi les Juifs, tant en Angleterre qu'ailleurs.

Juifs du royaume; mais lorsqu'ils verront vos prosélytes se multiplier, quand ils apprendront que, sans égard pour leur ignorance et leurs cabales, vous entretenez une correspondance avec des Juifs étrangers; quand ils sauront que vous avez découvert les dix tribus, que vous leur avez envoyé le Nouveau Testament traduit dans la langue sacrée; que vous discutez avec elles les prophéties; que des Juifs convertis sont « envoyés en ambassade sur de légers navires et portent des nouvelles d'alégresse à une nation divisée et déchirée, à un peuple terrible depuis son origine; » alors ils seront saisis d'épouvante, leur courage les abandonnera, ils penseront enfin que le grand jour de *Sion est véritablement* arrivé.

« Chaque assemblée publique que vous tiendrez ainsi, en présence d'Israël, prêtera de nouvelles forces à votre cause. Les discours prononcés à cette tribune, les prières que vous adresserez à l'Éternel retentiront comme les trompettes qui jadis renversèrent Jéricho, et produiront sur vos antagonistes le même effet, avant que vous ayez fait sept fois le tour des murailles. »

---

# CHAPITRE XXXVIII.

Caractère moral et littéraire des Juifs. — Leur dénombrement. — Conclusion.

---

Les Juifs, malgré l'état d'abaissement dans lequel ils sont tombés depuis tant de siècles, se croient encore supérieurs à toutes les autres nations, et continuent de prétendre à la protection exclusive de la divinité. Les miracles opérés jadis en faveur des premiers Hébreux leur inspirèrent un orgueilleux mépris pour tout ce qui n'est pas Juif. Ils sont plus fiers des priviléges accordés à leurs ancêtres qu'humiliés des outrages qu'ils ont soufferts depuis leur dispersion.

Rien de plus frappant que cette uniformité de caractère qui distingua de tout temps les Juifs. Les rabbinistes, qui forment la majorité de la nation, s'accordent tous dans leurs dogmes, leurs rites et leurs coutumes; en effet nulle doctrine religieuse n'est aussi précise que celle de Moïse qui, jointe aux traditions des docteurs, règle scrupuleusement jusqu'aux moindres détails de

la vie. Ce peuple a conservé partout et son langage et son culte; il n'a renoncé qu'aux usages qu'il lui était impossible de conserver. A peine remarquez-vous en lui l'influence des climats. La différence du temps et des lieux n'a point altéré ses traits primitifs.

Tous les Juifs, depuis leur dernière expulsion de la Palestine, ont eu recours au commerce pour subsister. Il ne leur restait que cette ressource, puisque l'agriculture et toutes les autres professions leur étaient interdites. La situation politique des Puissances de l'Europe au moyen âge leur offrit une foule de moyens, même légitimes, d'acquérir de grandes richesses. Eux seuls faisaient tous les achats, toutes *les ventes, dirigeaient* le commerce de détail dans l'Europe entière, surtout en Allemagne. Ils profitèrent de leur bonne fortune; leur opulence, excitant la jalousie des chrétiens, contribua, non moins que l'esprit de superstition, à leur attirer la haine publique. Persécutés, dépouillés sans cesse, ils ne purent plus subsister que par la fraude. Cette habitude, une fois acquise, se perpétua d'âge en âge; ils travaillèrent dès lors uniquement à s'enrichir, et s'attirèrent par leur usure de nouvelles persécutions. Nous trouvons cependant d'honorables exceptions à ces abus parmi les Juifs de Portugal, d'Italie, de France, de la Hollande

et de l'Allemagne, etc. Les Juifs, sous bien des rapports, ont droit à notre estime; ils sont très charitables envers leurs pauvres; l'espèce d'isolement dans lequel ils vivent a resserré les liens qui les unissent. Lorsqu'un différend s'élève entre eux, ils s'efforcent de le terminer à l'amiable. N'oublions pas d'ailleurs que, s'ils méritent quelques reproches, nous avons peut-être provoqué, par notre intolérance, ces mêmes actes que nous blâmons amèrement.

Malgré tant d'infortunes et d'abaissement, les Juifs n'ont jamais entièrement négligé leur langue et leur religion. Leur dispersion ne leur permet point d'établir d'universités, mais dans toutes les grandes villes du continent où ils se trouvent assez nombreux, ils ont fondé des écoles (1)

(1) Ils fondèrent jadis les célèbres académies de Jafna, de Tibériade, de Jérusalem, de Lydda, de Césarée, de Sephora, de Phéruty, de Sora, de Nahardée, de Pumdébita, de Lunel, d'Alexandrie, et, plus récemment, celles de Sapheta, de Thessalonique, de Prague, de Fez, de Cracovie, de Rome, de Bologne, de Vienne et d'Augsbourg. Aujourd'hui que leur condition s'est améliorée, nous voyons fleurir leurs écoles en Allemagne et en d'autres contrées. Les principales sont celles de Salonique, de Fez, de Padoue, d'Amsterdam et de Rome.

sous la direction de leurs principaux rabbins, qui confèrent les grades académiques aux sujets qui se distinguent le plus. Il paraît que ces degrés sont au nombre de deux : celui de rabbin, qui peut répondre au baccalauréat, et celui de *Morenu Rab* au doctorat. Cette institution ne remonte pas, je crois, au delà de l'an 1420. On ne fait, antérieurement à cette époque, aucune mention du dernier de ces grades, et probablement il devint nécessaire pour régler les formalités des mariages et des divorces, dont chacun se mêlait inconsidérément, en vertu du titre de rabbin. Ces écoles doivent assurément leur origine au Sanhédrin du temple, qui expliqua la loi de Moïse, détermina avec précision les moindres pratiques du culte, régla la forme et la durée de toutes les cérémonies religieuses; mais les Sanhédrins qui lui succédèrent eurent d'autres difficultés à vaincre, de nouvelles questions à résoudre; ils donnèrent plus d'extension au Code judaïque, et tâchèrent de prévenir en même temps tous les cas ordinaires et extraordinaires. Un écrivain, qu'on dit d'origine israélite, a cependant prétendu que tout le système d'éducation, suivi par les Juifs, était contraire aux progrès de l'esprit humain. Plongés dans une ignorance profonde, ou sinon aveuglés par la superstition, ils sont, dit-il, nécessairement

peu sensibles aux charmes de la nature ou des arts; le soin d'amasser des richesses étouffe en eux le germe des plus nobles sentimens. Chez les Juifs, un littérateur a mille obstacles à surmonter; c'est parmi ses frères qu'il trouve ses ennemis les plus acharnés. A peine un Juif a-t-il pu acquérir à quarante ans les connaissances qu'un chrétien possède à trente. Les Israélites s'attachent de préférence aux études abstraites; ils ont eu des métaphysiciens profonds, de laborieux naturalistes, mais peu de littérateurs. Quoique affranchis des chaînes honteuses qui les accablaient naguère, ils demeurent encore dans l'inaction, et l'honneur est étouffé souvent par une cupidité mercantile.

Les Juifs sont aujourd'hui dispersés sur toute la surface du globe; ils sont en fort grand nombre dans certaines parties de l'Asie, et principalement sur le territoire ottoman. On en rencontre aussi beaucoup en diverses contrées de l'Afrique, telles que l'Égypte et l'Éthiopie; l'on évalue à 400,000 ceux de Maroc, d'Alger et de Fez. La Pologne passe pour en contenir un grand nombre aussi; on pense que la France et l'Italie en renferment 100,000, et la Westphalie 18,000. La population juive du monde entier paraîtrait s'élever à 3,000,000 d'âmes, savoir un million dans l'empire turc; 300,000 en Perse, en Chine,

dans l'Inde et en Tartarie; et 1,700,000 tant dans le reste de l'Europe qu'en Afrique et en Amérique (1). L'abbé Grégoire évalue la totalité de cette population à 4,500,000 âmes.

Résumons-nous : l'Histoire des Juifs présente un tableau déplorable de misères et de dépravation. Nous voyons les descendans du peuple de Dieu encourir par leur incrédulité les châtimens les plus horribles. Leur capitale et leur temple sont détruits; ils sont chassés de leur patrie, dispersés par tout le monde entier, persécutés tour à tour par les payens, les chrétiens et les musulmans. Trompés sans cesse par des im-

(1) Un journal de Berlin a remarqué très récemment que toute la population juive, qui se composait, sous les rois David et Salomon, de 4,000,000 d'individus, n'est aujourd'hui que de 3,200,000, répartis ainsi qu'il suit : en Bavière, 53,402; en Saxe, 1,300; dans le Hanovre, 6,100; dans le Wurtemberg, 9,068; à Bade, 16,930; dans la principauté de Hesse, 5,170; dans la Hesse Ducale, 14,982; dans le reste de la confédération, 18,248; à Francfort sur Mein, 5,200; à Lubeck, 400; à Hambourg, 8,000; en Autriche, 453,545; en Prusse, 134,980; en Russie, 426,908; en Pologne, 238,000; dans la Grande-Bretagne, 12,000; en France, 60,000; en Hollande, 80,000, dont 20,100 à Amsterdam; en Suède, 450; en Danemarck, 6,000; en Suisse, 1,970; en Italie,

posteurs, ils n'en persistent pas moins à rejeter le vrai Messie.

Les ténèbres de l'ignorance règnent en même temps sur le monde chrétien. Les disciples de l'Évangile, couvrant leur insatiable cupidité du manteau de la religion, dépouillent et mettent à mort, au nom d'un Dieu de paix, les malheureux Israélites. Dans l'Orient, les mêmes scènes d'horreur épouvantent nos regards; partout où flotte l'étendard de Mahomet le peuple juif est persécuté. Enfin il est à peine une page de cette histoire qui ne soit souillée des excès du fanatisme, du récit de quelque massacre.

---

36,900; dans les îles Ioniennes, 7,000; à Cracovie, 7,300; dans la Turquie européenne, 231,000; en Asie, 438,000, dont 300,000 dans la Turquie asiatique; en Afrique, 504,000, dont 300,000 à Maroc et à Fez; en Amérique, 5,700; dans les Terres Australes, 50. Les Juifs, ajoute la même feuille, ne sont tolérés ni en Espagne ni en Portugal; on n'en trouve point en Norwège. Dans les Etats autrichiens ils jouissent de peu de priviléges; dans la Grande-Bretagne, leur situation n'est pas très satisfaisante; en Russie, les lois qui les concernent sont très rigoureuses; dans les Etats de la Confédération, en France, dans les Pays-Bas, en Prusse, ils jouissent de tous les droits de citoyens, mais ne remplissent aucun emploi public.

Mais ce qui frappera d'étonnement le lecteur le moins attentif, c'est l'inébranlable constance des Juifs au milieu de tant de calamités. Toutes les nations de la terre essaient en vain de les exterminer, ils résistent pendant seize siècles aux plus cruelles persécutions; dispersés par tout le monde, ils conservent encore aujourd'hui et leurs coutumes et leurs rites; tous sont animés des mêmes sentimens; une sorte de fatalité les distingue toujours du reste du genre humain.

Ce phénomène est sans exemple dans les fastes de l'histoire. Un Israélite distingué que nous avons déjà cité, et l'un des plus zélés défenseurs des droits et des intérêts de ses *co-religionnaires*, M. Michel Berr, le décrit en ces termes : De quel crime nous sommes-nous rendus coupables, si ce n'est de cette généreuse constance avec laquelle nous avons défendu la foi de nos ancêtres, constance qui devait nous attirer l'admiration de tous les peuples, et qui n'a fait qu'aiguiser les poignards de la persécution? Nous seuls, bravant tous les genres de supplice, les angoisses de la mort, les angoisses plus terribles de la vie, nous avons su résister au torrent impétueux du temps, qui entraîne dans son cours les peuples, les religions et les siècles. Que sont devenus tant d'empires célèbres, dont les noms étonnent encore

par l'éclat de la grandeur qu'ils rappellent, qui couvraient de leur puissance la surface du globe connu? Ils ne font plus qu'attester le néant des choses humaines, et nous foulons sous nos pieds les débris des empires... Tandis que Rome et la Grèce ne sont plus, que leurs descendans confondus sur la terre n'ont plus même le souvenir de leur origine, un peuple de quelques millions d'hommes, tant de fois subjugué, traverse l'immense arène de trente siècles d'existence et de seize siècles de persécution. Des lois qui nous furent données dans les premiers jours du monde, dans l'enfance de la nature, nous les conservons encore. Les derniers sectateurs d'un culte qui avait embrassé l'univers ont disparu depuis quinze siècles, et nos temples sont debout! Comme une colonne immobile qui survivrait au déluge de la nature, seuls nous avons été respectés par le temps, ce destructeur universel. Devenue le lien qui atteste aux siècles présens l'existence des premiers siècles de l'univers, l'histoire de ce peuple remonte au berceau du genre humain, et ses débris semblent devoir parvenir jusqu'au jour de sa destruction. Tous les hommes, quelle que soit leur opinion et la bannière sous laquelle ils se rangent, soit qu'ils attribuent à Dieu la volonté de maintenir le peuple qu'il a choisi, soit qu'ils ne reconnaissent

dans cette fermeté qui caractérise les Juifs qu'une opiniâtreté condamnable, soit enfin qu'ils ne reconnaissent qu'un Dieu qui voit du même œil toutes les religions humaines, et qui n'a besoin d'autres merveilles, pour faire éclater sa grandeur, que du spectacle perpétuel de la nature; tous, si leur âme est capable de sentir le prix de la vertu et d'une fermeté à toute épreuve, ne pourront refuser le tribut de leur admiration à cette constance inébranlable, dont l'exemple n'a été donné par aucun peuple de la terre (1).

Des écrivains recommandables par leur piété prétendent que non seulement les Juifs se convertiront à la religion chrétienne, mais qu'ils recouvreront dans la Palestine *leur antique* splendeur. Ils se fondent sur ce que le peuple hébreu n'a point encore reçu cette abondance de biens spirituels et temporels dont il devait jouir après la captivité. Les prophéties, ajoutent-ils, concernent les douze tribus aussi bien que celles de Juda et de Benjamin; plusieurs prophètes ont prédit un double retour, et ceux qui ont vécu depuis la captivité de Babylone se sont exprimés dans les mêmes termes que leurs devanciers.

---

(1) *Appel à la Justice des Nations et des Rois.*

L'état des Juifs sur toute la surface du globe, l'espérance qu'ils conservent toujours de revoir leur patrie, ont peut-être bien aussi contribué à accréditer cette opinion; mais il n'appartient point aux hommes de pénétrer les secrets de la divine Providence.

FIN.

# APPENDIX.

Dans les diverses parties de cet ouvrage relatives aux Juifs contemporains, particulièrement ceux de France, de Prusse et de l'ancien royaume de Westphalie, il s'est glissé quelques mal-entendus par l'effet desquels on a parlé, comme de circonstances présentes, de certains faits qui ont eu lieu il y a quelques années. Ainsi, par exemple, le consistoire israélite de Cassel, les écoles et établissemens de Westphalie, ont cessé d'exister depuis les derniers événemens survenus en Europe.

Aux Juifs distingués dans les sciences, les lettres et les arts, que nous avons cités, nous pouvons en ajouter d'autres qui se sont avantageusement fait connaître depuis, notamment à Paris, MM. Léon Fromenthal et Léon Halevy, l'un artiste, l'autre littérateur très distingué; le docteur Cahen, les trois fils de M. Théodore Cerf-Berr, honorablement distingués en diverses carrières; dans le midi de la France, M. Salvador, auteur de l'ouvrage sur la loi de Moïse et la morale des Hébreux; M. Adolphe Crémieu, avocat à Nîmes; M. Bédarid, avocat et homme de lettres à Toulouse; à Metz, Charles Bing, digne fils d'un père respectable; Oulif et Anspach jeune, avocats; Anspach l'aîné et *Jerson Levi, membres* de la société littéraire; enfin plusieurs négocians et médecins estimables.

A l'égard de la nouvelle organisation donnée au consistoire central israélite et aux nominations qui s'en sont suivies, nous rétablirons les faits de la manière suivante : Chacun des sept colléges électeurs notables israélites de France devant présenter deux candidats pour la nomination de sept laïcs, le résultat de leurs travaux devait offrir quatorze candidats; mais, par l'effet de quelques doubles présentations, il n'y en eut que dix. Parmi ces dix candidats, on remarquait M. Michel Berr, connu par ses travaux sur Maimonides, Bedrachi, Vezelise, Mendelssohn, etc.; il fut présenté à la presque unanimité par le premier collége convoqué, celui de Metz, où les Israélites sont particulièrement estimés et éclairés, il le fut conjointement avec M. Halphen, riche joaillier : l'autorité suprême leur préféra ce dernier. Dans le Haut-Rhin, on présenta M. Javal, manufacturier, avec M. Simon Dalmbert; ce dernier fut préféré. Ce consistoire central, assisté de deux grands rabbins dont la voix est prépondérante en matière religieuse, doit se renouveler partiellement, tous les deux ans, avec faculté de rééligibilité.

# TABLE SOMMAIRE

## DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

1147 traire, ne pouvaient se mouvoir sous leur armure d
fer, et les infidèles les attaquaient dans tous les dé
filés, dans tous les passages difficiles. Ceux des crois
dont l'armure était moins pesante, et qui portaier
des peaux de mouton pour boucliers, s'élançaier
quelquefois au-devant de l'ennemi et le mettaier
en fuite; mais les Turcs se ralliaient bientôt sur l
hauteurs et fondaient de nouveau, comme des c
seaux de proie, sur la troupe consternée des chr
tiens. Une foule de pélerins qui n'avaient, pour
présenter au combat, que le bourdon et la pann
tière, portaient le trouble et la confusion dans l'a
mée des croisés. Les Musulmans profitaient
désordre et ne laissaient point de repos à leu
ennemis. Le désespoir et la terreur avaient ache
de détruire la discipline parmi les croisés; ils n'
béissaient plus à leurs chefs; chacun cherch
son salut dans la fuite. Enfin la déroute fut gén
rale; les campagnes étaient couvertes de fugi
qui erraient au hasard et ne trouvaient point d
sile contre leurs vainqueurs. Les uns périssaient
misère, les autres tombaient sous le fer des M
sulmans. Les femmes et les enfans étaient enle
avec les bagages, et faisaient partie du butin
l'ennemi. Conrad, qui avait conservé à peine
dixième partie de son armée, fut percé lui-mê
de deux flèches, et n'échappa que par une esp
de miracle à la poursuite des Sarrasins (1).

---

(1) L'examen des lettres de Conrad à son ministre
bald, peut jeter quelque lumière sur la défaite de l'en